This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TE

L'AMULETTE

DE PASCAL.

Principaux ouvrages du même Auteur

QUI SE TROUVENT CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

QU'EST-CE QUE LA PHRÉNOLOGIE? ou Essai sur la signification et la valeur des systèmes de psychologie en général, et de celui de Gall en particulier. Paris, 1836, 1 vol. in-8.

DU DÉMON DE SOCRATE, specimen d'une application de la science psychologique à celle de l'histoire. Paris, 1836, 1 vol. in-8.

INDUCTIONS SUR LA VALEUR DES ALTÉRATIONS DE L'ENCÉPHALE dans le délire aigu et dans la folie. Paris, 1836, in-8.

DE L'ORGANE PHRÉNOLOGIQUE DE LA DESTRUCTION chez les animaux; formes et dimensions de leurs crânes. Paris, 1838, in-8.

REJET DE L'ORGANOLOGIE PHRÉNOLOGIQUE de Gall et de ses successeurs. Paris, 1843, 1 vol. in-8.

Paris. — Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

L'AMULETTE

DE PASCAL

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DES HALLUCINATIONS

PAR

SOCIÉTÉ de LECTURE
de D.J.D.
Exemplaire réformé

F. LÉLUT,

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE
(Académie des Sciences morales et politiques),

Médecin en chef de la troisième section des aliénées de l'hospice de la Salpêtrière,
médecin de la prison du dépôt des condamnés.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
Rue de l'École-de-Médecine, 17;

A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

1846.

Principaux ouvrages du même Auteur

QUI SE TROUVENT CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

QU'EST-CE QUE LA PHRÉNOLOGIE? ou Essai sur la signification et la valeur des systèmes de psychologie en général, et de celui de Gall en particulier. Paris, 1836, 1 vol. in-8.

DU DÉMON DE SOCRATE, specimen d'une application de la science psychologique à celle de l'histoire. Paris, 1836, 1 vol. in-8.

INDUCTIONS SUR LA VALEUR DES ALTÉRATIONS DE L'ENCÉPHALE dans le délire aigu et dans la folie. Paris, 1836, in-8.

DE L'ORGANE PHRÉNOLOGIQUE DE LA DESTRUCTION chez les animaux; formes et dimensions de leurs crânes. Paris, 1838, in-8.

REJET DE L'ORGANOLOGIE PHRÉNOLOGIQUE de Gall et de ses successeurs. Paris, 1843, 1 vol. in-8.

Paris. — Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

PRÉFACE.

Qu'on ne se scandalise pas du titre de cet ouvrage ; qu'on n'y voie pas un écho de passions qui ont fait leur temps. L'étrange rapprochement qui le constitue n'est point, comme on l'a avancé, une calomnie du Dix-huitième Siècle. Dans cette circonstance encore, ce grand siècle est loin d'avoir calomnié. Sans se laisser imposer par ce que le génie a de plus honnête et la gloire de plus légitime, il n'a tenu compte que de la vérité ; et s'il méritait quelque blâme, ce ne serait pas pour l'avoir dite avec rudesse, ce serait pour ne l'avoir pas vue tout entière.

Lorsqu'un disciple de Voltaire, s'inspirant des idées du maître, donna à l'écrit trouvé sur Pascal le nom d'*Amulette mystique*, il ne vit dans cette curieuse pièce qu'un appel bien incohérent à la grâce et la miséricorde divines, une sauvegarde bien douteuse contre les hardiesses de la pensée.

PRÉFACE.

Qu'on ne se scandalise pas du titre de cet ouvrage ; qu'on n'y voie pas un écho de passions qui ont fait leur temps. L'étrange rapprochement qui le constitue n'est point, comme on l'a avancé, une calomnie du Dix-huitième Siècle. Dans cette circonstance encore, ce grand siècle est loin d'avoir calomnié. Sans se laisser imposer par ce que le génie a de plus honnête et la gloire de plus légitime, il n'a tenu compte que de la vérité ; et s'il méritait quelque blâme, ce ne serait pas pour l'avoir dite avec rudesse, ce serait pour ne l'avoir pas vue tout entière.

Lorsqu'un disciple de Voltaire, s'inspirant des idées du maître, donna à l'écrit trouvé sur Pascal le nom d'*Amulette mystique*, il ne vit dans cette curieuse pièce qu'un appel bien incohérent à la grâce et la miséricorde divines, une sauvegarde bien douteuse contre les hardiesses de la pensée.

C'était cela; mais c'était autre chose encore.

L'Amulette de Pascal consacre surtout le souvenir d'un état de l'âme digne des plus sérieuses études, lié aux plus graves questions. Elle représente, en un mot, et ce sera le texte de cet ouvrage, le fait d'un esprit supérieur prenant ses propres idées pour les choses elles-mêmes, et acceptant comme des sensations des images en quelque sorte matérialisées par l'action spontanée du cerveau.

Les annales de la science psychologique, embrassée dans tout son domaine, creusée dans toutes ses profondeurs, offrent les plus nombreux exemples de ces erreurs maladives de l'imagination, bornées à l'imagination elle-même, et sans influence manifeste sur la rectitude de la raison. Il ne se pouvait donc pas que les annales de l'histoire, considérée dans ses acteurs à la fois les plus éminents et les plus enthousiastes, ne continssent des faits identiques; et elles en contiennent un grand nombre, aperçus même depuis longtemps par des écrivains qui, de leur point de vue, ne pouvaient pénétrer plus avant.

J'ai pour ma part, dans un ouvrage dont je regarde les conclusions comme inattaqua-

bles(1), fait voir que cet état morbide de l'imagination s'est rencontré chez le meilleur et le plus grand des philosophes de l'antiquité païenne, chez celui dont la morale presque sainte préparait celle du christianisme; j'ai prouvé qu'abusé par des sensations fausses, Socrate prit, dès sa jeunesse, les inspirations de son excellent génie pour celles d'un démon familier, dont il croyait ressentir les impressions intimes, percevoir les signes extérieurs, mais surtout entendre la voix. C'était une démonstration que réclamaient à la fois la science de l'homme et celle de l'histoire, et qui ne doit rien diminuer de l'admiration respectueuse due à l'immense nom de Socrate, au long enseignement de sa vie, à la sublimité de sa mort.

J'ai montré dans le même ouvrage qu'une persuasion, une erreur semblable, s'était semblablement imposée à un philosophe, à coup sûr bien inférieur au sage d'Athènes, mais néanmoins fort savant et fort célèbre, Cardan; et j'ai signalé en passant plusieurs autres illus-

(1) *Du Démon de Socrate, specimen d'une application de la science psychologique à celle de l'histoire*, 1 vol. in-8. Paris, 1836.

tres personnages qu'a dominés et trompés un pareil trouble de la fantaisie. A la suite de ces grands exemples, j'ai placé un certain nombre de faits plus modestes et tout modernes, qui en sont comme la contre-épreuve. J'ai enfin joint aux uns et aux autres les développements d'analyse psychologique nécessaires pour les mettre dans tout leur jour.

Peut-être que, malgré cet ensemble de preuves, je ne suis pas parvenu à porter sur ce point de la science de l'âme la conviction dans tous les esprits. Je ne dirai pas que je m'y attendais; mais j'avouerai que j'aurais dû m'y attendre. Il y avait à cela plusieurs sortes de raisons.

Pour entraîner la persuasion de la foule, j'entends la foule qui pense, il eût fallu au préalable l'assentiment unanime des hommes que leur participation seule à la pratique des maladies de l'intelligence eût dû mettre en état de saisir du premier coup d'œil la vérité de la démonstration. Or, l'assentiment de ces hommes n'a pas eu un tel caractère; il y a eu parmi eux plus d'un opposant. Les uns, peu versés, il est vrai, dans les exercices de la pensée, et tout livrés aux devoirs de leur profession, n'ont

pas pu lever les yeux assez haut pour voir qu'au-dessus de ces phénomènes morbides qu'ils poursuivaient de leurs remèdes, planaient d'importantes solutions, liées elles-mêmes à de grands problèmes. Mieux préparés et plus clairvoyants, d'autres, après avoir tiré des faits soumis à leur étude quelques explications analogues à celle que j'ai donnée du génie socratique, ont pourtant cru devoir mettre celle-ci en doute, soit qu'ils n'eussent pas pris la peine d'en examiner les bases, soit tout simplement parce qu'elle leur avait échappé. Quelques uns, enfin, doués dans leur Foi d'une susceptibilité d'autant plus recommandable qu'elle est plus rare dans le corps auquel ils appartiennent, ont jugé qu'il ne fallait pas faire de cette explication et de celles qui lui ressemblent une pure question de science. Assimilant, ou peu s'en faut, Socrate et quelques autres païens enthousiastes aux mystiques les plus autorisés par l'Église, ils les ont pris sous leur pieuse égide, et ont regardé leurs extases comme des illuminations surnaturelles en dehors de toute discussion.

Je n'avais pas pensé, je l'avoue, que de cette source même de l'observation d'où étaient sor-

ties à la fois l'idée de mon travail et sa preuve, pussent naître des oppositions de ce caractère, et il me suffit bien, je crois, de les avoir signalées. Peut-être, au reste, qu'à l'heure qu'il est elles se sont beaucoup adoucies, et qu'elles ne tarderont pas à faire place à un acquiescement d'autant plus précieux qu'il se sera plus fait attendre.

Quant aux esprits étrangers à l'étude de la psychologie morbide, et c'est l'immense majorité, il y avait pour eux, j'en conviens, des raisons au moins spécieuses d'ajourner sur ces questions l'admission de la vérité. Quelque disposés qu'ils fussent à se soumettre à l'évidence, ils devaient hésiter à admettre qu'un homme supérieur puisse, durant une longue carrière, et sans rien perdre de sa supériorité, être le jouet d'un dérangement de la fantaisie qui touche de bien près à une perturbation plus grave, s'il n'en est une des formes ou un des degrés. C'est là une défiance fondée, nécessaire, honorable. Elle témoigne pour le génie d'un sentiment de respect qui doit marquer de son empreinte toutes les études qu'il commande, toutes les appréciations auxquelles on le soumet. Elle impose en outre à la vérité le devoir d'une preuve com-

plète, éclatante, surtout quand elle est de nature à étonner des opinions depuis longtemps établies, et peut-être à alarmer des convictions vénérables.

Une première raison de cette défiance, c'est l'idée en général excessive qu'on se fait des hommes supérieurs, et l'espèce d'admiration superstitieuse dont on entoure leur mémoire. A peine la mort est-elle venue fermer une vie en effet marquée par des conceptions éminentes, par des œuvres d'une incontestable grandeur, qu'au tribut d'hommages légitimes accordés à la vérité succèdent presque aussitôt les calculs intéressés du mensonge. L'éloge et le panégyrique commencent leur travail d'amplification, travail où en réalité il s'agit bien moins de la gloire du mort que de celle du panégyriste. Aucun de ceux qui se succèdent dans cette voie ne consent à marcher en arrière ou même à côté de ses devanciers. Peut-être ne dira-t-on pas mieux que celui après lequel on a eu le malheur de venir, mais on dira plus : c'est un autre genre de supériorité. Tout ce qu'il y avait de petit, de faux, de misérable, d'humain, en un un mot, dans l'homme dont on renouvelle la

louange, on l'omet ou on le farde. Tout ce qui s'y trouvait de beau, de bon, d'élevé, on l'exagère, on le souffle, on l'enfle. C'est ainsi que dans cette lutte de rhéteurs on arrive, d'hyperbole en hyperbole, à grandir hors de toute mesure un homme déjà grand par lui-même, à en faire sur son piédestal une façon de demi-dieu qui semble ne plus tenir à la terre.

Comment ensuite, sur les froides déclarations de la science, admettre que des natures ainsi divinisées, ainsi élevées au-dessus de toute condition humaine, puissent souffrir de l'humanité ce qu'elle souffre de plus misérable? Comment reconnaître que des intelligences aussi pures et aussi brillantes puissent s'obscurcir dans quelqu'une de leurs facultés, fût-ce même dans la plus terrestre?

Un tel effort ne deviendra possible, et alors il ne méritera plus ce nom, que lorsqu'on aura réduit à des termes plus mesurés et plus vrais l'admiration due à ces personnages d'élite; lorsqu'il sera reconnu une fois pour toutes qu'il ne leur manque rien de l'humanité, ni ses passions les plus violentes, ni ses misères les plus profondes, ni ses plus tristes infirmités; lors-

qu'en un mot on aura ramené leur appréciation aux communes règles d'une philosophie de l'homme, qui, envisageant l'homme tout entier, ne sépare jamais, dans des études plus que jamais nécessaires, de sa raison ses instincts, de sa volonté ses désirs, de son esprit, enfin, ses organes, condition indispensable et si souvent fatale de l'action de sa pensée.

C'est cette insuffisance de la science de l'homme, cette ignorance presque volontaire de la faiblesse et des contradictions de sa nature, c'est cette opinion exagérée de la supériorité des hommes supérieurs, qui n'ont pas pas permis de croire au premier exposé qu'un des plus grands parmi eux ait pu, durant toute une vie de raison, de moralité, de génie, se laisser tromper par son imagination au point de prendre pour des réalités externes des perceptions maladives indépendantes de toute impression du dehors. Les mêmes raisons pourraient empêcher d'admettre qu'un aussi sublime esprit que Pascal ait été, ne fût-ce qu'une fois, le sujet d'une semblable déception, et de plus qu'il ait été dominé par d'autres sensations illusoires, dont lui-même appréciait la fausseté.

Il devient donc indispensable que les hommes en position et en devoir de dire toute la vérité sur les *Démons* du genre de celui de Socrate, sur les *Amulettes* du caractère de celle de Pascal, donnent à leurs démonstrations l'étendue et la profondeur qu'elles comportent, et ne craignent pas d'y revenir à la moindre question d'un doute qui veut s'éclairer. Il faut qu'ils entrent dans tous les détails nécessaires pour faire voir qu'à l'exercice de la raison la plus haute peut se joindre et rester unie une erreur d'imagination réellement folle. Il faut qu'ils montrent pied à pied que cette triste association, loin d'être un fait contradictoire, a son explication dans les lois de notre double nature, sa racine dans les conditions mêmes de toute pensée, les analogues, enfin, les plus nombreux dans les actes les plus ordinaires de la vie intellectuelle.

Tel est sommairement le sujet des considérations qui vont suivre. Sans oublier qu'en ces matières la vérité ne se trouve qu'à une certaine profondeur, je me suis pourtant attaché, dans ce travail nécessaire, à être intelligible pour tous, parce que j'ai voulu en appeler à

tous, sur les faits et les questions qu'il éclaire, des paralogismes d'une demi-science et des dénégations de la mauvaise foi. Je prie donc qu'on veuille bien le lire à la place même que je lui ai donnée, antérieurement à l'*Étude*, peut-être moins aride, et dans tous les cas moins abstraite, dont cet ouvrage a reçu son titre, la Vie de Pascal prise du point de vue de sa *santé* et rapportée à son *Amulette*. Sa lecture aura pour résultat, je l'espère, d'ôter à cette biograpgraphie psychologique d'un grand homme ce qu'elle peut offrir d'étrange, en expliquant à l'avance ce qui a besoin d'y être expliqué.

Je demanderai en terminant qu'on veuille bien accorder la même attention aux notes qui forment le dernier tiers de ce volume. Elles sont pour la plupart presque aussi importantes que la partie principale, quelques unes même étant indispensables à la preuve du fait qui en est la base. Ce sont des pièces justificatives, des développements, des documents psychologiques, historiques, littéraires, relatifs à Pascal, à sa famille, à ses amis, enfin aux croyances et aux superstitions de son siècle. Véritables chapitres complémentaires, ces notes ont trait à des idées

et à des personnages qui offrent plus d'un reflet de l'Amulette. J'aurais pu les fondre après coup dans mon travail primitif, dont la couleur n'en eût pas souffert. J'ai préféré, en les donnant à part, laisser à la démonstration qu'elles complètent ce qu'il peut y avoir de plus frappant dans une forme plus rapide.

Paris, 14 juillet 1846.

L'AMULETTE
DE PASCAL.

PREMIÈRE PARTIE.

DU RETOUR DES IDÉES A LEUR POINT DE DÉPART.

I.

POINT DE DÉPART DES IDÉES.

LEUR NATURE REPRÉSENTATIVE, LEUR VIE PROPRE.

Les idées, comme le disait Locke (1), c'est tout ce qui est immédiatement présent à la pensée de l'homme. C'est tout ce qui, dans les manifestations de son intelligence, peut être conçu en dehors ou au-delà de ce que le sentiment a de purement affectif, et la perception externe d'actuel. Ce sont les objets de ses conceptions, les termes de ses jugements, les détails de sa réflexion, distingués par

(1) Whatsoever the mind perceives in itself, or is the immediate object of perception, thought or understanding, that I call idea. (*An Essay concerning human understanding*, Book I, Chapt. VIII, § 8.)

l'analyse des émotions, des affections, des passions, de tous les phénomènes en un mot de la vie appelée morale par opposition à la vie dite intellectuelle.

Loin de donner ceci pour une définition, je cherche à me dispenser, au contraire, d'en ajouter une à celles qui ont déjà cours dans la science. La plupart ont un côté vrai, et leurs différences s'expliquent par la différence du point de vue. Les meilleures seraient peut-être réductibles à cette proposition qu iconsacre l'intime union des deux faces de toute pensée et qui est à peu de chose près d'un auteur moderne, que l'idée c'est le sentiment envisagé dans ce qu'il a d'intellectuel et dans une détermination qui l'éclaire en le limitant.

Les idées se divisent d'elles-mêmes en deux grandes classes. La première comprend celles qui dérivent immédiatement des sensations, qui dans des cas bien définis n'en sont, suivant l'expression de Hobbes, que l'affaiblissement, la prolongation. La seconde classe se compose de toutes celles qui ne sont pas immédiatement relatives à des objets du monde extérieur, depuis les idées les plus simples de la mémoire et de l'imagination jusqu'aux idées les plus élevées et les plus complexes que puisse créer la réflexion ou embrasser le raisonnement.

Les idées qui tirent des sensations leur origine

directe sont celles que leur nature rend le plus dignes de leur nom, et que la philosophie, par une généralisation inexacte, a souvent regardées comme les images des choses. Désignées plus particulièrement sous le nom d'idées, d'idées de sensation, d'idées-images, d'intuitions sensibles, elles ont encore été appelées par un des derniers psychologues écossais (1) *affections* ou *états externes*, dénomination à laquelle on peut trouver à redire, mais qui indique néanmoins leur caractère essentiel, leur relation nécessaire et directe avec le résultat de l'impression des objets extérieurs sur les sens, c'est-à-dire avec la sensation.

Regarder la sensation comme un phénomène tout-à-fait simple, comme une affection purement passive telle est l'opinion que l'on attribue à la plupart des philosophes dont on a réuni les doctrines sous le titre général de sensualisme. Il est de fait pourtant qu'il n'y a peut-être aucun des philosophes placés à ce point de vue de la science qui n'ait vu et même déclaré que telle n'est pas la nature de la sensation, qu'elle n'est pas un phénomène simple, que l'esprit y est à la fois passif et actif, et

(1) Thomas Brown, *Lectures on the philosophy of the human mind*, Edinburgh, 1820, 4 vol., t. I, lect. XXI, pag. 371.

qu'elle implique nécessairement un jugement d'extériorité. Cette remarque, pour citer un exemple, Laromiguière l'a faite avec raison à propos d'un bien grand philosophe sensualiste qui était son maître, Condillac (1). Reid, D. Stewart, Maine de Biran, Royer-Collard, n'ont donc fait par leurs analyses que donner plus d'exactitude et de profondeur à la démonstration d'un fait de psychologie admis par la plupart de leurs devanciers, mais auquel ils n'ont pas tous attaché la même importance.

La sensation, cette première perception, comme l'appelle quelque part Bossuet (2), a deux temps, deux faces, deux parties. Dans l'une, l'esprit peut être considéré comme affecté, passif, borné à lui-même. Dans l'autre, il est manifestement actif, et semble s'élancer hors de soi.

La première partie de la sensation, sa partie

(1) *Leçons de philosophie*, 6e édit., Paris, 1844, t. II, pag. 190.

(2) « Nous pouvons donc définir la sensation (si toutefois une chose si intelligible de soi a besoin d'être définie), nous la pouvons, dis-je, définir, la première perception qui se fait en notre âme à la présence des corps que nous appelons objets, et ensuite de l'impression qu'ils font sur les organes de nos sens. » (*Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*; Œuvres complètes de Bossuet, édition de Besançon, 1836, t. IV, pag. 22.)

affective ou personnelle, a quelquefois gardé pour elle seule le nom même de sensation. Elle consiste en une modification de la sensibilité que l'esprit réfère à quelque partie de son propre corps, sans que sa perception à cet égard semble de prime abord se porter plus loin, et, comme le dit Maine de Biran, dans l'étendue étrangère (1).

L'autre partie de la sensation est sa partie perceptive, l'acte en vertu duquel l'esprit soupçonne ou connaît l'existence d'un monde extérieur. C'est cette partie de la sensation qui est le point de départ de l'idée sensible, lorsqu'elle n'en est pas la première apparition et véritablement l'original.

Les différentes espèces de sensations offrent dans une proportion très variable ces deux phases de leur manifestation. Dans les unes, c'est l'affection qui domine; dans les autres, la perception semble exister à peu près seule.

Les sensations de saveur et d'odeur sont les deux exemples les plus naturels d'affection sensitive presque pure, presque dégagée du second temps du phénomène. Dans ces deux sortes de sensations

(1) *Considérations sur les principes d'une division des faits psychologiques et physiologiques*, dans le t. III des Œuvres philosophiques de Maine de Biran, 1841, p. 199.

l'esprit éprouve une manière d'être déterminée, en vertu de laquelle il se manifeste à lui-même et qu'il rapporte au sens de l'odorat ou du goût sans paraître nécessité à rien soupçonner au-delà. C'est à propos d'une de ces deux espèces de sensation que Condillac a pu prétendre, sans trop mentir à la vérité, que sa statue, à son premier degré d'animation, n'était pour elle-même qu'une odeur de rose.

Ce n'est pas seulement dans les sensations olfactives et gustatives qu'on peut signaler cet état presque exclusivement affectif, où le moi modifié dans le corps auquel il est uni semble pouvoir abstraire cette modification de l'idée de tout modificateur externe. Il en existe quelque chose dans toutes les espèces de sensations. Parmi celles du toucher, par exemple, l'impression du froid ou du chaud est une affection sous ce rapport identique à la sensation d'odeur ou de saveur, c'est-à-dire une modification du sujet qui n'impliquerait à la rigueur rien qui ne soit le sujet lui-même. Dans les sensations mêmes de l'ouïe et de la vue, dans ces sensations si éminemment perceptives, il y a encore, suivant la remarque de Maine de Biran, une partie affective et personnelle, qui dans certaines circonstances constitue à elle seule tout le phénomène. Tel est, par exemple, le cas de la douleur toute physique

ou du plaisir purement affectif que peut produire par sa nature ou par sa violence telle couleur ou tel son.

Pour ce qui est de leur partie perceptive, de sa proportion dans chacune de leurs espèces, les sensations ne varient pas moins que dans leur partie affective. Dans les unes, celles du goût, de l'odorat et du tact purement passif, cette partie est très restreinte ou plutôt très indéterminée; elle ne consiste qu'en une sorte d'induction instinctive de la présence de quelque chose de distinct du sujet sentant et dont l'impression a donné lieu à la sensation.

Dans les sensations de l'ouïe cette partie est bien plus développée. L'esprit y agit avec bien plus de force; il rapporte avec bien plus de clairvoyance et de certitude la cause de sa modification à l'étendue extérieure. Ce qui n'a pas empêché la plupart des philosophes d'attribuer à ces sensations le même caractère exclusivement affectif qu'à celles du goût et de l'odorat, et de prétendre que dans leur manifestation l'esprit ne va pas au-delà des organes auxquels il les renvoie.

Enfin dans les sensations du toucher actif et plus encore dans celles de la vue, la partie perceptive, tout-à-fait prédominante et presque exclusivement existante, donne son nom à la sensation. C'est à peine si dans quelques cas très rares de ces mani-

festations sensitives le sujet fait attention à sa propre existence, à ses propres modifications. En général, livré tout entier à l'action, ou plutôt à l'apparition des corps extérieurs, il s'oublie lui-même dans cette connaissance, qui lui est donnée d'une manière si soudaine, si complète, et sans qu'aucun travail d'induction y soit nécessaire.

En rappelant que chacune des espèces de sensations externes est à la fois affective et perceptive, et qu'elles ne diffèrent les unes des autres que dans la proportion de leurs deux parties, j'ai par cela même résolu par l'affirmative la question de savoir si chacune d'elles implique à elle seule le jugement ou la notion d'extériorité, si en d'autres termes elle peut à elle seule faire croire à l'existence de quelque chose d'extérieur.

Cette question, en effet, a été posée. La philosophie a plus d'une fois prétendu qu'il y a des sensations, celles de l'odorat, du goût, et, ce qui est bien plus fort, celles de l'ouïe et même de la vue (1), qui sur ce point sont tout-à-fait insuffi-

(1) Condillac est allé jusqu'à dire qu'en l'absence du toucher, sa statue, qui ne connaît pas encore son propre corps, se confondrait avec les couleurs qu'elle perçoit, *et ne se sentirait que comme une surface colorée.* Cela paraît incroyable,

santes, et qui pour nous avertir de l'existence de corps différents du nôtre ont absolument besoin du secours du toucher.

On peut sans doute tout mettre en question, tout prétendre, et la philosophie à cet égard est accoutumée à se donner carrière. Mais n'a-t-elle pas un peu abusé de sa prérogative, porté un peu loin les libertés de son analyse, lorsque des points de vue les plus opposés, tantôt, comme Prométhée, animant des statues et leur donnant la pensée sens à sens, tantôt par une hardiesse contraire refusant toute intellection à la sensibilité, elle a avancé que sur les cinq espèces de sensations qu'elle-même a appelées externes, il n'y en a que deux tout au plus qui soient réellement dignes de ce titre, et que les trois autres, en dépit de leur partie perceptive, sont parfaitement incapables de rien percevoir que leur organe, ou, pour parler plus exactement, de donner ce droit à l'esprit (1) ?

Lorsque la Providence, cette Providence à qui la

mais cela est imprimé. (*Traité des sensations*, pag. 154 du t. III des Œuvres complètes, 1798.)

Un des derniers grands élèves de Condillac, Destutt-Tracy, a aussi donné le toucher, mais le toucher actif et volontaire, comme le seul sens réellement externe.

(1) J'ai dit la philosophie ; et non tous les philosophes.

philosophie dans ses systèmes a quelquefois fait une si large part, a pris la peine d'ouvrir à l'esprit de l'homme sur le monde cinq portes, dont certes aucune n'est superflue, n'est-il pas un peu téméraire d'en fermer plus de la moitié, sous prétexte qu'une ou deux peut-être ne sont pas assez largement ouvertes ? N'y aurait-il pas plus de sagesse à les prendre telles qu'elles nous ont été données, comme l'a toujours fait l'esprit de l'homme, qui sait, pour le sentir dans ses profondeurs, que le monde frappe à

Reid (a), et D. Stewart (b), par exemple, ont bien senti qu'il y a dans les sensations mêmes du goût, de l'odorat, de l'ouïe, quelque chose qui annonce à l'esprit que loin d'être des affections dues aux émotions spontanées du corps qu'il anime, elles reconnaissent une cause qui lui est extérieure.

Royer-Collard, qui a modelé ou plutôt moulé sa philosophie sur celle des Écossais, aurait dû se rappeler cette opinion de ses maîtres avant de placer la sensation de l'ouïe elle-même parmi celles qui ne donnent lieu à aucun jugement instinctif d'extériorité (c).

(a) *OEuvres complètes*, trad. par Jouffroy, t. II, ch. VI, sect. VIII, pag. 179; t. III, *Essai* II, chap. XVI, pag. 270, chap. XVII, pag. 276, 285, 287.

(b) *Esquisses de philosophie morale*, trad. par Jouffroy, 1 vol. in-8, 1826, pag. 22.—*Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques*, trad. franç., 1820, t. II, notes relatives à Locke.

(c) *Fragments des leçons de philosophie* de M. Royer-Collard, pag. 408, 412, etc., du t. III des OEuvres complètes de Reid.

toutes ces issues, sinon avec la même force, au moins de la même façon?

Ce n'est pas seulement par suite de leur invasion soudaine que n'a précédée aucun mouvement organique, aucun accident intérieur, ce n'est pas seulement parce qu'elles sont perçues aux confins du corps, au bord de l'abîme de l'espace extérieur, que les sensations les plus affectives sont instinctivement et pour elles-mêmes rapportées à des causes étrangères. C'est avant tout et essentiellement à raison de leur nature tactile, qui est celle de toute sensation. Toutes les sensations externes, en effet, résultent de l'application sur les nerfs du sens d'un corps dont la science calcule, dirige, arrête le mouvement, quand elle ne peut pas en apprécier le poids; ici la lumière, là les ondes de l'éther, ailleurs les molécules sapides ou odorantes, aussi bien que les masses plus grossières, appréciables à la main. Des premiers comme du dernier de ces contacts naît inévitablement dans l'âme une impression matérielle qui donne lieu à une induction instinctive de l'existence de quelque chose différent de nous, en même temps qu'elle pénètre et accroît le sentiment de notre personnalité. Si l'âme veille aux extrêmes limites du sens du tact pour y recevoir le choc, y percevoir la résistance et en conclure un monde ex-

térieur, elle ne doit pas veiller avec moins de sollicitude aux autres surfaces sensitives, afin d'y recevoir le même choc, d'y percevoir la même résistance, d'en déduire la même conclusion. Pour offrir de moindres proportions, pour se passer sur un moindre théâtre, ces phénomènes ne changent pas de nature; et l'âme, cette substance tout immatérielle, mentirait à son immatérialité, si elle mesurait sa sensation et la conséquence qu'elle en tire à la grossièreté de leurs occasions.

Il est des cas, au reste, où ce caractère tactile des sensations lumineuses, acoustiques, sapides, odorantes, est de la dernière évidence, où il va jusqu'à la douleur, où s'ajoutant à la perception il impose doublement au moi le sentiment de la réalité externe. Mais qu'on veuille bien y réfléchir, fort ou faible, perdu ou non pour la conscience, il ne l'est jamais pour l'instinct, et jamais par conséquent aucune des sensations dont il est la base ne laisse au toucher la tâche d'apprendre à l'esprit qu'elle n'est pas le résultat d'une émotion spontanée des organes.

C'est sur la distinction des deux parties de la sensation et en corrélation avec chacune d'elles qu'est fondée en définitive la distinction qu'on a faite des qualités des corps en qualités primaires et en qualités

secondaires: les premières, essentielles à la conception même de leur existence, et dévoilées par les sensations surtout perceptives, celles de la vue et du toucher; les secondes, n'ayant pas ce caractère de nécessité, et représentées par les sensations surtout affectives, celles de l'odorat, du goût, de l'ouïe.

Cette distinction des qualités ne saurait être plus absolue que celle des sensations, puisqu'elle lui est essentiellement corrélative. Qualités dans les corps, sensations dans l'esprit, ce sont deux termes réductibles. De même que toutes les sensations sont à la fois perceptives et affectives, de même les qualités des corps, les secondaires comme les primaires, donnent les unes et les autres à l'esprit, avec le sentiment de son existence propre, celui de l'existence extérieure, parce qu'au-dessous des unes et des autres il y a la matière qui, se heurtant à celle des sens, déclare au dedans le dehors, et dont les diversités, dans leurs relations avec les diversités des organes, donnent lieu aux diversités de cette déclaration.

Sans doute il y a une tout autre clarté, ou plutôt une autre nature, dans la manifestation des qualités primaires, celles qui peuvent se résumer dans l'étendue, la solidité, la couleur, choses qui nous apparaissent hors de nous, que dans la manifestation

des qualités secondaires, celles qui répondent aux sensations d'odeur, de saveur, de température, manières d'être qui ne sont qu'en nous. Les premières, en effet, sont perçues, les secondes ne sont qu'induites. Mais cette induction des qualités secondaires est aussi sûre que l'est la perception des qualités primaires. L'esprit croit à l'une autant qu'à l'autre, parce qu'il y croit sur le même témoignage, le témoignage du toucher, je veux dire de l'action corporelle sur le sens.

En somme donc et envisagées soit dans leur nature, soit dans les qualités qui les occasionnent, toutes les sensations impliquent par elles-mêmes la notion ou le jugement d'extériorité. Toutes, en d'autres termes, offrent dans une union intime, mais dans une proportion variable (1), une partie affective et une partie perceptive. De cette proportion, et

(1) « La perception et la sensation, l'objectif et le subjectif, quoique toujours coexistants, sont toujours en raison inverse l'un de l'autre. » (W. Hamilton, *Fragments de philosophie*, trad. par L. Peisse, pag. 105.)

L'*objectif* et le *subjectif*, c'est la partie affective et la partie perceptive de la sensation. Je fais cette remarque pour les lecteurs qui, peu au fait des diversités du langage philosophique, seraient tentés de croire que la nouveauté ou l'obscurité des mots y implique la nouveauté ou la profondeur des choses.

conséquemment du plus ou moins de lucidité de la sensation, résulte une différence essentielle dans la manière dont l'idée sensible se dégage de cette dernière.

Dans les sensations du goût et de l'odorat, la partie perceptive du phénomène est tellement restreinte comparativement à sa partie affective, elle a en outre un caractère tellement vague, tellement indéterminé, qu'elle ne donne lieu par elle-même à aucune idée sensible. On pourrait dire de ces manifestations de notre esprit qu'elles sont sensitives au point de rester constamment à l'état de sensations. L'idée qui semble continuer chacune d'elles n'a trait en réalité qu'au corps qui l'a occasionnée, aux conditions dans lesquelles elle s'est produite, aux impressions, aux sentiments qu'elle a provoqués, c'est-à-dire en définitive que, tout en représentant une sensation du goût ou de l'odorat, elle n'est en soi qu'une idée sensible venant directement du sens de la vue, ou une idée souvent très composée, relative à des perceptions ou à des émotions accessoires. Prenez pour exemple la saveur d'une pêche, l'odeur d'une rose. La sensation a-t-elle cessé? votre imagination, votre mémoire, ne gardent absolument rien de cette saveur, de cette odeur, que le pouvoir de la reconnaître lorsqu'elle frappera de

nouveau le sens. Mais en dehors de cette condition, tout ce que pourront faire ces facultés, ce sera, d'une part de vous représenter le fruit, la fleur, les circonstances dans lesquelles vous a affecté la saveur de l'une, l'odeur de l'autre, d'autre part de vous rappeler les désirs, les répulsions, les impressions organiques que la sensation a fait naître. Il n'y a là dedans rien autre chose que la substitution d'idées sensibles de la vue, ou d'idées diversement complexes, à une sensation dont elles ont accompagné la naissance, mais dont elles ne peuvent, dans l'état normal, et sauf peut-être les exceptions les plus rares (1), provoquer la reproduction.

(1) Si l'on voulait prendre à la lettre certaines expressions d'un passage de saint Augustin (*Confessions*, liv. X, chap. VIII), on pourrait penser que ce grand saint était doué de cette mémoire reproductive des saveurs et des odeurs. J'ai vu quelques personnes, et des plus réfléchies, qui jouissaient, ou croyaient jouir du même privilége. Mais je n'ai pu déterminer si cette jouissance était bien réelle, ou si elle était purement verbale, le résultat d'un défaut d'habitude de l'analyse psychologique.

Condillac n'admet chez sa statue la mémoire des sensations de l'odorat, ou les idées olfactives, que comme une hypothèse, une fiction, et parce que, dit-il, l'imagination d'un être borné à un seul sens doit produire des effets *pour lesquels la nôtre est impuissante*. (*Traité des sensations*, édit. et vol. cités, pag. 81.)

Pour s'expliquer, ou plus modestement pour classer cette impuissance où est l'esprit de reproduire volontairement, sous forme d'idées sensibles et à un degré quelconque d'affaiblissement, les sensations du goût et de l'odorat, on remarquera avec les physiologistes qu'elles sont sur les limites des deux vies, la vie extérieure ou volontaire, la vie intérieure ou involontaire, et qu'elles appartiennent à cette dernière au moins autant qu'à l'autre. On s'étonnera moins alors qu'il en soit de ces sensations comme du plus grand nombre de celles de la vie intérieure qui peuvent se renouveler spontanément, c'est-à-dire par l'effet de l'automatisme des organes, mais que la volonté ne saurait rappeler. Parmi les sensations internes, en effet, il n'en est guère qu'une dont la reproduction soit, dans de certaines limites, aux ordres du moi; c'est celle qui excite à l'union sexuelle. Encore ne se reproduit-elle quelquefois ainsi que dans la jeunesse, quand la passion, plus encore que la volonté, porte avec force l'attention sur les objets de sa convoitise ou sur les idées qui les représentent. On n'oubliera pas du reste que ce sens du rapprochement des sexes est un sens de rapport, presque un sens externe, lié dans son exercice à la première de toutes les nécessités naturelles, la perpétuation des espèces, et pour lequel chez

l'homme ce n'était peut-être pas trop de deux mobiles, l'irrésistibilité de l'instinct et le commandement de la raison. Quant aux sensations internes de la faim et de la soif, ces deux impulsions où la conservation de l'individu est seule intéressée, la volonté ne peut guère rappeler que les idées auxquelles elles se lient. Elle ne produirait le même effet sur la sensation qu'autant que le besoin qu'elle exprime n'aurait pas été depuis longtemps satisfait, et serait sur le point de renaître de lui-même.

Ce que je viens de dire de l'idée dans ses rapports de dérivation avec les sensations du goût et de l'odorat, peut s'appliquer rigoureusement à l'idée envisagée dans ces mêmes rapports avec les sensations du toucher, et surtout du toucher passif. Ainsi les sensations du froid et du chaud dues au contact d'un corps extérieur, les diverses manifestations tactiles relatives aux divers degrés de résistance ne sont presque que des affections dont il ne se conserve rien d'essentiel dans l'imagination et dans la mémoire ; je veux dire rien qui, dans l'état régulier, puisse être l'objet d'une reproduction soit spontanée, soit volontaire. Dans toutes ces sensations du tact, comme dans celles du goût et de l'odorat, la partie perceptive est restreinte au jugement instinctif et vague de l'extériorité de la cause qui les

a produites. La notion même d'étendue qu'on attribue presque exclusivement aux sensations ou plutôt aux perceptions du toucher actif, n'acquiert toute sa lucidité, toute sa valeur, son caractère en un mot réellement idéal, que par l'adjonction des perceptions visuelles, des perceptions du véritable sens des idées (1).

Les deux sensations de l'ouïe et de la vue, ces

(1) Je n'ai point à discuter ici la question de prééminence établie, par la philosophie moderne surtout, entre le sens du toucher et celui de la vue. Je n'ai point à faire valoir, suivant ma conviction, qui est maintenant, si je ne me trompe, la conviction la plus générale, les raisons, même géométriques, qui militent pour le sens de la vue, et font de lui un appréciateur excellent de l'extériorité, de l'étendue, et même, jusqu'à un certain point, de la distance. Condillac est jadis intervenu dans ce grand procès, où il a plaidé successivement pour les deux parties. Après avoir écrit un factum plein de chaleur (l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*) à l'avantage du sens de la vue, il en a écrit un autre non moins convaincu (le *Traité des sensations*) en faveur du sens du toucher, qui, suivant lui, apprend à la vue à voir. On trouvera dans ces deux ouvrages les raisons de se décider pour un sens ou pour l'autre. Quant à l'espèce de démenti que leur auteur s'est ainsi donné à lui-même, il n'a rien de remarquable. Ces sortes de volte-face sont habituelles en philosophie, où elles permettent d'étudier une question sous tous ses aspects. Cela s'appelle aujourd'hui, je crois, traverser les systèmes.

sensations dont la partie affective est si faible, et la partie perceptive si énergique et si claire, sont aussi celles dans lesquelles l'idée sensible naît réellement de cette dernière, en est comme la continuation, persistant ou se reproduisant soit spontanément, soit au gré de la volonté, en l'absence de toute impression des objets qui y avaient primitivement donné lieu.

Dans les sensations de l'ouïe, où pourtant ces caractères sont le moins marqués, l'idée, en se dégageant de leur partie perceptive, en est véritablement un écho, et dans toute l'exactitude du mot l'*imago jocosa* des poëtes. C'est un son, une parole, une note, une phrase musicale ou grammaticale, reproduite et prononcée mentalement et même au moyen d'une sorte d'articulation silencieuse. C'est dans ce phénomène, que l'esprit, lorsqu'il s'y arrête, rapporte à la fois aux régions auriculaires et aux profondeurs des organes de la voix, c'est dans cette prononciation mentale et muette, que consistent les idées auditives; c'est à ce moment qu'elles peuvent être saisies. Avant, il n'existe d'elles pour l'esprit que le pouvoir de les rappeler. Après, elles redeviennent, dans l'acte de la parole, les mêmes sensations de l'ouïe qui avaient été leur point de départ.

Indépendamment de sa nature propre, l'idée auditive en a pour ainsi dire une autre qu'elle em-

prunte à la sensation ou plutôt à l'idée visuelle. Les sons, les paroles, les chants, au moment même où dans le phénomène que je viens d'indiquer ils se font entendre à l'imagination qui écoute, apparaissent à l'imagination qui voit. Ils semblent passer devant ses yeux sous les signes grammaticaux, numériques, musicaux, qui les traduisent dans l'écriture, et cette seconde espèce de représentation des idées auditives leur est presque aussi essentielle que celle qui les constitue.

Les *idées* du sens de la vue sont donc bien les idées par excellence, les seules à proprement parler dignes de ce nom caractéristique, que tiennent d'elles toutes les autres. Aussi est-ce en réalité sur elles qu'a porté presque exclusivement la discussion interminable de la nature et même de l'existence des idées.

On connaît l'opinion grossière de quelques Anciens et des Scolastiques sur leur essence et leur origine. Les idées, ou plutôt les espèces visuelles, étaient pour eux de petits exemplaires des corps, de petites images, des formes en miniature, s'échappant de l'objet pour aller frapper le sens, s'y assimiler ou le dépasser, et que quelquefois dans son activité et par une sorte d'élongation le sens lui-même allait chercher.

La philosophie et la physique ont depuis longtemps fait justice de ces images matérielles, qui sont devenues pour tous les métaphysiciens modernes, pour Descartes comme pour Gassendi, pour Leibnitz comme pour Locke, de pures images spirituelles.

Reid voulut faire, pour ou plutôt contre ces dernières, ce que ses devanciers avaient fait contre les espèces sensibles. Pour couper court à la fois au scepticisme de Hume et au panthéisme de Berkeley, et empêcher, ce sont presque ses expressions, la philosophie, la morale et le monde de tomber dans un affreux chaos, il déclara d'abord que la perception n'est pas idéale, c'est-à-dire qu'au lieu de se faire par l'intermédiaire des idées, elle a lieu immédiatement des corps extérieurs à l'esprit. Mais cela ne pouvait suffire encore à sa frayeur de l'idéalisme. Aussi ne craignit-il pas d'avancer qu'au delà de la perception il n'y a point d'idées qui soient des images, et qu'il n'en connaissait pas de telles (1). C'est là la fin sinon le fond de sa doctrine de la perception, sa

(1) *Essai* II, chap. XIV, pag. 236 du t. III des Œuvres complètes de Th. Reid, trad. par Jouffroy; *Essai* IV, chap. II, pag. 152, 153 du t. IV du même ouvrage.

« Les savants et les ignorants, dit M. Hamilton, croient que dans la mémoire et l'imagination rien de ce dont nous avons conscience n'existe en dehors de la sphère du moi, et que dans ces actes l'objet connu n'est que relatif à une réalité

sauve-garde, son *amulette*, contre ces singulières terreurs qui ont quelquefois rendu la philosophie si ridicule.

Il est cependant bien évident que dans la percep-

supposée. Il fallait toute l'*horreur superstitieuse* qu'inspirait à Reid la théorie idéale, pour l'aveugler au point de l'empêcher de voir que ces facultés sont nécessairement médiates et représentatives. » (*Fragments de philosophie*, trad. par L. Peisse, pag. 76.)

M. de Rémusat a signalé, comme M. Hamilton, ces exagérations du chef de l'école écossaise. « Reid, dit-il, en détruisant l'idée-image a supprimé l'idée-souvenir. » (*Essais de philosophie*, t. I, pag. 234.)

Parmi tous les philosophes il y en a un, un seul, dont l'opinion sur la nature ou plutôt la négation des idées parut à Reid (*Essai* II, chap. XIII) se rapprocher de la sienne. Ce philosophe, c'est Arnauld. Voici pourtant ce qu'enseigne sur ce sujet l'auteur du livre *Des vraies et des fausses idées*.

« J'ai dit que je prenais pour la même chose la perception et l'idée. Il faut néanmoins remarquer que cette chose, quoique unique, a deux rapports, l'un à l'âme qu'elle modifie, l'autre à la chose aperçue en tant qu'elle est objectivement dans l'âme, et que le mot de perception marque plus directement le premier rapport, et celui d'idée le dernier.

» Ce que j'entends par *les êtres représentatifs*, en tant que je les combats comme des entités superflues, ne sont que ceux que l'on s'imagine être réellement distingués des idées prises pour des perceptions. *Car je n'ai garde de combattre toutes sortes d'êtres ou de modalités représentatives, puisque je soutiens à quiconque fait réflexion à ce qui se passe dans son esprit, que toutes nos perceptions sont des modalités*

tion visuelle la plus étroitement unie à l'impression corporelle dont elle est la suite, il y a une idée, une image, qui est immédiatement coexistante à cette impression et à son résultat affectif. C'est là l'essence même de cette espèce de sensation. Ce qui est non moins évident, c'est qu'au-delà de la perception visuelle les idées qui en restent dans l'esprit ne sont pas autre chose que des images, les mêmes, et quelquefois presque aussi vives, que celles qui la constituent. C'est à tel point que lorsque dans ses exagérations idéalistes la philosophie met au néant les corps extérieurs, elle en conserve les images comme la seule chose qui ne puisse pas plus être contestée à la conscience du philosophe qu'à celle de la foule. Pour nier jusqu'aux idées visuelles, l'auteur de la *Philosophie du sens commun* n'avait donc jamais pris la peine, après avoir contemplé un objet quelconque, de fermer les yeux du corps en laissant ouverts ceux de l'esprit?

Ce sont ces idées, ces images qui font du sens de

essentiellement représentatives. » (Œuvres d'Antoine Arnauld, in-4°, Paris, 1780, t. XXXVIII, pag. 198, 199.)

Il est clair d'après ces deux passages, qui du reste ne font qu'exprimer la doctrine de tout le livre, qu'Arnauld était d'une opinion directement opposée à celle de Reid, et qu'il admettait pleinement la nature représentative des idées et leur existence propre dans l'esprit.

la vue le sens vraiment générateur des idées; je veux dire que ce sont ces idées visuelles qui, étant par elles-mêmes essentiellement représentatives, communiquent ce caractère à toutes les autres idées.

Et non seulement les idées sensibles de la vue entrent pour une grande part dans le détail des conceptions les plus générales, non seulement on les retrouve encore dans les idées relatives aux autres sensations externes, y compris même celles de l'ouïe. Elles donnent la même assistance, et une assistance plus nécessaire, aux sensations internes nées des impressions ou des émotions des principaux centres nerveux organiques. C'est au sens de la vue, c'est aux images, filles de ses perceptions, que sont dues le plus grand nombre des idées sensibles sur lesquelles portent les désirs ou les répugnances qu'impliquent ces sortes de sensations. Celles que font naître, par exemple, les besoins de la faim et de la soif et l'instinct de l'union sexuelle ne sont presque pas autre chose que des idées visuelles, des images, dont ces besoins ou plutôt les sensations internes qui les révèlent ne sont que les occasions.

Je viens de montrer quelles sortes de rapports unissent les idées sensibles aux sensations. J'ai fait voir que parmi ces dernières quelques unes ne donnent jamais lieu directement à des idées sensibles,

mais demeurent constamment à l'état de sensations, et que tel est plus particulièrement le cas des sensations du goût et de l'odorat. J'ai ajouté que celles du toucher, et surtout du toucher passif, restent en grande partie des affections, et que la notion vague d'étendue qui en naît n'acquiert le caractère d'idée que par le secours de la perception visuelle. J'ai établi enfin que si l'idée sensible se dégage directement de cette dernière sorte de perception, elle n'a pas des rapports moins étroits avec les perceptions si claires de l'ouïe, en sorte qu'on peut dire de celles-ci comme de celles de la vue, que l'idée sensible n'en est que la continuation.

Après et en quelque sorte par-delà les idées sensibles, viennent, réparties en leurs principaux groupes, toutes les autres idées : idées simples, idées de rapport, idées collectives, abstraites, générales, idées intellectuelles, idées morales, idées innombrables dans leur émission et leurs combinaisons, et dont la production ne s'arrêtera qu'avec les progrès de notre espèce.

Or, ces idées, malgré leur apparence quelquefois tout intellectuelle, tiennent pourtant toujours par quelque point à la sensation, y tiennent d'une manière nécessaire. Toutes dans leur union avec le

sentiment et la volonté sont indissolublement unies à des émotions intérieures dont la reproduction spontanée peut donner lieu à la leur propre. Toutes sont postérieures aux idées sensibles, et pour peu qu'elles soient composées elles en renferment ou en impliquent de semblables. Toutes enfin se lient dans l'esprit à quelques images plus ou moins nettes, liées elles-mêmes à des images plus déterminées, c'est-à-dire à des idées sensibles. « L'âme, dit Aristote, ne peut rien penser sans une image sensible. Dans les cas mêmes où il nous semble que nous pouvons penser quelque chose en général seulement et sans grandeur déterminée, l'image d'une grandeur déterminée apparaît comme suspendue devant notre esprit (1). Et Bossuet, vingt siècles après, ne faisant presque que traduire Aristote, Bossuet écrit à son tour : « Encore que ces deux actes d'imaginer et d'entendre soient si distingués, ils se mêlent toujours ensemble. L'entendement ne définit point le triangle ni le cercle, que l'imagination ne s'en figure un. Il se mêle des images sensibles dans la considération des choses les plus spirituelles, par exemple de Dieu et des âmes; et quoique nous les rejetions de notre pensée comme choses fort éloi-

(1) *De animâ*, III, 7, 8, 9. — *De memoriâ*, I.

gnées de l'objet que nous contemplons, elles ne laissent pas de le suivre (1). »

Mais il y a une phase de leur manifestation dans laquelle toutes ces idées revêtent une forme sensible, je veux parler de leur expression par les signes parlés ou écrits. Toutes ces idées ont dans l'esprit une sorte d'articulation qui, après avoir été une parole intérieure, cette parole muette de l'âme à l'âme dont parle Platon dans le Sophiste, ne tarde pas à devenir une parole extérieure. Toutes peuvent être exprimées par des mots qui se peignent d'abord à l'imagination, cet œil de l'esprit, et bientôt aux yeux du corps, dans l'écriture qui les fixe. Plus les idées deviennent intellectuelles, moins elles sont de nature à se convertir en images, et plus il y a de nécessité pour elles à être représentées par le langage et surtout par l'écriture. C'est là un des caractères des idées les plus excellemment métaphysiques, lesquelles la plupart du temps naissent, flottent, disparaissent avec leurs signes. On pourrait comparer beaucoup de ces conceptions aux capricieuses figures de ce jeu d'enfant qu'on connaissait sous le nom de kaléidoscope, et dont les faux brillants prenaient au moindre mouvement,

(1) *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, édit. citée des Œuvres de Bossuet, t. IV, pag. 31.

dans des combinaisons nouvelles, les formes les plus variées, les plus inattendues, quelquefois les plus agréables à l'œil. Les mots et leurs combinaisons dans le langage sont pour ces sortes de conceptions les faux brillants du kaléidoscope. Un arrangement de mots différent y donne lieu à une apparence d'idées différentes, et il y a telle langue qui se prête avec une facilité déplorable à la boursouflure de ces transformations. Les mots n'y sont plus les signes des idées, ils en tiennent lieu et y font croire. Aussi, dans cette langue, est-il arrivé plus d'une fois que, de substitutions en substitutions, de jeux de mots en jeux de mots, la philosophie ait passé sincèrement d'une doctrine à la doctrine contraire, du panthéisme le plus vaste au nihilisme le plus absolu, du spiritualisme le plus exubérant au matérialisme le plus sec et le plus brutal. Je n'ai pas besoin de nommer la langue, sans laquelle n'existerait pas la mobile philosophie qui porte son nom.

Dans ce que je viens de dire de la nécessité pour toutes les idées d'une sorte de substratum sensible, d'une union plus ou moins intime avec les images nées des sensations, je me suis efforcé d'être clair pour tous. Je ne sais si j'y suis parvenu, mais j'aurais pu être très obscur. Je n'avais qu'à employer un autre langage, engager le lecteur dans une autre

voie. Je n'avais qu'à l'entraîner, par exemple, dans les cavernes du *schématisme* kantien; aux faibles lueurs qui y pénètrent, mettre en regard sous ses yeux la matière et la forme, le phénomène et la catégorie; entre l'intuition empirique, née de la capacité des représentations, et le concept, fils de la spontanéité de la connaissance, placer, comme un lien nécessaire, comme une condition des idées, le *schême*, ce monogramme de l'imagination pure, cette sorte de catégorie des images, qui seule rend les images possibles et les concepts applicables. Je n'avais qu'à essayer de montrer ainsi que dans un système philosophique où la sensibilité est devenue si spirituelle, il y a place encore pour la doctrine inévitable de la nature représentative des idées. Mais je l'ai dit, dans ces considérations préliminaires à des démonstrations qui impliquent des questions sérieuses, il m'importe d'être entendu de tous. Je suis d'ailleurs de ceux qui préfèrent dans les matières qui ne comportent rien de plus une clarté *superficielle* à une obscurité *profonde*.

Il y aurait lieu de s'étonner que toutes les idées sans exception, les plus générales comme les plus particulières, les plus intellectuelles comme les plus plastiques, n'eussent pas de toute nécessité une face, une base sensitive, ou, pour ne pas repasser

le Rhin sans rien rapporter de sa rive droite, un *schême*, par lequel la fantaisie les enchaîne à la sensation. Non seulement cela est dans leur nature et tient à leur point de départ, mais cela résulte de leur première origine et des conditions physiologiques de leur production.

Qu'on donne, en effet, aux idées l'essence la plus intellectuelle, la plus pure, la plus libre de tous les entraînements de la matière; qu'on les regarde, même les plus grossières, comme les exemplaires d'un divin modèle tombé d'en haut dans la conscience humaine; qu'on admette dans toute sa rigueur leur innéité la plus cartésienne; toujours est-il que dans leur première apparition et dans leurs manifestations successives elles s'associent d'une manière nécessaire aux actes de la sensibilité.

Pas plus que la vie du corps la vie de l'âme ne commence au moment de la naissance; les premiers rayons de la pensée ont déjà lui dans le sein maternel. Mais la lumière qu'ils y versent n'est qu'une lumière tremblante, que ne concentre pas encore le miroir alors voilé de la conscience, quelques lueurs de la sensibilité viscérale, obscur foyer des premiers besoins de l'enfant qui va naître, quelques étincelles de la sensibilité extérieure allumées

par intervalles dans ceux des sens auxquels les humeurs ou les contacts de l'enveloppe utérine fournissent des moyens d'excitation. Dans la torpeur de son demi-sommeil, dans le chaos des rêves qui constituent sa vie morale, l'enfant qui n'a pas encore vu le jour s'émeut, sent, jouit et souffre, sans que dans toutes ces manifestations affectives il y ait aucun reploiement de son esprit sur lui-même, sans que de ses sensations, en un mot, se soit en aucune façon dégagée l'idée. Il serait assurément fort téméraire d'entrer dans beaucoup de détails sur les mystères d'une telle idéologie; mais il ne le sera pas d'affirmer que plus on la restreindra, plus surtout on la fera sensitive, plus on se rapprochera de la vérité.

A la naissance s'ouvre pour l'esprit une scène nouvelle, mais qui est loin d'être sans rapports avec l'ancienne. Les impulsions, les sensations internes, liées à des besoins qui ont déjà subi une sorte de travail préparatoire, trouvent leur application immédiate et acquièrent un surcroît d'énergie. Les sens externes, dès lors entièrement ouverts, reçoivent, cherchent les impressions qui leur sont corrélatives, et, de concert avec les mouvements, répondent au cri des instincts. Mais dans tout cela rien encore autre chose que des sensations où l'idée intervient à peine, et qui, durant les premiers jours, les pre-

mières semaines, les premiers mois même de la vie, ont lieu sans réflexion, sans jugement et presque sans mémoire.

Comment une vie intellectuelle ainsi commencée ne conserverait-elle pas toujours la marque de son origine? Comment des idées qui n'étaient d'abord que des sensations, ou qui en étaient enveloppées, parviendraient-elles à se débarrasser tout-à-fait de cette écorce, à ne pas la reprendre quelquefois, au point de se confondre de nouveau avec elle, quand surtout dans le reste de la vie ce sont encore les sensations qui donnent lieu au plus grand nombre de nos idées, à celles qui ont pris de là le nom d'idées sensibles?

Mais ce n'est pas encore là tout ce que les idées ont de sensitif, et en quelque sorte de matériel. Liées à la matière et à la sensation par leurs origines, et plus tard par leurs occasions, elles n'y tiennent pas moins par leurs conditions organiques, par la mécanique inconnue, mais certaine, sans laquelle elles ne seraient pas.

On ne peut pas dire que les idées sont dans le cerveau, ni qu'elles sont des impressions du cerveau ou des images tracées dans sa substance; ce ne se-

rait parler français dans aucun système (1). Mais à coup sûr il n'en est pas une qui n'ait pour condition, soit primitive, soit consécutive, une action ou une passion cérébrale, appuyée elle-même sur la résultante de toutes les autres actions ou passions organiques. C'est là ce qu'ont désormais démontré sans réplique deux des parties de la philosophie de l'homme, la science de sa santé et celle de ses maladies; et cette proposition est tout aussi vraie dans l'hypothèse où l'on regarde le cerveau comme l'organe seulement de l'imagination et de la mémoire, que dans celle où l'on en fait l'instrument immédiat de toutes les facultés de l'intelligence.

(1) « On est obligé de confesser, dit Leibnitz, que la perception et ce qui en dépend est inexplicable par des raisons mécaniques, c'est-à-dire par les figures et par les mouvements. En feignant qu'il y ait une machine dont la structure fasse penser, avoir perception, on pourra la concevoir agrandie en conservant les mêmes proportions, en sorte qu'on y puisse entrer comme dans un moulin. Et cela posé, on ne trouvera en la visitant au dedans que des pièces qui se poussent les unes les autres, mais jamais de quoi expliquer une perception. » (*La Monadologie*, à l'usage du prince Eugène, pag. 706 de l'édition des Œuvres philosophiques de Leibnitz, Berlin, 1840.)

Il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a pas de perception qui ne dépende de cette machine, pas d'idée qui ne doive sortir de ce moulin. C'est du reste ce que reconnaît implicitement Leib-

Enchaînées ainsi dans toute doctrine aux mouvements intimes de la fibre encéphalique, les idées retiennent toujours quelque chose de cette condition indispensable de leur manifestation. Filles de l'âme, mais nées des impressions du corps, elles portent l'empreinte ineffaçable de cette fatalité de la matière qui rejaillit jusque sur l'esprit lui-même, et participent infailliblement, dans une mesure plus ou moins considérable, à l'automatisme de ses mouvements.

C'est en vertu de cette action nerveuse, qui est comme l'élément matériel des idées, que le moi qui peut les faire naître est aussi contraint de les subir, et cela dans toutes les formes, à tous les degrés de

nitz par son système même, et, par exemple, dans ces deux passages, dont le dernier exprime en réalité la doctrine qui serre de plus près cette solidarité de nos deux natures, le Stahlianisme.

« L'âme n'est jamais privée du *secours de la sensation*, parce qu'elle exprime toujours son corps, et ce corps est toujours frappé par les autres qui l'environnent d'une infinité de manières, mais qui souvent ne font qu'une impression confuse.

» Je tiens même qu'il se passe quelque chose dans l'âme qui répond à la circulation du sang et à tous les mouvements internes des viscères, dont on ne s'aperçoit pourtant pas, tout comme ceux qui habitent auprès d'un moulin à eau ne s'apperçoivent pas du bruit qu'il fait. » (*Nouveaux essais sur l'entendement humain*, liv. II, chap. 1.)

la perception, dans les actes les plus élevés de l'entendement comme dans ceux qui sont le plus voisins de la sensation. Il y a des suites de raisonnements, des enchaînements de réflexions, auxquels on ne se soustrait pas plus qu'aux créations les plus instinctives de l'imagination, aux rappels les plus spontanés de la mémoire. C'est cette sorte de machinisme de la pensée qu'a consacré l'Ecole écossaise, sans trop le savoir peut-être, dans ce qu'elle a dit de ses associations.

Ce dualisme des idées et de la personne, pour quiconque veut s'observer un instant, est assurément le fait le plus manifeste de tous les faits de la psychologie, comme il en est le plus général. Chacun de nous, dans un acte intellectuel quel qu'il soit, dans un acte de perception, j'allais dire de sensation, dans un acte de mémoire, d'imagination, de jugement, chacun de nous sent en lui-même cette duplicité singulière d'idées qui ne seraient rien sans le moi, et d'un moi qui ne serait rien sans les idées; d'idées qui semblent quelquefois se produire, se succéder, s'enchaîner seules, sous l'œil pourtant du moi qui les contemple et les juge, et d'un moi qui, s'abstrayant des idées, a le pouvoir de les rappeler, de les imaginer, d'y réfléchir, de les créer, de les anéantir.

Il arrive le plus habituellement que les idées marchent dans un bon accord avec le moi et comme sous sa dépendance. Le moi, qui les sent en lui-même, est tenté de les regarder comme son œuvre, et il lui semble qu'il pourra les reproduire avec plus de facilité qu'il n'en a eu à les faire naître.

Mais il ne faut ni une longue expérience de la vie, ni une grande habitude de l'analyse pour s'apercevoir que des idées au moi il n'existe pas une telle subordination, et que leur accord avec lui n'est essentiellement que du parallélisme (1). Dans les cas mêmes où les idées semblent le mieux se confondre avec le moi et lui être le plus soumises, il est encore facile de se convaincre de leur indépendance et de toute la suprématie qu'elles peuvent quelquefois acquérir. Il est d'heureux états de l'âme, de douce plénitude de ses facultés, où le moi voit éclore en foule les idées les moins attendues, et dont la conduite et les combinaisons, loin de lui

(1) « La passiveté de l'âme à l'égard de ses perceptions est un fait que nous expérimentons à tout moment. L'empire de la volonté ne s'étend pas jusqu'à produire nos idées, et nous sentons que leur cause productrice est quelque chose d'entièrement différent de nous-même. » (Mérian, *Mémoire sur l'aperception considérée relativement aux idées, ou sur l'existence des idées dans l'âme*, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, année 1749, pag. 442.)

donner aucune peine, lui causent une satisfaction qui n'est pourtant pas sans quelque surprise. Parmi ces états, il en est surtout où, dans une fièvre qui charme, les créations des arts et des sciences se dessinent sous les yeux du moi en idées que sa volonté féconde, et qu'il regarde en son enivrement comme la plus haute expression de sa puissance.

On a donné à ces états extraordinaires de grande facilité ou de grande élévation des idées le nom d'inspiration, et nulle désignation ne leur convient mieux, si l'on veut l'accepter dans toute la vérité de son étymologie. Souffle intérieur, souffle des idées et de l'organisme, que partage le moi et qu'il peut accroître, voilà en deux mots l'inspiration. Sans doute le moi de son propre mouvement peut commencer une série d'idées qui conduise à l'inspiration, mettre l'organisme dans des conditions qui la provoquent. Mais le plus souvent cet état se produit de lui-même, je veux dire qu'il est la conséquence d'une certaine disposition corporelle qui se déclare spontanément ou est amenée par des impressions extérieures. Cela est manifeste dans les inspirations même le plus d'accord avec le moi, et qu'à raison de leurs résultats on voudrait le plus pouvoir s'attribuer. L'impuissance où l'on est la plupart du temps de les faire naître, de les rappeler ou de les

faire cesser, malgré toute l'ardeur de la volonté et tous les moyens qu'elle y emploie, prouvent combien peu elles en dépendent. Ce ne serait pas être inexact que dire que l'inspiration est en raison inverse de la liberté.

Mais le cas où cette autocratie des inspirations, des idées, devient incontestable, est celui où ces manifestations, de nature triste ou funeste, naissent en dépit du moi, suivent contre tous ses efforts leur marche fatale, l'obsèdent, l'abaissent, le terrassent, et finissent par ne lui laisser que le sentiment de sa dépendance et de leur irrésistibilité. Ici, il n'y a plus seulement dualisme, il y a antagonisme, il y a lutte, il y a défaite; et il n'est pas de vie, même parmi les plus humbles, où n'aient eu lieu plus d'une fois de tels combats.

Dans cet empire de l'intelligence où les idées l'emportent si souvent sur le moi, et que sans cesse elles lui disputent, leur part est d'autant plus grande, leur puissance d'autant plus irrésistible, qu'elles se rapprochent davantage de l'état intellectuel qui a été leur point de départ et vers lequel elles tendent toujours. De même que dans le cours ordinaire de la vie le moi est forcé de subir les sensations nées des impressions extérieures, de même, mais dans des conditions plus rares, il se soustrait d'autant moins

à la domination des idées que, par une sorte d'exagération de leur nature, de retour à leur origine, elles revêtent de plus en plus le caractère de sensations.

II.

RETOUR DES IDÉES A LEUR POINT DE DÉPART.

C'est ce retour des idées à leur point de départ qu'il s'agit maintenant d'étudier dans ses phases successives et ses degrés de plus en plus élevés, suivant la vivacité croissante du phénomène et la force que l'imagination met à l'accomplir. J'ai désigné jadis sous le nom de *transformation sensoriale* (1) cette sorte d'altération des idées, et je ne sache pas de désignation qui puisse la représenter d'une façon plus brève et plus vraie. Dans certains cas, en effet, la transformation des idées en sensations a lieu d'une manière directe et dans la rigoureuse acception du mot; c'est le cas des idées visuelles et aussi des idées auditives. Dans les autres circonstances, où la substitution de la sensation à l'idée n'a pas ce

(1) Le mot *sensorial* n'est point consacré par le tribunal de la langue; mais il a cours dans la science, et surtout dans la science physiologique, où il exprime, comme le mot *sensitif*, quelque chose de relatif aux sens. Il reflète en outre le mot *sensorium*, qui est le nom même académique de l'organe par lequel, sinon dans lequel, se forment et se transforment les idées.

caractère de succession ou plutôt de continuation immédiate, elle mérite néanmoins encore de conserver le nom de transformation. Nulle autre expression ne peindrait mieux et dans un plus parfait accord avec les habitudes du langage scientifique les rapports étroits en vertu desquels l'idée dans cette métamorphose est ramenée à la sensation; rapports de l'effet à sa cause, rapports de la chose à son signe, rapports nécessaires enfin dans les conditions cérébrales de ces deux sortes de manifestation du moi.

§ I. Idées-images.

1. Idées-images dans les préoccupations violentes.

Le premier et le plus faible degré de révivification des idées consiste dans leur transformation non point encore en sensations, mais en images qui y conduisent. C'est le cas de ces préoccupations longues ou violentes, d'un caractère le plus souvent triste, dans lesquelles l'imagination retrace avec tant de vivacité les causes qui les ont produites, les objets auxquels elles se rapportent. Ce phénomène est surtout remarquable quand la préoccupation porte sur une idée provenant exclusivement du sens de la vue, lorsqu'elle a trait, par exemple, soit à un événement dont nous avons été témoin, et qui a fait sur nous une impression profonde, soit à un corps, à un site, qui par lui-même ou par les cir-

constances dans lesquelles il s'est présenté, a dû nous affecter de la même manière. Dans ces conjonctures diverses, l'image est là devant nos yeux, tellement constante et à la fois tellement nette, qu'elle équivaut à l'objet lui-même, et que le dessin pourrait la fixer.

Il se passe quelque chose d'analogue dans le cas où la préoccupation est relative aux perceptions de l'ouïe. Ici, en guise d'images, ce sont des paroles, des chants, qui, après avoir fortement remué l'esprit, s'y réveillent d'abord comme d'eux-mêmes, et d'eux-mêmes encore, sans que la volonté intervienne, sont ensuite articulés par les organes de la voix. A ces sortes d'images parlées se joignent inévitablement et pour leur venir en aide, de vraies images, des images du sens de la vue; d'abord celles des signes notés ou écrits des sons actuellement rappelés par la fantaisie, puis certaines idées visuelles reproduites par l'effet d'une association qui a eu lieu entre ces dernières et les idées auditives.

Quant aux trois autres espèces de manifestations sensitives, celles de l'odorat, du goût et du tact, comme elles restent toujours à l'état de sensations, sans donner lieu directement à des idées sensibles, le souvenir qui s'y rattache n'est que celui du corps qui les a occasionnées, et il ne va pas jusqu'à les

renouveler. Il n'est pas dans la nature de ces sensations de faire sur l'esprit une impression assez vive, pour qu'il parvienne à les reproduire par l'effet d'une préoccupation même profonde et exclusive. Le goût le plus déterminé des parfums, la gourmandise la plus sensuelle sont impuissants à rappeler une odeur ou une saveur. De même, les sensations tactiles de froid et de chaud, de dureté et de mollesse ne sauraient être le sujet, soit d'une reproduction spontanée, soit d'un rappel volontaire. La mémoire, lorsqu'elle se porte vers toutes ces espèces de sensations, peut bien, par suite de leur liaison avec des idées visuelles, évoquer avec plus ou moins de vivacité les images des objets qui les ont causées. Mais dans les circonstances ordinaires, et à part peut-être quelques exceptions qui ne feraient que confirmer la doctrine de cet ouvrage, ces sensations elles-mêmes ne se reproduiront pas.

2. Idées - images dans les créations des arts.

En tête des préoccupations qui peuvent donner lieu au premier degré de transformation sensoriale des idées, c'est-à-dire à leur conversion en images, il faut placer les préoccupations créatrices dans les arts, préoccupations, pensées exclusives, à la fois signe et condition du génie. Les arts, à les prendre même dans ce qu'ils ont de plus imitatif, ont pour

but ou plutôt pour mission, non de copier servilement la nature, mais de la représenter, et en quelque sorte de la refaire, d'après un modèle intérieur, un *idéal*, dont elle a été l'occasion nécessaire, mais qui a son principe dans le goût inné du beau et du grand. Or, pour que la reproduction de cet *idéal* devienne une œuvre possible, il faut que les idées qui le constituent prennent un tel caractère de vivacité qu'elles équivalent pour l'artiste à la réalité des choses, qu'il puisse, en ses ravissements, les contempler sans relâche, pour les rendre dans toute leur beauté.

Pour ce qui est des arts du dessin, la peinture et la statuaire, il est clair que de telles images sont la condition indispensable de leurs créations. L'histoire de tous les grands artistes nous les montre toujours obsédés de ces images qui les suivent jusque dans leur sommeil. Les véritables génies, disait Léonard de Vinci, travaillent souvent d'autant plus qu'ils en ont moins l'air, concentrés en eux-mêmes, cherchant l'invention, et se formant dans l'esprit ces conceptions, ces *idées parfaites*, qu'ils traduisent ensuite avec la main (1).

Dans les œuvres du génie de la musique, la suite

(1) « *Gli ingegni elevati talor manco lavorano, piu ado-*

et les transformations du chant, l'ensemble de l'harmonie, sont aussi, avant toute expression, présents à l'imagination de l'artiste, à cette oreille musicale interne dont parle Reid, et qui suppléait si puissamment chez Beethoven à celle qu'avait fermée en lui la maladie. Mélodie et accords, tout cela, avant d'éclater au dehors, a déjà retenti dans l'âme du musicien, a déjà passé devant ses yeux sous les espèces de la notation musicale. Car lui aussi copie, non point la nature vulgaire dont les grossières harmonies n'ont rien qui doive être copié, mais l'idéal qu'il portait en lui-même, et que souvent l'éducation n'a pas même eu à féconder.

Comme les créations dans les arts, les créations de la poésie supposent cette transformation des idées en images que fixe, pour les reproduire dans l'esprit de la foule, le langage dessiné et coloré du poëte. On n'est poëte, en effet, qu'à la condition d'être investi du sacré privilége de voir sous les yeux de l'âme se dessiner dans tous leurs reliefs, se nuancer de toutes leurs couleurs, non pas seule-

perano, cercando con la mente l'invenzione, e formandosi quelle perfette idee, che poi esprimono e ritraggono con le mani da quella già conceputa nell' intelletto. » (Vasari, *Vite de' piu eccellenti pittori, scultori, architetti*, Milano, 1809, Vita di Lionardo da Vinci, vol. settimo, pag. 50.)

ment les objets de la nature extérieure ou les figures des passions, mais les images que peuvent revêtir les plus vagues questions des sciences. En même temps que s'opère chez le poëte cette sorte de transfiguration de la pensée, il se passe dans une autre partie de la scène de son esprit quelque chose d'analogue à ce qui a lieu essentiellement chez le musicien. Ses idées, qui sont devenues des images, au même instant deviennent des paroles qui, d'une part, se peignent à l'imagination par les signes de l'écriture, et de l'autre, d'abord prononcées mentalement, finissent par éclater à haute voix.

Ce n'est pas seulement chez le poëte qu'a lieu cette personnification des idées; elle se produit et doit se produire chez tous les écrivains dignes de ce haut titre. C'est elle qui imprime à leur style ces formes claires et précises où se montrent sans aucun trait parasite tous les contours de leurs pensées. C'est elle qui chez les métaphysiciens qu'a distingués leur éloquence, substitue de brillantes conceptions aux douteuses lueurs des problèmes. Parmi ces hardis explorateurs des régions de la raison pure, ceux qui en ont traversé avec le plus de succès les muables espaces et y ont fait la plus durable moisson, sont ceux dont l'imagination toute poétique a donné aux idées les moins saisissables une figure, des couleurs, qui on

ont fait de vraies images, et qui, passant de la pensée au style, ont, par une glorieuse métamorphose, transformé le profond philosophe en grand écrivain.

§ II. Idées-sensations.

Nous venons de voir dans un premier degré de révivification les idées devenues des images rester complétement intérieures, soumises au contrôle de la conscience qui ne les prend que pour ce qu'elles sont. Dans les divers états que nous allons successivement étudier, cette transformation de la pensée va revêtir un caractère extraordinaire, faire un pas au-delà duquel il n'y en a plus à faire. L'image va se porter au dehors, *s'objectiver*, devenir une sensation que le moi, dans le plus grand nombre des cas, attribuera à l'action du monde extérieur (1). Cette substitution de la sensation à l'idée constitue dans une première phase les rêves du sommeil et du somnambulisme.

(1) « Il arrive quelquefois, dit Malebranche, dans les personnes qui ont les esprits animaux fort agités par des jeûnes, par des veilles, par quelque fièvre chaude ou par quelque passion violente, que ces esprits remuent les fibres intérieures du cerveau avec autant de force que les objets extérieurs; *de sorte que ces personnes sentent ce qu'ils ne devraient qu'imaginer, et croient voir devant leurs yeux des objets qui ne sont que dans leur imagination.* Cela montre bien qu'à l'égard de ce

Notre vie se divise en deux parts inégales qui, au premier aspect surtout, offrent entre elles de bien grandes différences. La plus longue constitue l'état de veille, la plus courte l'état de sommeil.

Dans la veille, nos sensations ont pour condition essentielle l'action des choses extérieures, et elles-mêmes y sont l'occasion du plus grand nombre de

qui se passe dans le corps, *les sens et l'imagination ne diffèrent que du plus et du moins*, ainsi que je viens de l'avancer.» (*Recherche de la vérité*, in-4°, 1712, t. I, pag. 84.)

Je n'ai pu résister au plaisir de citer cette belle formule des mauvais tours de l'imagination, écrite il y a près de deux siècles par un homme qui avait plus d'une raison de s'y connaître, et qui a le premier, je crois, infligé à cette faculté le nom de *folle du logis*, dont elle est si parfaitement digne. Il ne faut pas trop s'arrêter à l'explication que donne Malebranche du fait qu'il caractérise avec une concision si exacte. Cette explication ne lui appartient pas ; elle appartient à son temps, et prouve au moins que la physiologie ne lui en était pas inconnue. Malebranche, en effet, comme les plus grands hommes, comme les plus grands philosophes du XVIIe siècle, comme Descartes son maître, avait beaucoup étudié l'homme, l'homme tout entier, ce dont se dispensent un peu trop peut-être les philosophes de nos jours. L'auteur de la *Recherche de la vérité* a dit des choses très fondées et très judicieuses sur les rapports du cerveau et des sens avec les actes de l'esprit. Mais des ouvrages de son époque celui où l'on trouve sur ce sujet la science la plus étonnante et la mieux appliquée, c'est l'immortel traité de Bossuet, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*.

nos idées. Celles-ci, nettes, déterminées, dociles aux lois de leur association naturelle, nous donnent la conscience claire d'un moi qui les crée et les subit tout ensemble, le sentiment d'une volonté à laquelle elles restent soumises, tout en la provoquant souvent. Des déterminations de ce moi volontaire résultent les diverses sortes de mouvements, nécessaires d'une part à l'expression de la pensée par la parole, d'autre part à tous les actes de la vie de relation. Les mouvements dans l'état de veille peuvent offrir des intermittences au moins apparentes; mais les sensations et les idées n'en offrent pas. Dans l'état de veille l'on sent ou l'on pense toujours, peu ou beaucoup, bien ou mal. C'est là, à proprement parler, ce qui le constitue.

1. Idées-sensations dans les rêves du sommeil.

On pourrait croire au premier abord que dans le sommeil il n'en est point ainsi, et je ne sais plus quel philosophe a prétendu, sans qu'on ait trop pensé à le contredire, que sommeiller c'est apprendre à mourir. Il semble, en effet, que rien ne soit plus concevable qu'un sommeil, qui sans doute ne serait point une mort, puisque le réveil devrait le suivre et que les fonctions silencieuses de la vie végétative s'y feraient encore, mais où néanmoins tout ce qu'il y a en nous de sensibilité et d'intelligence

serait momentanément aboli. Il semble qu'on se soit souvent éveillé de quelqu'un de ces sommeils profonds ou était éteinte toute vie de l'âme, ou qu'on en ait observé de tels sur d'autres. Mais, pour peu qu'on y réfléchisse, on sera bientôt convaincu qu'une semblable suspension des actes de l'esprit est absolument impossible par le fait seul de leur dépendance des actes de la matière. Qui dit matière dit activité, mouvement nécessaire et sans relâche. C'est là une vérité aussi ancienne que la philosophie, et qui a pour répondant Leibnitz (1), aussi bien qu'Épicure. S'il en est ainsi de la matière qu'on a quelquefois appelée inerte, que sera-ce de celle qui, dans le plus élevé des êtres de la création, constitue l'organe régulateur de son économie tout entière? Or, du continuel mouvement de cet organe dépend non seulement la vie, mais encore, mais surtout, le sentiment, la pensée. On voit donc qu'on peut arriver, par une voie tout opposée à celle qu'avait prise Descartes, à reconnaître avec lui qu'il n'y a pas de repos absolu pour l'esprit.

Veut-on tenir le raisonnement plus voisin de l'observation, serrer de plus près les faits de l'é-

(1) *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, avant-propos, pag. 197 de l'édition citée.

conomie vivante? cette vérité deviendra plus manifeste encore. En mécanique, je veux dire dans celle qui est l'ouvrage de l'homme, la recherche du mouvement perpétuel est une chimère; mais en mécanique animale ce mouvement est tout trouvé. Envisagée dans ses rouages, la vie n'est pas autre chose que cela. Non seulement l'ensemble des organes ne se repose jamais, mais aucun organe ne se repose complétement. Un peu de ralentissement, voilà tout ce qu'il est possible d'observer dans l'ensemble et dans les détails des fonctions plus particulièrement vitales, ralentissement d'autant moindre qu'on y pénètre à une plus grande profondeur. Et ce travail continuel des organes a lieu la nuit comme le jour, dans le sommeil comme dans l'état de veille. Souvent même dans le sommeil leurs actes les plus intimes et les plus nécessaires, offrent, au lieu de ralentissement, un surcroît d'activité.

Or, ce sont précisément ces actes vitaux que d'étroits rapports de solidarité unissent aux manifestations les plus élémentaires de la sensibilité, grossiers mais premiers matériaux de la pensée. Ce sont ces actes intimes des organes de la vie végétative, ou des foyers nerveux qui les tiennent sous leur dépendance, qui donnent lieu au sentiment général de l'existence, et plus particulièrement à ces sensations

confuses, à ces émotions indistinctes, relatives, soit aux principaux instincts de la vie alimentaire, soit à des affections déjà un peu plus relevées et un peu plus intellectuelles. Les résultats psychologiques auxquels ils concourent dans l'état de veille, ils y concourent de toute nécessité dans le sommeil. Les sensations élémentaires dont ils sont le point de départ y déterminent inévitablement les sentiments, les idées qu'associent à ces sensations les lois de l'organisation ou les habitudes de la vie. C'est à ces sentiments, à ces idées, c'est aux déterminations sans doute très faibles qui en résultent qu'il faut attribuer les mouvements qui ont toujours lieu dans le sommeil. Le dormeur le plus immobile ne garde pourtant jamais ni la même position générale, ni les mêmes attitudes particulières, et dans les mouvements qu'il exécute on peut quelquefois saisir l'indice de sensations au moins internes, en général désagréables, que ces mouvements ont pour but de faire cesser.

Sans doute il est des états de sommeil, et ce sont de beaucoup les plus nombreux, qui ne laissent après eux aucune trace des sensations et des idées même les plus incohérentes. Mais on ne saurait conclure de là que ces sensations et ces idées n'y aient pas eu lieu. Il y a une foule de rêves dont la ma-

nifestation a été indubitablement constatée, et dont il ne reste absolument rien dans l'esprit qui les a éprouvés. C'est là en particulier un des caractères des rêves du somnambulisme. De même dans le délire ardent, résultat direct de certaines affections du cerveau, ou effet sympathique d'une maladie aiguë d'un autre organe, dans certains cas même de folie violente, le malade, après sa guérison ou après la cessation de l'accès, ne garde la plupart du temps aucun souvenir de ce qu'il a senti et pensé pendant toute la durée du désordre. Enfin, pour s'en tenir même à l'état de veille et de raison le plus complet, nous ne nous rappelons pas du jour au lendemain, et quelquefois du matin au soir, la centième, la millième partie de toutes les innombrables impressions que nous avons subies, de toutes les innombrables idées que nous avons eues, de toutes ces *petites perceptions* dont parle Leibnitz, et qui ont, suivant sa remarque, une si grande influence sur la nature de nos goûts et le caractère de nos déterminations (1).

Dans ces diverses manières d'être il semble que la mémoire des impressions, des idées, soit en raison inverse de la part que prend l'organisation à la ma-

(1) *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, avant-propos, pag. 197, 198, 199, etc., de l'édition citée.

nifestation des unes et des autres. Plus cette part est considérable et pour ainsi dire absorbante, comme par exemple dans le sommeil, plus elle est considérable et violente, comme dans les maladies cérébrales caractérisées par les plus hauts degrés du délire, plus elle est considérable et automatique, comme dans beaucoup d'actes sensitifs et intellectuels que l'habitude a presque soustraits au contrôle de la conscience, plus aussi la mémoire de ces impressions et de ces idées est fugitive, infidèle, nulle.

En somme donc l'on doit admettre que dans le sommeil le plus profond et en apparence le plus insensible, il n'y a pas plus suspension complète de l'exercice des facultés de l'âme et même de la volonté, qu'il n'y existe une semblable suspension des fonctions du corps. On doit reconnaître, en d'autres termes, avec Descartes, avec Leibnitz (1), avec les hommes qui ont le plus pensé ce sujet (2), qu'il

(1) *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, liv. II, chap. I, pag. 223, 224, 226; liv. III, chap. X, pag. 332; édition citée.

(2) Formey, *Essai sur les songes*, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, 1746. — Article *Songe*, de l'ancienne Encyclopédie, t. XV, 1765, pag. 354 et suiv. — Cabanis, Rapports du physique et du moral; 10e mémoire : *Du sommeil en particulier*, Paris, 1844, pag. 563. — Jouffroy, Mélanges philosophiques, 1833, *Du sommeil*, pag. 318 et suiv.

n'y a pas de sommeil sans rêves, quelque légers, quelque agréables, quelque peu fatigants qu'on veuille les faire dans l'intérêt du repos de l'esprit. C'est là une conclusion qui importe à l'objet de cette première partie de mon travail. On doit déjà le pressentir; mais on le verra mieux encore lorsque j'aurai montré en quoi consistent surtout ces fantastiques états de la pensée.

Les rêves, malgré une incohérence qui est quelquefois portée si loin, offrent de tous points les mêmes éléments intellectuels que l'état de veille. Comme dans ce dernier état, rien n'y est complétement passif ou actif; seulement tout y est plus faible en même temps qu'infiniment plus machinal. Il y existe d'abord des passions, des sentiments, des idées, qui, dans bien des cas, sont évidemment la suite ou la reproduction des passions, des sentiments, des idées, dont était occupé l'esprit peu d'heures avant l'invasion du sommeil. Si les idées s'y succèdent, s'y heurtent la plupart du temps d'une façon bizarre, contradictoire, impossible, insensée, souvent aussi elles s'y dégagent si nettement, s'y enchaînent avec tant de logique, y donnant lieu quelquefois même par leurs combinaisons à des pensées nouvelles et vraies, qu'au moment du réveil le songe a peine à être distingué de la

réalité qui a précédé et de celle qui va suivre.

Dire qu'il y a dans le rêve, comme dans l'état de veille, des passions, des sentiments, des idées, qui sont nécessairement les mêmes dans l'une de ces deux phases de notre vie spirituelle que dans l'autre, c'est dire qu'il y a dans le rêve un moi, et que ce moi est le même que celui de l'état de veille. C'est, en effet, le même moi qui se souvient au réveil des diverses particularités du rêve, les compare aux événements de l'état de veille et les en distingue. C'est lui qui, dans certains cas même, conçoit quelque doute, en rêvant, que ce qu'il éprouve ou crée n'est qu'un rêve (1), qui désire la fin de cet état, fait effort pour la provoquer, quand les scènes dans lesquelles

(1) Voici, sur ce point de l'histoire des rêves, un fait que j'emprunte à Gassendi et que je traduis de son *Syntagma :*

« Il m'était mort de la peste, dit cet excellent philosophe, un bon ami, Louis Charambon, juge criminel au présidial de Digne. Une nuit, dans mon sommeil, il me semble le voir, lui tendre les bras, en lui disant : « Salut ! toi qui reviens du séjour des morts. » Puis, tout-à-coup je m'arrête, faisant dans mon songe les réflexions suivantes : « Mais on ne revient pas ainsi de l'autre monde ! Je rêve sans nul doute. — Mais si je rêve, où suis-je ? — Non pas à Paris, puisque je suis venu à Digne. Je suis donc à Digne, dans ma maison, dans ma chambre à coucher, dans mon lit. » Et comme je me cherchais dans ce lit, je ne sais quel bruit m'éveilla. » (*Synt. phil.*, Part. II, liv. VIII.)

il est acteur ou témoin sont d'une nature douloureuse ou menaçante, et voit son reste de volonté déterminer leur cessation. Aussi doit-on s'étonner de toute la peine que s'est donnée Maine de Biran (1) pour ouvrir entre l'état de rêve et l'état de veille un hiatus qui livrerait passage à la doctrine même qu'il combattait, pour distinguer, en un mot, du moi de la raison et de la veille un moi de l'imagination et du rêve, un moi des nerfs, de la matière, dont l'admission ne laisserait guère de place à l'autre. N'y a-t-il pas, comme je viens de le dire, une foule de rêves qui ont eu lieu certainement, bien que le souvenir en soit nul, et pour lesquels on n'admettra pas deux moi, tandis qu'on n'en admettrait qu'un pour ceux dont on conserve la mémoire? N'existe-t-il pas plusieurs formes aiguës du délire des affections cérébrales où le malade après sa guérison ne se rappelle absolument rien

(1) *Nouvelles considérations sur le sommeil, les songes et le somnambulisme*, dans le t. II des Œuvres philosophiques de Maine de Biran, publiées par V. Cousin, Paris, 1841.

Maine de Biran a du reste essayé de faire prévaloir cette doctrine dans tous ses ouvrages, et par exemple dans ses *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme.*

M. Beautain et M. Ahrens ont fait les mêmes imprudents efforts pour donner au moi un Sosie.

des impressions, des sensations, des idées, soit vraies, soit fausses, qu'il a pourtant si manifestement éprouvées? Ici encore admettra-t-on un ou deux moi, suivant que les actes sensitifs ou intellectuels qui ont eu lieu pendant la maladie auront ou n'auront pas laissé de traces?

Indépendamment des passions, des sentiments, des idées, que lui fournit si évidemment l'état de veille, le rêve compte aussi parmi ses éléments des sensations venues des surfaces ou des points de rapports, soit internes, soit externes. Je n'entrerai pas dans le détail des sensations intérieures auxquelles peuvent donner lieu soit les diverses attitudes prises durant le sommeil, soit et surtout l'état propre des principaux viscères, l'estomac, le cœur, le poumon. A peine signalerai-je à cet égard un ou deux faits qui ont pu être observés par chacun de nous, et qui mettront sur la voie de faits du même genre. Qui ne sait tout ce que fournissent de matériaux aux rêves érotiques les impressions internes nées des organes reproducteurs? Qui n'a éprouvé par soi-même pour quelle part entrent dans les péripéties de quelques rêves certains besoins bien plus grossiers et bien plus animaux? Quant aux sens extérieurs, rarement sont-ils tous ou complétement endormis. Il y a, par exemple, des dormeurs qui

répondent d'une manière bien singulièrement précise aux questions qui leur sont adressées, surtout quand elles leur viennent de voix qu'ils connaissent. Aussi, dans combien de circonstances, principalement vers la fin du sommeil, des bruits, des paroles, sans parler de l'action de la lumière, ne se mêlent-ils pas aux autres conditions de la vie intellectuelle pour modifier le rêve, ou en faire naître un nouveau? Dans ces cas divers et dans une foule de cas analogues, le moi subit ou emploie ces éléments externes du rêve, comme il en subit ou emploie les éléments internes, les mêlant les uns aux autres, mais les mêlant ayant tout à un ordre de matériaux dont il me reste à parler.

Ce qui constitue plus particulièrement le rêve, ce qui lui donne son caractère le plus essentiel et en apparence le plus extraordinaire, ce sont des sensations fausses relatives aux sens externes, œuvre de l'imagination qui veille, quand l'attention, la réflexion, la conscience, sont à moitié, mais ne sont qu'à moitié endormies. Il n'est personne qui n'ait étudié ou pu étudier sur soi-même ces fausses sensations du sommeil, et qui ne sache combien quelquefois elles sont vives, nettes, bien ordonnées, et en apparence aussi réelles que les sensations de la veille la plus active.

Les deux espèces de sensations dont la reproduction spontanée est la plus rare dans les rêves sont celles du goût et de l'odorat; bien qu'il ne manque pas d'exemples de rêves où l'on se soit assis à une table chargée de mets savoureux, où l'on se soit promené dans des jardins embaumés du parfum des fleurs. Cette rareté des sensations du goût et de l'odorat dans les rêves découle de leur nature surtout affective qui s'oppose dans la vie éveillée à leur reproduction surtout volontaire. J'ajoute qu'elle est en rapport avec leur degré d'importance dans cette vie. Elles ne lui fournissent, en effet, que des éléments intermittents, et leur absence complète ne s'y ferait que très peu sentir. Il y a des hommes de l'intelligence la plus entière et la plus élevée complétement privés dès leur naissance de l'un ou de l'autre de ces moyens de relation avec la nature extérieure, et même de tous les deux à la fois.

Les trois espèces de sensations qui contribuent plus particulièrement à la lucidité fantastique des rêves, comme elles contribuent à la lucidité réelle de l'état de veille, sont donc les sensations du toucher, de l'ouïe et de la vue.

La fausse sensation du toucher entre pour une part considérable dans les scènes imaginaires des rêves. Elle y prend toutes les formes, s'y repro-

duit dans tous les détails qu'elle affecte dans les scènes de la vie réelle. On touche, on est touché, on frappe, on est frappé, on marche, on court, on nage, on se précipite, absolument comme on le ferait dans l'état de veille; et il y a dans les rêves telle sensation du tact général, celle par exemple de la forme du cauchemar appelée incube, qui ressemble si horriblement à la réalité, que lorsque sa violence a fait cesser le sommeil on est encore longtemps tenté de croire qu'on ne rêvait pas.

Mais les deux espèces de sensations qui prennent la plus grande part, la part la plus essentielle, aux drames fantastiques des rêves, et leur donnent, on peut le dire, la vie, l'espace, la lumière, ce sont celles qui remplissent le même office dans les drames réels de l'état de veille; ce sont les sensations de l'ouïe et de la vue. Dans les rêves, dans certains rêves au moins, on entend aussi distinctement que dans l'état de veille les mélodies les plus suivies, les accords les plus complexes et les plus variés. On y perçoit des paroles auxquelles on répond quelquefois en réalité, mais auxquelles le plus souvent on ne répond que mentalement, en se figurant y avoir répondu à voix haute.

Plus encore que les perceptions de l'ouïe, les perceptions de la vue ont parfois dans les rêves un

degré de force, de clarté, une harmonie, une suite, qui les assimilent pour le songeur aux plus vives perceptions visuelles de l'état de veille. Il en résulte pour lui des scènes d'une lucidité et d'une vraisemblance inouïes, des scènes dont à son réveil il a beaucoup de peine à reconnaître sur-le-champ la fausseté.

Qu'est-ce en définitive que ces scènes imaginaires des rêves, ces fausses sensations du sommeil plus particulièrement relatives aux sens du toucher, de l'ouïe et de la vue? Rien autre chose évidemment que la reproduction des idées de l'état de veille, non plus sous forme d'idées et même d'images, mais, par une métamorphose plus avancée, plus excentrique, plus plastique, sous forme de sensations.

Souvent, le plus souvent peut-être, ces fausses sensations, ou les idées qu'elles représentent, semblent, indépendamment de l'incohérence de leur association, n'avoir aucun rapport avec les idées, même sensibles, qu'on a eues tout récemment étant éveillé. Elles surviennent alors soit par le fait d'une filiation automatique qui a suivi de nombreux détours et dont elles sont le seul résultat perçu, soit par une sorte d'ébranlement soudain qui les a fait sortir à la fois des profondeurs de l'organisme et des replis les plus secrets de la mémoire. N'en

est-il pas du reste ainsi dans le cours ordinaire de la vie? N'y sent-on pas de temps à autre, dans le silence de la volonté, s'élever des mêmes abîmes des idées depuis bien longtemps oubliées, et que rien actuellement ne provoque? Toute la différence dans ce cas entre l'état de veille et celui de rêve, c'est que les idées qui dans l'état de veille conservent leur nature d'idées ou d'images, dans le rêve deviennent des sensations en vertu d'un acte de l'imagination plus fort et moins contrôlé par le moi.

Toutefois dans une foule de rêves les fausses sensations ont la relation la plus manifeste avec les pensées actuelles de l'état de veille. Tantôt elles ne sont que la représentation plus ou moins incohérente d'idées qui sont survenues peu de jours avant la nuit du songe, ou celui même qui a précédé. D'autres fois elles traduisent des préoccupations qu'on porte depuis des années avec soi, comme une grande crainte, un grand désir, un grand remords. Dans les deux cas il peut arriver que plusieurs nuits de suite elles reproduisent la même scène. L'observation psychologique offre de nombreux exemples de cette répétition nocturne d'une même transformation des idées, et la poésie en a consacré.

Dans une visite faite à un grand établissement industriel, un jeune enfant est violemment frappé

de l'idée de l'effroyable mort à laquelle le soumettrait un laminoir dont on l'approche et dont on lui explique l'action. Pendant le reste du jour cette pensée lui demeure présente. La nuit arrive, et à peine est-il endormi que, dans un rêve des plus distincts, lui apparaît l'horrible machine. Il se voit entraîné entre ses cylindres par une force irrésistible, il sent ses pieds s'y engager et s'y écraser, puis le reste de son corps, puis sa tête qui craque et s'aplatit. Il s'éveille, poussant des cris affreux, baigné de sueur, les yeux hagards, ayant pendant quelques instants peine à croire intact son corps qu'il a senti se briser. Le soir le trouve préoccupé de ces affreuses images, de la crainte que la nuit ne les lui représente en rêve, et cette crainte n'est que trop fondée. Dès les premiers moments du sommeil le même songe recommence, avec les mêmes circonstances, suivi du même réveil et des mêmes terreurs. Pendant trois mois chaque nuit ramèna cette scène de douleur et d'effroi. L'esprit du pauvre enfant eut beaucoup à en souffrir, et sa santé finit par en être gravement altérée. Elle ne se rétablit que lorsque les distractions d'un voyage eurent conjuré le retour du rêve.

Thyeste a fait naufrage dans l'île d'Eubée, où règne son frère Atrée. Il y tremble pour ses jours

et a sans cesse présents à la pensée les projets de vengeance de ce frère à qui il a enlevé jadis Ærope sa fiancée. Aussi, *chaque nuit*, en songe, l'ombre d'Ærope lui apparaît, triste, gémissante. Elle l'entraîne vers son tombeau. Là il trouve l'implacable Atrée, armé d'un poignard,

> Qui semble d'une main lui déchirer le flanc,
> Et de l'autre à longs traits l'abreuver de son sang.

2. Idées-sensations dans les rêves du somnambulisme.

Jusqu'ici le dormeur, le rêveur demeurait couché, c'est-à-dire dans un état de torpeur des mouvements équivalent, pour ses relations avec le monde extérieur, à leur abolition complète. Maintenant la scène va changer, et nous allons assister à un spectacle plus extraordinaire, avoir affaire à un degré supérieur dans l'échelle de la transformation sensoriale des idées. Le dormeur, le rêveur va se lever; il va marcher, se livrer avec une énergie, quelquefois même avec une violence extrême, à l'exercice de tous les mouvements volontaires de l'état de veille. Le rêve, loin d'en être affaibli, n'en sera que plus vif et plus actif, ou plutôt c'est sa vivacité et son activité mêmes qui donneront lieu à ces mouvements, en provoquant les déterminations d'où ils résultent. Tel est, en effet, le caractère des rêves du somnambulisme. En même temps que la

mémoire retrace au somnambule, dans toute leur force et leur enchaînement, ses préoccupations, ses affections, ses idées, l'imagination lui représente avec une clarté non moins vive les objets avec lesquels il est le plus familier, dans des rapports qui lui sont parfaitement connus, et qu'il a pu vérifier avant son sommeil. C'est ce qui explique, mais n'explique qu'en partie, la précision et le succès des mouvements qu'il exécute pour se mettre en relation avec ces objets, les rechercher, les saisir, souvent aussi les éviter.

Il ne faut pas croire, en effet, que chez le somnambule l'exercice de la sensibilité ne donne lieu qu'à des perceptions fausses, et que ses sens restent hermétiquement fermés à toute action du monde extérieur. Cela n'a pas plus lieu complétement chez lui que chez le songeur ordinaire (1).

Que les yeux restent à demi voilés par les paupières, ou bien que largement découverts ils aient ce regard fixe et profond qui semble plutôt se ré-

(1) « Les sens à demi endormis, dit Walter Scott, conservent asses d'intelligence pour faire sentir au somnambule où il est, mais trop peu pour le mettre en état de bien juger les objets qui sont devant lui. » (*Histoire de la démonologie et de la sorcellerie*, pag. 12 du t. XXXII des Œuvres complètes, édition Furne, Paris, 1832.)

fléchir vers l'organe de la fantaisie que se diriger vers les objets extérieurs, il est hors de doute que, dans l'un et l'autre cas, le somnambule, parmi les impressions de ces objets sur la rétine, perçoit au moins celles qui sont en harmonie avec ses fausses perceptions visuelles. L'occlusion absolue des paupières n'empêcherait même pas complétement ce résultat, une action plus énergique et plus exclusive de la partie cérébrale du sens de la vue donnant au somnambule la faculté de recevoir des impressions lumineuses auxquelles il serait insensible dans l'état de veille.

Mais il y a un sens qui est évidemment éveillé, et des plus éveillés, chez le somnambule, au moins dans ce qui est relatif à ses fausses sensations : c'est le sens du toucher. C'est ce sens qui lui vient en aide dans ses promenades périlleuses sur les toits, au bord des fleuves, promenades qu'il ne tente, du reste, que dans des lieux qu'il connaît, et pour lesquelles il a besoin d'être entièrement abandonné à la direction des fantômes de son imagination ou plutôt de sa mémoire. C'est ce sens surtout dont l'action surexcitée lui donne les moyens d'exécuter d'autres actes plus merveilleux encore ; d'écrire, avec une correction extrême, de la prose, des vers, de la musique ; de distinguer et de choisir, parmi

les objets les plus ténus, ceux qu'il destine aux ouvrages les plus délicats; actes complexes, difficiles, qui nécessiteraient dans l'état de veille l'exercice le plus attentif du sens de la vue.

Il est un dernier caractère du somnambulisme, celui qu'on a donné comme son caractère essentiel, et qui, s'il était absolu, s'opposerait à ce que personne ne pût observer cet état de l'esprit sur soi-même, de sorte que la psychologie n'en pourrait être faite que par induction. Ce caractère, c'est l'absence de tout souvenir des scènes, moitié fantastiques, moitié réelles, qui le constituent, une séparation telle entre le moi du rêve et le moi de la veille, que le premier se souviendrait du dernier, sans que celui-ci pût se rappeler l'autre.

C'est cet oubli au réveil des songes du somnambulisme qui a surtout porté Maine de Biran à admettre, comme je l'ai dit, deux moi réellement distincts et de nature opposée. Mais d'abord ce phénomène est loin d'être aussi absolu que le croyait le systématique écrivain, et que le prétendent les auteurs mêmes qui se sont le plus occupés de ce point d'anthropologie. Il existe des histoires avérées de somnambules qui conservaient quelque souvenir des actes et des idées de leur sommeil. Une observation de ce genre a notamment pu être faite par un phi-

losophe sur son valet (1). Ensuite, cette amnésie des rêves du somnambulisme, dans le cas même où elle serait sans exception, ne leur serait point particulière. J'ai déjà fait remarquer que dans l'état de veille le plus régulier, il y a une foule de perceptions qui, du jour au lendemain, et même du matin au soir, s'effacent totalement de la mémoire. J'ai

(1) « J'ai à Digne, raconte Gassendi, un domestique nommé Jean Féraud, qui, dans ses accès de somnambulisme, quitte son lit, ouvre les portes de la maison, sort dans la rue, va à la cave, y tire du vin d'un tonneau, et se livre à d'autres actes analogues. Bien que le plus ordinairement il fasse tout cela dans l'obscurité de la nuit, il lui arrive pourtant de le faire à la lumière du jour, *et comme s'il voyait; bien plus, interpellé par sa femme, il répond juste à ce qu'elle lui dit. A son réveil il se souvient de tout ce qu'il a fait dans son accès.* Lui arrive-t-il de s'éveiller dans la rue, ou dans la cave, ou ailleurs? Plongé tout-à-coup dans les ténèbres, *il se rappelle ce qu'il vient de faire, voit où il est, et regagne à tâtons sa chambre à coucher ou son lit.* Lorsqu'il est ainsi tiré de son sommeil, il est pris d'une grande frayeur et tremble de tous ses membres. Toutefois, il s'achemine vers son lit, gardant les vêtements qu'il avait pris pour en sortir, et qui quelquefois ne consistaient qu'en une chemise. Souvent, après avoir fait dans son sommeil un certain trajet, il retourne à sa chambre à coucher *en prenant la précaution d'ôter les habits qu'il a sur le corps, afin de ne pas s'éveiller avant d'être rentré dans son lit*, se rappelant parfaitement le lieu d'où il vient, et ce qu'il a fait. » (*Syntagma philosophicum*, pars II, lib. VIII.)

ajouté qu'il se passe quelque chose de semblable dans le délire de certaines maladies aiguës. J'ai dit, enfin, que l'oubli au réveil est incontestable dans une foule de rêves, et s'il est vrai qu'on ne dorme jamais sans rêver, cet oubli ne serait peut-être pas plus fréquent dans les songes du somnambulisme que dans ceux du sommeil ordinaire.

3. Idées-sensations dans les hallucinations dont le moi apprécie la nature.

Malgré toutes ces merveilles du somnambulisme, ces mouvements si bien coordonnés, si précis, et en apparence si volontaires, malgré ces actes parfois si intellectuels, auxquels n'a même pas toujours manqué quelque étincelle du génie, jusqu'ici pourtant l'imagination rêvait dans le sommeil, d'abord dans un sommeil couché, puis dans un sommeil debout et ambulant. Elle va commencer à rêver dans la veille; mais le moi ne se laissera pas encore prendre à ses fantômes, comme il s'y laissait prendre dans les rêves du sommeil et du somnambulisme. Il saura bien que la folle du logis est folle, mais lui restera raisonnable. Cet état constitue un premier degré dans les fausses sensations par excellence, celles de l'état de veille, fausses sensations que j'appellerai, enfin, du nom qu'elles portent dans la science, du nom d'*hallucinations* (1).

(1) Cette expression est latine, peut-être grecque, mais

Ce premier degré des hallucinations consiste en sensations fausses, c'est-à-dire sans cause actuelle dans le monde extérieur, sensations néanmoins aussi fortes et aussi nettes que les vraies sensations, mais

l'idée qu'elle représente n'est ni l'un ni l'autre. Les Grecs et les Latins, leurs successeurs, n'avaient pas fait du trouble de la raison une analyse assez profonde et assez détaillée pour penser à imposer une dénomination collective à un genre de ses symptômes, fussent-ils les plus remarquables de tous. Ceux dont il est ici question, ils les avaient observés sans doute, ils les connaissaient. Ils les signalent dans leurs deux langues sous le nom de *bluettes*, de *sifflements*, de *tintements*, d'*images*, de *visions*, de *fantômes*. Mais ils ne les rassemblent point sous une désignation générale, par exemple celle d'*hallucination*. Cette dernière expression dans la langue romaine signifiait à proprement parler une divagation, mais une divagation qui pouvait être volontaire et raisonnable. Cicéron, dans plusieurs de ses ouvrages, l'emploie manifestement dans cette acception. On le voit, par exemple, dans une lettre à son frère Quintus, émettre ce précepte, qui a pris place dans la rhétorique épistolaire, qu'il en doit être d'une lettre comme d'une conversation, où l'on n'est jamais embarrassé de ce qu'on a à dire, parce qu'on peut y passer en toute liberté d'un sujet à un autre. *Quemadmodum coràm sumus, sermo nobis deesse non solet, epistolæ nostræ debent interdùm hallucinari* (a). Le verbe *hallucinari*, dans ce passage comme dans plusieurs autres du même écrivain, a un sens qui ne laisse aucune équivoque, et il ne s'agissait pour les philologues que d'en serrer au plus près l'étymologie. Ce qu'il y a, ce semble, de plus rai-

(a) *Epist.*, lib. II, ép. II, ad Quintum fratrem.

que ne confond point avec elles l'esprit qui est forcé de les subir. Les exemples de ces sensations illusoires existent en très grand nombre, soit dans les annales de la science sérieuse, soit même dans celles de la littérature, et dans les souvenirs de l'observa-

sonnable, c'est de le faire dériver, à l'exemple de Budé, Henri Estienne, Wyttenbach, d'un des verbes grecs ἀλύω et ἀλῶ, qui expriment tous les deux une incertitude, une inquiétude, une sorte de dévergondage d'esprit, et même, suivant Eustathe et quelques autres anciens linguistes, une véritable déraison. Toutefois, pour arriver de cette signification générale et toute littéraire à sa signification actuelle, le mot *hallucination* avait un assez long chemin à faire. Il passa d'abord du langage ordinaire dans celui de la science médicale, pour y représenter certaines formes légères, mais déjà plus particulièrement sensitives, du dérangement de la pensée. Ses acceptions en ce sens ne tardèrent pas à s'approfondir et à se préciser. Enfin, depuis deux ou trois siècles, il en est venu peu à peu, et dans les écrits de Sennert, Plater, Sauvages, Sagar, Cullen, Battie, Crichton, Chiaruggi, Arnold, Esquirol, à désigner exclusivement ce trouble de l'imagination qui revêt sous plusieurs formes différentes le caractère de sensations presque exclusivement externes.

Il y a pourtant, il faut le dire, une autre dérivation étymologique qui se présente la première à l'esprit, et qui, sans qu'on s'en soit bien rendu compte, a pu valoir au mot *hallucination* sa signification définitive. C'est celle qui a été soutenue par Vossius, et qui, rattachant ce mot au mot *lux* (*ad lucem*, *adlucinor*, *hallucinor*), le signalerait comme tout-à-fait propre à exprimer les fausses perceptions des sens, et surtout du sens de la vue.

tion la plus vulgaire. Peut-être n'est-il personne qui plus d'une fois ne se soit un instant laissé aller à croire au bruit imaginaire d'une cloche que rien n'avait ébranlée, de paroles qui n'avaient pas été prononcées, et qui même n'ait agi conséquemment à ces fausses perceptions. Si le lecteur n'a pas eu personnellement l'honneur d'être visité par quelque fantôme, s'il n'a pas eu non plus l'occasion de puiser dans des témoignages dignes de foi la certitude de faits de ce genre, au moins lui sera-t-il facile de suppléer sur ce point à ce qui manque à sa conviction par la lecture des ouvrages qui traitent plus ou moins directement de ces matières. Je ne ferai donc que lui indiquer quelques unes des observations qu'ils renferment.

Peut-être connaît-il déjà l'histoire de cet aïeul maternel de Ch. Bonnet, qui passa une partie de sa vie à contempler de son fauteuil les scènes fantastiques les plus variées, et où la vue seule était intéressée. Des figures d'hommes, de femmes, d'oiseaux, de voitures, de bâtiments, se montraient tout-à-coup à ses yeux, s'approchaient, s'éloignaient, disparaissaient, mais sans jamais produire aucun bruit. Les tapisseries, les meubles de l'appartement subissaient les changements les plus extraordinaires, depuis une nudité complète jusqu'aux dé-

tails du luxe le plus brillant. Mais ces visions n'étaient pour le spirituel vieillard que des visions, et, comme le dit Ch. Bonnet, sa raison s'en amusait (1).

Un illustre membre de l'Académie des sciences est depuis près de trente ans tourmenté par de fausses perceptions analogues, mais d'un caractère pénible. C'est lui-même qui a pris le soin d'en conserver le récit à la science. Ces fausses perceptions sont constituées par les phénomènes les plus divers et les plus étranges : par des mouvements impétueux, lumineux, ardents, immenses; par un entraînement rapide en haut, en bas, en tout sens; par des odeurs fétides, des sifflements aigus, des sons harmonieux ou discordants, des voix humaines chantant, parlant, déclamant; par des visions menaçantes, bizarres, incompréhensibles, la voûte spacieuse formée d'innombrables faces humaines, à l'air inflexible, au regard sinistre..... Toutes ces douloureuses sensations fatiguant l'esprit sans le tromper (2).

(1) *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, chap. XXIII, pag. 316, 317 du t. VI de l'édition in-4° des Œuvres de Ch. Bonnet, Neufchâtel, 1782.

(2) Lettre de M. C. de Savigny au conseil municipal de Provins, insérée dans le *Journal des Débats* du 14 juin 1844.— Il paraît que depuis que cette lettre a été écrite, il s'est fait une notable amélioration dans l'état de santé du célèbre zoologiste.

Ben Johnson, ce grand critique, chrétien fervent à une époque où dans son pays même les hommes de sa profession et de son mérite n'avaient pas coutume de l'être beaucoup, avait peur de la mort et de l'enfer. Il croyait aux pressentiments, aux apparitions, aux revenants. Cela tenait probablement à une disposition à l'hypochondrie qu'il avait héritée de son père, et dont le développement lui fit plus d'une fois craindre pour sa raison. Ce fut sans doute aussi cette nature ultra-nerveuse qui lui valut une petite scène d'hallucination, qu'un médecin anglais a consignée dans un ouvrage sur la *Théorie des apparitions* (1). L'auteur de *Rasselas* s'amusa, durant toute une nuit, à regarder autour de son gros orteil des Tartares et des Turcs, des Romains et des Carthaginois, et probablement aussi des Cavaliers et des Têtes rondes, qui s'y rassemblaient et s'y livraient bataille. Cette singulière poésie de son imagination le divertissait, et il paraît qu'il ne fut pas tenté un seul instant de lui attribuer quelque réalité.

Lesage, dans son roman de *Gil Blas*, a mis en œuvre, avec son esprit et sa malice accoutumés, ce que raconte le P. Camille Guidi de l'apparition dont fut tourmenté le duc d'Olivarès dans le désœuvre-

(1) John Ferriar, *An essay towards a theory of apparitions*, London, 1813, pag. 59.

ment où le plongea sa disgrâce. Un spectre d'une forme effroyable se présentait presque à tout moment à lui, muet comme la tombe, mais sombre et solennel comme elle. Le comte-duc avait beau se dire que ce n'était qu'une illusion, une ombre, le spectre continuait ses terribles visites. Le pauvre ministre en tomba malade. Les médecins seuls, dit Lesage, purent, en le délivrant de la vie, le délivrer de sa vision (1).

Walter Scott, dans son *Histoire de la démonologie et de la sorcellerie*, a cité dans tous ses détails un fait absolument pareil (2), et il en rapporte un certain nombre qui offrent avec ceux-là une complète analogie. On voit dans cet intéressant ouvrage avec quelle perspicacité du génie l'auteur de tant de charmantes fictions avait su juger du point de vue même de la science ces apparitions, ces fantômes, qu'il a si habilement mêlés à la trame de ses plus belles compositions.

Dans tous les cas que je viens de mentionner, et dans beaucoup de cas du même genre, l'esprit semble ne s'être pas trompé un instant sur la fausseté des sensations qu'il était contraint de subir.

(1) *Gil Blas*, liv. XII, chap. X.

(2) *Histoire de la Démonologie et de la Sorcellerie*, pag. 25 et suiv. du tome et de l'édition cités.

Mais dans d'autres circonstances ces sensations n'ont pas été immédiatement reconnues pour fausses; il y a eu quelque hésitation, et il a fallu, pour cette appréciation, contrôle, vérification, et un certain effort de la raison.

Ces fausses sensations de l'état de veille, dont le moi apprécie la nature, peuvent, de même que les hallucinations des rêves, affecter tous les sens, bien qu'elles soient plus particulièrement relatives à ceux du toucher, de l'ouïe, et surtout de la vue; cela résulte des exemples mêmes que j'ai cités. Il résulte encore de ces exemples qu'elles peuvent être passagères, ne se produire qu'une seule fois, ne durer qu'un instant, ou qu'elles peuvent être continuelles et durer autant que la vie. Entre ces deux extrêmes il y a, comme on le sent bien, de nombreux degrés.

Une remarque enfin qu'il importe de faire, c'est que si assez souvent ces sortes d'hallucinations semblent ne pas se rapporter à des idées qu'on se rappelle, beaucoup plus fréquemment elles ne sont réellement autre chose, comme la plupart des fausses sensations que nous avons étudiées jusqu'ici, que des idées actuellement présentes, ravivées par l'imagination et transformées par elle en sensations externes. Elles reproduisent par exemple les traits et même tout l'extérieur de personnes chères ou

redoutées, que pourtant on sait éloignées ou mortes; et alors elles ont lieu surtout à l'invasion ou vers la fin du sommeil, lorsque le moi dans sa torpeur abandonne ou n'a pas repris le gouvernail à la fantaisie. Elles répètent des paroles consolantes ou amies, plus souvent menaçantes, dont l'impression a été très vive et dont le retentissement dans la mémoire n'a pas complétement cessé. Mais la raison, je l'ai déjà dit, ne se trompe encore ni à ces voix, ni à ces fantômes. Un pas de plus, elle s'y trompera; on aura alors l'hallucination véritable, l'hallucination par excellence, la sensation fausse prise et acceptée pour vraie.

4. Idées-sensations dans les illusions dont le moi apprécie la nature et dans celles où il la méconnaît.

Il y a un état de l'esprit qui semble de prime abord moins élevé dans l'échelle de la transformation sensitive des idées, tenir de moins près en un mot aux hallucinations véritables que celui dont je viens de parler. Cet état est celui que le langage de la science, comme le langage du monde, a appelé du nom d'*illusion*. On se fait illusion à soi-même, lorsqu'on s'attribue une valeur qu'on n'a pas, lorsqu'on regarde ses désirs, ses espérances comme des faits réalisables et presque déjà réalisés. On est le jouet d'une illusion, quand on prend un objet pour un autre, et c'est dans ce sens que la

science de la psychologie morbide a donné le nom d'*illusion* à une sensation fausse rapportée à tort à un corps dont aucune qualité n'a pu la produire.

Ce phénomène de l'illusion est peut-être un des faits qui démontrent le mieux cette révivification des idées, cette personnification des images, dont nous venons de suivre les premiers degrés dans ce qui précède, et dont nous constaterons le dernier tout-à-l'heure. Envisagée à son plus faible degré, à son degré le plus habituel et le plus raisonnable, en quoi l'illusion consiste-t-elle? A prendre de près ou de loin, le plus souvent de loin, un objet pour un autre : une pointe de rocher pour une pyramide, un buisson pour un animal, un étranger pour un ami. Qu'est-elle alors autre chose que le transport, l'application d'une image, devenue par ce transport même une perception sensitive, à un corps qui lui sert comme d'appui, mais qui enfin n'a pas donné lieu à sa production primitive, et lui est en réalité aussi étranger que le corps le plus dissemblable? Ce qu'on voyait dans ce cas, ce n'était donc pas l'objet lui-même, mais l'image que l'esprit transportait au-dehors à son occasion.

Ce résultat est bien plus évident encore quand il s'agit des illusions si fréquentes, si actives, si persistantes, qui ont lieu, soit dans certaines maladies

aiguës plus particulièrement cérébrales, soit et surtout dans les diverses formes de la folie. Dans ces circonstances diverses le malade en proie à l'illusion applique d'une manière constante, continue, inébranlable, aux objets dont il est habituellement entouré, les images qui se rapportent à la nature de son délire et le constituent en grande partie. Dans les choses les plus inoffensives, par exemple, il voit des instruments de mort, dans les personnes qui l'environnent et qui jusque là lui avaient été étrangères, des amis, des parents qu'il connaît dès l'enfance, ou des bourreaux prêts à le torturer. Il est évident que de telles illusions sont l'équivalent des hallucinations les plus formelles, qu'elles ont absolument la même nature, et prouvent le même fait, la transformation sensitive des idées. Aussi alternent-elles, coïncident-elles la plupart du temps avec les hallucinations, bien qu'à la rigueur les unes et les autres puissent se présenter isolément.

Ce que je viens de dire des illusions s'applique presque exclusivement à celles du sens de la vue. Mais il est des illusions de chacun des autres sens dont on pourrait, à quelques restrictions près, dire des choses semblables. Il est des illusions de l'ouïe en vertu desquelles le malade prend pour des paroles ayant tel ou tel sens d'autres paroles offrant

une signification toute contraire. Il en est d'autres, relatives au même sens, où sur un bruit grossier, sans rhythme, sans modulations, sans harmonie, son imagination applique des repos cadencés, des mélodies suivies et gracieuses, des accords irréprochables. Il est des illusions du toucher dans lesquelles se fait une substitution analogue d'une sensation horrible ou repoussante à la sensation la plus ordinaire, la moins blessante. Il en est du sens de l'odorat et de celui du goût où des odeurs affreusement fétides sont prises pour de délicieux parfums, où la saveur la plus agréable est attribuée à des aliments, à des corps qui en ont une tout opposée. Quant à cette dernière espèce d'illusions, celles du goût, il n'est personne qui n'ait pu remarquer sur soi-même qu'il y a telle disposition de l'organisme, disposition qui n'est pas toujours une maladie, par suite de laquelle nous trouvons à des aliments qui nous plaisent et qui constituent notre nourriture habituelle, une saveur plus ou moins différente de celle que nous leur avons trouvée la veille, et que nous leur trouverons de nouveau le lendemain.

Il y a toutefois entre les illusions du toucher, du goût et de l'odorat, et les illusions de la vue et de l'ouïe, une différence née de la nature respective

de ces deux ordres de sensations, et qu'il est bon de signaler. Dans les illusions de l'ouïe et surtout de la vue, ce sont des idées, des images, qui, après s'être transformées en sensations fausses, prennent la place des sensations vraies qui auraient dû résulter des impressions faites sur ces deux sens. Dans les illusions du toucher, et surtout du goût et de l'odorat, ce ne sont pas des idées qui, après une conversion directe en sensations fausses, se substituent à des sensations vraies. Ce sont des sensations fausses qui se substituent immédiatement aux sensations vraies auxquelles dans l'état ordinaire auraient dû donner lieu les impressions tactiles, sapides ou odorantes.

5. Idées-sensations dans les hallucinations dont le moi méconnaît la nature, ou hallucinations par excellence.

Après tous les développements qui précèdent, c'est à peine si l'hallucination, l'hallucination par excellence, la sensation fausse prise et acceptée pour une sensation véritable, aurait besoin d'être prouvée dans son existence et expliquée dans sa nature. Elle ne devra presque plus paraître, et n'est presque pas autre chose que le résultat un peu forcé d'un acte normal de l'intelligence, le plus haut degré de transformation sensoriale de l'idée, le fait des préoccupations dans les arts élevé à sa dernière puissance, le fait des rêves surtout transporté du som-

meil à la veille, et, dans l'un comme dans l'autre de ces deux états, marchant de front avec des sensations vraies nées de l'action du monde extérieur.

Dès lors il ne faudra pas s'étonner qu'un phénomène qui se mêle d'une façon si intime et si nécessaire à tous les actes réguliers de la pensée, s'y mêle encore quand ces actes ont revêtu un caractère opposé. Il ne faudra pas s'étonner qu'une sorte de *matérialisation* des images qui, dans les illusions et les hallucinations que le moi apprécie, est compatible avec la rectitude de la raison, puisse, dans un grand nombre de circonstances, constituer à elle seule le trouble de l'intelligence, le commencer, le continuer seule, persister ainsi durant toute la vie, n'ayant presque d'autre effet sur le jugement que de donner pour matériaux à son exercice un ordre de sensations de plus.

En France, pour prendre un exemple d'où ressorte approximativement la fréquence de l'état d'hallucination, il y a trente ou quarante mille pauvres êtres qui vivent, à un plus ou moins haut degré, avec plus ou moins de vivacité, d'isolement dans le phénomène, de cette vie imaginaire.

Chez les uns, et la science a quelquefois donné

mal à propos à cet état le nom de *stupidité* (1), cette vie est tout entière une hallucination, ou, ce qui est la même chose, une illusion. Ils voient tous les objets comme ils ne sont pas. Ils en voient, en entendent, en touchent, en goûtent, en *odorent* qui n'existent pas, tellement absorbés dans leurs sensations fausses et dans le chaos intellectuel où elles tourbillonnent, qu'ils restent presque complétement insensibles à l'action des corps extérieurs.

Il y en a d'autres, qui n'ont au contraire presque rien perdu de leur aptitude aux sensations venues du dehors, et chez lesquels le trouble de la fantaisie qui constitue les hallucinations est joint dans une proportion variable au trouble des autres facultés de l'entendement et à la lésion des affections.

On en voit un grand nombre, enfin, qui sont loin d'être tous soumis au contrôle et à la direction de la médecine, chez lesquels le dérangement de l'imagination, à peu près borné à convertir en sensations quelques idées prédominantes, peut durer autant que la vie, sans s'étendre à aucune autre faculté et sans que la raison y prenne d'autre part que de ne pas s'en apercevoir. Il y a longtemps qu'un fait aussi capital a été signalé, développé même par les hommes que

(1) Voyez sur ce sujet un travail neuf de M. Baillarger, dans les *Annales médico-psychologiques*, t. I, 1843.

leur position, leur genre d'études, ou la sagacité de leur esprit avait mis à même de le démêler (1). En Angleterre surtout d'honorables représentants de la science médicale, Crichton, Arnold, Ferriar, Hibbert et plusieurs autres, ont à différents intervalles établi son existence et essayé ses applications. En France, j'ai été un des premiers au moins à reporter

(1) Thom. Bartholin, De morbis Biblicis : cap. XIII, *Nabuchodonosoris mania seu melancolia;* cap. XVIII, *Epilepticus in Evangelio;* cap. XIX, *Dæmonio obsessi in Evangelio.* — Richard Mead, Medica sacra : cap. VII, *Nabuchodonosoris regis morbus ;* cap. IX, *de Dæmoniacis;* cap. X, *de Lunaticis.* — Spinosa, *Tractatus theologico-politicus*, in-4°, Hamburgi, 1670. — Bayle, Dictionnaire critique et historique, art. *Loyola.* — Diderot, art. *Théosophes* de l'Encyclopédie méthodique, t. III de la philosophie ancienne et moderne, pag. 636. — Beausobre, *Réflexions sur la nature et les causes de la folie*, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, 1759 : 1er mémoire, pag. 390; 2e mémoire, pag. 408. — Dugald-Stewart, *Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques*, trad. franç., Paris, 1820, t. I, pag. 85 et suiv. L'auteur y regarde comme des hallucinés Bodin, Luther, Kepler, Ticho-Brahé. — Arnold, Observations on the nature, kinds, causes and prevention of insanity, 2e vol. 1798 ; *Ideal insanity.* — Alex. Crichton, *An inquiry into the nature and origin of mental derangement*, 2e vol., 1798, livre II, chap. VII. — Ferriar, *An essay towards a theory of apparitions*, London, 1813. — Hibbert, *Sketches of the philosophy of apparitions*, 1823. — Walter Scott, *Histoire de la démonologie et de la sorcel-*

à ses sources, celles de l'observation, et à rendre ainsi plus frappante la démonstration de ce grand fait de psychologie à la fois normale et morbide, à en faire sentir l'importance, à en formuler la nature, et par cela même à lui donner un nom (1). Depuis

lerie.—Burrows, *Commentaries on the causes, forms, symptoms and treatment moral and medical of insanity*, London, 1828. — Virey, Dictionnaire des sciences médicales, art. *Enthousiasme.* — Leuret, *Fragments psychologiques sur la folie*, 1834. — E. Littré, *Des grandes épidémies;* Revue des Deux-Mondes, 1836, t. I, pag. 231, 232. — Lallemand, *Des pertes séminales involontaires*, Paris, 1839, t. II, pag. 265 et suiv. — Th. Archambault, Traduction du traité de l'aliénation mentale d'Ellis, 1840; *Introduction.* — Alf. Maury, *Essai sur les légendes pieuses*, Paris, 1842. — Moreau (de Tours), *Du hachisch et de l'aliénation mentale*, Paris, 1845. — Ch. de Feuchtersleben, *Abrégé de médecine psychique* (allem.), Vienne, 1845. — W. Griesenger, *La pathologie et la thérapeutique des maladies psychiques* (allem.), Stuggard, 1845. — L. Calmeil, *De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, depuis la renaissance des sciences en Europe jusqu'au* XIXe *siècle*, Paris, 1845, 2 vol. in-8°. — Baillarger, *Des hallucinations, des causes qui les produisent et des maladies qu'elles caractérisent*, travail qui a remporté le prix proposé sur cette question par l'Académie de médecine; dans les mémoires de cette Société, t. XII, 1846.

(1) « Tout dans ses actes intellectuels (du mélancolique qui va devenir halluciné) se dessine et prend une forme arrêtée. Ses sentiments, ses idées se transforment en véritables sensations externes, aussi distinctes, je dirais presque aussi

lors, soit spontanément, soit sur l'initiative d'une

physiques que les objets eux-mêmes. C'est la pensée qui semble se matérialiser, qui devient une image visuelle, un son, une odeur, une saveur, une sensation tactile; ce sont des *hallucinations.* » (*Des hallucinations au début de la folie;* Journal hebdomadaire de médecine, avril 1830.)

« Dans le second genre du délire maniaque envisagé dans ce qu'il a de purement intellectuel, les idées, au lieu de se vicier dans leurs rapports, s'altèrent dans leur nature; elles en changent; elles prennent un tel caractère de vivacité qu'elles deviennent de véritables sensations. Quand cela a lieu à l'occasion de l'action des objets extérieurs sur les surfaces sensitives, ce sont les *illusions.* Lorsqu'au contraire cela arrive sans que rien agisse sur les organes des sens, ce sont les *hallucinations.* »

» Les *hallucinations* sont des perceptions, internes comme toutes les perceptions imaginables, mais rapportées à tort à l'action des objets extérieurs sur les sens; ou, si l'on veut encore, ce sont des transformations spontanées de la pensée en sensations le plus souvent externes, une sorte de DÉLIRE SENSORIAL, dont les *illusions* ne sont la plupart du temps que le premier degré. » (*Observations sur* LA FOLIE SENSORIALE; Gazette médicale de Paris, décembre 1832.)

« Quant à la forme de l'aliénation mentale dans laquelle les idées, prenant, à un degré plus ou moins élevé, le caractère de sensations externes, deviennent des illusions, et surtout des hallucinations, on va voir qu'elle peut aussi trouver dans l'état de raison des analogies bien plus marquées qu'on ne serait tenté de le croire au premier coup d'œil. » (*Recherche des analogies de la folie et de la raison;* Gazette médicale de Paris, mai 1834.)

« Chez ces grandes et glorieuses intelligences, la pensée,

compagnie savante (1), des travaux considérables ont été accomplis sur la question des hallucinations. Ils n'ont fait, je crois pouvoir le dire, que confirmer par de nouveaux témoignages ce que j'ai établi il y a plus de quinze ans sur la nature de ce phénomène et la fréquence de son isolement. Parmi les auteurs de ces travaux, il n'en est aucun qui n'ait senti comme moi à quelles conséquences donne nécessairement lieu l'incontestable existence de la forme pour ainsi dire solitaire de ce dérangement de l'imagination. Quant à ceux qui ne sont allés qu'à mi-chemin dans l'admission de ces conséquences, par des motifs qui ne sont pas tous du ressort de la critique scientifique, les contradictions

en se circonscrivant, en se repliant sur elle-même, en s'exaltant jusqu'à l'incandescence, a pris une forme qu'elle n'avait pas eue jusque là ; elle est devenue une image, un son, une odeur, une saveur, une sensation tactile. » (*Du Démon de Socrate, spécimen d'une application de la science psychologique à celle de l'histoire*, 1836, pag. 18. — A la suite de cet ouvrage se trouvent réimprimés les travaux de détail d'où sont extraites les citations qui précèdent.)

« Les songes sont les hallucinations du sommeil, comme les hallucinations sont les songes de l'état de veille. » (*Ibid.*, pag. 102.)

(1) L'Académie de médecine, qui a mis au concours en 1844 la question *Des hallucinations, des causes qui les produisent et des maladies qu'elles caractérisent.*

pénibles où ils ont été par cela même entraînés serviront autant au triomphe de la vérité que les recherches où elle a trouvé une franche et honorable adhésion.

Hallucinations externes.

L'hallucination, considérée d'abord dans sa nature la plus saisissable et pour ainsi dire la plus essentielle, sa nature de sensation externe, peut revêtir cinq formes, autant que l'on compte de sens. Il y a des hallucinations de l'odorat, du goût, du toucher, de l'ouïe, de la vue.

Chacune de ces espèces de fausses sensations peut exister et existe, en effet, quelquefois isolément, bien que cela soit fort rare. Le plus souvent on observe à la fois des hallucinations relatives à deux, à trois et même aux cinq sens. Cette coexistence des divers genres d'hallucinations se conçoit beaucoup mieux que ne se concevrait leur manifestation isolée. Elle suit de l'essence même des idées, et plus exactement de celle des idées sensibles, dont chacune est en général le résultat de l'action d'un même objet sur plusieurs sens. Par le fait de cette complexité d'origine, la plupart des idées sensibles doivent se diviser en leurs éléments dans les transformations ou les substitutions successives qui les ramènent à leur point de départ.

Les cinq sortes d'hallucinations ne sont pas éga-

lement fréquentes. Les plus rares sont celles du goût, de l'odorat et du toucher; cela tient à la nature même des sensations qu'elles simulent. Nous avons vu en effet qu'il n'y a pas, proprement parler, d'idées du goût, de l'odorat et du toucher, que l'imagination tienne en réserve et qu'elle puisse transformer directement en sensations. Il n'y a en réalité que des sensations gustatives, olfactives, tactiles, beaucoup moins fréquentes, beaucoup moins nécessaires à la vie intellectuelle, que celles de l'ouïe et de la vue, qui, continuelles dans l'état de veille, seules se conservent sous forme d'idées. Pour que les sensations du goût, de l'odorat et du toucher se renouvellent en manière d'hallucinations, il faut donc qu'elles se reproduisent de plein saut, par l'effet d'une action plus vive de l'imagination ou de son organe, ou par suite de leur association primitive soit avec des idées, soit avec des sensations de la vue et de l'ouïe dont le renouvellement entraîne le leur.

Toutes les espèces de fausses sensations peuvent être et sont le plus souvent portées à un tel degré de vivacité et de netteté qu'elles équivalent pour l'halluciné aux sensations véritables, et qu'il ne fait aucune différence entre les unes et les autres. A défaut d'études personnelles, il faut voir dans les ou-

vrages où sont rapportés en grand nombre les exemples les plus variés des diverses sortes d'hallucinations, quelle est la persuasion des hallucinés sur la nature objective de leurs fausses sensations, combien sont réelles pour eux les odeurs imaginaires qu'ils sentent, les saveurs imaginaires qu'ils goûtent, les chocs imaginaires qu'ils reçoivent, les objets imaginaires qu'ils voient, les paroles imaginaires qu'ils entendent. Il y a toutefois sur cette dernière espèce d'hallucinations, celles de l'ouïe, sur leur degré de force et de clarté, sur certaines circonstances de leur manifestation, sur leurs rapports et leur mélange avec des phénomènes connexes, quelques importantes remarques à faire.

Il arrive assez souvent que, d'après leur propre témoignage, les paroles que croient entendre les hallucinés n'ont pas tous les caractères des sensations auditives ordinaires. Ainsi quelquefois, disent-ils, ces paroles leur sont prononcées autre part qu'à l'oreille, derrière la tête par exemple, à la région du cœur, à l'épigastre, et elles n'ont pas alors tout-à-fait le même son que les paroles auditives. D'autres fois, au lieu de paroles articulées à haute voix soit à l'oreille, soit ailleurs, on leur en fait entendre qui ne sont émises qu'à voix basse, ou ne sont prononcées que mentalement, ce qui est, comme on le re-

marquera, l'inverse du procédé par lequel les idées, dans les circonstances habituelles, arrivent, de mentales qu'elles étaient, à s'exprimer par le langage.

Or, supposez que cette transformation auditive de l'idée, qui dans l'état normal a lieu sous le contrôle du moi et par les ordres de la volonté, se produise en dehors de ces conditions ; il en résultera un phénomène d'irrésistibilité qui est très souvent mêlé aux hallucinations de l'ouïe, qui a avec elles plus que de l'analogie, et qu'on pourrait, sans trop d'impropriété, leur rattacher sous le nom d'*hallucinations de la parole*. Souvent, en effet, les hallucinés de l'ouïe, indépendamment des différentes formes ou des différents degrés de leurs fausses sensations auditives, voient encore, ou plutôt entendent leurs idées s'exprimer malgré eux, par l'effet d'une puissance qui n'est pas eux et qui agit sur eux à distance. On leur arrache, disent-ils, leurs propres idées ; on leur en arrache même qui ne leur appartiennent pas, et qu'on leur impose de force. Dans l'une et dans l'autre circonstance, on les contraint à parler mentalement, puis à voix basse, enfin à voix haute. Tout-à-l'heure ils entendaient des paroles qui n'étaient pas prononcées par eux, maintenant ils en entendent qu'ils prononcent eux-mêmes, mais qui pourtant ne sont pas le résultat de leur

volonté, et qu'ils attribuent à l'action d'une volonté étrangère. Dans le premier cas la transformation auditive de l'idée a pris le chemin de l'organe de l'ouïe, dans le second celui de l'organe de la voix; ou plus brièvement, dans le premier cas l'idée est devenue un son, dans le second une parole. Mais c'est toujours une transformation de même ordre, dans laquelle le *logos*, le verbe, d'intérieur est devenu extérieur.

Plus on étudie ces deux genres d'hallucinations auditives, celles de l'ouïe, celles de la parole, plus on voit qu'en raison de leur nature elles sont l'expression la plus réelle en même temps que la transformation la plus appréciable des idées qui, ayant dominé les hallucinés durant toute leur vie, forment l'essence même de leur caractère, ou de celles qu'ont pu provoquer accidentellement des circonstances fatales. On obtiendra, du reste, un résultat analogue de l'étude des autres espèces d'hallucinations, celles de la vue, du toucher et même du goût et de l'odorat; je veux dire qu'on verra s'établir les mêmes rapports entre ces fausses sensations et les pensées habituelles ou accidentelles des hallucinés. Ainsi, par exemple, les hallucinés du sens de la vue, dans leurs illusions et leurs hallucinations, croient voir des personnes dont la présence

imaginaire, dont les intentions supposées, dont les actes prétendus ne font que traduire des idées, le plus souvent de nature triste, qui les ont occupés depuis un grand nombre d'années, ou qui se sont élevées tout récemment dans leur esprit par l'effet d'une cause violente. Ainsi, pour prendre un autre exemple bien fréquent et relatif à la fois aux fausses perceptions du toucher, du goût, de l'odorat, supposez que les attouchements, les chocs que croit subir l'halluciné, les saveurs qu'il croit percevoir, les odeurs qu'il croit sentir, soient pour lui le signe matériel de persécutions dirigées contre sa personne, d'attentats même à sa vie; vous constaterez presque toujours que depuis plus ou moins longtemps il avait, à tort ou à raison, le soupçon, la crainte, l'idée enfin de ces persécutions, de ces attentats, idée qui est devenue ou qui a appelé la fausse sensation du toucher, du goût, de l'odorat.

Le cas où il est le plus facile, où il est presque toujours possible, de saisir le lien nécessaire de l'hallucination à l'idée est celui où la fausse sensation constitue à proprement parler le seul trouble de l'intelligence, où elle est alternativement le seul point de départ et le seul point d'arrivée des faux jugements de l'halluciné. Comme dans les hallucinations de l'état de raison, comme dans certains rêves très

lucides, comme dans les préoccupations du génie, quelques idées dominantes ont revêtu une forme sensitive, et le trouble de l'imagination s'est arrêté là, sans s'étendre, sans s'embrancher. C'est dans ces faits d'hallucinations isolées, sans presque aucune influence sur les actes de la raison, qu'on peut suivre tous les anneaux de la double chaîne qui dans le va-et-vient des idées ramène ces dernières aux sensations après les en avoir amenées. On peut y voir combien les idées les plus réflexives ont encore de points de contact avec les idées purement sensibles, et par cela même avec les impressions et les mouvements organiques qui en ont été l'occasion.

Il faut l'avouer néanmoins, il y a des hallucinations des divers sens qui semblent n'avoir aucune sorte de rapport à des pensées antérieures, soit anciennes, soit récentes, et qui pourraient sur ce point mettre en défaut toutes les tentatives. Mais cela se remarque principalement lorsque ces fausses perceptions remontent à de longues années, ou lorsqu'elles sont unies à une perturbation plus ou moins générale des autres facultés de l'intelligence. Or, c'est dans ces deux conditions qu'il est surtout difficile de suivre toute la série des transformations ou des substitutions qu'ont dû subir les idées, en

vertu d'associations en partie cérébrales et automatiques, plus puissantes ici que dans l'état normal, associations qui représentent comme un réseau dont on ne voit bien qu'une maille, celle qui maintenant se trahit par son mouvement, sans qu'on puisse distinguer les mailles qui le lui ont transmis, celle surtout qui a été soulevée la première par des événements de la vie raisonnable.

Hallucinations internes.

Pour donner une idée plus claire de l'hallucination, la caractériser dans sa forme la plus palpable et la plus commune, je l'ai considérée d'abord et exclusivement dans ce qu'elle a de relatif aux sensations externes, et comme une conversion de l'idée en une ou plusieurs de leurs espèces. Mais l'hallucination a les mêmes rapports avec les sens internes, ou, si l'on aime mieux, avec les centres nerveux intérieurs et les principaux organes auxquels ils donnent l'excitation qui les fait vivre. L'idée, à défaut d'une transformation directe et relative aux sens externes, peut aussi donner lieu ou s'appliquer à une sensation intérieure, à une de ces émotions qui ont pour point de départ un des grands foyers de l'action végétative. Ce fait n'aura rien qui étonne si l'on réfléchit à tout ce que la vie intellectuelle puise, dès ses premiers temps, d'éléments et d'occasions dans les impressions des viscères, en vertu de la liaison naturelle

qui existe entre leurs centres nerveux et ceux du sentiment et de la pensée.

L'hallucination interne ou, pour ne pas changer de formule, la transformation des idées en sensations internes, peut avoir lieu de deux façons, c'est-à-dire dans deux conditions physiologiques dont la différence en entraîne une dans la manière dont doit être conçu le phénomène.

Quelquefois sur de vives émotions morbides dues à une altération organique des appareils de la vie intérieure il se fait comme une juxtaposition d'idées presque déjà sensitives qui ne demandaient qu'à se fixer. Dans ce cas, la sensation fausse est plutôt une illusion qu'une hallucination. Sur une impression réelle s'applique, comme dans les illusions et même comme dans certaines hallucinations externes provoquées par l'état maladif du sens, une idée, une pensée, qui, par suite de quelque rapport avec cette impression, a été appelée par elle. Ainsi, à l'occasion d'une maladie des voies digestives et des sensations douloureuses qu'elle détermine, un halluciné croit aux phénomènes internes les plus extraordinaires, aux machinations les plus bizarres, opérées dans l'intérieur de son corps, à des empoisonnements sans exemple, à des mélanges volcaniques d'eau et de feu, à des décharges électriques, à des insufflations

de gaz délétères, parcourant dans tous les sens les canaux les plus déliés de son organisation.

Dans d'autres circonstances, qui du reste sont de beaucoup les plus rares, on peut croire que l'imagination opère relativement aux centres nerveux viscéraux ce qu'elle produit presque constamment à l'égard des sens externes, qu'elle y renvoie des idées, des images, des sensations, sans être provoquée à cela par leur état morbide ou par celui des organes soumis à leur influence. Ainsi le bilieux ministre Jurieu, l'esprit fatigué par l'excès des controverses religieuses et par ses études sur l'Apocalypse, croyait que dans l'intérieur de son corps *sept* cavaliers apocalyptiques se livraient des combats à outrance, et il entendait le bruit de leurs coups. Ainsi un jeune avocat que j'ai eu longtemps sous les yeux, et qui, à une époque récente, s'était beaucoup préoccupé des probabilités de la guerre, s'imaginait avoir dans le ventre des armées tout entières, mais des armées en miniature. Il percevait le fracas de leurs batailles, il entendait les décharges de mousqueterie et d'artillerie; et pour être délivré de ce supplice, pour qu'on débarrassât ses entrailles des légions qui s'y entrechoquaient, il se serait prêté, disait-il, aux opérations les plus douloureuses.

Je n'ai pas à m'occuper ici du rapport des halluci-

nations internes avec les différents états morbides, soit nerveux, soit intellectuels, qu'elles compliquent le plus ordinairement, et en particulier avec l'hypochondrie. Je ne veux que conclure en quelques mots sur la nature même de ces fausses perceptions.

Que les hallucinations internes aient ou n'aient pas une occasion ou plutôt un point de rapport dans une maladie des nerfs et des viscères intérieurs, on les voit, de même que les hallucinations externes, se lier, dans leur état d'isolement surtout, aux idées qui sont depuis longtemps habituelles, ou dont la violence a donné lieu à un ébranlement récent. Lorsque, dans leur relation manifeste avec une maladie intérieure, elles sont des espèces d'illusions internes, elles résultent, comme les illusions externes, de l'application d'une idée à une sensation qui la provoque et lui sert pour ainsi dire de soutien. Lorsqu'au contraire et le plus rarement elles n'ont rien à démêler avec aucune affection des viscères, on les voit, ainsi que les hallucinations externes, consister soit dans la substitution d'une sensation, qui peut être interne aussi bien qu'externe, à une idée qui l'appelle, comme lorsqu'un halluciné finit par sentir dans ses entrailles la douleur tactile de l'empoisonnement que d'abord il avait craint, soit dans le transport intérieur d'une fausse

perception essentiellement externe, comme lorsque certaines voix lui traduisent dans les profondeurs du ventre des pensées qui étaient depuis des années les siennes. Dans tous ces cas d'hallucinations internes, l'halluciné rapporte au dedans de lui-même, sous forme de perceptions fausses, des idées que dans les hallucinations externes il rapporte à l'étendue extérieure. C'est là, au point de vue psychologique, la seule grande différence qu'il y ait entre ces deux ordres d'hallucinations (1).

(1) Quelques médecins ont beaucoup insisté encore sur une distinction des hallucinations externes en sensitives et en cérébrales, c'est-à-dire en hallucinations ayant pour point de départ une affection du sens auquel elles sont relatives, et en hallucinations reconnaissant pour condition organique l'état maladif du cerveau. Cette distinction n'a guère de valeur que du point de vue médical, qui n'est pas ici le mien. Si une maladie évidente du sens semble la cause occasionnelle de la fausse sensation, c'est à cette maladie, c'est-à-dire au sens, qu'il faut adresser le remède. C'est au contraire sur le cerveau qu'on doit agir, si on le croit le point de départ de l'hallucination. Cela est tellement vulgaire, qu'il n'y a pas à s'y arrêter. Quant au phénomène, il est au fond nécessairement le même dans les hallucinations sensitives que dans les hallucinations cérébrales. C'est toujours une fausse perception externe, qui, si elle était quelque part, serait non dans le sens, mais dans le cerveau, et qui, comme toutes les perceptions vraies ou fausses, a certainement le cerveau pour organe. Tout ce que montre ici l'observation, et cela aurait pu être établi *à priori*,

Dans tout ce que je viens de dire des hallucinations, j'ai eu exclusivement pour objet d'en rechercher la nature, de montrer les connexions la plupart du temps intimes qu'elles ont avec les pensées antérieures, de faire, dans ces états de l'esprit, la part de l'idée et celle de la sensation, de montrer enfin comment cette dernière s'y substitue à l'idée, quand elle n'en est pas la transformation directe. Ce qui me reste maintenant à faire, ce n'est pas de considérer les hallucinations dans leurs rapports avec les différentes formes de la folie auxquelles elles sont le plus souvent associées, c'est au contraire d'insister encore sur le seul cas où elles marchent presque tout-à-fait seules, en faisant connaître les circonstances qui sont le plus favorables à cet état d'isolement.

Hallucinations solitaires.

Si les hallucinations dont le moi méconnaît la

c'est que dans les rares hallucinations liées incontestablement à la maladie d'un des sens, la sensation peut rester surtout affective ou offrir un caractère plus indéterminé. Ce sera par exemple, et pour ne parler que des sens de l'ouïe et de la vue, ce sera un bruit, un son vague, rapporté à peine au monde extérieur, une lumière où ne se dessine aucun des objets qui le constituent. Ces fausses sensations tiennent de très près à celles que la médecine désigne en masse sous le nom de *tintoin*, *paracousie*, *suffusion*, *bluettes*, et, comme elles, rentrent presque exclusivement dans son domaine.

nature, peuvent, comme celles dont il se rend compte, demeurer complétement isolées, sans influence bien sensible sur la rectitude des actes supérieurs de la pensée, c'est que le trouble de l'imagination qui les constitue n'est dû qu'à un premier degré de dérangement de la machine nerveuse qui concourt à la manifestation des idées. C'est par ce trouble, en effet, que commence, après l'incubation d'une susceptibilité maladive, le plus grand nombre des perturbations de l'intelligence. C'est ce trouble qui peut les continuer longtemps encore, borné à donner un corps à des idées souvent raisonnables. Le désordre cérébral qui le produit, désordre certain, inévitable, souvent révélé par les signes physiques les plus manifestes, on n'en connaît, on n'en conçoit pas la nature, pas plus qu'on ne conçoit la nature de celui qui se lie à la transformation sensoriale des idées dans les songes du sommeil et du somnambulisme. On ne sait pas davantage si ce désordre n'intéresse que certaines parties du cerveau, celles qui sont particulièrement en rapport avec les sens, et constituent ce qu'on appelle le *sensorium commune*, ou si, ce qui est plus probable, il s'étend à tout l'ensemble de l'organe. Tout ce qu'on peut dire, comme image, non comme explication, c'est que, dans les hallucinations ainsi que dans certains

rêves, ce désordre ne consiste que dans un accroissement de vivacité des mouvements cérébraux intimes, indispensables, dans l'état régulier, à la production des idées, accroissement qui, pour continuer la figure, n'ayant lieu encore qu'en ligne droite, ne fait que porter un peu plus loin la perspective de l'esprit, sans rien y introduire d'étranger. Ainsi peut-on se représenter que dans ce premier degré de trouble de l'action cérébrale, l'esprit se trompe sur la nature de ses perceptions, comme il s'y trompait dans les rêves, qu'il croie loin ce qui est près de lui, dehors ce qui est dedans, et voici surtout dans quelles circonstances pourra avoir lieu son erreur.

Il se trompera, par exemple, et ce sont là les cas les plus ordinaires et où se montre le mieux le rapport de l'hallucination à l'idée, il se trompera lorsque les fausses sensations ne seront pas autre chose que la transformation d'idées dont il est depuis longtemps accablé, une sorte d'exagération de ces idées dans la direction d'événements au moins possibles. Ainsi un homme doué d'une imagination très vive a été, est encore en proie à de grands malheurs, en butte à des persécutions réelles. Ses pensées, chaque jour plus sombres, restent exclusivement fixées sur ces peines, sur ces poursuites, sur

leurs plus douloureuses circonstances, sur les démarches, les traits de ceux qui s'en sont faits les auteurs. Après avoir par cela même revêtu de plus en plus le caractère d'images présentes jusque dans le sommeil, elles finissent, dans un acte de l'imagination plus fort et décidement maladif, par se convertir en sensations de la vue, de l'ouïe et même des autres sens, relatives à la présence, aux menaces, aux tentatives criminelles de persécuteurs imaginaires (1).

(1) Voici un exemple qui peut servir de transition entre celui qu'on vient de lire et celui qui va suivre.

Un homme de mœurs brutales et presque sauvages, d'un caractère sombre et farouche, d'un amour-propre poussé jusqu'à la déraison, a compromis par sa faute ses intérêts les plus nécessaires. Il attribue son malheur à la malveillance ; l'injustice dont il se croit victime a surtout violemment froissé l'exorbitante opinion qu'il a de lui-même. Il essaie de ramener à lui la fortune qui s'en éloigne, sans pour cela rien rabattre des prétentions de son orgueil. Là où il serait au moins prudent de demander avec mesure, il s'emporte, injurie, menace, et il ne s'aperçoit pas qu'en voulant remédier au mal, il le rend irrémédiable. Dans l'aveuglement de sa passion, le tort qu'il se fait ainsi à lui-même, il l'attribue à ses *ennemis*, qui ne sont que ses bienfaiteurs. De sourds désirs de vengeance se glissent alors en son cœur. Loin de les repousser, il les accueille, les entretient, les légitime. « Dieu lui-même, en vient-il à se dire, Dieu ne se venge-t-il pas des misérables qui l'ont offensé ? Pourquoi ne suivrais-je pas son exemple ? Pourquoi hésiterais-je à punir de ma main les auteurs de ma ruine, sans me laisser non plus retenir par le rang ou par la puissance ? »

Mais le cas où l'halluciné s'abusera le plus souvent et le plus facilement sur la nature de ses fausses perceptions sera celui où ses idées, au lieu d'être purement personnelles, seront les idées d'une époque, lorsqu'elles se rattacheront à des croyances qui impliquent l'action des puissances surnaturelles sur les sens. Ainsi aux siècles de rénovation sociale et de plus grande ferveur religieuse, dans ces temps où les misères du monde portent tous les esprits à implorer le secours du ciel ou à conjurer le pouvoir de l'enfer, un esprit, tout à la fois plus pieux et plus souffrant que les autres, dirige avec une concentration exclusive toutes ses pensées vers Dieu ou vers les génies secondaires dont l'intervention favorable ou funeste lui est garantie par l'histoire même de sa religion. Le cerveau fermente

Ainsi dans cette âme troublée les idées les plus violentes finissent par appeler à leur aide ces idées religieuses dont le germe ne manque à l'esprit de personne, et qui, dans les circonstances solennelles, se représentent, telles que l'éducation les a faites, à ceux qui les ont le plus délaissées. Une fois sur cette pente fatale, le malheureux ne s'arrêtera plus. Ses nuits se passent sans sommeil, ses journées dans une solitude que peuplent, comme autant de fantômes, ces monstrueuses pensées. Enfin, dans un dernier paroxysme d'imagination et de colère éclate en son cœur ou à ses oreilles la *voix divine* qui lui commande de se venger, et il se prépare à son crime comme à une *œuvre sainte* où il aura le ciel pour appui.

et s'enflamme ; ses actes représentatifs, élevés à la plus haute puissance, passent de l'idée à la sensation. Tout-à-l'heure les bons ou les mauvais anges n'étaient que désirés ou craints ; l'esprit s'illumine, et ils apparaissent ; ils parlent pour consoler ou menacer. Et comme les hallucinations ne sont pas toujours externes, qu'elles peuvent être rapportées aux centres nerveux intérieurs, des sensations internes plus vagues, plus variées, seront attribuées à cette assistance ou à cette agression surnaturelle. Des paroles même retentiront non plus à l'oreille, mais aux principales régions des foyers nerveux de la vie organique, et par exemple à l'épigastre. Enfin, par une sorte de couronnement à tous ces travestissements de la pensée, il se déclarera un état général où le corps, non moins compromis que l'âme, mêlera les émotions les plus matérielles aux aspirations les plus éthérées, et qui sera rapporté par l'halluciné à une intussusception de la puissance céleste avec laquelle il se croit en rapport, de celle même qui est au-dessus de toutes les autres.

Cette dernière forme, cette forme si évidemment nerveuse, du trouble de la sensibilité répond, dans les tables de la psychologie morbide, à l'union en Dieu des mystiques, à leurs *noces spirituelles*, comme les

fausses sensations relatives aux sens externes y représentent leurs visions et leurs extases, c'est-à-dire ce qu'ils croient sentir de l'assistance divine par voix et parole. Aussi ne faudrait-il pas donner comme la formule de leurs pieux efforts cette recommandation du Docteur Séraphique, *de rentrer en soi non par l'œil de la chair, mais par l'œil de la raison, afin d'y voir Dieu face à face* (1); car le mystique fait tout le contraire. En croyant ouvrir l'œil de la raison, c'est l'œil de la chair qu'il ouvre, abandonné sans réserve à la passion la plus violente, une passion mêlée d'orgueil et d'amour, et où, comme dans toutes les passions, la chair joue le principal rôle. C'est de la chair, en effet, que ce corps que le mystique torture sous mille formes, par les pratiques les plus bizarres, quelquefois même les plus cruelles. C'est de la chair que ces muscles qui se tendent ou s'a-

(1) *Intra igitur ad te*, et vide quoniam mens tua amat ferventissime semetipsam, nec posset amare nisi se nosceret, nec se nosceret nisi sui meminisset, quia nihil capimus per intelligentiam, quod non sit præsens apud nostram memoriam. Et ex hoc advertis animam tuam triplicem habere potentiam. *Non oculo carnis*, *sed oculo rationis* considera igitur harum trium potentiarum operationes et habitudines, *et videre poteris Deum* per te tanquam per imaginem, quod est videre *per speculum* et in ænigmate. (Saint Bonaventure, *Itinerarium mentis in Deum*, cap. III, pag. 129 du t. VIII des Œuvres, in-fol., Rome, 1596.)

gitent, ce cœur qui bat avec violence, ces vaisseaux qui transportent aux centres nerveux avec la rapidité de la foudre un sang en ébullition. C'est de la chair que tous ces foyers sensitifs qui tour à tour reçoivent et se renvoient les impressions les plus fortes et les plus étranges, que ce cerveau surtout qui, indépendamment de toutes ces impressions, de toutes ces tortures, surexcité pour son propre compte par des contemplations sans relâche, s'exalte jusqu'à l'incandescence et communique à l'imagination son trouble avec son ardeur. C'est de la chair enfin que ces sens vers lesquels le centre de la fantaisie semble diriger toutes ces brûlantes images qui, par une sorte d'incarnation de la pensée, deviennent de véritables sensations. Pourquoi donc intervertir ainsi les rôles, et dans ces états violents bien plutôt que surnaturels, mettre l'esprit à la place du corps ? Par quelle obstination sans excuse la philosophie, enchaînée à son vieux langage, continue-t-elle à parer de fleurs le mysticisme, à parler de ses aspirations, de ses extases, de ses visions, comme d'aimables chimères, et se refuse-t-elle à substituer à des mots qui n'ont plus qu'un sens louche, des expressions qui vont au fond des choses et ôtent sa grâce à l'erreur ?

Et qu'on ne croie pas que ces ravissements mysti-

ques, ces hallucinations bornées à elles-mêmes, soient le partage presque exclusif des organisations vulgaires, une dernière infirmité des faibles esprits. Les grands mystiques, au contraire, les hallucinés de marque ne sont pas moins nombreux que ceux d'humble condition, parce que l'imagination, mère de ces états de la pensée, est sœur jumelle de la raison, et l'indispensable condition de sa force et de sa grandeur. C'est l'imagination qui met un compas aux mains d'Archimède, comme à celles d'Homère une lyre, et fait à la fois de Platon un poëte, un philosophe et un géomètre. C'est elle qui, sous le nom de génie, donnant des sens à la prévision, révèle aux intelligences d'élite des faits alors voilés pour l'expérience, des vérités qui pour le reste des hommes ne sont encore que des paradoxes. Mais c'est elle aussi dont l'action désordonnée pourra, dans des circonstances fatales, transformer en sensations fausses, auxquelles ces esprits ardents auront autant de foi qu'aux sensations les plus habituelles, leurs conceptions, leurs idées, ou les images sous lesquelles ils se les représentent. Plus grande sera sa puissance, et plus la forme qu'elle imprime aux pensées sera dans l'état régulier nette, vive, sensitive, plus l'hallucination, lorsqu'elle viendra à se produire, accueillie sans hésitation, sans con-

trôle, pourra par cela même rester indépendante de tout trouble réel des hautes facultés de l'entendement. L'imagination seule sera troublée, et la raison, comme dans d'autres conditions analogues, ne commettra d'autre erreur que de tirer de sensations illusoires les conséquences qui résulteraient de leur vérité (1).

Que des hallucinations ainsi restreintes à un seul ordre d'idées puissent faire partie des actes d'une intelligence droite en tout le reste, ne rien ôter à la puissance d'un esprit souvent supérieur, c'est ce que depuis dix ans surtout a démontré à satiété l'analyse anthropologique, et ce qu'elle est à même de faire voir encore tous les jours. Que de telles hallucinations se rapportent particulièrement aux époques de foi religieuse la plus vive, et aient eu par conséquent pour sujets les hommes qui ont représenté avec le plus de supériorité et cette foi et ces époques, cela n'est pas plus contestable et deviendra manifeste pour quiconque prendra la peine de feuilleter avec un peu d'attention quelques pages des annales du

(1) Voyez, pour le développement de ces idées, la dernière note de ce volume, intitulée *Hallucinations des grands esprits*, et mon ouvrage sur *le Démon de Socrate*, passim, et plus particulièrement pag. 142 à 160, pag. 177, 178, pag. 346 et suivantes.

mysticisme. Que de telles hallucinations enfin aient pu avoir une grande part dans les étranges symboles de cette foi des anciens peuples, dans les bizarres incarnations de leurs grands et de leurs petits dieux, c'est ce que ne mettra pas en doute celui qui, désormais convaincu de tout le pouvoir trompeur de la fantaisie, aura quelque peu réfléchi à l'extravagance, maintenant encore inexpliquée, des milliers de théogonies qui, dans leur diversité si semblable, se partagent le ciel et la terre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ceux où nous vivons.

De tels résultats ont quelque valeur, et il importe de les assurer par de nouvelles études, par des études libres de toute opinion préconçue, et où la critique scientifique soit seule admise à se faire entendre et à motiver ses oppositions. Dans ce qui est la base la plus accessible des croyances qui garantissent à l'homme l'immortalité de sa pensée, il serait bon de distinguer, comme le recommandait un grand mystique (1), la voix de Dieu de celle de ses créatures, les inspirations du ciel de celles de l'imagination. En ces questions, plus qu'en beaucoup d'autres, tout admettre serait s'exposer à faire tout re-

(1) Gerson, *Tractatus de probatione spirituum* (opera omnia. 1702, t. I, col. 38 et 39).

jeter. Des éliminations nombreuses, toutes celles que commande la science, deviennent de plus en plus nécessaires. Il faut faire sa part à l'erreur, si l'on veut mettre hors d'atteinte celle qui revient à la vérité.

DEUXIÈME PARTIE.

L'AMULETTE DE PASCAL,

ÉTUDE

SUR LES RAPPORTS DE LA SANTÉ DE CE GRAND HOMME A SON GÉNIE.

I. Misère et grandeur de l'homme, des grands hommes, de Pascal.

Parmi les hommes qui dans les deux derniers siècles en France ont porté si haut la gloire des sciences et des lettres, il en est un certain nombre qui, après avoir autant que Pascal excité l'admiration de leurs contemporains, n'ont pas obtenu une part moins grande que la sienne dans le culte de la postérité. Peut-être n'en est-il aucun dont le génie par ses singularités ait fait naître autant d'étonnement et soit de nature à provoquer encore autant de curiosité.

Dans son enfance, presque indifférent aux jeux de son âge, il inventait dans les siens les sciences de l'âge mûr. Plus tard c'est presque en se jouant encore qu'il en reculait les limites et s'y montrait au premier rang. Géomètre, physicien, philosophe, il ne se laissa dépasser dans toutes ces carrières que parce qu'il cessa d'y marcher. Écrivain, à peine

avait-il publié sa première *Provinciale*, qu'il fut un instant sans rival et ne pouvait plus reconnaître que des égaux dans cette langue qu'il a fixée.

Mais ce qui dans le génie de Pascal a dû étonner bien plus encore que sa précocité et son étendue, c'est sa nature même, si pleine d'oppositions et de misères. Ce sont les souffrances et les variations de cette vie, commencée dans l'heureuse paix de la famille et achevée dans les austérités de la religion. C'est ce soudain abandon de toutes les sciences de la part d'un homme qui les avait si puissamment embrassées et dont l'esprit original pouvait les rendre si fécondes. C'est ce dédain de toute philosophie chez un philosophe qui avait jeté dans les replis du cœur humain un regard si profond et si clair. Ce sont enfin les phases toujours croissantes d'une mélancolie presque insensée, mère pourtant de tant de pages admirables où elle a laissé une si forte empreinte (1).

Rien de plus admirable, en effet, dans l'élo-

(1) Pour les nombreux documents dont je m'appuie dans ce que je vais dire de la vie et du génie de Pascal, pour l'indication détaillée des sources manuscrites d'où ils ont été extraits et où je suis allé souvent les recueillir, pour l'appréciation de la valeur comparative des publications, soit anciennes, soit récentes, qui les ont fait connaître, voyez la NOTE I, premier chapitre de la Troisième partie de ce volume.

quence de Pascal, et qui y ait été plus admiré, que cette énergie douloureuse, cette conviction désespérée, qu'il met à peindre la misère de l'homme, sa misère dans sa grandeur. Personne plus et mieux que Pascal n'a montré tout ce qu'il y a de contradictoire et de fatal dans cette créature étrange qu'il appelle un *monstre incompréhensible*, quels liens puissants asservissent sa pensée et sa volonté, dans quelle double dépendance est son âme du corps qui la sert et l'opprime et de cette nature ennemie dont elle subit les impulsions. C'est le gravier de Cromwell qui délivre la chrétienté et rétablit la famille royale d'Angleterre; c'est le nez de Cléopâtre qui, plus court, eût changé la face du monde; c'est le bourdonnement d'une mouche qui tient en échec cette puissante intelligence, reine des villes et des royaumes; et une foule d'autres pensées de même tendance et de même ordre, qui toutes révèlent les angoisses d'un grand esprit aux prises avec la sublimité de sa nature et la bassesse de ses instruments.

Dans le siècle où vécut Pascal on regarda cette grande tristesse comme l'état naturel d'une âme toute céleste, égarée parmi les choses de la terre. Loin de s'étonner qu'elle dédaignât les sciences du monde et la gloire qu'elles donnent, pour ne s'atta-

cher qu'à la science de Dieu et au salut dont elle est la source, on la plaignit d'être unie à un corps valétudinaire dont les nécessités douloureuses empêchèrent l'exécution de cette grande *Apologie du Christianisme*, qui était sa seule mission ici-bas.

Mais, à une époque plus rapprochée de nous, un homme qui, en fait de gloire, n'a rien à envier à Pascal, un écrivain qui comme lui a su donner à notre langue une clarté et une précision si puissantes, un philosophe dont la raison si spirituelle et si sûre s'est rarement laissé éblouir par les dehors de la grandeur, Voltaire, ne s'est pas mépris à ce point sur la mélancolie de Pascal, sur le triste et étroit rapport de son génie à ses organes, de ses pensées à ses douleurs. La philosophie, dont il a été le plus infatigable apôtre, dans la part qu'elle faisait au corps devait comprendre aussi ses maladies, leur influence sur les affections de l'âme et sur les actes de l'esprit (1). Aussi, tout en s'inclinant de toute sa grandeur devant le style des *Pensées*, n'a-t-il pas toujours rendu le même hommage aux pensées elles-mêmes, et, l'œil sur leur point de départ, a-t-il écrit sans hésiter au-dessous de beaucoup d'entre elles ce mot, applicable quelquefois même aux plus belles, *ægri somnia*.

Bien que cette sentence de Voltaire n'ait rien que

(1) Voir la NOTE II de la Troisième partie.

de modéré et de vrai, il s'en faut qu'elle ait obtenu l'autorité de la chose jugée, et plus d'un admirateur de Pascal la regarde peut-être encore comme une marque de basse envie et comme un acte de profanation. Loin donc de chercher à l'approfondir, et de faire pour cela usage des détails de la vie de Pascal et des particularités de ses travaux, épars dans tout ce qui a été écrit sur ce double sujet, on a détourné les yeux de ces documents, soit qu'on ne les comprît pas, soit qu'on ne voulût pas les comprendre. Il semblerait qu'on en fût revenu à cette époque de notre littérature où la biographie d'un homme illustre n'était que son apothéose, et où l'on eût craint de manquer de respect au génie en retraçant ses faiblesses et toutes les preuves de sa dépendance. Je ne partage pas, je l'avoue, ce sentiment de vénération aveugle qui ne veut rien voir que de grand dans les hommes dignes de ce titre, et qui, d'exagération en exagération, rendrait le passé méconnaissable et comme étranger au présent. Certes le culte de ces esprits supérieurs a été et sera toujours un des premiers devoirs d'une société bien ordonnée, comme leur gloire est son plus bel héritage. Mais ce culte ne doit jamais aller jusqu'à l'idolâtrie; moins que personne Pascal y eût consenti. *Les grands hommes*, disait-il, *ont un bout par où ils tiennent au peu-*

ple ; ils ont les pieds aussi bas que les nôtres, et s'appuient sur la même terre, aussi abaissés que les plus petits, que les enfants, que les bêtes. Aussi, dans son équité dédaigneuse pour cet être disparate qu'il appelait un *imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire et rebut de l'univers*, voulait-il qu'on pût tour à tour le *vanter* ou *l'abaisser* suivant ses mérites, et qu'*on ne célât rien de sa misère*, comme *on n'avait rien célé de sa grandeur* (1).

La science de l'homme a tout à gagner et sa dignité n'a rien à perdre à une appréciation aussi complète. Mais, pour la rendre plus facile et plus prompte, il faut faire pour les plus illustres représentants de l'humanité ce que faisait si sévèrement Pascal pour l'humanité tout entière. Il faut oser les étudier dans les mystères de leurs faiblesses, après les avoir admirés dans les pompes de leur grandeur. Dans ces hautes études sur notre espèce, les traits seront bien plus marqués, les oppositions bien plus frappantes, les résultats enfin bien plus sûrs. C'est pénétré de ces idées et appuyé sur Pascal lui-même que je reviens sur un côté de la vie de ce grand homme qui a été de plus en plus laissé dans l'ombre, malgré ses étroites relations avec la tristesse

(1) Voir la NOTE III.

croissante de son âme et les plus sublimes tendances de son génie.

II. Pascal au berceau. Nature nerveuse et singulière de sa première maladie.

On lit dans la vie de Pascal écrite par madame Périer, sa sœur aînée, qu'à dix-huit ans et à la suite d'études profondes et opiniâtres, sa santé était déjà sensiblement altérée, et que plus tard il disait lui-même que depuis cet âge il n'avait pas cessé de souffrir (1). Mais on peut faire remonter bien plus haut dans sa vie l'apparition des maladies qui la troublèrent. Je citerai textuellement à ce sujet un long passage d'un mémoire de Marguerite Périer, sa nièce, publié pour la première fois par M. Cousin, passage doublement intéressant en ce qu'il montre

(1) *La vie de M. Pascal écrite par madame Périer sa sœur;* dans un volume in-18, contenant un *Discours sur les pensées de M. Pascal, avec un autre discours sur les preuves des livres de Moïse*, Lyon, 1694, pag. 17. — M. Faugère, dans ses *Lettres, Opuscules et Mémoires de madame Périer et de Jacqueline sœurs de Pascal, et de Marguerite Périer sa nièce*, un vol. in-8°, Paris, 1845, a imprimé cette vie de Pascal par sa sœur Gilberte d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds de l'Oratoire, n° 226. J'avoue ne pas comprendre pourquoi le savant et scrupuleux éditeur préfère la leçon de ce manuscrit à celle du texte imprimé pour la première fois en France en 1687, d'après le manuscrit même de madame Périer.

Le passage de cette vie dont j'ai fait usage ci-dessus se trouve page 9 de la publication de M. Faugère.

tout à la fois quelle fut, dès son bas âge, la santé de Pascal, et quelle dut être à certains égards sa première éducation.

« Lorsque mon oncle eut un an, il lui arriva une chose très extraordinaire. Ma grand'mère était, quoique très jeune, très pieuse et très charitable; elle avait un grand nombre de pauvres familles à qui elle donnait une petite somme par mois, et entre les pauvres femmes à qui elle faisait ainsi la charité, il y en avait une qui avait la réputation d'être sorcière : tout le monde le lui disait; mais ma grand'mère, qui n'était pas de ces femmes crédules et qui avait beaucoup d'esprit, se moquait de cet avis et continuait toujours à lui faire l'aumône. Dans ce temps-là il arriva que cet enfant tomba dans une langueur semblable à ce qu'on appelle à Paris *tomber en chartre ;* mais cette langueur était accompagnée de deux circonstances qui ne sont point ordinaires : l'une, qu'il ne pouvait souffrir de voir de l'eau sans tomber dans des transports d'emportement très grands; et l'autre, bien plus étonnante, c'est qu'il ne pouvait souffrir de voir son père et sa mère proche l'un de l'autre. Il souffrait les caresses de l'un et de l'autre en particulier avec plaisir; mais aussitôt qu'ils s'approchaient ensemble, il criait et se débattait avec une violence excessive. Tout cela dura plus d'un an durant

lequel le mal s'augmentait. Il tomba dans une telle extrémité qu'on le regardait comme prêt à mourir.

» Tout le monde disait à mon grand-père et à ma grand'mère que c'était assurément un sort que cette sorcière avait jeté sur cet enfant; ils s'en moquaient l'un et l'autre, regardant ces discours comme des imaginations qu'on a quand on voit des choses extraordinaires, et n'y faisaient aucune attention, laissant toujours à cette femme une entrée libre dans leur maison où elle recevait la charité. Enfin mon grand-père, importuné de tout ce qu'on lui disait là-dessus, fit un jour entrer cette femme dans son cabinet, croyant que la manière dont il lui parlerait lui donnerait lieu de faire cesser tous ces bruits; mais il fut bien étonné lorsqu'après les premières paroles qu'il lui dit, auxquelles elle répondit seulement et assez doucement que cela n'était point, et qu'on ne disait cela d'elle que par envie, à cause des charités qu'elle recevait, il voulut lui faire peur, et feignant d'être assuré qu'elle avait ensorcelé son enfant, il la menaça de la faire pendre si elle ne lui avouait la vérité; alors elle fut effrayée, et se mettant à genoux elle lui promit de lui dire tout, s'il lui promettait de lui sauver la vie. Sur cela mon grand-père fort surpris lui demanda ce qu'elle avait fait, et ce qui l'avait obligée à le faire.

Elle lui dit que, l'ayant prié de solliciter pour elle, il l'avait refusée, parce qu'il croyait que son procès n'était pas bon, et que pour s'en venger elle avait jeté un sort sur son enfant qu'elle voyait qu'il aimait tendrement, et qu'elle était bien fâchée de le lui dire, mais que le sort était à la mort. Mon grand-père affligé lui dit : Quoi ! il faut donc que mon enfant meure ! Elle lui dit qu'il y avait du remède, mais qu'il fallait que quelqu'un mourût pour lui, et transporter le sort. Mon grand-père lui dit : Ho ! j'aime mieux que mon fils meure que de faire mourir une autre personne. Elle lui dit : On peut mettre le sort sur une bête. Mon grand-père lui offrit un cheval : elle lui dit que, sans faire de si grands frais, un chat lui suffisait. Il lui en fit donner un, elle l'emporta, et en descendant elle trouva deux capucins, qui montaient pour consoler ma grand'mère de l'extrémité de la maladie de cet enfant. Ces pères lui dirent qu'elle voulait encore faire quelque sortilége de ce chat : elle le prit et le jeta par une fenêtre, d'où il ne tomba que de la hauteur de six pieds et tomba mort ; elle en demanda un autre que mon grand-père lui fit donner. La grande tendresse qu'il avait pour cet enfant fit qu'il ne fit pas d'attention que tout cela ne valait rien, puisqu'il fallait, pour transporter ce sort, faire une

nouvelle invocation au diable; jamais cette pensée ne lui vint dans l'esprit, elle ne lui vint que longtemps après, et il se repentit d'avoir donné lieu à cela.

» Le soir la femme vint et dit à mon grand-père qu'elle avait besoin d'un enfant qui n'eût pas sept ans, et qui avant le lever du soleil cueillît neuf feuilles de trois sortes d'herbes, c'est-à-dire trois de chaque sorte. Mon grand-père le dit à son apothicaire, qui dit qu'il y mènerait lui-même sa fille, ce qu'il fit le lendemain matin. Les trois sortes d'herbes étant cueillies, la femme fit un cataplasme qu'elle porta à sept heures du matin à mon grand-père, et lui dit qu'il fallait le mettre sur le ventre de l'enfant. Mon grand-père le fit mettre; et à midi, revenant du palais, il trouva toute la maison en larmes, et on lui dit que l'enfant était mort; il monta, vit sa femme dans les larmes, et l'enfant dans son berceau, mort, à ce qu'il paraissait. Il s'en alla, et en sortant de la chambre il rencontra sur le degré la femme qui avait porté le cataplasme, et attribuant la mort de cet enfant à ce remède, il lui donna un soufflet si fort qu'il lui fit sauter le degré. Cette femme se releva et lui dit qu'elle voyait bien qu'il était en colère parce qu'il croyait que son enfant était mort; mais qu'elle avait oublié de lui dire le matin qu'il devait paraître mort jusqu'à minuit, et

qu'on le laissât dans son berceau jusqu'à cette heure-là et qu'alors il reviendrait. Mon grand-père rentra et dit qu'il voulait absolument qu'on le gardât sans l'ensevelir. Cependant l'enfant paraissait mort; il n'avait ni pouls ni sentiment; il devenait froid et avait toutes les marques de la mort; on se moquait de la crédulité de mon grand-père qui n'avait pas accoutumé de croire à ces sortes de gens-là.

» On le garda donc ainsi, mon grand-père et ma grand'mère toujours présents, ne voulant s'en fier à personne; ils entendirent sonner toutes les heures et minuit aussi sans que l'enfant revînt. Enfin, entre minuit et une heure, plus près d'une heure que de minuit, l'enfant commença à bâiller; cela surprit extraordinairement : on le prit, on le réchauffa, on lui donna du vin avec du sucre; il l'avala; ensuite sa nourrice lui présenta le téton qu'il prit sans donner néanmoins de marques de connaissance et sans ouvrir les yeux; cela dura jusqu'à six heures du matin qu'il commença à ouvrir les yeux et à connaître quelqu'un. Alors, voyant son père et sa mère l'un près de l'autre, il se mit à crier comme il avait accoutumé; cela fit voir qu'il n'était pas encore guéri, mais on fut au moins consolé de ce qu'il n'était pas mort, et environ six à sept jours après il commença à souffrir la vue de l'eau. Mon

grand-père, arrivant de la messe, le trouva qui se divertissait à verser de l'eau d'un verre dans un autre entre les bras de sa mère ; il voulut s'en approcher, mais l'enfant ne le put souffrir, et peu de jours après il le souffrit, et en trois semaines de temps cet enfant fut entièrement guéri et remis dans son embonpoint (1). »

(1) *Mémoire sur la vie de M. Pascal, écrit par mademoiselle Marguerite Périer sa nièce*, dans Des Pensées de Pascal, rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition de cet ouvrage, par V. Cousin, 1re édition, 1843, pag. 390 et suiv. — M. Cousin a le premier publié ce mémoire d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds supplément français, no 1485, ayant pour titre : *Mémoires de Marguerite Périer, première partie.* M. Faugère l'a imprimé de nouveau d'après le IIe recueil MS. du P. Guerrier, pag. 447 et suiv. de ses *Lettres, Opuscules et Mémoires de madame Périer et de Jacqueline sœurs de Pascal*, etc. J'ai fait quelques corrections au texte donné par M. Cousin, d'après celui qu'a emprunté M. Faugère à un manuscrit qui semble préférable.

Les faits dont il est parlé dans la partie citée ci-dessus du mémoire de Marguerite Périer sur Pascal sont reproduits succinctement dans le Ier Recueil MS. du P. Guerrier, pag. DCCXVII, sous ce titre : *Extrait d'un recueil de différentes histoires qui est dans la bibliothèque des PP. de l'Oratoire de Clermont.* Il est dit dans cet extrait que madame Périer fit ce récit au Ménil, près Clermont, le 14 août 1661, par conséquent un an avant la mort de Pascal. (M. Faugère, *ouvrage cité* ci-dessus, pag. 471-473.)

Cette pièce si naïvement significative a été écrite dans les premières années du XVIIIe siècle; mais les faits dont elle est le récit et les opinions qu'elle représente remontent au commencement du XVIIe, à la date rigoureuse de l'année 1624. A cette époque la croyance à la sorcellerie et à la magie était universelle. Un des esprits les plus indépendants du temps, Gabriel Naudé, loin de mettre en doute la réalité de la redoutable science, lui consacre un savant travail (1) où il la suit dans ses principales divisions, la magie *naturelle*, la *blanche* et la *noire*, la *divine* et la *diabolique*. Et cette science était une science très pratique : le bûcher de la maréchale d'Ancre fumait encore (2); les procès, les condamnations, les exécutions capitales pour crime de sorcellerie, constituaient la législation courante, et la constituèrent bien des années encore après l'édit de 1682, lequel ne fit que continuer aux juges les moyens de brûler les sorciers, non plus à la vérité à ce titre, mais comme sacriléges et comme empoisonneurs. Cela faisait partie de la philosophie du grand siècle. Aussi ne faut-il pas s'étonner si Étienne

(1) *Apologie pour les grands hommes faussement soupçonnés de magie*, par Gabriel Naudé, Parisien, Paris, 1625, in-12.

(2) NOTE IV.

Pascal, un grave magistrat, un homme plein de savoir en même temps que de religion, finit, dans son trouble de la maladie de son fils, par s'abandonner aux sortiléges d'une vieille folle; s'il lui permet de détourner sur de pauvres animaux le sort qu'elle lui dit avoir jeté sur son enfant; s'il consent à ce qu'elle aille, accompagnée d'une petite fille de sept ans, recueillir dans la campagne, au clair de la lune, comme eût pu le faire une magicienne de Thessalie, les simples destinés à la guérison de son fils; s'il n'hésite pas à faire sur le petit malade l'essai du filtre de la sorcière, je veux dire de son cataplasme; si enfin, lorsqu'il croit que cette application diabolique a occasionné la mort de son enfant, il s'emporte jusqu'à frapper violemment la malheureuse qui l'a ordonnée. Mais il ne faudra pas non plus être surpris que de telles idées, ou les habitudes d'esprit qu'elles supposent, aient pu être à la fois transmises et enseignées du père au fils; qu'elles aient été pour quelque chose dans cette foi si ardente, exprimée par ce dernier dans un langage si convaincu; qu'enfin la croyance aux miracles de la sainte épine soit venue, à trente ans de distance, répondre dans l'esprit du fils à l'abandon superstitieux du père aux pratiques de la sorcellerie la plus vulgaire. Si, comme l'a dit Pascal lui-même, la

nature n'est guère qu'une seconde habitude, le fait sur lequel je viens d'insister montre à quelle source ce grand défenseur de la grâce put puiser en partie son dédain pour la philosophie et les convictions qu'il lui opposait.

Une seconde remarque que suggère ce fragment des mémoires de Marguerite Périer, c'est que la constitution si débile, si irritable, si maladive enfin de Pascal, datait, comme certaines parties de son éducation, des premières années, des premiers mois même de sa vie. Et ce qui n'est pas moins digne d'attention, c'est que, d'après la nature et la violence de ses symptômes, la longue maladie qui l'annonçait se rattachait évidemment au système nerveux et en particulier à celui de la tête. Elle était caractérisée, entre autres signes, par l'horreur de l'eau la plus singulière, et par une répugnance non moins étrange du petit malade à voir, dans les caresses qu'il recevait d'eux, son père et sa mère s'approcher l'un de l'autre, comme si se fussent ainsi révélés les sentiments de pureté exagérée qu'il montra plus tard. Ce sont là, de l'aveu de la narratrice elle-même, des *circonstances étonnantes.* Cet homme devait être aussi extraordinaire dans sa santé que dans son génie, et la triste bizarrerie des altérations qui la menaçaient se trahit dès le berceau.

III. Précocité du génie chez Pascal. Son emportement dans le travail. Premières altérations profondes de sa santé.

A part le récit de cette première maladie de Pascal, premier témoignage de la nature de sa constitution et de la faiblesse de sa santé, on ne trouve dans ce qui a été publié sur son compte rien de relatif à ce double objet durant le reste de son enfance et les premières années de son adolescence. Mais ce qu'on y trouve et ce qu'on sait, c'est que, pendant cette phase souvent si hasardeuse du développement physique de l'homme, le jeune Pascal, obéissant aux impulsions les plus merveilleuses, et retenu plutôt qu'encouragé par les conseils de son père, se livre de lui-même à des travaux dont la nature seule dut être pour sa famille et pour ses amis un sujet de surprise et d'orgueil. A dix ans, à propos du bruit d'une assiette, il crée une sorte de théorie acoustique (1); à douze, il découvre la géométrie, qu'on lui cachait (2); à quinze, il compose un traité des sections coniques (3), où Descartes refusa de voir l'œuvre d'un esprit aussi jeune (4); sublime et prodigieux enfant qu'un soir, après une comédie jouée par des acteurs de son âge, la duchesse d'Aiguillon put montrer au cardinal de

(1) *Vie de Pascal, par madame Périer*, pag. 7.
(2) *Ibid*, pag. 9 et 10.
(3) *Ibid.*, pag. 14.
(4) Note V.

Richelieu comme étant déjà un *grand mathématicien* (1) !

C'est ainsi que dès ses premiers pas dans la vie, emporté par l'irrésistible instinct du génie et par la passion du travail qui en est inséparable, il énervait, en l'exaltant, cette constitution déjà si délicate et si excessive par elle-même, dont les souffrances singulières commencèrent alors pour ne plus finir.

Le récit de ces souffrances constitue la plus grande partie de la *Vie de Pascal écrite par madame Périer*. Il en est longuement question dans le *mémoire* sur cette même *vie* qui fait partie du *Recueil d'Utrecht* (2). Enfin il est aussi parlé dans plusieurs publications récentes de manuscrits relatifs à Pascal (3). Dans

(1) *Mémoire sur la vie de M. Pascal, contenant aussi quelques particularités de celle de ses parents*, dans le *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1740, 1 vol. in-12, pag. 240. — *Des Pensées de Pascal, rapport*, etc., par M. Cousin, pag. 404 et suiv. — *Lettres, opusc. et mém. de madame Périer et de Jacqueline*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 305 et suiv.

(2) *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, mémoire cité, pag. 237 à 404, passim.

(3) *Des manuscrits inédits de Fermat*, par M. Libri, dans le Journal des Savants, septembre 1839. — *Des Pensées de Pascal, rapport*, etc., par M. Cousin, pag. 394. — *Lettres, opusc. et mém. de madame Périer et de Jacqueline*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 309 et suiv., pag. 452.

ce que je vais dire de ce grand homme, dans ce que je veux établir des rapports de sa santé à son génie, je citerai, autant que je le pourrai, le texte même des divers documents que je viens d'indiquer. Ces témoignages contemporains, celui surtout de cette famille si vertueuse et d'une raison si élevée, s'affaibliraient sous des formes plus modernes, et je désire ne rien leur faire perdre de leur valeur.

« Mon père (c'est madame Périer qui parle) prenait un plaisir tel qu'on le peut croire de ces grands progrès que mon frère faisait dans toutes les sciences, mais il ne s'aperçut pas que les grandes et continuelles applications dans un âge si tendre pouvaient beaucoup intéresser sa santé; et en effet, elle commença d'être altérée dès qu'il eut atteint l'âge de dix-huit ans. Mais comme les incommodités qu'il ressentait alors n'étaient pas encore dans une grande force, elles ne l'empêchèrent pas de continuer toujours dans ses occupations ordinaires; de sorte que ce fut en ce temps-là et à l'âge de dix-neuf ans qu'il inventa cette machine d'arithmétique par laquelle on fait non seulement toute sorte de supputations sans plume et sans jetons, mais on les fait même sans savoir aucune règle d'arithmétique et avec une sûreté infaillible.... Ce travail le fatigua beaucoup, non pas pour la pensée ou pour le mouvement, qu'il

trouva sans peine, mais pour faire comprendre aux ouvriers toutes ces choses. De sorte qu'il fut deux ans à le mettre en cette perfection où il est à présent.

« Mais cette fatigue et la délicatesse où se trouvait sa santé depuis quelques années le jetèrent dans des incommodités qui ne l'ont plus quitté; de sorte qu'il nous disait quelquefois que depuis l'âge de dix-huit ans il n'avait pas passé un jour sans douleur. Ces incommodités néanmoins n'étant pas toujours dans une égale violence, dès qu'il avait un peu de relâche, son esprit se portait incontinent à chercher quelque chose de nouveau (1). »

Voilà ce que dit madame Périer des premières atteintes sérieuses de la maladie de son frère, maladie pourtant déjà bien profonde, puisqu'elle ne pouvait plus disparaître entièrement, et ne devait plus offrir que des instants de relâche. C'étaient, comme on l'a vu, de la *délicatesse*, de la *fatigue de santé*, des *incommodités*, des *souffrances*, allant quelquefois jusqu'à une grande *violence;* quelque chose de vague, de général, attaquant toute la constitution par l'intermédiaire du système nerveux qui la régit et la représente, mais rien de plus local et de plus déterminé. Si l'on pouvait douter du ca-

(1) *Vie de Pascal, par madame Périer*, pag. 15, 16, 17.

ractère que j'attribue à ces premières manifestations d'un trouble grave de la santé dans Pascal, voici un fait qui lèverait toute incertitude, et que je cite par anticipation.

Étienne Pascal était établi à Rouen avec toute sa famille; il y était attaché à l'intendance de cette ville, et chargé particulièrement de la perception des tailles (1). Son fils Blaise, comme nous l'a appris plus haut madame Périer, venait d'inventer et de faire exécuter sa machine arithmétique, et l'on aura une idée de la fatigue et de l'horrible contention d'esprit que lui occasionna ce travail, si l'on prend la peine de lire l'exposé des motifs qui lui firent demander plus tard un privilége pour son œuvre (2), ce qu'on appellerait maintenant un brevet d'invention. L'infatigable jeune homme avait imaginé et fait faire successivement cinquante modèles de son instrument, offrant tous quelque différence dans leur mécanisme. En outre, et tout en perfectionnant cette machine, il se livrait avec toute l'ardeur de son âge et de son génie à ses premiers

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 242; —M. Faugère, *Lettres, opusc. et mém. de madame Périer et de Jacqueline*, etc., pag. 421.

(2) *Recueil d'Utrecht*, pag. 244. — *OEuvres de Blaise Pascal*, Paris, 1819, t. IV, pag. 11 et suiv.

travaux en physique et en mathématiques. Aussi, vers la fin de l'année 1647, voici ce qui lui arriva.

IV. Paralysie de Pascal.

« Il tomba, dit sa nièce Marguerite, dans un état fort extraordinaire qui était causé par la grande application qu'il avait donnée aux sciences; car les esprits étant montés trop fortement au cerveau, il se trouva dans une espèce de paralysie depuis la ceinture en bas, en sorte qu'il fut réduit à ne marcher qu'avec des potences; ses jambes et ses pieds devinrent froids comme du marbre, et on était obligé de lui mettre tous les jours des chaussons trempés dans de l'eau-de-vie, pour tâcher de faire revenir la chaleur aux pieds. Cet état où les médecins le virent les obligea de lui défendre toute sorte d'application; mais cet esprit si vif et si agissant ne pouvait pas demeurer oisif (1). »

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 253; — *Mémoire de Marguerite Périer sur la vie de Pascal* dans l'ouvrage cité ci-dessus de M. Cousin, pag. 394, et dans celui de M. Faugère, pag. 452.

Voici ce qu'on trouve sur le même sujet t. II, pag. 55 des *Mémoires de Fontaine* pour servir à l'histoire de Port-Royal, Cologne, 1738 : « Il (Pascal) savait animer le cuivre et donner de l'esprit à l'airain. Il faisait que de petites roues sans raison, où étaient sur chacune les dix premiers chiffres, rendaient raison aux personnes les plus raisonnables ; et il faisait en quelque sorte parler les machines muettes pour résoudre

Pascal fut environ trois mois (1) à se remettre de cette maladie dont la nature semblait si irremédiable; mais enfin il en guérit, et recouvra complétement et pour toujours le libre exercice de ses membres.

J'ai besoin d'être un peu technique dans l'appréciation du fait qui précède, c'est une nécessité de cette étude; mais je serai court et je ne désespère pas d'être clair. Une paralysie, une abolition plus ou moins complète des mouvements volontaires, est une maladie du système nerveux qui a, la plupart du temps, pour point de départ un des deux grands centres de ce système. Si elle survient brusquement, c'est-à-dire sans avoir été précédée de symptômes généraux, relatifs au trouble de la motilité, des sensations, de la pensée, on peut la regarder le plus souvent comme le résultat d'une altération maté-

en jouant les difficultés des nombres qui arrêtent les savants; ce qui lui coûta tant d'application et d'efforts d'esprit, que pour *monter* cette machine au point où tout le monde l'admirait, et que j'ai vue de mes yeux, *il en eut lui-même la tête presque démontée pendant trois ans.* »

Toutes ces pointes sont d'un fort mauvais goût; mais l'assertion est positive et vient d'une excellente source. Fontaine (je le rappellerai aux personnes qui l'auraient oublié) était secrétaire et ami d'un homme qui fut un des directeurs de Pascal, Sacy.

(1) Bossut, *Discours* préliminaire des Œuvres de Blaise Pascal, pag. xxxj du t. I de l'édition de 1819.

rielle, profonde, permanente, et dans ce cas l'abolition des mouvements reste ordinairement elle-même permanente et irremédiable. Mais il n'en est pas ainsi quand cette paralysie se rattache dans le passé à d'autres phénomènes nerveux, généraux, changeants, fugaces, capables de cesser quelquefois tout-à-fait, pour se reproduire ensuite et cesser ou s'amender de nouveau. Dans ce cas le trouble des mouvements lui-même peut disparaître complétement, soit pour ne plus se reproduire, soit pour reparaître et cesser encore. Cette sorte de paralysie pourrait être appelée paralysie *dynamique*, par opposition à celle dont je viens de parler, et qui est due à une lésion *organique* profonde et permanente. Elle est très habituelle dans ces maladies générales et erratiques du système nerveux, qui unissent dans des rapports variables le trouble des mouvements à celui des sensations, des affections, des idées (a); ténébreuses infirmités de notre nature, où, aux confins et pour ainsi dire au point de contact des nerfs et de l'âme, se confondent, dans une solidarité douloureuse, la vie et la pensée.

Or, c'est dans un état assez voisin de cette condition déplorable qu'a vécu et pensé Pascal durant

(a) L'hystérie, l'hypocondrie, l'épilepsie, et quelques autres affections nerveuses qui peuvent leur être rattachées.

ses vingt dernières années. C'est ce qu'attestent déjà et cette paralysie qui s'est si promptement et si complétement dissipée, et toutes ces souffrances continuelles et vagabondes qui en avaient été le prélude. C'est ce que vont montrer de plus en plus l'altération croissante de sa santé dans un mode toujours le même, et les singulières erreurs de l'imagination auxquelles cette altération le conduisit. C'est ce dont témoignerait son style. Pascal était de ces hommes exceptionnels, grands par les souffrances comme par le génie, qui, suivant une expression de Maine de Biran, ont le funeste privilége d'entendre crier à toute heure les ressorts de leur machine, et c'est à ce cri de son organisation que répondent sans cesse celui de sa pensée et l'âpreté de son éloquence.

V. Première conversion de Pascal.

Avant d'être atteint de la paralysie dont j'ai dû parler par avance, Pascal, livré avec ardeur aux travaux qui l'occasionnèrent, forma cependant un moment le projet de les abandonner, *pour s'appliquer*, dit madame Périer, *à l'unique chose que J.-C. appelle nécessaire* (1). L'événement qui donna lieu à ce redoublement de sévérité religieuse fut une

(1) *Vie de Pascal, par madame Périer*, pag. 18. — *Recueil d'Utrecht*, pag. 251.

circonstance décisive dans sa vie, celle qui en détermina de loin toute la fin, et à laquelle nous devons peut-être les plus beaux et les plus durables monuments de sa gloire.

Il habitait encore Rouen avec le reste de sa famille. Au mois de janvier 1646, son père, pour accomplir une œuvre de charité, sort de chez lui à pied par un temps de glace et fait une chute dans laquelle il se démet la cuisse (1). Deux hommes de l'art d'une grande piété, les frères Bailleul, se chargent de sa guérison. Durant le cours des soins qui y furent nécessaires, Blaise Pascal est frappé de la foi profonde de ces deux hommes, et de leur science dans les choses de la religion. Il prend sa part des saintes lectures qui se font autour du lit du malade, et, comme le dit le *Recueil d'Utrecht*, touché le premier et le plus profondément (2), il fait partager les nouveaux élans de sa ferveur à son père, et un peu plus tard à M. et à madame Périer. Il agit surtout de toute la force de sa conviction et de toute la supériorité de son esprit sur l'imagination vive et poétique de sa jeune sœur Jacqueline, la détourne,

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 248 et suiv.; — *ouvrage* ci-dessus *cité* de M. Faugère, pag. 62, 423 et suiv.

(2) *Recueil d'Utrecht*, pag. 251; — *ouvrage* ci-dessus *cité* de M. Faugère, pag. 425.

non sans peine, des honnêtes amusements du monde auxquels elle avait déjà pris goût et pour lesquels elle était si bien faite, la détermine à repousser la demande en mariage d'un conseiller au parlement de Rouen, enfin parvient à lui donner irrévocablement la passion de la vie religieuse, qui, au dire de sa sœur aînée, ne lui avait jusqu'alors inspiré que de l'éloignement (1). C'est là ce qu'on a appelé la première conversion de Pascal, et ce qu'il serait plus exact de nommer son premier redoublement de piété. Nous ne tarderons pas à voir quelles conséquences fatales eut pour lui cette conversion qui amena celle de sa sœur.

VI. Dix ans de travaux et de gloire.

Toutefois ce premier projet de Pascal de renoncer au commerce des sciences dut céder à l'instinct puissant qui l'entraînait vers elles, et n'eut même qu'une courte durée. C'est, en effet, de cette époque de sa vie et de sa santé, et dans un espace de huit ou dix ans, que datent, à une seule exception près, tous

(1) *Relation de la vie de la sœur Jacqueline de sainte Euphémie Pascal, jusqu'à son entrée à Port-Royal, où elle fit profession en* 1651, par madame Périer sa sœur, pag. 346 du t. II des *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal*, Paris, 1751. — *Jacqueline Pascal*, par M. Cousin, Paris, 1844, pag. 42; — *Ouvrage* ci-dessus *cité* de M. Faugère, pag. 61.

ses travaux en physique et en mathématiques : ses *Nouvelles expériences sur le vide*, qu'il entreprit à Rouen à l'âge de vingt-trois ans ; sa fameuse *Expérience du Puy-de-Dôme*, qu'il fit exécuter par M. Périer, son beau-frère, et qu'il répéta lui-même à Paris, à la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie ; ses *Traités sur l'équilibre des liqueurs et sur la pesanteur de la masse de l'air ;* son *Triangle arithmétique*, et par suite ses Lettres à Fermat sur les *Règles des partis*, point particulier du calcul des probabilités ; enfin plusieurs autres ouvrages mathématiques que Leibnitz, dans son admiration pour leur auteur, avait disposés pour l'impression (1), et qui, à la réserve d'un seul, semblent aujourd'hui perdus.

Chacun sent ce qu'il y a d'extraordinaire dans l'ensemble de ces recherches exécutées par un homme si jeune encore, et c'est à peine s'il est besoin de rappeler quels en sont les rapports aux méthodes ou aux grandes questions de la physique et des mathématiques.

Par ses travaux mathématiques, Pascal touche

(1) *Lettre de M. Leibnitz à M. Périer, conseiller à la Cour des aides de Clermont-Ferrand, neveu de M. Pascal*, pag. 429 et suiv. du t. V des Œuvres de Blaise Pascal, édit. de 1819.

au binôme de Newton, prépare ou établit avant Huyghens les principes du calcul des probabilités, enfin montre qu'il est presque aussi voisin que son ami Fermat de l'invention du calcul infinitésimal. Descartes, après avoir perfectionné l'algèbre, avait commencé à appliquer cette science aux constructions géométriques. Pascal fait voir qu'il n'a pas besoin de ce secours; il prend l'inverse, et, comme cela résulte de sa machine arithmétique et de son triangle de même nom, il arrive aux calculs et presqu'à l'algèbre par les constructions. Il semble que chez lui tout, et la langue elle-même, dût prendre une forme géométrique.

En physique, Pascal, presque en même temps que Torricelli, rend son poids à l'air, enlève à la nature sa scolastique horreur du vide, et contribue ainsi à l'invention et aux emplois du baromètre. Par ses idées autant que par ses travaux il est certainement un des pères de la méthode expérimentale moderne. « Les secrets de la nature sont cachés, dit-il; quoiqu'elle agisse toujours, on ne découvre pas toujours ses effets; le temps les révèle d'âge en âge, et, quoique toujours égale en elle-même, elle n'est pas toujours également connue. Les *expériences* qui nous en donnent l'intelligence multiplient continuellement, et comme *elles sont les seuls principes*

de la physique, les conséquences multiplient à proportion (1). »

Dans cette première période de sa vie, Pascal ne fut pas seulement un grand géomètre et un physicien original, marchant sur les traces ou à côté des plus profonds et des plus célèbres, il se montra encore habile écrivain, et annonça dès lors tout ce qu'il devait être en ce genre de gloire. Ses recherches en physique et en mathématiques, ses expériences de Rouen, de Clermont, de Paris, nécessitèrent des expositions, des discussions, des correspondances, et dans tous les écrits qui en résultèrent se révèle en son jeune éclat la plume d'où s'échapperont bientôt la logique sévère ou ardente, l'ironie comique ou sublime des *Provinciales* et des *Pensées*. Pour se convaincre de cette précocité de l'écrivain dans Pascal et de sa passion non moins précoce pour ce grand art (2), qu'on relise, entre

(1) *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, publiés pour la première fois conformément aux manuscrits originaux en grande partie inédits, par M. P. Faugère, 2 vol. in-8°, Paris, 1844, t. I, pag. 96 ; ou *OEuvres de Blaise Pascal*, édit. de 1819, t. II, pag. 28.

(2) Un membre de l'Académie française (a) qui a contribué à provoquer le dernier concours d'éloges sur Pascal, a dit que ce si grand auteur *n'est point un auteur jaloux de bien*

(a) Népomucène Lemercier, *Notice sur Blaise Pascal*, pag. 2.

autres opuscules de sa jeunesse, sa lettre à la reine Christine, cette lettre, comme le dit François de Neufchateau (1), à la fois élégante, respectueuse et fière, où le jeune géomètre de vingt-sept ans dit à une jeune reine de vingt-quatre, dans un langage tout brillant de l'orgueil des lettres : « que les mêmes degrés se rencontrent entre les génies qu'entre les conditions; que le pouvoir des rois sur leurs sujets n'est qu'une image de celui des esprits sur les esprits qui leur sont inférieurs, et que ce second empire lui paraît même d'un ordre d'autant plus élevé, que les esprits sont d'un ordre plus élevé que les corps. » Cette lettre, à part quelques traits précieux qu'on croirait empruntés à Voiture, est déjà

écrire. Prise dans la rigueur du mot, cette opinion serait une erreur ; peut-être n'a-t-elle besoin que d'être expliquée. Sans doute ce dont Pascal est surtout jaloux, c'est la pensée même, sa puissance et ses résultats. Mais l'expression qui la fait valoir, qui pour cela doit se confondre et se perfectionner avec elle, Pascal est aussi très jaloux de son excellence. Jusque dans les premières lettres qu'il a écrites on retrouve l'homme passionné de la forme, qui devait plus tard recommencer jusqu'à treize fois la dix-huitième provinciale. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, Pascal sentait sa force et s'y abandonnait avec un charme bien visible.

(1) *Essai sur les meilleurs ouvrages écrits en prose dans la langue française, et particulièrement sur les Lettres Provinciales;* dans le t. I de l'édition de 1819 des Œuvres de Pascal, pag. ccx.

un modèle presque achevé de ce style clair, spirituel et fort, comme l'appelle madame Périer (1), qui est excellemment celui de Pascal.

Ce fut une belle époque dans sa vie que cette époque qui s'ouvre par les expériences sur le vide, se continue par les lettres au père Noël, à la reine Christine, à M. de Ribeyre, et se termine par l'invention du triangle arithmétique. Ce fut dans tous les cas celle où la santé de Pascal fut le moins mauvaise, et où ses forces lui permirent le travail le plus suivi et le plus fécond.

VII. Pascal à Paris, consultant les docteurs.

Ce n'est pas que durant cette période de profonds et nombreux travaux et de gloire déjà éclatante, il ait été tout-à-fait exempt de ces perturbations douloureuses, fatal résultat de sa maladie ou plutôt de sa nature même. Jamais au contraire il ne cessa d'y souffrir. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit de la paralysie dont il fut atteint à la fin de l'année 1647, et qui le força à interrompre pour quelque temps le cours de ses travaux sur les sciences. Dans la convalescence de cette affection, et quand il eut à peu près recouvré le libre usage de ses membres, il fit un voyage à Paris, en compagnie de sa sœur Jacqueline, dans l'intention d'y prendre les avis des doc-

(1) *Ouvrage cité*, pag. 30.

teurs alors en réputation (1). Descartes, dont on connaît les prétentions à la science et presque à la pratique médicale, Descartes fut un de ces docteurs. Dans sa consultation, qui fut au moins la plus courte, le géomètre-philosophe se bornait à prescrire à son jeune émule de se tenir patiemment au lit, et de prendre force bouillons (2). Ce sage conseil ne fut pas suivi. Pascal fut saigné, baigné, purgé, sans que cette médecine énergique ait rien changé, bien entendu, au caractère et à la continuité de ses souffrances.

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 253. — *Vie de Jacqueline Pascal* par madame Périer, pag. 347 du t. III des *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal*, ou pag. 64 des *Lettres, opuscules et mémoires de madame Périer, de Jacqueline Pascal*, etc., publiés par M. Faugère.

(2) Lettre de Jacqueline Pascal à sa sœur Gilberte, dans *Des manuscrits inédits de Fermat*, art. de M. Libri dans le Journal des Savants, septembre 1839; ou page 309 de l'ouvrage cité ci-dessus de M. Faugère.

Jacqueline dit en outre dans sa lettre que son frère, à cette époque de sa maladie, *avait peine à se contraindre et à parler, particulièrement le matin.* D'après ce qu'elle raconte, c'est chez lui qu'aurait eu lieu son entrevue avec Descartes, et cela paraît probable d'après l'état de sa santé. Baillet prétend au contraire (*Vie de Descartes*, pag. 338) que ces deux grands personnages se rencontrèrent au couvent des Minimes. Il semble ne pas vouloir que ce soit Descartes qui ait fait les premiers pas. C'est pourtant ainsi que cela se passe de médecin à malade.

VIII.
La nature nerveuse et mélancolique de la maladie de Pascal se prononce de plus en plus.

Après le retour de son père à Paris (1), retour qui l'y fixa lui-même, la nature de sa maladie se dessina de plus en plus, et les symptômes ne firent plus que s'en accroître.

« Mon frère, dit madame Périer, était alors travaillé par des maladies continuelles, et qui allaient toujours en augmentant..... Il avait, entre autres incommodités, celle de ne pouvoir rien avaler de liquide, à moins qu'il ne fût chaud; encore ne le pouvait-il faire que goutte à goutte : mais comme il avait outre cela une douleur de tête insupportable, une chaleur d'entrailles excessive et beaucoup d'autres maux, les médecins lui ordonnèrent de se purger de deux jours l'un durant trois mois (2); de sorte qu'il fallut prendre toutes ces médecines, et

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 254. — *Lettres, opusc. et mém. de madame Périer, de Jacqueline Pascal*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 64 (*Vie de Jacqueline*, par madame Périer), pag. 426 (Mémoire de Marguerite Périer sur sa famille).

Après le retour définitif de son père à Paris, Pascal eut occasion de faire avec lui et Jacqueline une visite en Auvergne à son autre sœur, et même de séjourner quelque temps chez elle. Madame Périer, dans le récit qu'elle fait de cette visite, ne dit rien de la santé de son frère. Peut-être que les distractions du voyage, des conditions de lieu nouvelles avaient produit leur effet ordinaire dans ces sortes d'affection, c'est-à-dire une suspension des douleurs.

(2) NOTE VI.

pour cela les faire chauffer et les avaler goutte à goutte, ce qui était un véritable supplice qui faisait mal au cœur à tous ceux qui étaient auprès de lui, sans qu'il s'en soit jamais plaint (1). »

Je n'ai rien à dire ici de la pratique des médecins de Pascal, si ce n'est qu'elle était irréprochablement conforme au Galénisme de l'époque, et que ces inexorables docteurs s'y montraient tout-à-fait dignes des noms désormais proverbiaux sous lesquels les a immortalisés Molière. Mais le mal qu'ils cherchaient à guérir n'a pas changé comme leurs remèdes. Ces *incommodités continuelles, cette douleur de tête insupportable, cette chaleur d'entrailles excessive, ce resserrement de la gorge* d'un si bizarre caractère, et beaucoup *d'autres maux* encore, tout cela, maintenant comme jadis, c'est le fantasque cortége d'une maladie déplorable, qui n'est que trop souvent la suite des travaux de l'intelligence, mais qui a quelquefois pour résultat et comme pour dédommagement de les rendre plus énergiques et plus féconds. Cette maladie, que dans le langage du monde on nomme la mélancolie, a reçu de la science un autre nom (a). L'organe qui en est plus particulièrement le siége, c'est celui de

(1) *Vie de Pascal, par madame Périer*, pag. 25, 26.

(a) Celui d'hypocondrie.

l'entendement. Une vie trop active y produit et y suit tour à tour une trop grande activité de la pensée, et de là dans une union souvent inextricable les douleurs du corps et les peines de l'âme. Pour échapper à cette double torture, les mélancoliques livrés aux labeurs de l'esprit cherchent et finissent par trouver dans un redoublement de travail un allégement à leurs misères. Souffrir parce qu'ils pensent, penser parce qu'ils souffrent, c'est là pour eux toute la vie. Ce fut, hélas ! celle de Pascal.

IX. Halte dans le travail et la piété. Pascal homme du monde.

Bientôt, par l'excès même des travaux auxquels il s'adonnait sans relâche, ses souffrances augmentèrent, l'affaiblissement de sa santé devint extrême ; on put croire sa vie compromise. Les mêmes médecins qui l'avaient si cruellement purgé lui ordonnèrent de laisser là entièrement toute sérieuse application d'esprit. Mais la nécessité parlait encore plus haut qu'eux. Pascal se résolut donc à abandonner ses grandes études, et, comme le disent sa sœur et sa nièce, à voir le monde et à s'y divertir. Ces divertissements, s'il faut les en croire, n'auraient rien eu que de fort honnête, et Pascal ne s'y serait jamais écarté des règles de la vertu la plus sévère, ni livré à aucun déréglement. On aurait tort de ne pas tenir compte de ce pieux et touchant

témoignage, et ce serait se faire l'écho de la rancune des jésuites que d'y opposer les grosses plaisanteries du P. Brisacier dans la comparaison qu'il fait de Joseph avec celui qu'il appelle le secrétaire de Port-Royal (1). Il y a toutefois quelques raisons de penser que madame Périer et sa fille n'ont pas obtenu sur ce point tous les renseignements désirables, et que les divertissements de Pascal ne furent pas sans quelque rapport avec la liberté de mœurs d'une époque où la galanterie la moins voilée s'asseyait jusque sur le trône. Le *Discours sur les passions de l'amour* semble le fruit d'une expérience qui, suivant la remarque de M. Cousin (2), n'aurait pas été toute platonique, et ces *folies du monde* auxquelles se livrait Pascal, ces *horribles attaches*, qu'au dire de sa sœur Jacqueline, lui *reprochait sa conscience* (3), furent peut-être le ré-

(1) « Le secrétaire de Port-Royal a donné de justes sujets de croire qu'il n'était pas si chaste que Joseph, et que, s'il n'avait été dépouillé d'une autre façon que ce patriarche, peut-être qu'il n'aurait pas fait tant d'invectives contre les casuistes (a) de ce qu'ils n'obligent pas les femmes à restituer à ceux qu'elles ont dévalisés par leurs cajoleries. » (Brisacier, *Lettres Provinciales*, t. III, pag. 230. — *Mémoires secrets de la république des lettres*, in-18, Amsterdam, 1737, t. I, pag. 354.)

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1843.

(3) *Lettre de Jacqueline de Sainte-Euphémie à madame*

(a) Dans la huitième Provinciale.

sultat de ses liaisons avec ces célèbres libertins qu'il fréquenta pendant trois ou quatre ans, et dont les noms vinrent plusieurs fois depuis se placer, comme en expiation, sous sa plume (1). Au reste, quelles qu'aient pu être les gravelures de ce nouveau régime, il paraît qu'il réussit au glorieux valétudinaire; et tout en s'abandonnant aux divers genres de distraction qu'il y trouvait, tout en voyant ce monde qui le recherchait pour son esprit et son amabilité, comme pour sa science et pour son génie, Pascal put revenir avec modération à quelques uns des beaux travaux dont j'ai donné plus haut la liste.

A cette époque, c'est-à-dire au mois de septembre 1651, il eut le malheur de perdre son père, et l'on sent tout ce que la perte d'un tel père dut être pour un tel fils. Science, piété, pureté de mœurs, Pascal devait à son père le goût et l'exemple de tout (2). Aussi cette mort fut-elle pour lui l'occasion d'une vive douleur, mêlée peut-être de quelques remords. Mais elle lui donna aussi, avec une liberté plus grande, avec une aisance plus considérable, les moyens de se répandre davantage dans le

Périer. Recueil d'Utrecht, pag. 263, 264.; — *Lettres, opuscules et mémoires de madame Périer et de Jacqueline*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 357.

(1) NOTE VII.

(2) NOTE VIII.

monde et d'y vivre avec plus d'agrément (1). Jadis il en avait détourné sa sœur Jacqueline ; il lui avait en quelque sorte imposé le goût de la vie religieuse. Il eut alors beaucoup de peine à consentir à ce que, trois ou quatre mois après la mort de leur père, elle entrât au monastère de Port-Royal (2). Il se prêta même d'assez mauvaise grâce à lui laisser disposer de sa part dans l'héritage paternel (3) en faveur de la sainte maison où elle s'était enfin consacrée au service de Dieu, sous le nom de sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie. Aussi, loin de tenir compte des reproches qu'elle lui adressait sur les dissipations dangereuses de son nouveau genre de vie, continua-t-il à partager entre ces distractions mondaines et la culture des sciences un temps dont lui permettaient de disposer une humeur désormais

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 258. — *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal et à la vie de la révérende mère Marie-Angélique de Sainte-Magdeleine Arnauld, réformatrice de ce monastère*, 1742, t. III, pag. 70-75. — *Lettres, opusc. et mém. de madame Périer et de Jacqueline*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 453.

(2) *Recueil d'Utrecht*, pag. 256, 257. — Relation de la vie de la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie Pascal, par madame Périer sa sœur, dans les *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal*, Paris, 1751, t. II, pag. 356 ; ou dans l'*ouvrage ci-dessus cité* de M. Faugère, pag. 72.

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, etc., t. III, pag. 54-105. — *Recueil d'Utrecht*, pag. 257.

plus gaie et une santé moins mauvaise. C'est ainsi, dit sa nièce Marguerite, qu'il se livrait de plus en plus à la vanité, à l'inutilité, au plaisir, songeait à acheter une charge, et enfin ne craignait pas de se laisser aller à de sérieuses idées de mariage (1). *Mais Dieu*, dit à son tour madame Périer, *Dieu l'appelait à une plus grande perfection* (2); et voici, d'après les manuscrits devenus la propriété de sa fille, quel moyen il employa pour cela.

X. Accident du pont de Neuilly.

Au mois d'octobre (3) de l'année 1654, Pascal, suivant une habitude qui annonçait au moins un certain amour du faste, était allé, un jour de fête, se promener au pont de Neuilly dans un carrosse attelé de quatre ou de six chevaux (4). Les deux premiers prirent le mors aux dents, et entraînant la voiture vers un endroit du pont qui manquait de parapet, étaient sur le point de se précipiter avec elle dans la Seine. Le danger ne pouvait être plus grand. Heureusement que par leur effort et leur poids ces deux premiers chevaux brisèrent les traits qui les

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 257, 258. — *Ouvrage ci-dessus cité* de M. Faugère, pag. 453.

(2) Madame Périer, *ouvrage cité*, pag. 26.

(3) Bossut, *Préface* aux *OEuvres de Blaise Pascal*, pag. xxxij du t. I de l'édition de 1819.

(4) Note IX.

unissaient au reste de l'attelage et tombèrent seuls dans le fleuve. La voiture resta comme suspendue sur le bord (1). Cet accident, où Pascal s'était vu si près de sa fin, fit sur lui une impression terrible. Il eut, dit-on, beaucoup de peine à revenir d'un long évanouissement (2).

Arraché par miracle à un tel péril, il réfléchit à tout ce qu'aurait eu d'affreux pour son salut éternel une mort qui avait failli le surprendre dans un divertissement du monde et tout brillant de ses stygmates. Son imagination demeura fixée sur ces idées effrayantes; sa raison fit un retour profond sur elle-même. Il prit le parti de rompre pour jamais avec ces amusements fastueux. Il recommença à mener une vie plus retirée et plus humble, et crut pouvoir y concilier l'exercice d'une piété désormais inébranlable et la continuation de ses anciennes études. Mais Dieu, pour qui ce n'était pas encore assez, *lui ôta*, dit le Recueil d'Utrecht, *tout ce vain amour des sciences*, et, comme gage de sa volonté et de ses desseins sur lui, ne tarda pas à lui envoyer une vision (3).

(1) Voir, pour tout ce qui se rapporte à cette aventure, la NOTE X.

(2) Bossut, *Préface* aux *Œuvres de Blaise Pascal*, pag. xxxij du t. I de l'édition de 1819.

(3) *Recueil d'Utrecht*, pag. 258.

XI. Vision et amulette. Leur nature et leur explication. Abîme imaginaire.

Cette vision eut lieu, en effet, le lundi 23 novembre 1654, un mois environ après l'accident du pont de Neuilly, de dix heures et demie du soir à minuit et demi. Le détail de ce que Pascal vit et probablement entendit dans cette circonstance solennelle est resté et suivant toute apparence restera toujours dans le secret; car Pascal, dit toujours le *Recueil d'Utrecht*, ne parla jamais de cette vision à personne, *si ce n'est peut-être à son confesseur* (1). On n'en eut connaissance qu'après sa mort, par un écrit tracé de sa main qui fut alors trouvé dans l'épaisseur de son pourpoint. Voici ce que contient cet écrit et de quelle manière il est figuré.

L'an de grace 1654
Lundy 23e novbre jour de St Clement
Pape et m. et autres au martirologe Romain
veille de St Crisogone m. et autres, etc...
Depuis environ dix heures et demi du soir
jusques environ minuit et demi.

FEV

Dieu d'Abraham. Dieu d'Isaac. Dieu de Jacob
non des philosophes et des savans
Certitude joye certitude, sentiment, veue joye paix.

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 258.

Dieu de Jésus christ

Deum meum et Deum vestrum

Jeh. 20. 17.

Ton Dieu sera mon Dieu. Ruth.

Oubly du monde et de tout hormis Diev

Il ne se trouve que par les voyes enseignées

dans l'Evangile. Grandeur de l'ame humaine.

Père juste, le monde ne t'a point

connu. mais je t'ai connu. Jeh. 17

Joye, joye, joye, et pleurs de joye _____

Je m'en suis separé _____

Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ _____

mon Dieu me quitterez vous _____

que je n'en sois pas separé éternellement.

Cette est la vie éternelle qu'ils te connaissent

Seul vray Dieu et celuy que tu as envoyé

Jésus christ _____

Jésus christ _____

Je m'en suis separé je l'ay fuy renoncé, crucifié

que je n'en sois jamais separé _____

Il ne se conserve que par les voyes enseignées

dans l'Evangile

Renonciation totale et douce _____

Soûmission totale à Jésus christ et à mon Directeur.

éternellement en joye pour un jour d'exercice sur la terre

non obliviscar sermones tuos. Amen.

Avant de déterminer le caractère de cette pièce étrange, je dois faire connaître succinctement de quelle manière elle fut découverte (1).

Peu de jours après la mort de Pascal un domestique sentit par hasard quelque chose de dur et d'épais dans son pourpoint. L'ayant décousu en cet endroit, il y trouva un petit parchemin plié, et dans ce parchemin un papier, l'un et l'autre écrits de la main de Pascal, et contenant ce qu'on vient de lire. Seulement dans le papier les trois dernières lignes manquaient. Ces deux pièces furent aussitôt remises à madame Périer, qui les fit voir à quelques amis. Tous convinrent que ce double écrit que Pascal conservait depuis huit ans dans l'étoffe même de son habit, le cousant et le décousant de ses propres mains, devait être pour lui le *mémorial* d'une chose qu'il voulait avoir toujours présente aux yeux et à l'esprit. Quelque temps après la mort de madame Périer, qui eut lieu à vingt-cinq ans d'intervalle de celle de son frère, les enfants de cette dame communiquèrent la pièce en question à un carme déchaussé qui était un des plus intimes amis de leur famille. Ce bon religieux la copia et essaya de

(1) Voir, NOTE XI, avec le *fac-simile* de cette pièce, le détail de toutes les circonstances qui se rattachent à sa découverte et à sa transmission.

la commenter dans vingt et une pages in-folio. A ce commentaire du carme, Marguerite Périer en joignit un de deux pages in-quarto, relatif seulement aux deux avant-dernières lignes du mémorial, lesquelles, ainsi que la dernière, ne se trouvaient que dans le parchemin. Ces commentaires sont maintenant perdus, et cela est d'autant plus regrettable que, sans faire double emploi avec celui qu'on va lire, ils lui auraient certainement prêté appui. On ne sait pas davantage ce qu'est devenu le parchemin qui contenait en son entier le précieux écrit. On n'en a que la copie de la main du neveu de Pascal, l'abbé Périer. Quant à l'original sur papier, il existe à la Bibliothèque royale, et il y fait partie du manuscrit autographe des *Pensées*, dont il forme en réalité la première page. C'est une feuille in-folio où l'écriture de Pascal est plus soignée qu'à l'ordinaire, et où l'on remarque la trace des plis qu'il lui avait fait subir pour la placer dans son pourpoint.

C'est cette pièce ainsi extraite de l'habit de Pascal que Condorcet, qui le premier a appelé l'attention sur elle, a nommée son *amulette mystique*. La suite de cette étude va montrer jusqu'à quel point ce double titre lui convient.

On a vu que le *Recueil d'Utrecht* donne cet écrit de Pascal comme la preuve d'une vision qu'au-

rait eue ce grand homme un mois environ après l'accident du pont de Neuilly. Cette vision, suivant le même recueil, Pascal n'en aurait jamais parlé à personne, *si ce n'est peut-être à son confesseur*. Il est à croire que le confesseur de Pascal n'en a non plus jamais parlé à personne, *si ce n'est peut-être* aux auteurs du *Recueil d'Utrecht*, qui me paraissent ici bien sûrs de leur fait. Ce n'est pas que sur le seul vu de cette pièce, on ne pût, en effet, la rattacher à quelque chose comme une extase, une apparition, ou tout au moins au souvenir d'idées très vives, très incohérentes, dans un esprit tout à la fois très excité et très affaibli. Mais on peut, sur la réalité de la vision de Pascal, s'en rapporter sans crainte aux indiscrétions de son confesseur et aux affirmations du *Recueil d'Utrecht* (1). Les conjectures ne commencent que sur les caractères mêmes de cette vision, sur les circonstances qui l'ont immédiatement amenée, sur les conditions dans lesquelles elle s'est produite. Voici celles qui me paraîtraient le plus probables; qu'on me permette de leur donner la forme d'un récit.

On était à la fin du mois de novembre, à cette époque de l'année où les premières tristesses de la nature se communiquent si facilement à l'âme et la

(1) NOTE XII.

disposent aux tristes pensées. Le jour avait été orageux et sombre, et commençait à faire place à la nuit. Pascal, qui depuis sa terreur du pont de Neuilly a plus visité Port-Royal que le monde, Pascal y est allé ce jour-là. Il a conversé avec sa sœur Jacqueline, qui lui a *fait honte* avec plus de force que jamais de la *senteur de ce bourbier* (1) d'où il n'a pas le courage de sortir. Il a entendu M. Singlin déplorer les vaines joies de la terre et le dangereux état d'une âme qui remet toujours au lendemain à secouer le joug du corps, quand la mort peut-être s'apprête à l'en affranchir et à l'envoyer devant son juge. Pascal, rentré dans sa maison, où il vit seul depuis trois ans, s'abandonne à ces redoutables pensées. La nuit est venue depuis longtemps. Partagé entre ses remords, peut-être aussi ses regrets, d'un coupable attachement au monde, et les nouveaux élans d'une piété qu'a ranimée sa terreur d'une mort éternelle, Pascal ne l'a pas aperçue. Entraîné par ses souvenirs, il redescend le cours de sa vie, d'une vie encore bien courte, et déjà pourtant marquée par de graves

(1) Expressions de Jacqueline Pascal dans une de ses lettres à son frère. *Recueil d'Utrecht*, pag. 269. — *Jacqueline Pascal*, par V. Cousin, pag. 234. — *Lettres, opusc. et mém. de madame Périer, de Jacqueline Pascal*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 354.

épreuves. Il voit son père, son constant modèle, lui donnant l'exemple d'une mort presque sainte, après lui avoir offert celui de la vie la plus pure. Il se voit lui-même, d'abord marchant dans le même chemin que son tendre et pieux guide, finissant par l'y devancer, et y entraînant avec lui sa jeune sœur, puis, arrêté par les misérables liens de la science et de la félicité mondaine, compromettant comme un insensé son salut éternel. Il se rappelle quelques unes de ces scènes de divertissement et d'ostentation auxquelles il prenait part hier encore, ces promenades en grand équipage au milieu de la foule d'une fête. La catastrophe du pont de Neuilly apparaît alors à sa mémoire, et presque aussitôt à son imagination. Il voit ses chevaux se précipiter, sa voiture entraînée dans l'abîme, et lui-même avec elle... et cet abîme est celui de l'éternité ! C'est alors que sa raison se trouble et fléchit, et que son imagination déchaînée la domine des ses fantômes. Ce ne sont plus seulement des idées, des souvenirs, des images, qui envahissent son cerveau affaibli et exalté depuis longtemps par les souffrances et par le génie. Ce qu'il éprouve, ce sont de véritables sensations, cent fois plus vives que toutes celles qui composent la vie des rêves, aussi vives, aussi nettes, aussi déterminées, j'allais presque dire aussi matérielles, que celles de

la veille la plus active. Tout ce qu'il pensait tout-à-l'heure, il le sent. Du fond de cet abîme, où il allait descendre, un *globe de feu* lui apparaît, qui est la lumière de la volonté divine (1). Sur ce globe est couchée la *croix*, ce signe de la rédemption des hommes, qui sera l'instrument de la sienne. Il est *sûr*, il *sait* maintenant; il a *senti*, il a *vu*. Peut-être a-t-il entendu *des discours qu'il n'oubliera pas*. Désormais il est en *joie*, il est en *paix*. *Il oubliera le monde et tout, hormis Dieu; non le Dieu des philosophes et des savants*, mais *le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, le Dieu de l'Évangile, le Dieu de Jésus-Christ*, de Jésus-Christ dont il s'était *séparé*, qu'il avait *fui*, *renoncé*, *crucifié*. A présent qu'il l'a *connu*, qu'il l'a *senti*, et par cela même *toute la grandeur de l'âme humaine, il ne s'en séparera plus*. C'est du péché qu'il se séparera, par une *renonciation totale et douce*. Il se *soumettra à son directeur*, comme il se *soumet à Jésus-Christ*, sûr d'une *joie éternelle* pour *un jour d'exercice sur la terre*.

Telles sont toutes les idées qu'a dû concevoir Pascal, toutes les sensations qu'il a dû éprouver, toutes les résolutions qu'il a dû prendre dans l'orageuse nuit du 23 novembre 1654. C'est là aussi,

(1) Note XIII.

sans nul doute, sans presque aucun arrangement de ma part, ce qu'expriment les phrases brisées, les exclamations, les invocations, dont se compose ce talisman mystique. Je n'y ai rien ajouté que ce qui devait lier entre eux tous ces membres de phrase, si clairs déjà dans leur isolement. Je n'en ai rien omis, ni le mot FEU qui le commence, ni la promesse latine qui le termine, ni les deux croix symboliques placées à ses extrémités.

Il est probable que Pascal a écrit cette page extraordinaire peu de temps après l'extase qu'elle rappelle et démontre, et peut-être dans la nuit même de l'événement. Il tenait beaucoup à conserver le souvenir de cette vision, puisqu'il a pris la peine de le déposer à la fois sur un papier et sur un parchemin. Il réservait ces écrits pour lui seul, puisqu'il les portait toujours sur sa poitrine, cousus de sa propre main dans l'étoffe de son pourpoint. C'étaient pour lui comme une double et sainte égide contre les attaques du doute, contre le retour de ces incertitudes désespérées qui, aux époques antérieures de sa vie, l'avaient poursuivi jusque dans les bras de la religion.

Je viens d'apprécier les circonstances immédiates et de déterminer le véritable caractère de cette vision, dont Pascal ne mettait pas en question la nature

divine. Quelques développements sont encore nécessaires pour donner à cette détermination toute la certitude et la clarté désirables, en la rattachant au triste passé dont j'ai restitué l'histoire.

Je n'ai plus besoin de rappeler tous ces maux divers auxquels était depuis longtemps en proie Pascal : toutes ces douleurs du corps, qui parcoururent durant près de quinze ans les tissus les plus variés et les trames les plus profondes de sa frêle organisation ; toutes ces souffrances de l'âme, ces anxiétés, ces tristesses, qui avaient fini par se changer en un dégoût de toutes choses et des plus grandes choses. Je ne rappellerai pas davantage le nom sous lequel la science désigne cette double misère, qui a sa place à la fois marquée dans le martyrologe de la gloire et dans celui de la pathologie. Dans cette synergie maladive de nos deux natures, l'imagination, leur mystérieux lien, finit par les dominer l'une et l'autre, et presque par s'y substituer. Elle centuple les peines du corps en leur attribuant les causes les plus extraordinaires, et à celles-ci les plus formidables effets. Elle augmente ou crée les peines de l'âme, elle dénature ses affections, en la troublant par de fausses craintes, relatives à la haine des hommes ou à la colère de Dieu. Souvent même les choses n'en restent pas là. Après ces exagérations sans

mesure et ces terreurs sans fondement, se produit une phase suprême de ce travail morbide de l'imagination. D'abord il n'y avait eu que des idées trop vives, et pour ainsi dire douloureuses, des images importunes et toujours présentes. Le mal vient de faire un dernier progrès, l'imagination de franchir un dernier degré. Les images se sont comme portées au dehors; elles se sont, qu'on me permette de le dire, elles se sont *objectivées*. Elles sont devenues des sensations, que le jugement a rapportées à l'action du monde extérieur, et qu'il a confondues avec celles qui en viennent. Voilà ce qui une fois au moins est arrivé à Pascal. Dieu avait été l'idée de toute sa vie, et cette idée s'était convertie en une grande image, reflétée dans tous ses écrits. Dans la nuit du 23 novembre, l'image est sortie de l'esprit; elle a enfin pris un corps, et la vision a éclaté.

Ces sensations qui succèdent aux idées, aux images, qui s'y substituent, ou en sont la transformation, c'est ce que la science dans son langage appelle des *hallucinations*. Résultat du plus violent effort de la fantaisie dans une action qu'on pourrait nommer centrifuge, elles consistent, comme je l'ai montré, dans une sorte de retour des idées à leur point de départ, retour qui pour beaucoup d'entre

elles a lieu d'une manière directe, et dans le sens rigoureux du mot.

Bien que les hallucinations constituent toujours une maladie de l'esprit ou, si l'on veut, de l'imagination, elles peuvent néanmoins permettre l'exercice le plus entier de la raison. Il arrive en effet souvent que la personne qui les éprouve sait que ce ne sont que des sensations fausses, sans cause dans le monde extérieur, et bien qu'elle ne puisse s'en défendre, elle ne leur subordonne point sa conduite. Pascal, indépendamment de sa vision, fut dominé pendant les sept ou huit dernières années de sa vie par de fausses sensations de cette sorte. Le danger qu'il avait couru au pont de Neuilly avait tellement troublé son imagination, et mis dans un tel mouvement automatique les parties du cerveau qui en sont l'organe, qu'à partir de cette époque ses journées, ses nuits de souffrance furent presque constamment troublées par la vue d'un précipice qui s'ouvrait brusquement à ses côtés (1). En vain ses amis, sa famille, lui représentaient-ils son erreur; en vain en convenait-il lui-même. La sensation n'en persistait pas moins; le sombre abîme restait béant ou ne tardait pas à se rouvrir. Il y avait dans ce fait plus qu'une image; c'était une sensation des plus vives qu'il était contraint de su-

(1) Note XIV.

bir, tout en en reconnaissant la fausseté. Mais cette fausseté, pourquoi ici s'en rendait-il compte, après l'avoir méconnue dans le fait de sa vision? C'est que Pascal, le physicien déjà si sévère, savait bien qu'à moins d'un miracle qui, ici, n'était pas nécessaire, un précipice ne pouvait pas ainsi se creuser subitement auprès de lui. Sa haute raison, dans ce cas, était plus forte que ses sens, parce qu'elle leur était opposée. Mais, dans son extase, indépendamment peut-être d'une vivacité plus grande et d'une plus longue durée du phénomène, ses sens étaient trop bien d'accord avec sa raison, je veux dire avec ses croyances et les idées de toute sa vie, pour qu'il lui ait été donné de reconnaître son erreur. Aussi ne l'a-t-il pas reconnue. Elle a dû être pour lui, au contraire, une des causes, la principale peut-être, de son renoncement au monde, de son union avec Port-Royal, de sa vie de plus en plus ascétique, et de la foi qui éclate dans les *Provinciales* et dans les *Pensées*.

XII. Retour à Dieu et à la maladie.

Pascal, qui, un mois peut-être avant sa vision, avait commencé à faire à sa sœur Jacqueline de plus fréquentes visites, lui en fit de bien plus rapprochées encore après ce grand événement. Il ne cherchait, pour ainsi dire, qu'une occasion de proclamer sa victoire sur le monde et sa défaite devant Dieu.

Cette occasion ne pouvait manquer de se présenter. Le 8 décembre 1654, jour de la Conception, quinze jours après son extase, il était à Port-Royal à converser avec sa sœur. Le sermon sonne, il la quitte pour se rendre à l'église. Il trouve le prédicateur, M. Singlin, parlant sur la sainteté de la vie chrétienne, et sur la nécessité de ne point s'engager dans les liens du mariage et du monde *sans s'en être beaucoup consulté à Dieu.* Pascal est frappé de ces conseils qui semblaient s'adresser à lui. Après le sermon, il s'ouvre de ses impressions à sa sœur, qui, de son côté, met tout en usage pour augmenter ce nouveau feu. Elle y réussit, *au-delà même de ses espérances* (1), et après de nouvelles entrevues elle finit par se décharger de sa dignité de directrice entre les mains de M. Singlin. C'est là ce qu'on a appelé la seconde conversion de Pascal. Jacqueline de Sainte-Euphémie ne devait plus rien à son frère (2).

(1) Lettre de Jacqueline de Sainte-Euphémie à madame Périer, du 25 janvier 1655. *Recueil d'Utrecht*, pag. 264.— *Jacqueline Pascal*, par M. Cousin, pag. 227. — *Lettres, opusc. et mém. de madame Périer. de Jacqueline Pascal*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 357.

(2) Ce sont presque les expressions du Nécrologe de Port-Royal : « Ce fut alors qu'elle rendit en quelque sorte à M. Pascal, son frère, ce qu'elle en avait reçu. » (*Nécrologe de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs*, t. I, pag. 391.)

Je passe sur les phases particulières de ce dernier retour à Dieu, sur la retraite de Pascal à Port-Royal, sur la joie qu'on ressentit dans cette sainte maison d'une conversion aussi éclatante, sur la reconnaissance qu'on y témoigna au Seigneur d'avoir rendu humble cet esprit si élevé, et complétement chrétien ce philosophe dont l'orgueil eût pu égarer le génie.

Pascal avait alors trente ans. C'est l'âge de la force; l'âge où, encore plein d'espérance, l'homme qui a l'instinct des grandes choses continue avec l'ardeur de la jeunesse des travaux qu'achèvera sa maturité; l'âge où il se choisit une compagne dont le cœur partage avec le sien les agitations de la gloire et la paix du foyer domestique. Cet âge, Pascal ne devait en connaître ni les réalités ni les promesses. Ébranlé dans les profondeurs de son être par douze ans de continuelles souffrances, foudroyé par sa terreur du pont de Neuilly, rassuré peut-être, mais jeté à jamais dans les voies d'une religion mystique (1), par l'extase qui la suivit, docile comme un enfant aux exhortations et aux représailles de sa sœur (2), plus malade par l'effet de sa piété, plus pieux par l'effet de sa maladie, travaux et triomphes de la science, projets

(1) NOTE XV.
(2) NOTE XVI.

d'établissement et de mariage, il renonça à tout, oublia tout, et, comme il l'a écrit lui-même, ne fit plus que se livrer à de petites pratiques, que *prendre de l'eau bénite*, *faire dire des messes*, pour se briser et *s'abêtir* (1).

XIII. Pascal devient tout-à-fait valétudinaire.

Toute cette dernière partie de sa vie, même en ne la séparant pas complétement de ce dont elle est en effet inséparable, sa piété et son génie, a l'air d'une pure histoire de médecine. Je ne reculerai pourtant pas devant cette triste exposition, dussé-je y blesser quelquefois ces délicatesses d'un goût trop sévère (2) qui, dans l'étude d'une intelligence supérieure, voudrait pouvoir détourner les yeux des organes auxquels elle est unie, pour n'avoir à tenir compte ni des services qu'ils lui rendent, ni des nécessités qu'ils lui imposent, ni des perturbations qu'ils lui font subir. C'est, en effet, ce caractère si péniblement morbide qui donne à

(1) *Pensées*, etc., *de Blaise Pascal*, édit. de M. Faugère, t. II, pag. 168 et 169.

(2) Le lecteur voudra bien se rappeler que j'ai lu cette partie de mon travail à mes honorables confrères de l'Académie des sciences morales et politiques, dont le goût, en effet, fort délicat, et peu habitué à la crudité technique de plusieurs des détails qui vont suivre, avait besoin d'être pressenti.

la dernière phase de la vie de Pascal une importance capitale, lorsqu'il s'agit de rapporter à leur commune origine et ses anciennes souffrances et celles qui l'attendaient encore ; ces dernières, suivant la remarque de sa sœur, *n'étant pas proprement une maladie qui fût venue nouvellement, mais un redoublement des grandes indispositions auxquelles il avait été sujet dès sa jeunesse* (1).

Lorsque je lus pour la première fois ces pages touchantes où Gilberte Pascal raconte avec une si pieuse admiration les douleurs et la charité d'un frère dont les prodigieuses facultés la rendaient si fière, je ne m'étonnai point qu'elle n'eût pu comprendre ni ses scrupules exagérés, ni ses efforts pour échapper à l'affection des siens et pour détourner d'eux la sienne. Mais ce qui causa ma surprise, c'est que depuis près de deux siècles une science ferme et désintéressée n'ait pas encore démêlé dans l'opuscule même de madame Périer, la cause, pourtant si manifeste, de ces scrupules et de ces efforts.

A trente ans, dit cette excellente sœur, c'est-à-dire peu de temps après l'accident du pont de Neuilly, la vision du mois de novembre, et le dernier retour à Dieu qui en fut la suite, à trente ans, Pascal était toujours infirme, et c'est depuis ce

(1) Madame Périer, *ouvrage cité*, pag. 36.

temps-là, ajoute-t-elle, qu'il embrassa la manière de vivre où il persévéra jusqu'à sa mort (1).

Après avoir passé quelque temps à la campagne, il revint à Paris, et il y changea de quartier, afin de briser plus sûrement toutes ses relations purement mondaines (2). Il se revêtit d'un cilice, et, lorsque, dans des conversations pourtant toutes pieuses ou toutes charitables, il lui prenait quelque mouvement de vanité, d'un coup de coude il enfonçait dans sa chair les dents de fer de la terrible ceinture, et en réprimait ainsi les élans (3). Ses forces, et peut-être quelque reste de sentiment des convenances, ne lui permettant pas de préparer lui-même ses aliments, et le mauvais état de son estomac, altéré jusque dans ses fonctions digestives par les progrès de l'hypocondrie, le forçant à en prendre d'assez délicats, il allait au moins humblement les chercher lui-même à la cuisine (4), puis faisait en sorte, en les mangeant, de les goûter le moins possible (5).

XIII. Les *Provinciales*. Fatigue et redoublement de maladie.

Toutefois cet état de souffrance était loin d'avoir rien ôté à la force de son génie, et il ne tarda pas à

(1) Madame Périer, *ouvrage cité*, pag. 27.
(2) *Ibid.*, pag. 28.
(3) *Ibid*, pag. 34.
(4) *Ibid.*, pag. 28.
(5) *Ibid.*, pag. 39.

en donner aux jésuites d'éloquentes et terribles preuves. Une des circonstances qui l'aidèrent dans cette œuvre de religieuse polémique, ce fut le genre d'études auquel il s'était livré à différentes époques de sa vie, mais surtout au début de sa dernière conversion. Tout son temps, dit madame Périer, était alors employé à la prière et à lire l'Écriture sainte. Il y prenait un plaisir incroyable, et il *renonçait* dans cette lecture *à toutes les lumières de son esprit.* Il s'y était si fort appliqué qu'il la savait par cœur, ainsi que ses principaux commentaires, lui qui disait n'avoir jamais rien oublié de ce qu'il avait voulu retenir, et on ne pouvait la lui citer à faux sans être bien sûr d'être repris à l'instant même (1). Aussi lorsqu'un jour à Port-Royal, à la sollicitation d'Arnauld et pour la défense de ce célèbre controversiste, il entreprit ses *Lettres Provinciales*, n'eut-il presque besoin d'aucune préparation pour opposer avec tant de conviction et d'autorité les simples et purs préceptes de la morale évangelique aux tortueuses obscénités de celle des casuistes.

La composition et la publication de cet immortel ouvrage, y compris une collaboration importante aux *factum* des curés de Paris, durèrent de deux à

(1) Madame Périer, *ouvrage cité*, pag. 29.

trois ans ; et, pour peu qu'on y réfléchisse, on ne saurait douter qu'elles n'aient beaucoup contribué à aggraver l'état de santé déjà si mauvais de Pascal. Elles lui coûtèrent tout à la fois la fatigue de nombreuses lectures, indigestes, sinon difficiles, et une grande dépense de force et de passion. Sans doute, et Pascal en convient lui-même (1), la plupart des matériaux de pure controverse de son livre lui furent fournis par ses amis de Port-Royal, et c'était bien la moindre part qu'ils pussent prendre à une œuvre qui, indépendamment de l'éclat éternel qu'elle a jeté sur leur pieuse et savante réunion, leur valut à cette époque la victoire sur leurs en-

(1) *Pensées*, etc., *de Blaise Pascal*, publiés par M. Faugère, t. I, pag. 368.

Voici à cet égard ce que raconte le P. Daniel. Il faut se souvenir que c'est un jésuite qui parle et évidemment calomnie. « La marquise de Sablé, qui portait fort en ce temps-là les intérêts de Port-Royal, ne put s'empêcher de demander un jour à Pascal s'il était bien sûr de tout ce qu'il disait dans ses lettres (les *Provinciales*). Car, si tout cela n'était pas vrai, lui dit-elle, en quelle conscience pourriez-vous les publier, et décrier ainsi partout un corps aussi considérable que celui des jésuites? Pascal lui répondit que c'était à ceux qui lui fournissaient les mémoires sur quoi il travaillait à y prendre garde, et non pas à lui, qui ne faisait que les arranger. » (*Réponse aux Lettres Provinciales de L. de Montalte, ou Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, in-12, Cologne, 1694, pag. 20.)

nemis. Mais Pascal, comme il l'a aussi déclaré, vérifia sur les textes mêmes, et sans en excepter aucun, tous les extraits des casuistes qui lui avaient été donnés par ses amis. Souvent même il étendit sa lecture à ce qui précédait ou suivait de plus ou moins près ces passages, afin de ne point commettre d'erreur sur le vrai sens de chacun d'eux. Enfin, et pour prendre une idée complète de l'œuvre et du caractère d'un casuiste, et du plus célèbre de tous, il lut deux fois tout entier Escobar et ses sept volumes; et une telle lecture, on en conviendra, était bien capable de fatiguer outre mesure une organisation beaucoup plus forte que celle de Pascal.

Mais ce qui, bien plus encore que ces nécessités matérielles de son travail, dut rendre funeste à sa santé la composition des *Petites Lettres*, c'est cette composition elle-même, son but et ses résultats. Pieux emploi de son génie, triomphe de ses convictions les plus profondes et les plus chères, acquittement de ses promesses à Dieu dans la nuit du 23 novembre, enivrement même de la gloire, mais d'une gloire ici épurée par la sainteté des moyens, Pascal trouvait tout cela réuni dans cette œuvre d'éloquence et de salut. Les émotions que dut en ressentir un esprit tel que le sien furent sans nul doute très violentes, et elles étaient de nature à

imprimer une dangereuse secousse à des nerfs déjà bien ébranlés.

Aussi la publication des *Provinciales* était à peine terminée, et Pascal n'avait peut-être pas encore fourni toute sa part à la composition des *factum* qui les suivirent, qu'il se fit dans sa santé une altération nouvelle et plus considérable, à la suite de laquelle les quatre années qui lui restaient à vivre ne furent, suivant les expressions de madame Périer, qu'*une continuelle langueur* (1).

XV. Mal de dents. Problèmes de la Roulette.

Cet accroissement de ses infirmités commença, dit-elle, par un mal de dents qui lui ôta absolument le sommeil (2). Que ce mal fût toute autre chose que l'affection purement locale que désigne le nom qui lui est ici donné, que ce fût quelque affection nerveuse de la tête, un des symptômes variables de la plus invariable maladie, c'est là ce qu'il est très permis de croire d'après l'intensité des douleurs, et aussi d'après leur durée, qui fut environ de plusieurs semaines. Mais ce qu'il y eut de plus bizarre, et, qu'on me permette de le dire, le mot n'est pas déplacé ici, ce qu'il y eut de plus anomal dans ces nouvelles souffrances, c'est le résultat extraordinaire qu'elles eurent pour l'avancement des sciences

(1) Madame Périer, *Vie de Pascal*, pag. 36.

(2) *Ibid.*, pag. 36.

et la gloire de l'illustre malade. Cet étonnant épisode de la vie de Pascal est peut-être ce qui caractérise le mieux et sa singulière santé et son incomparable génie.

Dans les longues nuits d'insomnie que lui occasionna ce redoublement de ses maux qui avait pris la forme d'une douleur dentaire, une dernière mais éclatante flamme du génie mathématique qui avait illuminé toute la première moitié de sa carrière se ralluma dans son cerveau (1). Plusieurs problèmes relatifs à la courbe appelée *Cycloïde* ou *Roulette*, lui revinrent comme d'eux-mêmes à l'esprit, et, pour calmer ses souffrances, au lieu d'en détourner son attention, il s'y abandonna et les suivit dans leur succession et leurs rapports. C'était pour une douleur de dents un bien singulier remède, et qui n'a guère été employé que cette fois. Un soir donc, le duc de Roannez, son ami et son admirateur, l'avait laissé très souffrant. Il le trouva le lendemain guéri de sa névralgie, et lui demanda le secret de sa guérison. Pascal le lui apprit, sans paraître y attacher d'importance, et comme il eût pu faire d'un

(1) Madame Périer, *ouvrage cité*, pag. 36, 37, 38. — *Recueil d'Utrecht*, pag. 275, 276.—*Lettres, opusc. et mém. de madame Périer, de Jacqueline Pascal*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 457 et suivantes.

remède orninaire. Il n'avait pas seulement pris la peine d'écrire les diverses questions qu'il s'était successivement posées, et les solutions qu'il y avait trouvées. Suivant une de ses habitudes de travail, il avait gardé tout cela dans sa tête. Mais le duc de Roannez et quelques uns des principaux solitaires de Port-Royal lui représentèrent qu'il fallait écrire et publier les résultats de ces méditations singulières, et, avant de les publier, en mettre les sujets au concours ; non point par un esprit de mondain orgueil, mais par zèle pour la religion, et pour prouver aux libertins et aux incrédules que le génie qui, dans de telles conditions, avait posé et résolu de tels problèmes, était celui d'un chrétien désormais aussi humble qu'inébranlable dans sa foi. Pascal suivit ce conseil, et après la clôture d'un concours ouvert sous le pseudonyme anagrammatique d'Amos Dettonville (1), il publia l'*Histoire de la Roulette* et ses propres travaux sur la nature et les propriétés de cette courbe. Ce fut comme son dernier regard dans le champ des mathématiques. Cet ouvrage, résultat si extraordinaire du hasard de la maladie, fut imprimé en huit jours et sur le seul manuscrit qui en ait jamais été dressé. Sa profondeur et la rapidité de sa compo-

(1) Anagramme de *Louis de Montalte*, nom sous lequel parurent les *Provinciales*.

sition, les discussions assez vives nées du concours dont il avait été l'occasion, portèrent une dernière et fatale atteinte à la santé de Pascal. Dès ce moment il ne lui fut plus donné de se livrer à aucun travail suivi, à celui même dont la réalisation eût comblé ses vœux les plus ardents et encouragé ses plus saintes espérances.

XVI. *Les Pensées*, ou fragments de l'*Apologie du christianisme*.

Depuis plusieurs années, durant la composition des *Provinciales* et à l'occasion d'un miracle opéré à Port-Royal sur sa nièce Marguerite Périer (1), il avait formé le projet d'écrire, contre les incrédules, une vaste *Apologie du Christianisme*. Cet ouvrage, dont les matériaux et les premiers jets composent ce qu'on appelle ses *Pensées*, devait être l'œuvre méritoire de son génie. La mort qui s'approchait au milieu des souffrances ne lui permit pas de l'exécuter. On sait maintenant mieux que jamais comment ont été conçues et écrites ces *Pensées*, derniers et admirables vestiges d'une intelligence qu'abandonnait la vie. On peut suivre sur ces ébauches quelquefois pourtant si achevées la faiblesse même de la main qui ne pouvait plus suffire à les tracer. Ce n'est pas sans une respectueuse pitié qu'on voit sur ces papiers informes l'esprit s'arrêter au milieu d'une idée, la plume au milieu d'une phrase, quelquefois

(1) Voir, sur ce miracle, la NOTE XVII de la Troisième partie.

même *au milieu d'un mot* (1). C'est qu'en effet, pour me servir des expressions de madame Périer, les *infirmités* de Pascal *ne lui donnaient plus un seul instant de relâche*, en sorte qu'on peut dire que dans ses quatre dernières années *il n'a proprement pas vécu* (2).

XVII. Quatre années de douleur et de défaillance.

Ces accablantes infirmités continuaient à offrir les divers caractères sous lesquels elles s'étaient constamment présentées. C'étaient surtout des douleurs variées se rapportant plus particulièrement aux systèmes nerveux de la tête et du ventre, ces deux foyers de l'hypocondrie. Les maux de tête étaient continuels (3). Les digestions ne se faisaient qu'avec une peine extrême, et le pieux malade était obligé, malgré qu'il en eût, de se nourrir d'aliments assez recherchés (4). Pour se mortifier de cette sorte de sensualité, il prenait, sans donner

(1) Voir le *Manuscrit autographe* des Pensées, à la Bibliothèque royale, et à son défaut les *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, publiés par M. Faugère, t. I, pag. 82, 191, t. I, pag. 75, 99, 178, 298, 299, etc.

(2) Madame Périer, *Vie de Pascal*, pag 36, 38.

(3) *Recueil d'Utrecht*, pag. 323, 331 ; — *Lettres, opusc. et mém. de madame Périer, de Jacqueline Pascal*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 52, 465.

(4) Madame Périer, *ouvrage cité*, pag. 39.

aucune marque de répugnance, tout ce que lui ordonnaient ses médecins. C'est ainsi, dit madame Périer, qu'il fit usage de consommés durant quatre ans de suite, sans en témoigner le moindre dégoût (1). Sa faiblesse devenait aussi de plus en plus marquée, et la plupart du temps elle ne lui permettait pas de jeter sur le papier ou même de dicter au premier venu les matériaux de son grand ouvrage (2). Dans ce triste désœuvrement il passait son temps à lire l'office divin et particulièrement les petites heures, pour lesquelles il avait une grande passion; ou bien il parcourait les églises où étaient exposées des reliques, et il avait, pour cela, une sorte d'almanach spirituel qui lui servait de guide dans ces pieuses visites (3).

A tous ces fâcheux symptômes d'un épuisement sans remède, se joignait, comme cela n'est que trop ordinaire, une sensibilité maladive, dont il nous a été conservé un exemple. Arnauld, Nicole, Sainte-Marthe et quelques autres solitaires, étaient un jour réunis chez Pascal. Ils discutaient sur une addition au formulaire que devaient signer les religieuses de Port-Royal. Cette addition, qui était l'ouvrage d'Arnauld et de Nicole, paraissait à Pascal

(1) Madame Périer, *ouvrage cité*, pag. 41.
(2) *Id.*, *ibid.*, pag. 36.
(3) *Id.*, *ibid.*, pag. 61.

manquer de clarté, peut-être même de franchise, et il la regardait comme un acte de faiblesse, capable de faire croire que ses austères amis n'osaient plus défendre hautement le dogme de la grâce efficace et le vrai sens de Jansénius. Malgré tout ce qu'il put dire sur ce sujet, l'avis de Nicole et d'Arnauld prévalut, et il fut résolu que les religieuses signeraient le formulaire avec l'addition. Pascal, qui avait soutenu son opinion avec beaucoup de vivacité, eut tant de douleur de ce résultat qu'il se trouva mal, disent les mémoires de sa nièce, et perdit à la fois la parole et la connaisssance. Lorsqu'il fut tout-à-fait remis, madame Périer lui ayant demandé ce qui lui avait causé cet accident, il répondit : « Quand j'ai vu toutes ces personnes-là, que je regardais comme étant ceux à qui Dieu avait fait connaître la vérité, et qui devaient en être les défenseurs, s'ébranler et succomber, je vous avoue que j'ai été si saisi de douleur, que je n'ai pas pu la soutenir, et il a fallu y succomber (1). »

C'est ainsi que frappé dans tout l'ensemble et dans toute la profondeur de l'arbre nerveux, dans son tronc, instrument immédiat de l'imagination et de la pensée, dans ses racines, organes plus

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 322, 323, 324, 325; *ouvrage cité* ci-dessus de M. Faugère, pag. 466.

secrets de la vie et de la sensation végétatives, accablé par des douleurs et des indispositions nées de ce double siége, en proie à de sublimes tristesses ou livré à d'humbles pratiques, Pascal, de plus en plus incapable de toute application sérieuse, fut pris d'une maladie qui devait être la dernière, et dont les symptômes ne furent que l'exagération des deux ordres plus particuliers de souffrances qui l'avaient tourmenté pendant toute sa vie, souffrances des voies digestives, souffrances du système nerveux de la tête.

XVIII. Dernière maladie de Pascal.

Cette maladie, dit madame Périer dont je citerai autant que je le pourrai les paroles, en ne faisant que débarrasser son récit des détails indifférents au mien, cette maladie commença par un dégoût étrange dont Pascal fut pris deux mois avant sa mort; sur quoi son médecin lui conseilla de se purger et de s'abstenir d'aliments solides. Huit ou dix jours après l'invasion du mal, il fut atteint d'une colique très violente qui lui ôtait absolument le sommeil. Il ne laissait pas néanmoins de se lever tous les jours, et de prendre sans le secours de personne les médicaments qui lui étaient prescrits. Bien que ses douleurs fussent considérables, les médecins qui le traitaient, voyant qu'il avait le pouls bon, sans

aucune altération, ni apparence de fièvre, assuraient qu'il n'y avait pas la moindre ombre de danger. Toutefois, malgré ces discours, se sentant affaibli par la continuation de ses douleurs et de ses grandes veilles, Pascal, dès le quatrième jour de sa colique et avant même d'être alité, envoya chercher le curé et se confessa. Les médecins en témoignèrent leur surprise, et dirent que c'était une marque d'appréhension à laquelle ils ne s'attendaient pas de sa part. Cependant le mal continuait, et les médecins assuraient toujours qu'il n'y avait nul danger à la maladie. Il y eut, en effet, quelque diminution dans les douleurs, en sorte que Pascal se levait quelquefois dans sa chambre. Néanmoins elles ne le quittèrent jamais tout-à-fait, et même elles revenaient quelquefois avec plus de force, et il maigrissait beaucoup. Les médecins toutefois ne s'effrayaient pas. Mais quoi qu'ils pussent dire, Pascal soutenait toujours qu'il était en danger, et il ne manqua pas de se confesser toutes les fois que le curé venait le voir. Il demanda même à communier, et il l'aurait fait s'il n'eût craint de trop effrayer ses amis. La colique continuant toujours, on lui ordonna de boire des eaux qui, en effet, le soulagèrent beaucoup. Mais au sixième jour de sa boisson, qui était le 14 août, il sentit un grand étourdissement avec une grande

douleur de tête, et quoique les médecins ne s'étonnassent pas de cela, et qu'ils l'assurassent que ce n'était que la vapeur des eaux, il ne laissa pas de se confesser, et il demanda de nouveau et avec des instances incroyables qu'on le fît communier. On lui répondit qu'il s'exagérait son mal, qu'il se portait mieux, qu'il n'avait presque plus de coliques, et qu'il ne lui restait plus qu'un peu de vapeur d'eaux. *On ne sent pas mon mal*, répliqua Pascal; *on y sera trompé. Ma douleur de tête a quelque chose de fort extraordinaire.*

Cependant cette douleur augmentait, et l'admirable valétudinaire la supportait sans se plaindre. Une fois pourtant, dans le plus fort de ses souffrances, le 17 août, il demanda qu'on fît une consultation, demande dont il se repentit un instant après, craignant qu'il n'y eût à cela de la recherche. La consultation n'en eut pas moins lieu, et les médecins ordonnèrent du petit-lait, assurant toujours qu'il n'y avait nul danger, et que ce n'était que de la migraine mêlée à la vapeur des eaux.

Dans la nuit du 17 au 18 août, continue madame Périer, il prit à mon frère une convulsion si violente, que quand elle fut passée on crut qu'il était mort. A la fin il revint à lui-même et recouvra son jugement entier comme dans sa parfaite santé. Ce

fut alors qu'on lui administra le viatique. Pascal fit un effort et se releva seul à moitié, comme pour le recevoir avec plus de respect. A toutes les questions que lui faisait le curé sur les principaux mystères de la foi, il répondait distinctement : Oui, je crois cela de tout mon cœur. Les sentiments avec lesquels il reçut le viatique et l'extrême-onction étaient si tendres, qu'il en versait des larmes. Il remercia le curé, et lorsqu'il en fut bénit avec le saint ciboire, il dit : Que Dieu ne m'abandonne jamais ! Ce furent là comme ses dernières paroles. A peine avait-il fait son action de grâces, que ses convulsions le reprirent, ne le quittèrent plus et ne lui laissèrent plus un seul instant de liberté d'esprit. Elles durèrent ainsi vingt-quatre heures, jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 19 août 1662, à une heure du matin (1).

XIX. Autopsie cadavérique de Pascal.

Je pousserai la hardiesse jusqu'au bout. Après avoir fait l'histoire presque médicale de la dernière maladie de Pascal, je donnerai son autopsie (je ne recule pas non plus devant le mot). Je la donnerai textuellement. Peut-être l'accueillera-t-on sans défaveur, quand j'aurai dit que je l'emprunte aux mémoires de sa nièce, d'où l'a transcrite dans le *Recueil d'Utrecht* je ne sais quelle brave plume janséniste,

(1) Madame Périer, *ouvrage cité*, pag. 64-75.

qui, pour compléter son œuvre biographique, n'a pas craint de faire appel aux lumières de la physiologie.

« Les amis de M. Pascal ayant fait ouvrir son corps, on lui trouva l'estomac et le foie flétris, et les intestins gangrenés, sans qu'on pût juger précisément si ç'avait été la cause de cette terrible colique qu'il souffrait depuis un mois, ou si c'en avait été l'effet. A l'ouverture de la tête, le crâne parut n'avoir aucune suture, si ce n'est peut-être la *lambdoïde* ou la *sagittale*, ce qui apparemment lui avait causé les grands maux de tête auxquels il avait été sujet pendant toute sa vie. Il est vrai qu'il avait eu autrefois la suture qu'on appelle *fontale;* mais comme elle était demeurée ouverte fort longtemps pendant son enfance, comme il arrive souvent à cet âge, et qu'elle n'avait pu se refermer, il s'était formé un calus qui l'avait entièrement couverte, et qui était si considérable qu'on le sentait aisément au doigt. Pour la suture *coronale*, il n'y en avait aucun vestige. Les médecins observèrent qu'y ayant une prodigieuse quantité de cervelle, dont la substance était fort solide et fort condensée, c'était la raison pour laquelle la suture *fontale* n'ayant pu se refermer, la nature y avait pourvu par un calus. Mais ce qu'on remarqua de plus considérable, et à quoi

on attribua particulièrement la mort de M. Pascal et les derniers accidents qui l'accompagnèrent, c'est qu'il y avait au-dedans du crâne, vis-à-vis les ventricules du cerveau, deux impressions comme d'un doigt dans de la cire; et ces cavités étaient pleines d'un sang caillé et corrompu, qui avait commencé à gangrener la dure-mère (1). »

J'ai rapporté à dessein et dans ses propres expressions ce que dit madame Périer de la dernière maladie de son frère. J'ai de même cité textuellement ce que contient le *Recueil d'Utrecht*,

(1) Il paraît que le texte de cette autopsie faisait originairement partie du manuscrit de la *Vie de Pascal par madame Périer*, ou au moins y était annexé. C'est ce qui semble résulter d'une note que le P. Guerrier a jointe à celui qu'il en donne pag. 292 de son IIIe Recueil MS., sous le titre d'*Extrait de la vie de M. Pascal*. « Ceci, dit-il, ne se trouve pas dans la vie de M. Pascal imprimée, mais seulement dans les manuscrits que mademoiselle Périer a donnés à la bibliothèque des PP. de l'Oratoire de Clermont. »

On trouve une copie de cette autopsie pag. 366, 367 d'un MS. de la bibliothèque Mazarine, n° 2109, intitulé : *Mémoires et pièces recueillis par M. Domat*, etc.

On en trouve une autre pag. 9 du MS. de la Bibliothèque royale, fonds *supplément français*, n° 1485, ayant pour titre : *Mémoires de Marguerite Périer*.

M. Faugère a imprimé cette pièce pag. 52, 53 de ses *Lettres, opusc. et mém. de madame Périer et de Jacqueline Pascal*, etc., d'après le IIIe recueil MS. du P. Guerrier. Le Recueil

d'après les mémoires de sa fille, sur les résultats de l'examen auquel furent soumis les restes mortels de ce rare génie. En faisant connaître la maladie à laquelle il succomba, ces deux pièces éclairent d'une grande lumière celle qui troubla toute sa vie et eut tant d'influence sur le caractère et la direction de son esprit. Il ne faut pas oublier, du reste, que ces documents remontent à près de deux siècles, et que le langage peu précis de la science d'alors y perd encore de son exactitude sous la plume de personnes étrangères à l'art, au nombre desquelles est une

d'Utrecht a, dans ou trois quatre endroits, modifié, d'une manière du reste insignifiante, les expressions du MS. de ce Père et des deux autres MSS. que je viens de citer. J'ai suivi la leçon de ce Recueil à cause de ses deux premiers mots, qui ne se trouvent pas dans ces divers MSS., et qui montrent que c'est à la diligence des *amis* de Pascal qu'eut lieu l'ouverture de son corps.

Ces mêmes amis, ou pour parler d'une manière plus générale, les solitaires de Port-Royal, avant d'avoir provoqué l'autopsie cadavérique de leur défenseur, avaient fait faire celle de leur fondateur. On en peut voir le procès-verbal dans les *Mémoires de Lancelot*, Cologne, 1738, t. I, pag. 255. Il y est dit que le cerveau de Saint-Cyran était énorme (comme nous avons vu qu'était celui de Pascal), *qu'on n'en avait jamais vu un si grand.* Les crânioscopes du saint monastère tenaient à ce qu'il fût constaté que leurs grands hommes étaient pourvus d'une quantité de matière pensante proportionnée à leur ardeur pour la grâce.

femme. Que l'on ne s'attache donc qu'aux faits qu'ils contiennent, en les dégageant, bien entendu, des explications des médecins qui les ont transmis. Ce qu'on y verra alors, c'est que les deux siéges principaux et simultanés de la maladie dont est mort Pascal, c'étaient le ventre et la tête, c'est-à-dire les deux foyers de celle dans laquelle il a vécu, souffert et pensé. Ce qu'on y verra ensuite, c'est que, dans cette dernière maladie, les symptômes, quoique d'une excessive violence, se tinrent encore dans les limites des affections particulièrement nerveuses, laissant calmes le pouls, le système circulatoire, tout en s'accompagnant d'une extrême défaillance, du sentiment profond du mal actuel lié au pressentiment d'une mort prochaine. Enfin, ce qui termine cette scène douloureuse, ce sont toujours des signes, mais des signes désormais plus graves, d'une lésion des centres nerveux; c'est une altération des mouvements, ce sont des convulsions violentes, qui, après avoir offert quelque rémission, constituent presque seules une agonie de vingt-quatre heures.

Il fallait bien que ces symptômes d'une maladie extraordinaire eussent vivement frappé les amis de Pascal. A une époque où l'anatomie pathologique, c'est-à-dire cette partie de la science médicale qui recherche dans les organes les causes ou les effets des

maladies, n'était pas en très grand honneur, et ne pouvait être que fort imparfaite, ce sont eux qui ont l'idée de faire ouvrir son corps, et les organes qu'y examinent particulièrement les médecins, ce sont encore ceux du ventre et de la tête. Il n'est pas trop facile de savoir, d'après ce qui nous est dit des résultats de leur examen, quelles lésions ils y découvrirent. Mais on voit qu'ils crurent à une altération profonde de l'estomac et des intestins d'une part, et du cerveau de l'autre part. Ils pensèrent même, d'après une théorie humorale qui remonte au moins à Galien et n'en est pas plus respectable, que l'absence anomale des sutures du crâne dans Pascal devait être rattachée aux violentes douleurs de tête auxquelles il avait été sujet durant toute sa vie. Mais ce qui leur parut *le plus considérable* dans les lésions observées sur sa dépouille, et ce à quoi ils attribuèrent plus particulièrement *sa mort et les derniers accidents qui l'accompagnèrent*, ce furent deux altérations de la surface du cerveau, qui, bien qu'assez mal indiquées, me paraîtraient avoir constitué un double ramollissement local de sa substance, dans lequel ou autour duquel se serait fait quelque épanchement de sang.

En somme donc, d'après les médecins mêmes de

Pascal, et leur témoignage, qu'on ne l'oublie pas, fut provoqué par ses amis et conservé par sa famille, l'organe chez lui le plus profondément et le plus anciennement malade aurait été le cerveau, le centre de tous les centres nerveux, la condition par excellence de la vie et de la pensée, enfin, et pour le répéter, le siége principal de la terrible maladie qui chez ce mélancolique sublime troubla si misérablement l'une et contribua à donner un nouveau cours à l'autre.

XX. Résumé de ce qui vient d'être établi sur les rapports de la santé de Pascal à son génie.

Je viens de rétablir dans la vie de Pascal toute une partie qui, jusqu'à présent, avait été presque entièrement passée sous silence, et dont surtout il n'avait été tenu aucun compte dans l'appréciation des phases diverses de son génie et de ses œuvres les plus élevées. Si tous les faits qui la constituent sont vrais, et il est impossible d'en nier aucun, il me semble tout aussi impossible de ne pas appliquer à cette appréciation les conséquences qu'ils renferment. Ces conséquences, après s'être plus d'une fois fait jour dans l'essai de restauration qui précède, entreront pour une grande part dans le résumé que je vais en faire.

Pascal avait montré dès le berceau une de ces organisations supra-nerveuses, presque toujours en

dehors de l'état de santé, et excessives jusque dans leurs maladies. Quelques années plus tard, éclatèrent en lui, comme d'elles-mêmes, une puissance de conception et de travail, une grandeur et une singularité d'esprit, qui semblent avoir besoin de pareils organes. Sur ce fond d'une nature extraordinaire, la main paternelle imprima en caractères ineffaçables le cachet de la foi de l'époque. Pascal se trouva tout préparé pour la carrière qu'il a parcourue et pour la fin à laquelle il est arrivé. Il s'abandonna de toute la fiévreuse énergie de sa constitution à tous les entraînements de son génie, à tous les élans de sa piété, dans l'atmosphère de science et de religion où il vivait. Les plus grands excès du travail de l'intelligence, l'exagération de l'orthodoxie poussée jusqu'à la dénonciation (1), le jeune Pascal ne se refusa rien, et il n'était pas encore sorti de l'adolescence que cette activité presque déréglée avait déjà porté ses fruits; le désordre des fonctions nerveuses était allé à cette époque jusqu'à la perte momentanée des mouvements. C'est alors

(1) La dénonciation du P. Saint-Ange, à Rouen. Voyez sur ce sujet la *Vie de Pascal par madame Périer*, pag. 20-23. Voyez aussi M. Cousin, *Des Pensées de Pascal, rapport*, etc., pag. 59, 60, et M. Faugère : *Pensées*, etc., *de Blaise Pascal*, t. I, *Préface*, pag. XLVIII; *Lettres*, *opusc. et mém. de madame Périer*, *de Jacqueline Pascal*, etc., pag. 12.

que Pascal sentit pour la première fois toute la misère de l'homme dans la sienne propre. Dans la vigueur de la jeunesse, ses membres n'obéissaient plus aux ordres de sa volonté. Tourmenté par la plus légitime passion des sciences, il avait dû s'interdire toute étude. Des intervalles d'une santé meilleure vinrent faire trève à ces tristes impossibilités et modérer une dévotion qu'avait outrée la maladie; mais ces intervalles furent de courte durée. De plus en plus accablé par des souffrances continuelles qui lui ôtaient parfois la puissance et jusqu'à la pensée du travail, prenant pour des mouvements de sa piété les tristesses morbides de son âme, pour suppléer à la force qui lui manquait il appela la grâce, et à la place de sa volonté impuissante il mit la volonté de Dieu. Une fois peut-être, une fois entre quelques autres, il allait échapper au joug de ses infirmités et aux emportements de sa ferveur. Arrivé à l'âge de trente ans, le corps plus défaillant que jamais, l'esprit condamné au repos, il avait cherché dans les distractions modérées du monde quelque remède à ses douleurs, et il y avait presque trouvé la santé, le calme, le bonheur. Étonné de cet état tout nouveau, il pensa à se faire dans la société une vie également nouvelle, à s'y choisir une compagne qui lui eût souri aux heures mauvaises,

à s'entourer d'une jeune famille dont la présence eût fait disparaître de sa solitude les spectres de son imagination. Mais alors vivait dans les austérités du cloître cette sœur qu'il y avait poussée, et qui jadis avait pensé, elle aussi, aux charmes d'une vie bien différente. La religion la plus austère avait désormais rempli tout entiers la tête et le cœur de Jacqueline de Sainte-Euphémie. Elle n'eut pas de peine à jeter de l'hésitation dans l'esprit déjà si faible et si incertain de son frère. C'est à cette époque qu'eut lieu la catastrophe de Neuilly et la vision qui en fut la suite. Le destin de Pascal fut fixé. Le renoncement à toutes les vaines sciences du monde était un sacrifice déjà fait, mais il était bien loin de suffire. Non seulement il ne fallait pas être au monde, mais il fallait être tout à Dieu, à Dieu qui seul peut venir en aide à la faiblesse de l'homme, et fixer sans retour les variations de sa volonté. Mériter la grâce de Dieu par ses œuvres, la défendre par ses écrits, ce fut donc là désormais, ce devait être toute la vie de Pascal, cette vie de ce point de vue si claire, d'une part toute remplie des pratiques de l'humilité et de la charité la plus profonde, toute sanctifiée de l'autre par la religieuse éloquence des *Provinciales* et des *Pensées*.

Il suffit de lire la vie que madame Périer a écrite

de son frère, pour voir jusqu'à quel point Pascal, désirant attirer sur lui la miséricorde de Dieu et sa grâce, s'appliquait à s'en rendre digne par la conduite la plus austère. A dater surtout de l'époque de sa dernière conversion, l'exercice le plus sévère de toutes les vertus chrétiennes ne lui paraît encore ni assez sévère ni assez méritoire. Dans un siècle de grandeur et de magnificence, entouré de tous les exemples du luxe et de la mollesse, il se soumet, autant qu'il est en lui, et que le lui permet le triste état de sa santé, à toutes les macérations d'un anachorète. A mesure que l'accroissement de ses souffrances lui rend plus présente et plus continuelle l'idée de cette mort qui l'effraie parce qu'il la redoute pour son âme, on le voit mettre une exagération croissante dans les pratiques de sa vertu. Pour réprimer des passions désormais bien calmes, il couvre du fer d'un cilice un corps usé et presque mourant. Il ne permet pas à des sens fatigués par la maladie de préférer la saveur de quelques aliments agréables au mauvais goût d'une médecine (1). Il pousse la pureté des mœurs jusqu'à ne pas vouloir que madame Périer parle en passant de la beauté d'une femme, et même jusqu'à la blâmer de répondre par ses caresses aux caresses de ses enfants (2). Dans son amour exclu-

(1) Madame Périer, *Vie de Pascal*, pag. 39, 40, 41.
(2) *Ibid.*, pag. 48.

sif de Dieu, il reçoit avec une sorte d'indifférence l'annonce de la mort de sa sœur Jacqueline, que jadis il avait tant aimée (1), faisant ainsi voir, suivant les expressions de madame Périer, qu'il n'avait nulle attache pour ceux mêmes qui lui tenaient de plus près (2), et ne voulant pas que les autres en eussent pour lui, qui *n'était*, disait-il, *la fin de personne* (3). Désormais tout son attachement était pour les pauvres, parce qu'en eux encore il aimait les membres de Dieu (4). Leur vouer ses soins, sa vie tout entière, telle était, suivant lui, la *vocation générale des chrétiens* (5), la seule omission de cette vertu étant *cause de la damnation* (6). Aussi se proposait-il bien, s'il revenait à la santé, de se consacrer sans réserve à leur service (7), et engageait-il sa sœur, madame Périer, à partager ses soins entre eux et sa propre famille (8). C'est par ce sentiment de charité envers les pauvres que, dans le fort de sa dernière maladie, il quitta sa maison pour ne pas en éloigner un vieillard que depuis longtemps

(1) Madame Périer, *ouvrage cité*, pag. 51.
(2) *Ibid.*, pag. 52.
(3) *Ibid.*, pag. 54.
(4) *Ibid.*, pag. 41, 42, 43, 59.
(5) *Ibid.*, pag. 45.
(6) *Ibid.*, pag. 46.
(7) *Ibid.*, pag. 68.
(8) *Ibid.*, pag. 45.

il y avait reçu, et dont le fils, atteint de la petite-vérole, eût pu la communiquer aux enfants de madame Périer (1). Ainsi encore eût-il désiré qu'on donnât les mêmes soins qu'à lui à quelque vieux pauvre, qu'il eût fait entrer dans la maison de sa sœur, où il était allé en quittant la sienne (2). Ainsi enfin n'ayant pu obtenir qu'on se rendît à ce vœu, il demanda à être transporté à l'hospice des Incurables, pour n'y être pas mieux traité que ses chers pauvres et y mourir au milieu d'eux (3).

Rien de plus respectable assurément, de plus digne d'être proposé pour modèle, que la pratique de toutes ces vertus chrétiennes, si bien d'accord dans leur modération avec les lois de la nature et les préceptes de la morale. C'est leur exagération seule qui est blâmable, et cette exagération dans Pascal avait frappé même sa pieuse sœur (4). Mais pour lui il n'y avait plus qu'un but à atteindre, se rendre digne de la grâce divine, et pour y arriver rien ne lui coûtait. Cette grâce, a-t-on dit à propos de lui, se fait connaître dans les grands esprits par les petites choses (5), et ce mot, qui n'était pas

(1) Madame Périer, *ouvrage cité*, pag. 64.
(2) *Ibid.*, pag. 71, 72.
(3) *Ibid.*, pag. 72.
(4) *Ibid.*, pag. 44, 48, 51. 52, 53.
(5) *Ibid.*, pag. 62.

une critique, peint d'un seul trait ce côté de sa vie et marque le point où il y était parvenu.

Pascal rappelle, dans la mesure de notre temps, ces premiers pères de la foi chrétienne, saints dans leur vie, grands par leurs ouvrages, et dont le génie fut employé sans partage à établir les vérités de la religion. Tandis qu'il appelait sur lui par la sainteté de sa conduite la grâce dont plus que personne il avait senti le besoin, il défendait dans ses *Provinciales* cette partie de la doctrine de l'Église, et devait y insister bien davantage encore dans son *Apologie du Christianisme*. Et ce qui est ici capital, ce qu'il importe de ne pas oublier, c'est que cette doctrine, à l'établissement de laquelle il finit par vouer sans réserve son savoir et son éloquence, était pour lui, non point une pure croyance, mais bien une conviction de fait. Cette grâce, dont sa faiblesse et les contradictions de sa nature lui faisaient une nécessité, cette grâce lui était apparue dans la personne de Dieu même, et il en portait constamment la preuve sous l'étoffe de son pourpoint. C'était contre les émotions de la chair un préservatif bien autrement puissant que les pointes mêmes de son cilice.

La vision du mois de novembre 1654 ne remontait guère qu'à une année lorsque Pascal écrivit les quatre premières *Provinciales*, et dans cette mani-

festation théologique de son génie, il n'était en réalité question que du dogme de la grâce efficace et de sa défense contre la ligue de ses ennemis. A peine ces premières *Provinciales* étaient-elles publiées qu'eut lieu à Port-Royal le miracle dit de la sainte Épine, la guérison subite d'une grave maladie de l'œil, effectuée par l'attouchement d'un éclat de la Couronne du Sauveur, en la personne de la nièce de Pascal, la petite Marguerite Périer. Pascal, qui avait été le sujet d'un bien autre miracle, et qui naguère, en réponse à quelques objections d'un libertin, avait appelé de tous ses vœux, était même allé jusqu'à prédire quelque semblable manifestation de Dieu, Pascal ne douta pas un instant du miracle opéré sur sa nièce (1), et sa croyance sur ce point peut passer tout à la fois pour une conséquence et une preuve de sa foi à la divinité de sa vision. Cette foi se manifeste encore dans ce passage d'une lettre qu'il écrivit à cette occasion à mademoiselle de Roannez : « Il me semble que vous prenez assez de part au miracle pour vous mander en particulier que la vérification en est achevée par l'Église, comme vous le verrez par cette sentence de M. le grand-vicaire. Il y a si peu de personnes à

(1) NOTE XVII.

qui Dieu se fasse paraître (1) par ces coups extraordinaires, qu'on doit bien profiter de ces occasions, puisqu'il ne sort du secret de la nature qui le couvre que pour exciter notre foi à le servir avec d'autant plus d'ardeur que nous le connaissons avec plus de certitude. Si Dieu se découvrait aux hommes continuellement, il n'y aurait point de mérite à le croire; et s'il ne se découvrait jamais, il y aurait peu de foi. Mais il se cache ordinairement et se découvre rarement à ceux qu'il veut engager dans son service (2). »

Pascal croyait donc, cela est clair, que Dieu peut maintenant encore *se faire paraître*, *se montrer* aux hommes *par des coups extraordinaires*, dans les-

(1) Au lieu de *paraître* le Recueil d'Utrecht a mis *connaître*, et M. Cousin dit (a) que cette expression *atténue le style* de Pascal. Elle fait plus, elle atténue sa pensée ou plutôt elle la dénature. *Paraître* était ici nécessaire, et Pascal ne pouvait manquer d'employer ce mot. Dieu ne s'était pas seulement fait *connaître;* il était *apparu*.

(2) *Pensées*, etc., édit. de M. Faugère, t. I, pag. 37, 38. Le Recueil d'Utrecht, pag. 302, 303, au lieu de *ces* coups extraordinaires, dit *des* coups extraordinaires. La leçon authentique est, comme on le voit, bien meilleure. Pascal, ici comme partout, dit tout ce qu'il voulait dire : *ces* coups extraordinaires, c'est-à-dire des coups semblables au miracle même qui venait d'avoir lieu à Port-Royal, et dont il est question dans la phrase précédente.

(a) *Ouvrage cité*, pag. 338.

quels *il sort du secret de la nature qui le couvre.* Lui-même il avait été le sujet d'un de ces coups extraordinaires, et Dieu, qui lui était apparu naguère, venait en quelque sorte de faire un nouveau miracle à sa prière. Ce miracle de Port-Royal paraît avoir été l'occasion du dessein qu'il avait formé d'écrire *l'Apologie du Christianisme*, comme sa vision, en le poussant vers cette sainte retraite, avait été l'occasion des *Provinciales*. Dans ces deux ouvrages, qui sont deux actions, c'est toujours le dogme de la grâce efficace, l'assistance nécessaire de Dieu, qu'il s'attache à prouver et défendre, et l'on se tromperait fort si l'on attribuait cette détermination à ses liaisons avec Port-Royal; on prendrait ainsi l'effet pour la cause. Ce n'est que par une appréciation superficielle et fausse de la nature d'esprit de Pascal et des faits les plus considérables de sa vie, qu'on a pu regarder comme l'effet du hasard qu'il ait pris parti pour Jansénius contre Molina, pour Port-Royal contre les jésuites (1). Quand Pascal se lia avec les pieux solitaires, ses convictions sur la doctrine de la grâce étaient arrêtées par la parole de Dieu même, et ce ne fut pas Port-Royal, mais la grâce, qu'il voulait et venait défendre. Il y parut bien

(1) Népomucène Lemercier a fait cette supposition, pag. 17 de sa *Notice sur Blaise Pascal.*

lorsqu'au milieu des persécutions exercées contre ce monastère, Nicole, Arnaud et quelques autres de ses plus illustres hôtes consentirent à la signature du formulaire par une addition qui pouvait paraître un abandon coupable du dogme de la Grâce efficace, telle que l'entendait Jansénius. A ce moment Pascal, se séparant de ses timides amis, montra qu'il était plus janséniste qu'eux-mêmes. Mieux qu'eux, il maintint la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas contre les attaques détournées des jésuites, et la maintint, comme nous l'avons vu, jusqu'à en perdre la parole et la connaissance. C'est que plus qu'eux il avait la certitude de la vérité et de la nécessité de cette doctrine. Sa foi, à cet égard, était une foi qui a vu, et cette foi qui fait les martyrs est la seule qui ne compose jamais.

C'est donc appuyé sur une conviction réellement inébranlable que Pascal, préparé par de longues études à cette œuvre, qu'il regardait comme une œuvre d'expiation et de salut, vint défendre la religion et la grâce contre les violentes agressions des incrédules et les subtilités relâchées des disciples de Loyola. Fidèle au double enseignement de son siècle et de sa famille, c'est par la religion qu'il était arrivé à la grâce. Dompté et illuminé par la maladie, c'est par le sentiment de la grâce qu'il

s'affermit de plus en plus dans la croyance à la divinité de la religion.

Je n'ai pas à rajeunir ici le sens de ces controverses bien vieillies sur un sujet qui ne peut pas vieillir. Je n'ai pas à rechercher ce qu'il y a de vérité nécessaire au fond de ces questions aujourd'hui si abandonnées. A peine ferai-je remarquer que si saint Augustin, Jansénius, et avant ce dernier Calvin lui-même, avaient posé les vraies prémisses, en appuyant sur les liens déjà si étroits qui retiennent le libre arbitre, Molina, d'après Pélage et Cassien, avait tiré les vraies conséquences, en faisant la grâce de Dieu plus facile et sa miséricorde plus grande. Je dois me borner à rappeler brièvement quelles ont été et quelles ont dû être sur ce grand problème les opinions de Pascal, du point de vue où l'avaient placé sans retour le sentiment de sa faiblesse et la nature de ses convictions.

Bien qu'il ait consacré la plupart de ses *Provinciales* à accabler de sa logique passionnée et de son éloquente moquerie le probabilisme inepte et souillé des Escobar et des Tambourin (1), telle n'est pourtant pas la partie la plus importante de son œuvre, et ce n'est ni par là qu'il la commence, ni par là qu'il la finit. Les quatre premières lettres en sont

(1) NOTE XVIII.

en entier consacrées à défendre la vraie doctrine de la grâce, celle de la grâce efficace, j'allais presque dire nécessitante, contre les petites hérésies du *pouvoir prochain*, qui ne l'est pas toujours, de la *grâce suffisante*, qui ne suffit pas, de la *grâce actuelle*, si commode pour les pécheurs endurcis. Dans les trois dernières, cette doctrine, reprise avec une tout autre science, une tout autre force et en même temps une tout autre éloquence, témoigne d'une conviction qu'avait encore rendue plus profonde le miracle de la sainte Épine, survenu depuis la publication des quatre premières. Qui ne sait quelle magnifique apostrophe a inspirée à Pascal, vers la fin de la seizième, celle qu'il s'excuse d'avoir faite trop longue sur ce qu'il n'a pas eu le temps de la faire plus courte, sa conviction de ce miracle, preuve dernière de la grâce divine et de la divine sollicitude pour les fidèles dans l'oppression ! Dans la dix-septième *Provinciale*, après s'être défendu avec une éloquence si hautaine et si provocante du reproche d'hérésie que les jésuites avaient osé lui adresser, il leur montre que, malgré la perfidie de leurs manœuvres, la doctrine de la grâce efficace, telle qu'elle a été définitivement établie par saint Augustin, par saint Thomas et par son école, est et restera toujours debout, appuyée sur la décision des papes,

des conciles et sur toute la tradition. Enfin, s'il a refait jusqu'à treize fois la dix-huitième *Provinciale*, qui est aussi la dernière, ce n'est pas seulement pour y atteindre cette perfection de la forme, qui était avant tout chez lui celle du fond, c'est encore et beaucoup plus pour ne rien laisser à reprendre, dans une controverse bien difficile, aux arguments par lesquels il prétend montrer que la vraie grâce du catholicisme tient un milieu indéfectible entre le fatalisme théocratique de Calvin et le nouveau pélagianisme de Molina.

Si, dans les *Provinciales*, Pascal discute surtout en théologien, et en théologien fort subtil, les points principaux de la doctrine de l'Église sur l'accord embarrassant de la grâce efficace avec le libre arbitre de l'homme, dans les *Pensées*, c'est surtout en philosophe, en moraliste, qu'il aborde de nouveau ces grandes et délicates questions. Nul doute que, s'il lui eût été donné d'exécuter l'ouvrage à jamais regrettable dont elles ne sont qu'une ébauche, il n'eût, avec son habileté ordinaire, uni, dans cette démonstration, le théologien au moraliste. Mais peut-être que ce dernier y eût toujours dominé. C'est qu'à cette époque de sa vie, Pascal, par l'effet de ses souffrances, ressentait de plus en plus, dans sa misère la misère de l'humanité, dans ses contradictions les con-

tradictions humaines. C'est ce sentiment qui le poussait aussi de plus en plus, comme vers le seul port assuré, vers Dieu, la religion, la grâce. On connaît le plan et les principales divisions de son grand ouvrage, son point de départ et son but. Son point de départ, c'est la misère actuelle de l'homme, triste résultat de sa chute, dont il lui faut se relever. Son but, c'est le recours à la religion, c'est la doctrine de la grâce, de la grâce appliquée à l'humanité tout entière par le fait de la rédemption, et à chaque homme en particulier par celui de l'assistance actuelle, que réclame impérieusement l'asservissement de la volonté.

« L'homme, dit-il, ne sait à quel rang se mettre. Il est visiblement égaré et tombé de son vrai lieu sans le pouvoir retrouver. Il le cherche partout avec inquiétude et sans succès dans des ténèbres impénétrables (1). » « Les grandeurs et les misères de l'homme, dit-il ailleurs, sont tellement visibles, qu'il faut nécessairement que la véritable religion nous enseigne et qu'il y a quelque grand principe de grandeur en l'homme et qu'il y a un grand principe de misère. Il faut donc qu'elle nous rende raison de ces étonnantes contrariétés (2). Car il faut,

(1) *Pensées*, etc., édit. de M. Faugère, t. II, pag. 87.

(2) *Ibid.*, pag. 152.

pour qu'une religion soit vraie, qu'elle ait connu notre nature, sa grandeur et sa petitesse, et la raison de l'une et de l'autre. Et qui l'a connue que la chrétienne (1)? » « Nous pouvons, dit enfin Pascal, connaître Dieu sans connaître nos misères, ou nos misères sans connaître Dieu. Mais nous ne pouvons connaître Jésus-Christ sans connaître tout ensemble et Dieu et nos misères (2), et le remède de nos misères (3); parce que Jésus-Christ n'est pas simplement Dieu, mais que c'est un Dieu réparateur de nos misères (4). »

C'est là que voulait en venir Pascal, c'est là qu'il en revient sans cesse. Notre misère nous mène à Dieu, Dieu à Jésus-Christ; car Jésus-Christ c'est la grâce, la grâce qui a racheté les misères du monde et qui les rachète encore tous les jours.

C'est dans cette formule dernière que Pascal, arraché aux premiers instincts de son génie par les souffrances d'une constitution en ruines, détourné des vacillants systèmes de la philosophie par le besoin d'un plus ferme appui, inébranlablement con-

(1) *Pensées*, etc., *de Pascal*, édit. de M. Faugère, t. II, pag. 141.

(2) *Ibid.*, pag. 115.

(3) *Ibid.*, pag. 117, 145.

(4) *Ibid.*, pag. 317.

vaincu de la divinité du christianisme par les miracles dont il avait été l'objet, c'est dans cette formule que Pascal avait enfin trouvé une réponse à ces terribles hésitations où son esprit avait jadis rencontré Montaigne, un refuge contre cette préoccupation de la mort, fatal résultat de la défaillance de ses organes. Là est le secret de cette éloquence sans modèle, qui croît en sublimité et en assurance depuis cette belle *prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies*, premier cri de douleur de Pascal, première et touchante invocation à la grâce, jusqu'au dogmatisme enthousiaste des dernières *Provinciales* et aux *Pensées* sur la chute de l'homme et la nécessité de sa rédemption. De tous les mérites de son style, celui qui a sa source dans sa foi à l'assistance divine est aussi celui qui les domine tous. Sans doute parmi ces mérites on a dû remarquer d'abord cette précision éclatante, cette clarté presque lumineuse, qui font de ses idées des images, qu'aucune image n'égalerait. On n'a pas dû être moins frappé de cette grandeur d'autant plus pleine que sous un vêtement plus simple elle laisse toute leur taille aux pensées. On a insisté avec autant de raison sur cette puissante ironie des *Provinciales*, qui dans l'*Apologie du Christianisme* se montre encore sous les voiles de la mélancolie,

sans pourtant comprimer jamais les élans de l'âme la plus pure et du cœur le plus dévoué. Mais ce qui donne avant tout à cette éloquence, à la fois si simple et si haute, sa marque et sa distinction, c'est le ton d'imposante autorité qui y règne et qui loin de faiblir s'élève à l'approche du dernier jour. Ce ton parfois si absolu, Pascal le devait en partie sans doute au sentiment de sa propre valeur, à la conscience d'une supériorité qui dans les plus hautes branches du savoir humain avait donné d'elle-même de si incontestables preuves. Mais il avait fini par le puiser bien davantage encore dans sa foi à la religion et à la grâce, cette foi qui était devenue son génie, et dans les circonstances étranges où son organisation exceptionnelle et fatiguée avait abusé son esprit sur la réalité d'une communication divine (1).

(1) NOTE XIX.

TROISIÈME PARTIE.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

NOTE I.

MANUSCRITS ET IMPRIMÉS RELATIFS A PASCAL.

Pour les nombreux documents dont je m'appuie dans ce que je vais dire de la vie et du génie de Pascal, pour l'indication détaillée des sources manuscrites d'où ils ont été extraits et où je suis allé souvent les recueillir, pour l'appréciation de la valeur comparative des publications, soit anciennes, soit récentes, qui les ont fait connaître, voyez la Note I, premier chapitre de la troisième partie, P. 114.

Pascal, depuis quelques années, a véritablement obtenu les honneurs de l'antiquité. On l'a traité comme une critique difficile eût pu faire de quelque philosophe du siècle de Solon ou de Périclès. Sa gloire a été reprise en sous-œuvre, son éloquence mise en quarantaine, et l'on est allé demander soit à ses manuscrits autographes, soit à des manuscrits collatéraux, la vraie leçon de ses pensées. Le dernier concours ouvert par l'Académie française aux

louanges de ce grand écrivain a été l'occasion de cette révision à la loupe des œuvres sorties de sa plume, et c'est un homme, qui lui-même comptera peut-être un jour parmi les maîtres de la langue, qui en a pris l'initiative et leur a donné l'impulsion.

Ce contrôle des titres de grandeur de Pascal est quelquefois allé fort loin, et a donné lieu à des retours à la fois instructifs et plaisants. Appuyé sur des manuscrits qu'on croyait authentiques, et bien préférables à ceux qui avaient servi aux publications primitives, on avait rejeté dédaigneusement des traits d'éloquence admirés depuis près de deux siècles sur la foi des premiers éditeurs, et l'on avait en conséquence proposé de nouvelles sublimités à l'admiration de l'avenir. Un dépouillement de manuscrits meilleurs encore, ou un examen plus attentif des anciens, est venu montrer que ces premiers éditeurs avaient bien donné le vrai Pascal, et que l'enthousiasme n'avait point à dévier de la ligne où il s'était maintenu jusqu'alors. Il serait peut-être bon d'en demeurer là, afin de ne pas mettre dans un trop grand embarras la foule toujours assez considérable des enthousiastes sur parole, et pour qu'il ne lui vienne pas à l'esprit que les critiques en fait d'éloquence auraient quelque-

fois besoin d'être plus sûrs des motifs de leur propre admiration.

En s'occupant du génie de Pascal, on était conduit à s'occuper de sa vie; en recherchant ce qu'il avait dit, on devait rencontrer ce qu'il avait fait. Les papiers dont le dépouillement avait pour but de faire mieux connaître ses pensées, semblaient pouvoir donner aussi les moyens de compléter sa trop courte histoire. Quelques particularités graves des événements qui la constituent réclamaient certains développements, ou appelaient de nouveaux témoignages. Il était naturel de supposer qu'on ne s'adresserait pas en vain pour cela aux nombreux manuscrits relatifs soit à Pascal lui-même, soit à sa famille et à ses amis, et dont je vais donner la liste.

1° *Les trois Recueils manuscrits du P. Pierre Guerrier*, dont les deux premiers ont été découverts par M. Faugère en Auvergne, et dont le dernier, signalé pour la première fois par le même écrivain, existe à la Bibliothèque royale, *Fonds supplément français*, n° 397, sous le titre de : *Examen d'un écrit sur la signature de ceux qui souscrivent aux constitutions, etc., et différents autres écrits de Port-Royal* (1).

(1) J'ai cité en première ligne les Recueils MSS. du P. Guerrier, parce qu'ils sont les premières copies des papiers originaux

2° Une copie textuelle du troisième recueil du P. Guerrier, existant à la Bibliothèque Mazarine, sous le n° 2109 et le titre de : *Mémoires et pièces recueillis par M. Domat* (auteur du *Traité des lois civiles*) *sur des disputes théologiques, qui m'ont été communiqués par M. Domat, président en la cour des aides de Clermont, son arrière-petit-fils* (1).

3° Le manuscrit *Supplément français* de la Bibliothèque royale, n° 1485, ayant pour titre, *Mémoires de Marguerite Périer, première partie*, et contenant à peu près la moitié de ce que renferment

qui étaient devenus la propriété de Marguerite Périer par la mort de toute sa famille. Ce P. Pierre Guerrier, qui était de l'Oratoire de Clermont, était arrière-petit-neveu de Pascal par les femmes et ami particulier de sa nièce Marguerite Périer. Il habitait Clermont ainsi que cette vieille demoiselle, et copiait véritablement sous ses yeux les papiers relatifs à son oncle et qu'elle avait donnés à l'Oratoire de cette ville. J'engage à voir, pour ce qui le concerne, ainsi que pour tout ce qui a trait aux manuscrits dont je donne ici la liste, les deux publications si exactes de M. Faugère, intitulées : *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, etc., 2 vol. in-8°; *Lettres, opuscules et mémoires de madame Périer et de Jacqueline, sœurs de Pascal, et de Marguerite Périer sa nièce*, 1 vol. in-8°; et particulièrement les préfaces de ces deux ouvrages.

(1) Je dois la connaissance de ce manuscrit à l'obligeance de M. Cousin.

les trois recueils du P. Guerrier, sur lesquels il a été évidemment copié.

4° Un manuscrit petit in-4° de la Bibliothèque de Troyes, intitulé, *Mémoires sur la vie de M. Pascal.* M. Libri l'a le premier fait connaître dans le cahier du mois d'août 1841 du *Journal des savants.* Il ne contient qu'une faible partie des manuscrits du P. Guerrier.

5° Un portefeuille in-folio de la Bibliothèque royale, *Fonds de l'Oratoire*, n° 160, ayant pour titre *Manuscrit concernant M. Pascal, M. Arnauld*, etc., et offrant entre autres documents un certain nombre de reproductions des manuscrits du P. Guerrier.

6° *Les quatorze portefeuilles du médecin Vallant*, existant à la Bibliothèque royale. Ils renferment une foule de pièces, plus intéressantes encore pour l'histoire du temps que pour celles de Pascal et de sa famille, et dont plusieurs se rapportent à des affaires de sorcellerie et de miracles.

7° Un manuscrit petit in-4°, du *Fonds de Saint-Germain-Gèvres*, n° 74 des manuscrits de la Bibliothèque royale.

8° Un manuscrit petit in-8°, de 173 feuillets, communiqué par M. Sainte-Beuve à M. Faugère.

9° Un manuscrit de 47 pages in-folio, provenant de la succession d'un P. Adry de l'Oratoire,

appartenant maintenant à M. Aimé-Martin, et comprenant entre autres pièces la plus grande partie des mémoires de Marguerite Périer sur Pascal et sur sa famille.

Ce sont là de nombreuses sources, et il semble qu'il n'y avait qu'à y puiser pour en extraire en abondance les matériaux d'une nouvelle histoire de Pascal. Il n'en pouvait rien être pourtant, et cela ne devra pas surprendre lorsqu'on saura que tous ces manuscrits si pompeusement étiquetés (sans parler de quelques autres qui ne sont pas venus jusqu'à nous), avaient déjà été plusieurs fois dépouillés par des mains très habiles, et en outre très intéressées à la publication de tout ce qu'ils contenaient d'important. Voici les principaux ouvrages qui étaient résultés de cette publication.

1° La *Vie de Pascal, écrite par madame Périer*, imprimée en 1684 et 1687, en tête de deux éditions des *Pensées*, publiées l'une à Amsterdam, l'autre à Paris.

2° *Relation de la vie de la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie Pascal, jusqu'à son entrée à Port-Royal, etc., par madame Périer, sa sœur*, dans le tome II des vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal, Paris, 1751.

3° Les articles de Blaise et de Jacqueline Pascal,

de M. et de Madame Périer, de leur fille Marguerite, etc., dans le *Nécrologe de l'abbaye de Port-Royal*, in-4, tome I, 1723, et dans le *Supplément* à ce nécrologe, in-4, 1735.

4° La *Relation de la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie Pascal*, dans le tome III des Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal et à la vie de la révérende mère Marie-Angélique de Sainte-Magdeleine Arnauld, réformatrice de ce monastère, Utrecht, 1742.

5° Enfin et surtout le *Mémoire sur la vie de M. Paschal, contenant aussi quelques particularités de celle de ses parents*, pièce principale du Recueil de plusieurs pièces publié à Utrecht en 1740 pour servir à l'histoire de Port-Royal, et qui ferait largement les frais d'un gros in-octavo de la librairie actuelle.

Ce mémoire est le travail le plus complet et le plus exact qui ait été effectué jusqu'à présent sur la vie de Pascal. Parmi les publications dont je viens de donner les titres, non seulement il résume et indique toutes celles qui avaient précédé la sienne, mais il offre quelquefois à l'avance un extrait des faits que devaient bientôt contenir en entier celles qui sont venues ensuite. Cela tient à ce que l'auteur de cet important mémoire le composait prin-

cipalement d'après les papiers originaux appartenant à Marguerite Périer, d'après ceux mêmes dont les copies ne nous sont point parvenues. C'est ce dont il prévient dès la première page de son travail (1), ce qu'il rappelle dans son cours (2), ce

(1) « On a toujours lu avec beaucoup de plaisir et d'édification la *Vie* de M. Paschal qui a été écrite par madame Périer sa sœur, et que l'on a mise à la tête du livre des *Pensées* de ce grand homme. Mais il aurait été à souhaiter qu'elle s'y fût plus étendue sur la manière dont Dieu l'attira une première fois à lui, et ensuite une seconde, après l'avoir laissé un peu s'éloigner de lui. Cette *Vie* aurait aussi sans doute été beaucoup plus intéressante, si on y eût parlé de ce qui donna occasion à divers ouvrages d'une certaine espèce, auxquels on sait que M. Paschal a eu part. C'est pour y suppléer en quelque sorte qu'on publie aujourd'hui ce mémoire, où l'on trouvera diverses anecdotes curieuses au sujet de la famile des *Paschals* et des *Périers*, qui se sont autant distingués par leur esprit que par leur piété. *Il a été fait sur un assez grand nombre de pièces originales trouvées parmi les papiers de mademoiselle Marguerite Périer, nièce de M. Paschal.* Si on donnait une nouvelle édition des *Pensées*, on pourrait joindre, outre plusieurs pensées nouvelles, quelques unes de ces pièces, telles que des lettres et autres petits ouvrages de M. Paschal, de sa sœur la religieuse de Port-Royal, etc. » (*Recueil d'Utrecht*, pag. 238.)

C'est en quelque sorte à cette recommandation qu'ont fait droit M. Cousin et M. Faugère dans leurs publications relatives à Pascal et à ses sœurs.

(2) « Mademoiselle Marguerite Périer (*à qui l'on est redevable de la conservation des pièces qui m'ont servi à dres-*

dont il donne la preuve à chaque ligne. Aussi depuis la généalogie des Pascal, et l'anoblissement du premier de leurs Étienne par Louis XI, jusqu'à cette péroraison touchante où Marguerite Périer dit que, comme Simon Machabée, restée seule de tous les siens, elle est prête à mourir comme eux dans l'amour de la vérité, le mémoire du *Recueil d'Utrecht* contient-il, à une seule exception près, tous les faits de la vie de Pascal rapportés dans les publications diverses de MM. Cousin, Libri, Faugère, et cela dans les termes mêmes des manuscrits dont ces réimpressions sont le dernier dépouillement.

Ainsi, pour citer quelques exemples au hasard, l'affaire des rentes de l'Hôtel-de-Ville qui força Étienne Pascal à se cacher en Auvergne, la comédie jouée chez la duchesse d'Aiguillon qui donna occasion à Jacqueline d'obtenir du cardinal de Richelieu le retour de son père, la fracture de cuisse

ser ce mémoire et de plusieurs autres), après avoir rapporté dans une petite relation diverses particularités de la vie de ses parents, parle ainsi : « Voilà quelle a été la vie de toutes les personnes de ma famille. Je suis restée seule, etc. » P. 402.

C'est le morceau imprimé de nouveau par M. Cousin, pag. 389 de son *Rapport sur les Pensées de Pascal*, et par M. Faugère, pag. 438 de son édition des *Lettres, mémoires et opuscules de G. et J. Pascal et de M. Périer.*

de ce dernier, la paralysie dont fut affligé Blaise Pascal à la suite de ses premiers travaux, le voyage qu'il fit à Paris pour prendre sur sa santé les avis des médecins, son mal de dents qui donna lieu à ses recherches sur la Roulette, l'évanouissement dont il fut saisi dans une discussion sur le formulaire; tout, absolument tout, se trouvait depuis un siècle consigné dans le *Recueil d'Utrecht* avant de revoir le jour dans les publications que je viens de citer. Il n'y a, je l'ai dit, qu'un fait, un seul fait, qui ait été divulgué par ces publications, récentes plutôt que nouvelles, c'est celui de la maladie nerveuse dont Pascal fut atteint étant encore au berceau, et que M. Cousin a le premier fait connaître. Or ce fait, consigné dans un petit *Mémoire de Marguerite Périer sur la vie de Pascal* (1), s'y trouve placé à côté de celui de la paralysie, qu'a donné le mémoire inséré dans le *Recueil d'Utrecht*. L'auteur de ce dernier travail avait donc encore eu cette circonstance de la vie de Pascal sous les yeux et sous la plume, et s'il ne l'a pas imprimée, c'est qu'il l'a jugée inutile à l'histoire de ce grand homme. De son point de vue, il pouvait avoir rai-

(1) Extrait, par M. Cousin, du MS. ayant pour titre, *Mémoires de Marguerite Périer*, pag. 1 à 7, et par M. Faugère, du 11e recueil MS. du P. Guerrier, pag. 173 et suivantes.

son, mais du mien, il avait tort; et cette particularité est la première qui ait dû prendre place dans une appréciation où la physiologie est enfin intervenue.

NOTE II.

DÉPENDANCE OU L'AME EST DU CORPS D'APRÈS VOLTAIRE, PASCAL, MONTAIGNE.

La philosophie dont il (Voltaire) fut le plus infatigable apôtre, dans la part qu'elle faisait au corps devait comprendre aussi ses maladies, leur influence sur les affections de l'âme et sur les actes de l'esprit. Page 116.

Entre autres preuves de la philosophie de Voltaire sur ce point, voici ce qu'on lit dans une de ses *Remarques premières sur les Pensées de Pascal.* « L'homme n'est point un sujet simple; il est composé d'un nombre innombrable d'organes. Si un seul de ces organes est un peu altéré, il est nécessaire qu'il change toutes les impressions du cerveau, et que l'animal ait de nouvelles pensées et de nouvelles volontés. » (*Remarque* sur cette Pensée de Pascal : « Cette duplicité de l'homme est si visible qu'il y en a qui ont pensé que nous avions deux âmes, etc... » — OEuvres de Voltaire, page 42 du tome I des *Mélanges*, tome XXXVII de l'édition de M. Beuchot.)

Et Pascal, avant Voltaire, avait dit dans plusieurs

de ses Pensées, dans celle-ci, par exemple, quelque chose de tout aussi formel : « Nous avons un autre principe d'erreur, les maladies. Elles nous gâtent le jugement et le sens. Et si les grandes l'altèrent sensiblement, je ne doute point que les petites n'y fassent impression à leur proportion. » (*Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, etc., publiés par M. Faugère, tome II, page 53.)

Et Montaigne avait dit avant Pascal : « Il est certain que notre appréhension, notre jugement et les facultés de notre âme en général souffrent selon les mouvements et altérations du corps, lesquelles altérations sont continuelles.... Ce ne sont pas seulement les fièvres, les breuvages et les grands accidents qui renversent notre jugement; les moindres choses du monde le tournevirent. Et ne faut pas doubter, encore que nous ne le sentions pas, que si la fièvre continue peut altérer notre âme, que la tierce n'y apporte quelque altération selon sa mesure et proportion. » (*Essais*, livre II, chapitre XII; Apologie de Raymond de Sebonde.)

NOTE III.

DISPROPORTION DE L'HOMME SUIVANT PASCAL.

Le culte de ces esprits supérieurs ne doit jamais aller jusqu'à l'idolâtrie; moins que personne Pascal y eût consenti; etc. Page 118.

Je veux donner quelques exemples de ce que pensait et disait Pascal sur la *disproportion*, sur la grandeur et la misère de l'homme en général et des grands hommes en particulier.

« L'exemple de la chasteté d'Alexandre n'a pas tant fait de continents que celui de son ivrognerie a fait d'intempérants. Il n'est pas honteux de n'être pas aussi vertueux que lui, et il semble excusable de n'être pas plus vicieux que lui. On croit n'être pas tout-à-fait dans les vices du commun des hommes, quand on se voit dans les vices des grands hommes; et cependant on ne prend pas garde qu'ils sont en cela du commun des hommes. On tient à eux par le bout par où ils tiennent au peuple, car, quelque élevés qu'ils soient, si sont-ils unis aux moindres des hommes par quelque endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'air, tout abstraits de notre société. Non, non. S'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils y sont tous à même

niveau et s'appuient sur la même terre ; et par cette extrémité ils sont aussi abaissés que nous, que les plus petits, que les enfants, que les bêtes. » (*Pensées*, etc.... *de Blaise Pascal*, publiés par M. Faugère, tome I, p. 211.)

« Quelle chimère est-ce donc que l'homme ? Quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige ! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire et rebut de l'univers. » (*Ibid.*, t. II, p. 103.)

« S'il se vante, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, je le vante ; et le contredis toujours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible. » (*Ibid.*, t. II, p. 90.)

« Il est dangereux de trop faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes, sans lui montrer sa grandeur. Il est encore dangereux de lui trop faire voir sa grandeur sans sa bassesse. Il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'un et l'autre. Mais il est très avantageux de lui représenter l'un et l'autre.

» Il ne faut pas que l'homme croie qu'il est égal aux bêtes, ni *qu'il croie qu'il est égal aux anges*, ni qu'il ignore l'un et l'autre ; mais qu'il sache bien l'un et l'autre. » (*Ibid.*, t. II, p. 85.)

NOTE IV.

ACCUSATION DE SORCELLERIE PORTÉE CONTRE LA MARÉCHALE D'ANCRE.

Cette science (la sorcellerie) était une science très pratique ; le bûcher de la maréchale d'Ancre fumait encore... Page 126.

Pour se représenter en traits ineffaçables la crédulité inepte et féroce d'une époque qui n'est pas bien éloignée de nous, qu'on lise dans les *Décades* de Legrain (1) les étranges détails de la procédure criminelle suivie contre la Galigaï : cette accusation de lèse-majesté divine et humaine, de judaïsme, de paganisme, d'apostasie, de sacrilége, de sortilége ; l'histoire de ces sorciers *ambrosiens* venus de Nancy

(1) *Décade commençant l'histoire du Roy Loys XIII*, etc., par Baptiste Legrain, conseiller et maître des requestes ordinaires de l'hostel de la Royne-mère du Roy in-folio, Paris, 1619, pag. 403-419.

M. Barrière, dans un *Essai sur les mœurs et les usages du* XVIIe *siecle*, placé en tête de son édition des *Mémoires du comte de Brienne*, a peint avec beaucoup de vérité ce mélange de grandeur et de superstition, de cruauté et de culture littéraire, incontestable caractère du siècle de Richelieu et de Louis XIV.

à la demande de l'accusée; ce coq par elle offert en sacrifice au mauvais esprit; ces images de cire diaboliquement enfermées dans des tombeaux de verre, etc., etc.; toutes charges extravagantes sérieusement articulées par le procureur-général Fournier, et rapportées de même par le conseiller Legrain, qui a donné l'analyse de cette affaire, en y mêlant ses propres réflexions.

Cette procédure n'était, au reste, que l'application des idées renfermées dans le livre de Naudé, l'art de sa science. Sans doute, la chute de la maréchale d'Ancre fut due avant tout à la haine d'une aristocratie rapace, dont elle et son mari avaient pris un moment la place. Mais, en définitive, la malheureuse fut condamnée d'abord comme sorcière par des juges de bonne foi dans leur imbécillité. Et cinq ans avant son supplice, Louis Goffridi, curé de l'église collégiale des Accoules à Marseille, avait été brûlé pour le même crime. Et à dix-sept ans de là, Urbain Grandier monta sur le bûcher par suite d'une condamnation semblable. Et trente ans après la mort de Grandier, Simon Morin, un pauvre sorcier insensé, qui prétendait être le Messie, fut encore brûlé par arrêt du parlement de Paris. Et en 1680, malgré toutes ces horreurs, le parlement de Rouen suppliait Louis XIV, dont les conseillers préparaient l'édit

qui ne parut que deux ans plus tard, de ne rien changer à la jurisprudence relative aux sorciers (1).

(1) Voyez encore, pour la croyance du XVIIe siècle à la sorcellerie et à la démonologie, la NOTE VIII de cette Troisième partie.

NOTE V.

JUGEMENT DE DESCARTES SUR LES *ESSAIS POUR LES CONIQUES.*

A quinze ans Pascal compose un traité des sections coniques, où Descartes refusa de voir l'œuvre d'un esprit aussi jeune. Page 129.

Descartes mettait réellement à cela de la mauvaise volonté, et l'on comprend que Pascal lui en ait un peu gardé rancune. Avant même de connaître le travail du jeune géomètre, il en parle, et presque s'en moque, comme du pensum d'un enfant. Puis, quand il en a pris connaissance et reconnu le mérite, il l'attribue à Desargues, un des premiers mathématiciens du temps. Enfin, quand on le convainc que ce petit traité ne peut pas être de Desargues, il aime mieux en faire honneur à Pascal père que de convenir qu'il puisse être l'ouvrage de son fils. Tout cela résulte du récit même de Baillet, qui arrange comme il peut cette espèce de déni de justice, pour la plus grande gloire de son héros (1).

(1) *Vie de Descartes*, in-4°, Paris, 1691, pag. 39 et 40.

Pascal, au reste, ne dissimulait point les obligations qu'il croyait avoir à Desargues. Il déclare, au contraire, avec une candeur digne à la fois de son génie et de son âge, qu'il doit à ce géomètre *le peu qu'il a trouvé sur la matière des coniques, et qu'il a tâché d'imiter autant qu'il l'a pu sa méthode*, dont il appelle les propriétés *merveilleuses* (1). Un tel aveu est aussi glorieux pour Pascal que pour le mathématicien qui a eu l'insigne honneur d'être un de ses maîtres, et qui paraît l'avoir mérité (2).

(1) *Essai pour les coniques* (1640); pag. 5 du t. IV de l'édition de 1819 des Œuvres de Blaise Pascal. Ce sont ces *Essais* que Pascal composa à l'âge de seize ans, et dont il est parlé dans une lettre de Leibnitz à Etienne Périer, pag. 430 du t. V de cette édition.

(2) Deux géomètres de notre époque viennent de se porter garants de l'éminent mérite de Desargues. M. Poncelet ne craint pas de l'appeler le *Monge du* XVIIe *siècle*, et M. Chasles, dans une note sur ses ouvrages, rend témoignage à la vérité de cette opinion. (*Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences*, 1845, t. XX, pag. 1550 et suivantes.)

NOTE VI.

LES MÉDECINS DE PASCAL.

Les médecins de Pascal lui ordonnèrent de se purger de deux jours l'un durant trois mois. Page 146.

En trois mois, quarante-cinq purgations, quarante-cinq charbons ardents portés sur un des foyers de l'hypocondrie! Une médecine aussi effroyable put véritablement augmenter la maladie de Pascal; Broussais n'en aurait pas douté.

Quel était donc le Purgon qui le traitait de cette manière? Il serait difficile de le dire d'après cette seule circonstance, tous les Diafoirus justiciables de Molière accommodant leurs patients de cette façon. Ch. Bouvard, médecin de Louis XIII, avait donné en un an à son auguste malade deux cents médecines et deux cents lavements, sans parler de quarante-sept saignées (1). Valot avait administré, en trois ou quatre mois, au cardinal Mazarin soixante médecines (2).

(1) Amelot de la Houssaye, *Mémoires historiques, politiques et littéraires*, Amsterdam, 1737, 3 vol. in-12, t. II, pag. 194.

(2) Lettres de Gui Patin, nouv. édit. augmentée de notes par le docteur Reveillé-Paris, Paris, 1846, t. III, *Lettre* DLVI.

Pascal avait connu, par l'intermédiaire de la marquise de Sablé, un bon médecin de l'époque, Menjot, homme honnête et éclairé, qui a écrit plusieurs ouvrages relatifs à sa profession, entre autres une dissertation sur le *délire* (1), où il cherche à mettre d'accord l'immatérialité de l'esprit avec sa dépendance de la matière. Bien que Pascal eût lu cet opuscule et qu'il s'en fût montré content, il n'est pourtant pas probable qu'il ait pris son auteur pour

(1) Elle a pour titre : *De delirio in genere.* Elle ne fait pas et ne pouvait pas faire partie, comme l'ont pensé à tort M. Cousin (a) et M. Faugère (b), de l'ouvrage de Menjot intitulé, *Historia et curatio febrium malignarum*, dont la première édition est de 1660. Ce mémoire sur le délire est le premier des Mémoires de médecine du même auteur, publiés à Paris en 1665, 1674, 1677, en 3 volumes in-4°, sous le titre de *Dissertationum pathologicarum partes IV.* L'histoire des fièvres malignes est ordinairement comprise dans cette publication, et la commence. La dissertation *De delirio in genere* vient alors immédiatement après. Lorsqu'elle parut pour la première fois, elle devait être isolée. Cela me semble résulter de la lettre de Pascal à madame de Sablé (c) dans laquelle il en est question, et du passage de celle de Menjot à la même dame où ce médecin dit qu'il est extrêmement reconnaissant à Pascal d'avoir daigné jeter les yeux sur un ouvrage si peu considérable (d).

(a) Des *Pensées de Pascal*, *rapport*, etc., pag. 376.

(b) *Pensées*, etc., *de Blaise Pascal*, t. I, pag. 57.

(c) *Ibid.*,

(d) *Pensées*, etc., *de Blaise Pascal*, publiés par M. Faugère, t. I, pag. 385.

médecin. Menjot était huguenot, et Pascal, il est permis de le croire, ne lui aurait pas plus confié son corps que son âme. Les médecins de ce glorieux malade furent peut-être quelques uns des médecins alors solitaires à Port-Royal, MM. Moreau, Hamon, Deschamps-Deslandes; ou bien ceux qui attestèrent en commun la réalité du miracle de la sainte Épine, parmi lesquels se trouvaient Dalencé, chirurgien de la petite Margot Périer, et les deux fils du gazetier Renaudot. Il y a encore un docteur qui put avoir à s'occuper de la santé de Pascal, c'est Vallant, le médecin de madame de Sablé, qui était fort lié avec la famille Périer et lui donna souvent les conseils de son art. Ses manuscrits, déposés, comme je l'ai dit, à la Bibliothèque royale, contiennent beaucoup de lettres et d'autres pièces qui témoignent de cette liaison.

Je ne pousserai pas plus loin ces conjectures, auxquelles je ne me suis laissé aller qu'incidemment. Je regrette toutefois que les recherches qui m'y ont conduit ne m'aient pas mis à même de faire connaître quel membre de la faculté put inspirer la relation faite par madame Périer de la dernière maladie de Pascal, quelle main mit en évidence les altérations trouvées sur sa dépouille mortelle.

NOTE VII.

LES AMIS MONDAINS DE PASCAL.

Ces *folies du monde* auxquelles se livrait Pascal, ces *horribles attaches* qu'au dire de sa sœur Jacqueline lui *reprochait sa conscience*, furent peut-être le résultat de ses liaisons avec ces célèbres libertins qu'il fréquenta pendant trois ou quatre ans, et dont les noms vinrent plus d'une fois depuis se présenter, comme en expiation, sous sa plume. Page 150.

Je demande la permission de rappeler dans cette note que Pascal, cet homme que Bayle appelle avec raison *un des plus sublimes esprits du monde*, et *un paradoxe de notre espèce*, était pourtant bien de notre espèce, et qu'à une certaine époque de sa vie, il put, comme les plus humbles du troupeau, suivre la route, hélas ! bien battue, qui conduit aux divertissements du monde. Le moment était favorable. Jamais rien de plus majestueusement dissolu que cette société du XVIIe siècle, où la Barette et la Couronne donnaient à l'envi l'exemple des plaisirs les moins retenus. Pour approcher de ces grands modèles, Pascal n'aurait eu que peu de peine à prendre. Il avait de brillants amis fort engagés dans

ces voies glissantes, et qui, s'il se fût laissé faire, étaient gens à l'y mener loin.

Un de ces amis mondains de Pascal est le chevalier de Méré, grand joueur, grand libertin, bel-esprit, ayant quelque teinture des sciences, et se figurant y être fort versé. Il y a dans sa correspondance une lettre de lui à Pascal où il se permet de donner au jeune et déjà illustre géomètre les conseils mathématiques les plus ridiculement suffisants (1). Si l'on voulait, au sujet de l'auteur des *Provinciales*, ne pas tout-à-fait repousser un témoignage émané de la rancunière compagnie qu'il a si rudement traitée, Méré n'aurait pas borné là ses avis. D'après ce que raconte le P. Daniel dans ses *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe* (2), il aurait conseillé à Pascal d'abandonner, à partir de la quatrième Provinciale, et malgré l'immense succès de cette lettre, les matières de la grâce, *pour s'ouvrir une plus grande carrière*, c'est-à-dire *pour se lancer dans les attaques contre les casuistes*. C'est là peut-être une calomnie de robe longue. Mais elle

(1) *Lettres du chevalier de Méré*, 2 vol. in-12, Paris, 1682, lettre 19, pag. 110 du t. I.

(2) *Réponse aux Lettres Provinciales de L. de Montalte, ou Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, in-12, Cologne, 1694, pag. 18.

n'aurait pas été possible si, à l'époque où un des héros de l'ordre essayait ainsi d'en venger les blessures, il n'eût été hors de doute que Pascal, dans sa jeunesse, avait eu des relations assez étroites avec le chevalier de Méré. Or, ses relations avec un homme de ce caractère en indiquent d'autres de même nature, auxquelles peut-être elles le conduisirent.

Méré était fort lié avec un certain Miton, le même probablement dont Segrais disait que, quoique d'une naissance médiocre, il n'avait pas laissé, comme Gourville et Voiture, de mériter l'estime et l'amitié des princes et des grands (1). Dans la correspondance de Méré il y a huit lettres de celui-ci à Miton, trois de ce dernier à Méré. Dans toutes il est abondamment question de plaisirs fort peu séraphiques. Miton, du reste, comme son ami, avait de grandes prétentions au savoir scientifique et plus encore à l'art d'écrire. Il reçoit sans trop sourciller les compliments que lui fait Méré sur son talent épistolaire, et d'après ce qu'on lit dans une de ses lettres, un des volumes de Saint-Evremond contiendrait quelque chose de lui (2).

Dans les *Mémoires manuscrits de Marguerite Périer*, je trouve, page 383, une *lettre de M. Milon*

(1) *Menagiana*, 4 vol., 1725, vol. I, pag. 180.
(2) *Lettres du chevalier de Méré*, vol. II, pag. 604.

à M. Pascal, du 27 décembre 1656, et qui, je crois, n'a pas été publiée. Au-dessus du nom de *Milon* on a écrit en surcharge *Miton*. Cette lettre, qui est courte, est d'un homme qui s'occupait de mathématiques. Pascal y est traité avec beaucoup de respect, et elle lui est adressée à l'occasion des problèmes de la Roulette et du concours auquel ils avaient donné lieu.

Le signataire de cette lettre, est-ce Milon ou Miton ! Si c'est Miton, est-ce le Miton, ami du chevalier de Méré, et qui fut un peu celui de Pascal ? Dans ce cas, les politesses de sa lettre auraient été en pure perte. Elles n'empêchèrent point l'auteur des *Pensées* d'enclaver durement son nom dans une ou deux de leurs ébauches, en l'appelant un homme *haïssable*, qui aimait beaucoup trop son *moi* (1).

Il y a une autre célébrité libertine du grand siècle que Pascal a aussi traitée fort mal, probable-

(1) Le *moi* est haïssable. Vous, Miton, le couvrez ; vous ne l'ôtez pas pour cela : vous êtes donc toujours haïssable. (*Pensées*, etc., *de Blaise Pascal*, édit. de M. Faugère, t. I, pag. 197.)

Il est encore une fois question de Miton ou Marton dans une *Pensée* que donnent M. Cousin, pag. 91 de son *Rapport* sur les *Pensées de Pascal*, et M. Faugère, pag. 195 du t. I de l'ouvrage ci-dessus cité.

ment parce qu'il la connaissait fort bien, et qu'il appelle tout crûment une *brute* qui avait renoncé à sa raison (1). Je veux parler de Desbarreaux. Non moins fameux alors par son omelette qu'il le fut plus tard par son sonnet, Desbarreaux était, en effet, un digne compagnon de Méré et de Miton. Il se montrait fort tiède observateur de certaines prescriptions de l'Église, et, au dire de Tallemant des Réaux, qui était aussi d'un naturel assez peu canonique, c'est avec Miton et quelques autres bons convives qu'une année il s'en alla à Saint-Cloud faire carnaval pendant la semaine sainte (2).

C'est cette société fort mêlée que Pascal vit pendant quelques années. Dire qu'elle fut alors sa société principale, et qu'il prit part à tous ses plaisirs, ce serait à coup sûr le calomnier. De telles relations ne pouvaient que distraire un esprit et un cœur comme le sien. Mais prétendre qu'il ne s'y engagea

(1) « Les uns ont voulu renoncer aux passions et devenir dieux (a); les autres ont voulu renoncer à la raison et devenir bête brute : — Desbarreaux. » (*Pensées*, etc., édit. de M. Faugère, t. II, pag. 91.)

(2) *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édit. Monmerqué, t. III, pag. 134.

(a) Pascal répond ainsi à l'avance aux écrivains qui ont voulu faire de lui un homme sans passions.

jamais assez pour y tacher ses *ailes divines*, serait, je crois, un peu s'aventurer. Il ne serait pas même impossible que ce contact leur eût coûté quelque plume; car, comme il le dit lui-même, peut-être par un remords de ses joies de ce temps-là, *c'est par leurs vices que les grands hommes sont du commun des hommes, et par ce bout qu'ils tiennent au peuple* (1).

(1) Il ne faudrait pas croire que je dis ici de Pascal des choses qui n'en ont jamais été dites. On connaît déjà les conjectures pleines de délicatesse de M. Cousin au sujet du *Discours sur les passions de l'amour*. M. Sainte-Beuve est allé plus droit au fait. Sur ce principe excellent qu'*il faut voir les grands hommes du plus près possible, tels qu'ils ont été, dans leur tempérament, sous leur écorce* (a), l'exact et ingénieux critique entre dans des détails d'une grande franchise sur le *luxe* et les *dissipations* de Pascal avant l'accident de Neuilly. Il voit à cette époque dans le futur auteur des *Pensées* un petit-maître, élève de Montaigne, *un homme à la mode, passant sa jeunesse, menant sa fronde et faisant rouler sur le pavé de Paris son carrosse à* SIX *chevaux*. Il ne recule même pas devant cette conclusion que, par suite de ce *train de vie véritablement fastueux* et hors de proportion avec sa fortune, *Pascal pouvait bien être joueur* (b). Je trouve l'insinuation un peu hasardée. Je n'ose croire qu'elle soit autorisée par les travaux arithmétiques que Pascal entreprit alors, à la demande de son ami Méré, sur *les règles des partis*, ou plus particulièrement sur *les coups de dés*.

(a) *Port-Royal*, Paris, t. I, 1840, p. 82, 344, 495.
(b) *Ibid.*, t. II, 1842, p. 486, 490, 491, 541.

NOTE VIII.

CROYANCE A LA DIABLERIE AU XVIIe SIÈCLE, DANS PORT-ROYAL ET DANS LA FAMILLE DE PASCAL.

Science, piété, pureté de mœurs, Pascal devait à son père le goût et l'exemple de tout. Page 150.

Pour rendre plus méritoire la piété de Blaise Pascal et atténuer la faute de ses années de dissipation, on a, dans ces derniers temps, mis en doute la piété de Pascal père, et nié par conséquent qu'elle ait pu aider un peu à celle de son fils. Voici un paragraphe de l'opuscule de madame Périer qui suffirait pour répondre à cette insinuation, si déjà elle n'était suffisamment réfutée par le passage des mémoires de sa fille Marguerite où il est question de la première maladie de Pascal et des habitudes d'esprit de son père.

« Mon frère avait été jusqu'alors préservé, par une protection de Dieu particulière, de tous les vices de la jeunesse; et, ce qui est encore plus étrange à un esprit de cette trempe et de ce caractère, il ne s'était jamais porté au libertinage pour

ce qui regarde la religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles. Il m'a dit plusieurs fois qu'il joignait cette obligation à toutes les autres qu'il avait à mon père, qui, ayant lui-même un très grand respect pour la religion, le lui avait inspiré dès l'enfance, lui donnant pour maxime que tout ce qui est l'objet de la foi ne le saurait être de la raison, et beaucoup moins y être soumis. Ces maximes, qui lui étaient souvent réitérées par un père pour qui il avait une très grande estime, et en qui il voyait une grande science, accompagnée d'un raisonnement fort net et fort puissant, faisaient une si grande impression sur son esprit, que quelques discours qu'il entendît faire aux libertins, il n'en était nullement ému; et, quoiqu'il fût fort jeune, il les regardait comme des gens qui étaient dans ce faux principe que la raison humaine est au-dessus de toutes choses, et qui ne connaissaient pas la nature de la foi (1). »

On a dit de même que l'époque où vivait Pascal était une époque d'irréligion et d'athéisme, dont il avait pu subir la funeste influence, sauf à y échapper plus tard par le naturel de sa piété et la force de sa raison. Il y a eu, en effet, dans ce temps-là comme

(1) *Vie de Pascal*, par madame Périer, p. 18 et 19.

dans tous les temps, quelques fanfarons d'impiété, quelques athées en réputation, tels, par exemple, que Desbarreaux; mais ils soutinrent assez mal leur rôle, et ne tardèrent guère à avoir peur du diable. Quant au siècle lui-même, il était religieux, très religieux, comme ne pouvait manquer de l'être un siècle né des idées et des guerres de la Réforme, et encore tout enveloppé des langes de la superstition.

Tout en me bornant à cette assertion, dont la vérité est trop manifeste, je citerai à son occasion trois faits qui ont ici leur place marquée. Dans tous les trois éclate la croyance du XVIIe siècle à la réalité des apparitions. Dans les deux derniers, cette croyance, portée au plus haut degré, est celle de Port-Royal lui-même, de ce Port-Royal que Pascal avait pourtant dépassé de toute l'exagération maladive de ses opinions sur la grâce. Il est instructif et original de saisir ainsi en déshabillé ces grands siècles et ces grands hommes, que les siècles et les hommes qui viennent après drapent d'une façon la plupart du temps si discordante et si fausse.

Le premier de ces faits d'une crédulité superstitieuse est emprunté aux mémoires d'un homme qui sous la robe du prêtre porta toute sa vie le cœur d'un libertin et d'un incrédule. A l'époque à laquelle a trait cette partie de ses confidences, on cherchait

à inspirer à Gondi, dans des conférences religieuses, quelque goût pour sa profession. Il met un amour-propre cynique à dire quelles idées il apportait à ces réunions, et à quelle fin il les faisait servir. Voici un de ses récits :

« Les conférences dont je vous ai parlé ci-dessus se terminaient assez souvent par des promenades dans les jardins. Feue madame de Choisy en proposa une à Saint-Cloud, et elle dit en badinant à madame de Vendôme qu'il y fallait donner la comédie à M. de Lizieux. Le bonhomme, qui admirait les pièces de Corneille, répondit qu'il n'en ferait aucune difficulté, pourvu que ce fût à la campagne et qu'il y eût peu de monde. La partie se fit : l'on convint qu'il n'y aurait que madame et mademoiselle de Vendôme, madame de Choisy, M. de Turenne, M. de Brion, Voiture et moi. Brion se chargea de la comédie et des violons; je me chargeai de la collation. Nous allâmes à Saint-Cloud chez monseigneur l'archevêque; mais les comédiens, qui jouaient le soir à Ruel chez M. le cardinal, n'arrivèrent qu'extrêmement tard. M. de Lisieux prit plaisir aux violons; madame de Vendôme ne se lassait point de voir danser mademoiselle sa fille, qui dansait pourtant toute seule. Enfin l'on s'amusa tant, que la petite pointe du jour (c'était dans les plus

grands jours d'été) commençait à paraître quand on fut au bas de la descente des Bons-Hommes. Justement au pied, le carrosse arrêta tout court. Comme j'étais à l'une des portières avec mademoiselle de Vendôme, je demandai au cocher pourquoi il arrêtait; et il me répondit avec une voix fort étonnée : « Voulez-vous que je passe par-dessus tous les diables qui sont là devant moi? » Je mis la tête hors de la portière, et, comme j'ai toujours eu la vue fort basse, je ne vis rien. Madame de Choisy, qui était à l'autre portière avec M. de Turenne, fut la première du carrosse qui aperçut la cause de la frayeur du cocher; je dis du carrosse, car cinq ou six laquais qui étaient derrière criaient *Jesus Maria*, et tremblaient déjà de peur. M. de Turenne se jeta en bas du carrosse, aux cris de madame de Choisy. Je crus que c'étaient des voleurs. Je sautai aussitôt hors du carrosse, je pris l'épée d'un laquais, je la tirai, et j'allai joindre de l'autre côté M. de Turenne, que je trouvai regardant fixement quelque chose que je ne voyais point. Je lui demandai ce qu'il regardait, et il me répondit, en me poussant du bras et assez bas : « Je vous le dirai, mais il ne faut pas épouvanter ces dames, » qui, dans la vérité, hurlaient plutôt qu'elles ne criaient. Voiture commença un *oremus*. Vous connaissez peut-être les cris aigus de

madame de Choisy. Mademoiselle de Vendôme disait son chapelet; madame de Vendôme voulait se confesser à M. de Lizieux, qui lui disait : « Ma fille, n'ayez point de point de peur, vous êtes en la main de Dieu. » Le comte de Brion avait entonné dévotement à genoux, avec tous nos laquais, les litanies de la Vierge. Tout cela se passa, comme vous pouvez l'imaginer, en même temps et en moins de rien. M. de Turenne, qui avait une petite épée à son côté, l'avait aussi tirée, et après avoir regardé un peu, comme je vous l'ai déjà dit, il se tourna vers moi d'un air dont il eût demandé son dîner et de l'air dont il eût donné une bataille, et me dit ces paroles : « Allons voir ces gens-là. — Quelles gens? lui repartis-je. » Et dans la vérité je croyais que tout le monde avait perdu le sens. Il me répondit : « Effectivement, je crois que ce pourraient bien être des diables. » Comme nous avions déjà fait cinq ou six pas du côté de la Savonnerie, et que nous étions par conséquent plus proche du spectacle, je commençai à entrevoir quelque chose, et ce qui m'en parut fut une longue processions de fantômes noirs, qui me donna d'abord plus d'émotion qu'elle n'en avait donné à M. de Turenne, mais qui, par la réflexion que je fis que j'avais longtemps cherché des esprits, et qu'apparem-

ment j'en trouvais en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que ses manières ne lui permettaient de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la procession. Les gens du carrosse, qui croyaient que nous étions aux mains avec tous les diables, firent un grand cri, et ce ne furent pourtant pas eux qui eurent le plus de peur. Les pauvres Augustins réformés et déchaussés, que l'on appelle capucins noirs, qui étaient nos diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avaient l'épée à la main, l'eurent très grande, et l'un d'eux se détachant de la troupe, nous cria : « Messieurs, nous sommes de pauvres religieux qui ne faisons de mal à personne, et qui venons nous rafraîchir dans la rivière pour notre santé. » Nous retournâmes au carrosse, M. de Turenne et moi, avec des éclats de rire que vous pouvez vous imaginer, et nous fîmes lui et moi dans le moment même deux réflexions que nous nous communiquâmes dès le lendemain matin. Il me jura que la première apparition de ces fantômes imaginaires lui avait donné de la joie, quoiqu'il eût toujours cru auparavant qu'il aurait peur s'il voyait jamais quelque chose d'extraordinaire ; et je lui avouai que la première vue m'avait ému, quoique j'eusse souhaité toute ma vie de voir des esprits (1). »

(1) *Mémoires du cardinal de Retz*, p. 133-136 du t. XLIV

Je suppose que par une chaude matinée du mois d'août, avant le lever du jour, quinze ou vingt des noirs fils d'Ignace, en grand costume de leur ordre, aillent dans les flots de la Seine se rafraîchir le sang d'émotions encore récentes. Je suppose qu'à la suite de quelque pieuse loterie monseigneur de Paris, revenant de Saint-Cloud ou Versailles, et ramenant dans sa calèche quelque brave maréchal-duc, quelque évêque ayant porté la dragonne, quelque Voiture du jour à la plume confite et gourmée, et une ou deux dames patronesses, rencontre, entre chien et loup, le sombre cortége à la descente des Bons-Hommes. Je suppose que, ne reconnaissant pas les bons Pères et les tenant pour gens suspects, au lieu d'aller leur serrer la main, il fasse arrêter son carrosse. Voici, je pense, ce qui arriverait. Les dames, le prélat, les valets, le gentilhomme, le poëte, au lieu de se mettre en prière pour conjurer des esprits, s'empresseraient de demander aide au corps-de-garde le plus voisin. Les successeurs de Retz et de Turenne tireraient peut-être leurs épées, mais non point pour combattre des fantômes.... Ce spectacle de superstition est pourtant celui que donnèrent, dans la rencontre dont

de la collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, par Petitot, Paris, 1825.

on vient de lire l'histoire, non seulement l'homme d'église et ses laquais, le grand seigneur et les dames, mais Voiture, mais Gondi, mais Turenne. Je ne voudrais pas affirmer que de la part des deux derniers il y ait eu à l'endroit des esprits conviction bien complète et surtout bien durable; mais le premier mouvement fut pour la réalité de leur apparition. Ce n'est pas tout-à-fait en plaisantant que Turenne dit à Gondi que ces fantômes pourraient bien être des diables, et ce dernier avoue qu'il ne fut pas fâché d'une aventure qui lui donnait l'occasion de voir ce qu'il avait toujours cherché, des esprits. Il devait en être ainsi des hommes même du cœur le plus ferme et de la raison la plus haute dans un siècle où d'autres hommes, encore fort remarquables, pouvaient croire et écrire ce qu'on lit dans les extraits suivants.

Histoire de M. de Bascle écrite par M. Le Maître (1).

« M. de Bascle étant perclus de l'usage de ses jambes depuis dix-huit mois, et toujours au lit, me fit, le 12 et le 13 mai 1653, la relation suivante

(1) *Recueil d'Utrecht*, p. 173 à 189. Antoine Le Maître, l'auteur du récit qu'on va lire était ou avait été, je prie qu'on se

de la manière dont la Providence de Dieu l'a conduit pour le tirer peu à peu du monde.

» Il s'appelle Étienne de Bascle, et est né à Martel, ville du Querci. Il avait sept frères et une sœur. Trois de ses petits frères moururent l'un après l'autre; *et il a ouï dire qu'ils furent tués par une vieille femme qui fut brûlée comme sorcière à Martel, et qui avoua qu'elle était venue par la cheminée dans la chambre où ils étaient, et qu'elle les avait tués en leur perçant le crâne par le haut de la tête avec un poinçon. Elle avoua aussi qu'elle en avait tué plusieurs autres de même durant la nuit et en un moment; qu'elle l'avait fait parce qu'elle avait eu besoin de lever quelque graisse qui se trouve dans le corps des enfants, pour faire quelques charmes de son métier, et qu'il y en avait eu d'autres de la chair desquels elle avait mangé. Ces trois enfants ayant été trouvés morts le matin dans leur lit, successivement et l'un après l'autre, sans qu'il parût en eux aucun signe de maladie précédente ou subite, on soupçonna cette femme, et Dieu permit qu'elle fût prise et exécutée.*

le rappelle, un des hommes les plus distingués de son temps. Neveu du grand Arnauld par sa mère, il faisait l'espérance et déjà la gloire du parlement de Paris, lorsque, touché par la grâce, il se retira à Port-Royal des Champs, dont il fut le premier solitaire.

» M. de Bascle se maria en janvier 1630, à Martel, avec une fille nommée Janneton Desnoyers, qu'on avait crue très chaste jusqu'alors, les filles et les femmes l'étant fort en ce pays-là. Mais ayant été recherchée par un autre et corrompue par lui, et depuis s'étant encore abandonnée à un de ses cousins-germains, lesquels tous deux étaient amis intimes de M. de Bascle, il l'épousa lorsqu'elle était grosse de six mois. . . . . .

. . . . . .

» M. de Bascle, qui n'était pas encore sorti du lit, lorsqu'un enfant, né au bout de trois mois de mariage, lui vint apprendre une si funeste vérité, s'évanouit et fut tout transporté hors de lui-même. Étant revenu à soi, il alla prendre conseil des consuls de la ville, ses amis. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

» Durant le procès qu'il intenta à sa femme pour se séparer d'elle, M. de Bascle tomba malade d'une grosse fièvre. Un médecin le vint voir de lui-même, et lui fit prendre dès le lendemain, contre toutes les règles de l'art, une forte médecine, dont l'apothicaire fut épouvanté, et qui fit dans son corps le ravage le plus étrange. . . . . .

» Lorsqu'il était dans le fort de son mal, il se

vit horriblement agité, et pendant que ceux qui l'assistaient le croyaient près de mourir dans les convulsions de l'agonie, *il se vit en un instant conduit devant le tribunal de Dieu, où toute sa vie lui fut représentée si clairement qu'il la voyait toute d'une seule vue, et il fut aussitôt accusé par les démons, qui lui reprochaient tous les péchés de sa vie passée, sans mentir en un seul point. Tout ce qu'il pouvait dire, c'était : Je me suis confessé d'un tel péché et aussi d'un tel. Mais comme il n'en avait point fait de pénitence, et que les diables le lui reprochaient, ils l'emmenèrent dans un lieu affreux, où il souffrait d'horribles douleurs.* Comme cela se passait véritablement en son esprit, il commença à crier : Je suis damné ! je suis damné ! et il le cria d'une voix si forte et si épouvantable, que plusieurs personnes qui passaient dans la rue, l'ayant ouï crier d'un ton funèbre, accoururent aussitôt dans sa chambre, et entre autres une fille qu'il avait recherchée autrefois, sur laquelle ayant attaché ses yeux, parce qu'il l'avait aimée, elle fut si effrayée de le voir d'une part la regarder si fixement, et de l'autre crier qu'il était damné, qu'elle s'enfuit. Il lui dit depuis à elle-même qu'encore *qu'il vît l'enfer ouvert*, néanmoins l'amour qu'il avait eu pour elle lui avait tellement frappé l'esprit par sa présence,

qu'il avait arrêté ses yeux sur son visage, qui lui plaisait, *pour détourner la vue de dessus l'enfer et les démons qui lui paraissaient horribles*. . . .

» Pendant qu'il était dans un état si effroyable, et que ses cris et ses hurlements faisaient trembler ceux qui le voyaient, comme un homme prêt à être emporté par les démons, *la sainte Vierge lui apparut au coin de sa chambre. Par la douceur et la majesté de son visage, elle calma aussitôt tous ses mouvements furieux de désespoir. Il se jeta à ses pieds, et lui demanda avec larmes qu'elle daignât lui obtenir de Jésus-Christ son fils sept ans au moins pour faire pénitence de ses péchés et se retirer du monde.* Dans ce même moment que ceux qui étaient présents disaient : Il ne vivra plus qu'un demi-quart d'heure (car il les entendait fort bien), il dit qu'*il sentit sensiblement que toutes les parties de son corps et de ses entrailles se remuaient*, et qu'il fut assuré en lui-même qu'il ne mourrait point de cette maladie, *quoique la sainte Vierge ne lui répondît rien, mais lui témoignât seulement en baissant la tête* qu'elle l'assisterait de son intercession. Peu après il lui prit une grande crise, et il guérit. Il s'est cependant ressenti néanmoins plus de six ans des restes de cette maladie. . . . .

» Après bien des oppositions, le mariage de

M. de Bascle fut enfin cassé. Mais, comme cette longue poursuite l'avait consommé en frais, il vint à Paris pour prendre la conduite de quelque enfant de grand seigneur. C'est à ce sujet qu'il eut pour la première fois occasion d'être présenté à M. de Saint-Cyran, qui le reçut avec une grande civilité et lui promit son assistance. . . . . .

» Il était resté à M. de Bascle une impression dans l'esprit d'*un songe qu'il avait eu ensuite de sa grande maladie, où, s'étant trouvé dans un désert, il avait cru voir Saint Jean-Baptiste qui lui montrait un vallon environné d'une montagne et d'un enfoncement proche, comme le lieu où Dieu voulait qu'il se retirât pour faire la pénitence qu'il avait demandée à la sainte Vierge. Et il m'a confessé que, lorsqu'il vit M. de Saint-Cyran, il fut saisi d'une joie intérieure pareille à celle qu'il avait eue lorsque Saint Jean-Baptiste lui avait marqué son lieu de retraite.*

» Cependant, comme Dieu a ses temps et ses moments, cette fois M. de Saint-Cyran ne put servir temporellement M. de Bascle, qui revint à Paris, au bout de deux ans, trouver de nouveau son protecteur. Il était sur le point d'être placé près des fils de M. d'Avaucourt. La chose était presque conclue; mais Dieu avait résolu de rompre toutes ses chaînes

en ce jour, et de lui faire ressentir les effets favorables de l'intercession de la sainte Vierge.

» M. de Bascle avait entretenu M. de Saint-Cyran de son affaire. . . . . .

» La conversation étant finie, il prit congé de lui. Mais lorsqu'il fut sorti et qu'il s'en retournait par la rue Saint-Michel, il n'eut pas atteint la maison des Feuillants qui sont tout proche, que *Dieu lui fit voir en un instant toute la vanité du monde, et toutes les obligations qu'il avait de faire pénitence et se consacrer entièrement à son service. Ce mouvement de grâce* fut si puissant et si sensible qu'il retourna sur ses pas à l'heure même, et revint dire à M. de Saint-Cyran qu'il avait reçu de lui jusqu'alors plusieurs bons offices temporels, mais qu'il lui en demandait désormais de spirituels; qu'il venait se mettre en ses mains, quoiqu'il ne lui eût jamais parlé de sa conscience; que Dieu l'attachait si fortement à lui et le soumettait tellement à sa lumière et à sa conduite, qu'encore qu'il ne le connût que pour un ami officieux et non point pour un conducteur d'âmes, il mettait la sienne entre ses mains, s'y sentant engagé de la part de Dieu. . . . .

. . . . . .

. . . . . .

» Dès ce moment l'union fut faite entre l'un et

l'autre. *M. de Bascle trouva en M. de Saint-Cyran ce Jean-Baptiste, prédicateur de la pénitence; car cet abbé portait le nom de Saint Jean-Baptiste*, et il le mit dans la véritable et effective pénitence où ce prophète mettait les pécheurs, en leur demandant un véritable changement de vie et une générale conversion.

. . . . . .

» M. de Saint-Cyran avait été enfermé au bois de Vincennes par ordre du cardinal de Richelieu. Quoiqu'il fût logé dans le donjon, fort étroitement gardé, et que personne presque ne le vît, Dieu voulut que M. de Bascle, seul de nous tous, trouvât le moyen de l'aller voir, et fût réconcilié par l'absolution qu'il lui donna la propre veille de Saint Jean-Baptiste 1638; *comme si Dieu avait pris plaisir de lui faire reconnaître la vérité de son songe par des circonstances imprévues, et qui, étant fortuites en elles-mêmes, ne peuvent être concertées et réglées par l'esprit des hommes, mais seulement par l'esprit de Dieu, qui fait que les choses arrivent au bout de plusieurs années, selon les images qu'il en a peintes dans l'esprit de celui qu'il veut convertir, et qui accomplit par des événements solides et permanents des choses aussi vaines et aussi passagères que le sont d'ordinaire des songes.*

» M. de Bascle, ayant été forcé de se retirer durant deux ans en son pays, revint à Paris en 1640. M. de Saint-Cyran, qui était encore prisonnier, l'envoya à Port-Royal des Champs, où nous étions revenus six mois après la mort du Père Joseph; et il n'eut pas plus tôt vu le vallon des Mollerayes, et cet enfoncement qui est entre ces deux montagnes, qu'*il le trouva tout semblable à ce désert qu'il avait vu en songe il y avait sept ou huit ans, et qui lui avait été marqué pour y faire pénitence.*

» Il eut en 1642 et 1643 une fièvre quarte, accompagnée d'horribles convulsions qui firent pitié à M. de Saint-Cyran. Les médecins n'y ayant rien pu faire, on l'envoya à Port-Royal de Paris, où il continua d'avoir, sans manquer d'un jour, ses accès de fièvre quarte, ses convulsions et une telle maigreur et faiblesse, qu'il ne marchait plus les trois derniers mois qu'avec deux potences.

» Mais le jour de la mort de M. de Saint-Cyran, le dimanche 11 octobre 1643, *il se sentit si animé et si plein de confiance qu'en baisant ce saint corps il serait guéri*, que lui qui ne sortait jamais hors de la cour de Port-Royal, s'en alla aussitôt chez M. de Saint-Cyran, devant les Chartreux, *courant avec ses potences.* Après avoir pleuré sur ses pieds qui étaient encore tout chauds, *il se sentit*

tellement fortifié qu'il tint sa guérison assurée, et s'en alla aussitôt à Notre-Dame en remercier Dieu.

. . . . . .

« Il voulut s'en revenir à Port-Royal des Champs; mais ayant commencé une neuvaine à Saint-Jacques du Haut-Pas pour remercier Dieu *de ce miracle*, sur le tombeau du même M. de Saint-Cyran, il y demeura encore trois ou quatre jours pour l'achever. Ensuite desquels il revint ici dans une parfaite santé; et il a été plus de trois ans de suite sans aucune maladie, travaillant des mains et au ménage avec nous. »

Bien que j'aie beaucoup abrégé cette longue biographie, j'ai fait en sorte pourtant d'y laisser dans leur cadre les faits psychologiques importants qui m'ont engagé à la rapporter. J'ai voulu donner ainsi dans sa naïve expression un exemple des croyances de Port-Royal sur les divers degrés d'intervention divine dans la grâce. D'abord une sorte de mouvement intérieur, d'illumination soudaine, qui change les dispositions du cœur et le point de vue de l'esprit; puis des songes divins qui dévoilent dans l'avenir les événements de la vie; enfin de véritables apparitions, les démons qui entraînent une âme du trône de Dieu aux lieux infernaux et l'accablent d'horribles tortures, lorsqu'au milieu de

cette scène descend la Vierge, qui, d'un signe de tête dissipant les puissances des ténèbres, leur arrache leur victime, qu'elle assure de son intercession.

Le héros de cette lamentable histoire n'était pas, il est vrai, un homme d'un esprit très relevé et très ferme, et la triste origine de ses malheurs n'avait pas dû contribuer à lui donner de l'assurance. Mais, tel que nous le connaissons, c'était un des trois ou quatre premiers solitaires de Port-Royal des Champs, le pénitent le plus enthousiaste de Saint-Cyran, l'ami du fameux Antoine Le Maître, son historiographe, qui partageait toutes ses croyances. Le commencement de la biographie qu'on vient de lire témoigne de cette communauté d'opinions, et offre une véritable importance. L'historien et le héros s'y montrent aussi convaincus l'un que l'autre qu'une sorcière, entre beaucoup de crimes du même genre, est venue par la cheminée tuer trois petits enfants pour faire de leur chair un charme et peut-être pour en manger, et ils s'applaudissent pieusement de ce que *Dieu permit qu'elle fût prise et exécutée.*

Toute cette foi aux sortiléges, à la divinité des inspirations, des songes, des apparitions, était celle de Port-Royal plus encore que celle de son siècle, et on verra de cela une nouvelle preuve dans le fragment de lettre qu'on va lire. Plus que son siècle,

en effet, Port-Royal s'était avancé dans le dogme de l'assistance divine; et bien que ce dogme n'ait pas pour résultat nécessaire les superstitions dont je viens de parler, on ne peut nier que ses exagérations ne soient de nature à y conduire les esprits qu'y portait déjà leur exaltation ou leur faiblesse. Les jésuites, qui n'étaient pas allés si loin dans la doctrine de la grâce, n'allaient pas non plus si avant dans l'admission de ses conséquences. Ils ne voulaient pas qu'on multipliât sans nécessité le *Deus ex machinâ*, et ils publièrent, sous le titre de *Rabat-Joie* (1), une réfutation un peu moqueuse des miracles de Port-Royal, dont le *greffier de la sainte Épine*, l'ardent abbé de Pontchâteau, avait fait un énorme recueil (2).

Lettre de M. Lancelot à M. Périer père.

Ce 11 janvier 1671.

« Quand je n'aurais pas d'autre sujet de vous écrire, monsieur, que de vous offrir mon très humble respect au commencement de cette année,

(1) *Rabat-Joie, ou Observations sur ce qu'on dit être arrivé au Port-Royal au sujet de la sainte Épine* (par le P. Annat); Paris, 1656.

(2) *Mémoires de Fontaine*, t. II, p. 559.—*Recueil d'Utrecht*, p. 429, 449.

et de vous demander des nouvelles de votre famille, ce serait assez pour n'y pas manquer; mais voici une autre raison qui m'y oblige et qui mérite bien que nous ayons recours à vous pour nous éclaircir. MM. les princes de Modène étant venus voir MM. les princes de Conti après dîner, leur ont raconté une histoire effroyable qui est arrivée à Riom, et qui leur a été mandée de Clermont par une personne qui assure avoir vu le religieux dont je vas vous parler. L'histoire est donc qu'un officier de Riom étant mort, et ayant été enterré dans les Cordeliers, la nuit suivante un jeune religieux, étant allé pour sonner matines à minuit, avait vu l'église toute en feu, et la chaire du prédicateur tout embrasée, sur laquelle jetant les yeux, il aperçut un diable fort horrible; ce qui l'épouvanta tellement que, sans passer plus avant, il avait été avertir vitement le supérieur, que le supérieur accourut et vit ce même feu et ce même diable, auquel ayant commandé, de la part de Dieu, de lui dire ce qu'il faisait là, le diable avait répondu qu'il attendait que quelque prêtre vînt ôter l'hostie qui était restée dans la bouche du mort, afin d'emporter le corps comme une chose qui lui appartenait; qu'aussitôt on vit la tombe se remuer et sortir de sa place, et que le mort sortit en même temps tout hideux et la bou-

che béante, qu'il présenta au prêtre, afin qu'il en tirât la sainte hostie, ce qu'il fit le mieux qu'il put et la porta sur l'autel, et que quand il revint il ne trouva plus que les linceuls du mort, dont le diable avait emporté le corps dans ce moment, ce qui épouvanta tellement ce pauvre religieux qu'il en est mort deux jours après.

« Voilà l'histoire, monsieur, qui me paraît d'autant moins croyable qu'elle est plus surprenante. Néanmoins, comme ce sont des personnes illustres qui l'ont rapportée, et qui disent que celui-là qui la leur a écrite n'est point un homme à visions ni à fictions, j'ai cru que la chose était trop importante pour la négliger, et pour ne vous pas prier de suivre cette histoire de point en point et de nous en mander tout ce que vous en pourrez apprendre. Car si elle était vraie, cela mériterait bien que l'on en fît un procès-verbal dans toutes les formes, et l'on en pourrait tirer de grands avantages : 1° pour la réalité du Saint-Sacrement; 2° pour l'immortalité de l'âme, puisque le diable ne demandait ce corps que pour le tourmenter avec l'âme qui avait péché pour lui; 3° pour le respect que l'on doit aux églises, puisque le lieu saint n'a pu souffrir un corps souillé du péché; 4° pour faire voir qu'on ne doit point enterrer les pécheurs publics dans la terre sainte,

qu'ils n'aient donné de grandes marques de pénitence, puisque celui-ci n'a pu y être souffert, quoiqu'il eût encore la sainte hostie dans la bouche. Vous voyez donc combien de raisons nous obligeraient à nous assurer du particulier de cette histoire. Mais, comme je vous le dis, je n'en crois rien, et je me persuade que, s'il était arrivé quelque chose de cette nature, vous auriez été le premier à nous prévenir et à nous l'écrire (1). »

Après tout ce qu'on vient de lire dans cette note, la lettre qui précède n'a plus besoin de commentaires. A peine ferai-je observer que si le signataire de cette étrange pièce semble douter du fait particulier dont il y est question, il en admet pleinement la possibilité, toutes les conséquences, et insiste sur sa vérification. Or, ce signataire quel était-il? Je le rappellerai aux lecteurs qui pourraient l'avoir oublié. C'était un des meilleurs grammairiens qu'ait eus la France, un des plus savants professeurs des écoles de Port-Royal. C'était surtout un des premiers et des plus pieux solitaires de ce monastère, l'ami, le confident du fondateur du vrai Port-Royal, du Port-Royal de la grâce ultra-efficace, de l'abbé de Saint-Cyran.

(1) *Mémoires de Marguerite Périer*, MSS. n° 1485, *Fonds supplément français* de la Bibliothèque royale, p. 238.

Mais cette lettre de Lancelot, si importante en elle-même et par le nom de celui qui l'a écrite, à qui est-elle adressée? A l'homme qui était devenu le frère de Pascal, son ami, son admirateur enthousiaste, qui avait pris de Pascal ses affections, ses haines, ses croyances, et jusqu'à quelque chose de sa science, qui était allé aussi loin que lui dans toutes les exagérations de la grâce, et dont l'enfant avait été la première occasion, le premier sujet des miracles de la sainte Épine, en un mot à M. Périer. Je m'arrête. La chose devient claire, trop claire. Vision dans Pascal, croyance aux apparitions dans M. Périer, cela se tient, c'est la même chose. J'aurais pu en vérité me borner à donner pour toute note, pour toute pièce justificative de l'*Amulette de Pascal* et de l'extase qu'elle rappelle, la lettre de Lancelot à M. Périer.

NOTE IX.

LE CARROSSE A QUATRE CHEVAUX.

Pascal, suivant une habitude qui annonçait au moins un certain amour du faste, était allé, un jour de fête, se promener au pont de Neuilly dans un carrosse attelé de quatre ou de six chevaux. Page 152.

On s'est aussi beaucoup préoccupé du train de vie que menait Pascal durant ses années de dissipation. Ce carrosse à quatre ou même à six chevaux a surtout fort inquiété le rigorisme de ses admirateurs, qui ont prétendu que l'étiquette du temps ne permettait pas qu'un si magnifique équipage fût le sien. Si cela était, il ne faudrait peut-être pas le dire. Il y aurait eu, en effet, pour Pascal une vanité bien plus répréhensible à briller ainsi dans la voiture de son prochain qu'à aller à pied suivant sa condition. Mais, que ce terrible carrosse ait été sa chose ou celle de son bon ami le duc de Roannez, il est certain qu'il s'y asseyait dans ces fastueuses promenades auxquelles il avait pris goût. Ce qui est tout aussi certain, c'est que les divertissements auxquels il se livrait alors étaient assez au-dessus de

sa fortune personnelle pour qu'il ait dû s'y aider des libéralités de sa sœur Jacqueline (1); ce qui ne l'est pas moins, c'est que lors de sa dernière conversion, il avait une voiture, des gens, qu'il laissa dans un village, pour venir à Port-Royal des Champs trouver *à pied* M. Singlin (2); c'est enfin qu'à l'époque même de ses grandes austérités, il avait des *domestiques* (3), ses *gens* (4), son *monde* (5), dont à la vérité il repoussait alors autant qu'il le pouvait les services, mais qu'il avait su mieux utiliser jadis. Qu'importe après cela que le carrosse derrière lequel, aux jours brillants de sa jeunesse, il faisait monter ses valets, ait eu six, quatre ou même seulement deux chevaux ? On peut aller grand train dans ses plaisirs avec un modeste attelage.

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, etc., Utrecht, 1742, t. III, p. 81.

(2) *Recueil d'Utrecht*, p. 266. — *Lettres, opusc. et mém. de madame Périer, Jacqueline Pascal*, etc., publiés par M. Faugère, p. 360.

(3) Madame Périer, *ouvrage cité*, pag. 28.

(4) *Ibid.*, pag. 35.

(5) *Ibid.*, pag. 28.

NOTE X.

L'ACCIDENT DU PONT DE NEUILLY.

La voiture resta comme suspendue sur le bord. Page 153.

Cet accident du pont de Neuilly est un fait de la vie de Pascal que personne ne met en doute, et dont ont parlé tous les éditeurs de ses œuvres, tous les historiens de sa gloire, tous les appréciateurs de son génie : l'abbé Besoigne (1), Dom Clémencet (2), Condorcet (3), Bossut (4), Cabanis (5), M. Raymond (6), M. Belime (7), M. Villemain (8),

(1) *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, Cologne, 1752, t. IV, pag. 448.

(2) *Histoire générale de Port-Royal*, Amsterdam, 1755, 1757, t. III, pag. 419, 420.

(3) Pensées de Pascal, Londres, 1776, *Éloge préliminaire*, pag. 23.

(4) Œuvres de Blaise Pascal, 1779, t. I, *Discours préliminaire*, pag. 43.

(5) *Rapports du physique et du moral de l'homme;* huitième édition avec des notes, par L. Peisse, Paris, 1844; xe mémoire, *du sommeil et du délire*, pag. 556.

(6) *Éloge de Pascal*, dans le Recueil de l'académie des jeux floraux pour 1814-15-16, pag. 10.

(7) *Éloge de Pascal*, ibid., pag. 152.

(8) *Discours et mélanges littéraires*, 1 vol. in-8°, 1823, pag. 375.

M. Cousin (1), M. Steffens (2), M. Reuchlin (3), M. Bordas-Demoulin (4), M. Faugère (5), M. Sainte-Beuve (6), et une foule d'autres. Il ne sera pourtant pas inutile de faire ce que n'a fait aucun de ces écrivains, c'est-à-dire de donner une fois pour toutes les raisons qui établissent sans réplique la réalité de cette catastrophe.

On lit dans le troisième Recueil manuscrit du P. Guerrier (7) :

« Monsieur Arnoul de Saint-Victor, curé de Chamboursy (*a*), dit qu'il a appris de M. le prieur

(1) *Des Pensées de Pascal*, rapport à l'Académie française, pag. 156, 157.

(2) *Pascal et ses idées dans leurs rapports avec l'histoire de la Philosophie*, dans les mémoires de l'Académie des sciences de Berlin, 1837, pag. 182.

(3) *Vie de Pascal et esprit de ses écrits*, etc. (allemand), Stuttgard, 1840, pag. 48.

(4) *Éloge de Pascal*, couronné par l'Académie française, 1841, pag. 59.

(5) *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, t. I, introduction, pag. LXI.

(6) *Port-Royal*, t. II, pag. 491.

(7) *Fonds supplément français* de la Bibliothèque royale, n° 397, pag. 291. Ce manuscrit est inscrit au catalogue sous le titre de : *Examen d'un écrit sur la signature de ceux qui souscrivent aux constitutions, etc., et différents autres écrits de Port-Royal.*

(*a*) Village à six lieues de Paris, près de la forêt de Saint-Germain. Le domaine de Retz, dit le Désert, en dépend.

de Barillon, ami de madame Périer, que M. Pascal, quelques années avant sa mort, étant allé, selon sa coutume, un jour de fête, à la promenade au pont de Neuilly, avec quelques uns de ses amis, dans un carrosse à quatre ou six chevaux, les deux chevaux de volée prirent le frein aux dents à l'endroit du pont où il n'y avait point de garde-fou, et s'étant précipités dans l'eau, les laisses qui les attachaient au train de derrière se rompirent, en sorte que le carrosse demeura sur le bord du précipice; ce qui fit prendre à M. Pascal la résolution de rompre ses promenades et de vivre dans une entière solitude (1). »

(1) Ce fragment, ainsi que ceux qui établissent les relations du curé Arnoul avec Pascal, est reproduit dans plusieurs copies du manuscrit du P. Guerrier. On les retrouve par exemple dans la première partie des *Mémoires de Marguerite Périer*, pag. 6 et 7, et dans le manuscrit de la bibliothèque Mazarine, n° 2199, ayant pour titre : *Mémoires et pièces recueillis par M. Domat* (auteur du Traité des lois civiles) *sur des disputes théologiques, qui m'ont été communiqués par M. Domat, président en la cour des aides de Clermont, son arrière-petit-fils.*

Je mentionne ces reproductions manuscrites parce qu'à l'époque où l'on s'y livrait, elles constituaient une sorte de publicité anticipée, qui devait appeler, sur les faits auxquels elles sont relatives, le contrôle et au besoin le démenti des contemporains. Or, ce contrôle et ce démenti, on ne voit pas,

Cette pièce, jusqu'ici la seule, parmi les papiers relatifs à Pascal, où il soit question de l'accident de Neuilly, a plus de valeur qu'on ne serait peut-être tenté de lui en accorder au premier abord. Les deux personnages dont il y est question, le curé Arnoul et le prieur de Barillon, étaient deux amis particuliers de Pascal et de sa famille. Il existe du curé Arnoul, qui était en outre chanoine de Saint-Victor, plusieurs assertions relatives au caractère et au génie de Pascal, et qui témoignent de ses relations avec lui (1).

jusqu'à présent au moins, qu'elles aient eu pour résultat de les provoquer.

(1) « M. Pascal avait des adresses merveilleuses pour cacher sa vertu, particulièrement devant les gens du commun, en sorte qu'un homme dit un jour à M. Arnoul qu'il semblait que M. Pascal était toujours en colère et qu'il voulait jurer; ce qui est assez plaisant, mais qui ne serait pas bon à écrire. » (*Manuscrit anonyme de la bibliothèque des pères de l'Oratoire de Clermont*, dans le IIIe recueil MS. du P. Guerrier, pag. 291.)

« M. Arnoul de Saint-Victor dit que quand on demandait conseil à M. Pascal, il écoutait beaucoup et parlait peu. » (*Ibid.*)

« M. Pascal, étant allé voir M. Arnoul à Saint-Victor avec le duc de Roannez, vit entrer fort confusément un troupeau de moutons; il demanda à M. Arnoul s'il en devinerait bien le nombre. Celui-ci lui ayant répondu que non, il lui dit tout d'un coup, en comptant un moment sur ses doigts, qu'il y en avait quatre cents. M. de Roannez demanda à celui qui les conduisait combien il y en avait; il lui dit : Quatre cents. » (*Ibid.*)

C'est chez cet ecclésiastique, à Saint-Victor, que se rendait Pascal, lorsqu'il fit d'un coup d'œil le compte si extraordinairement exact d'un troupeau de moutons qui entrait au même moment dans les cours de l'abbaye.

Quant au prieur de Barillon, qui fut plus tard évêque de Luçon, il était fils du président J.-J. de Barillon, grand frondeur et bon janséniste, en relation avec Saint-Cyran, dont la onzième lettre lui est adressée (1). Bien autrement janséniste que son père, l'abbé de Barillon était très lié avec la famille Pascal. Il ne l'était pas moins avec l'évêque d'Aleth, Pavillon, le plus ferme (2) des quatre prélats, amis et défenseurs de Port-Royal, qui n'avaient consenti qu'avec restriction à signer le formulaire. Dans une lettre à M. Périer, en date du 22 octobre 16..., il dit qu'il a raconté à cet évêque,

(1) Cette lettre était *une instruction chrétienne* destinée à soutenir et diriger la foi de ce magistrat dans l'exil que lui avaient valu les affaires de la réduction des rentes de l'hôtel de ville, à propos desquelles Pascal père fut, de son côté, forcé de se cacher en Auvergne. (*Lettres chrétiennes et spirituelles de messire Jean Duverger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran*, Paris, 1645 et 1647, 2 vol. in-4°, seconde partie, pag. 245, lettre XI. — *Recueil d'Utrecht*, pag. 159.)

(2) *Mémoires historiques et chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal des Champs*, Paris, 1655, t. II, pag. 20.

chez lequel il se trouvait alors, *toute la vie de M. Pascal, tout ce qu'il savait de lui* (1).

Toutefois, ce qui donne toute son importance au témoignage de ces deux amis de la famille Pascal, c'est la plume qui nous l'a transmis. Le P. Pierre Guerrier, à qui l'on en doit la conservation, était, comme je l'ai déjà dit, allié de cette noble famille par les femmes, et ami intime de Marguerite Périer, dont il reçut les derniers soupirs. Dans les copies qu'il faisait des manuscrits relatifs à Pascal on voit à chaque instant la preuve de ses communications journalières avec Marguerite, et de l'empressement qu'il mettait à la consulter sur le caractère et la valeur des documents qu'il transcrivait (2). Il avait tiré la petite pièce où est rapporté l'accident de Neuilly d'un manuscrit anonyme déposé, comme tous les autres papiers de mademoiselle Périer, dans la bibliothèque des PP. de l'Oratoire de Clermont. Si cette pièce, qui implique un fait d'une si grande importance dans la vie de Pascal, n'eût été l'expression de la vérité, le P. Guerrier ne l'aurait pas copiée,

(1) *Mémoires de Marguerite Périer, première partie*, MS. n° 1485, *fonds supplément français* de la Bibliothèque royale, pag. 600.

(2) Voyez à ce sujet, par exemple, les pages 214, 250, 254, 298, du IIIe recueil MS. du P. Guerrier.

ou il ne lui eût fait cet honneur que pour la rendre l'objet d'un démenti formel. Si d'un autre côté il l'a ainsi donnée sans développement, sans commentaire, c'est qu'elle rappelait un fait dont Marguerite et lui-même connaissaient tellement bien les détails qu'ils n'en consignaient cette courte mention que parce qu'ils la trouvaient toute faite.

Il est, au reste, bien évident que cet accident de Neuilly, mentionné si brièvement et en quelque sorte par hasard dans les manuscrits relatifs à Pascal, était un fait connu de sa famille, de ses amis, et ayant cours dans tout le parti janséniste, comme un événement incontestable où se montrait le doigt de Dieu. Vingt ou trente ans avant la mort du P. Guerrier, à sa connaissance, sous ses yeux, et en partie par ses soins, le *Recueil d'Utrecht* publie, d'après les manuscrits originaux qu'avait copiés ce Père et les notes mêmes qu'il y avait jointes, un long mémoire sur Pascal et sa famille, et l'aventure de Neuilly y est placée à son rang et appréciée dans toute son importance. Douze ans après cette publication, et toujours du vivant du P. Guerrier, l'abbé Besoigne, janséniste ardent jusqu'à la maladie, donne une *Histoire de l'abbaye de Port-Royal* où il fait la plus large part à celle de Pascal, et il y raconte ce même fait d'après le *Recueil d'Utrecht*,

et sachant bien à quelles sources ce Recueil l'a puisé. Le bénédictin janséniste dom Clémencet, dans son *Histoire générale* du même monastère, publiée deux ou trois ans après celle de Besoigne, en use sur ce fait absolument de même et avec la même connaissance des témoignages qui l'établissent. Enfin en 1779, l'abbé Bossut, qui a donné son édition des *Œuvres de Blaise Pascal* sur les manuscrits du P. Guerrier, reproduit dans sa préface le récit de la catastrophe du pont de Neuilly, en la plaçant à la date du mois d'octobre 1654, circonstance qui ne se trouve pas mentionnée dans le 111e manuscrit de ce Père, mais qui l'était probablement dans quelque autre document que Bossut avait sous les yeux.

Il n'est donc pas possible de mettre en doute un fait aussi positivement établi et aussi généralement accepté. Toutes les objections qu'on voudrait y faire encore ne prouveraient désormais qu'une obstination irréfléchie ou intéressée, et la réponse y serait bien facile.

Objecterait-on que l'accident de Neuilly, cet accident arrivé à un homme tel que Pascal, eût dû occuper tous les journaux du temps, et qu'on ne le trouve pourtant raconté dans aucun? Mais quels sont ces journaux du temps, d'un temps où le véritable journal, le journal de l'anecdocte, c'était le

commerce épistolaire? A cette époque, en fait de journaux, il n'y avait que la *Gazette de France* du médecin Renaudot, l'aïeule de toutes les gazettes actuelles, qu'avait pourtant précédée l'espèce d'annuaire historique connu sous le nom de *Mercure françois*. Ni le *Journal des savants*, ni le *Mercure galant*, ni les *Nouvelles de la république des lettres* n'avaient commencé à paraître (1). Or, dans la gazette de Renaudot il n'est absolument parlé, et cela encore d'une manière qui nous paraîtrait maintenant bien écourtée et bien insuffisante, que de faits politiques et militaires. Il ne pouvait donc y être question de l'aventure de Pascal. Son nom même, ce nom actuellement si grand, n'y est pas cité une seule fois. On y lit celui de plusieurs Pascal tués ou blessés à la guerre; mais de Pascal, l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*, pas un mot. La belliqueuse gazette cite de même les noms d'une foule d'Arnauld, appartenant, du reste, presque tous à la famille janséniste, mais appartenant aussi à l'ar-

(1) La publication du *Mercure françois*, qui datait de 1611, cessa en 1644. Le *Journal des savants* ne commença à paraître qu'en 1665, le *Mercure galant* qu'en 1672, les *Nouvelles de la république des lettres* qu'en 1684. La *Gazette de France*, fondée en 1631, était en 1654, époque de l'accident du pont de Neuilly, le seul journal où il pût être question de cette aventure.

mée. Quant au grand Arnauld, leur cousin, leur frère, leur oncle, comme il ne guerroyait que de sa plume, il n'y est fait de lui aucune mention.

Fera-t-on encore observer que dans les lettres, les nombreux écrits des amis de Pascal et de la grâce efficace, dans la correspondance d'Arnauld, dans les mémoires de Fontaine, Lancelot, Dufossé, etc., etc., il n'est jamais fait la moindre allusion à l'accident du pont de Neuilly? Mais dans ces écrits, dans ces lettres il n'y a pas non plus un mot qui le contredise, ou porte à croire qu'il n'ait pas eu lieu. C'est du silence, rien de plus, et depuis quand le silence équivaut-il à une négation?

Cette réponse pourrait suffire à une dernière objection tirée de ce qu'il n'est absolument rien dit de l'accident de Neuilly soit dans la *Vie de Pascal* par madame Périer, soit dans les lettres de Jacqueline. Mais peut-être n'est-il pas inutile d'entrer à cet égard dans quelques explications.

La vie que madame Périer a écrite de Pascal n'est, de son propre aveu et suivant ses expressions, qu'une esquisse, où *elle ne veut pas s'étendre*, et où *elle tâche tant qu'elle peut d'abréger* (1), *un petit mémoire de quelques particularités* relatives à son frère, qu'elle avait dressé pour sa famille et

(1) Madame Périer, *Vie de Pascal*, pag. 63.

pour quelques amis particuliers (1). Aussi cette *Vie*, qu'Arnauld trouvait si incomplète (2), est-elle loin de contenir même tous les principaux faits de la vie de Pascal. Si de ce qu'il n'y est rien dit de l'accident du pont de Neuilly on voulait conclure que cet accident n'a pas eu lieu, il faudrait conclure au même titre que Pascal père n'eut jamais de fracture de cuisse, cet événement qui exerça une si grande influence sur les destinées de son fils; que ce dernier n'eut jamais de vision, ou au moins qu'on ne trouva pas dans son habit l'écrit qui seul la démontrerait; que, durant le séjour de sa famille à Rouen, il ne vint point à Paris en compagnie de sa sœur cadette consulter les médecins sur sa santé, etc., etc. Tout ce que je dis là du silence gardé par madame Périer dans la vie de son frère sur l'accident du pont de Neuilly s'appliquerait aussi rigoureusement à celui que Jacqueline, dans ses lettres, observe sur le même fait.

Le silence des deux sœurs sur cette aventure ne

(1) *Mémoires de Marguerite Périer, première partie*, pag. 336, 338. Lettres de madame Périer à M. Audigier et à M. Tartière. — *Lettres*, etc..., *de madame Périer*, etc..., publiés par M. Faugère, p. 112 et 115.

(2) « Vous devez penser à faire plus ample la vie que madame votre mère a faite de M. Pascal; je ne sais ce qui vous arrête, etc., etc... » *Lettre d'Arnauld* à l'abbé Louis Périer, t. IX, pag. 287 de ses Lettres, Nancy, 1742.

prouve donc rien contre sa réalité. Il est volontaire et prémédité, et devait avoir ce caractère. La catastrophe de Neuilly, indépendamment de la vision qu'on peut y rattacher, avait occasionné chez Pascal une infirmité, appréciable pour lui-même, un trouble de l'imagination, dont je parlerai dans une des notes suivantes, sous le nom d'*Abîme imaginaire*. On comprend donc que ses sœurs aient pris le parti de se taire sur tout ce qui pouvait rappeler et cette infirmité et sa cause. De plus, dans la délicatesse de leur piété, cette catastrophe devait leur sembler un moyen un peu rude de ramener un chrétien dans les voies d'une religion plus sévère. Probablement qu'en ceci au moins elles étaient de l'avis de Cassien. Dieu, dit ce grand historien des illuminations du désert, nous appelle à lui de trois manières, ou directement par lui-même, ou par quelque saint exemple, ou enfin par quelque accident considérable, un grand mal, un grand péril; ce dernier moyen, ajoute-t-il, mêlé d'une certaine nécessité, est naturellement le moins parfait (1). Sûrement que les pieuses sœurs de Pascal n'eussent pas voulu pour leur frère de cette sorte de divine violence; elles eussent préféré un retour plus empreint de spontanéité, une grâce plus intérieure. Aussi, sans mettre en doute la bonne foi de Jacqueline dans ce qu'elle raconte de la conver-

(1) Cassien, *coll.* III, cap. IV et V.

sion définitive de son frère, pourrait-on penser qu'involontairement et à son insu elle s'est un peu exagéré la fréquence de ses visites et son dégoût du monde avant l'accident de Neuilly.

En somme donc et malgré le silence gardé, sur cette catastrophe, par les sœurs et les amis de Pascal, ainsi que dans les ouvrages où l'on eût pu espérer en trouver quelque mention, il n'y a absolument aucune raison de douter de sa réalité. Aussi M. Cousin ne l'a-t-il pas même mise en question, et, rendant un légitime et important témoignage à la puissance des affections du corps sur les directions de l'esprit, a-t-il pu dire avec vérité que c'est *sous l'impression terrible* de cette secousse que Pascal *songea sérieusement et assez tard à la philosophie et à la théologie* (1).

(1) *Des Pensées de Pascal, rapport à l'Académie française*, etc., pag. 156, 157; texte et note.

M. Cousin, dans de spirituelles observations qu'il voulut bien m'adresser lors de la lecture que je fis à l'Académie des sciences morales et politiques, de l'*Étude sur l'amulette de Pascal*, parut élever quelques doutes sur la réalité de l'accident de Neuilly. Je fus assez heureux pour opposer à ses scrupules sa propre autorité, si imposante en toute matière, et en particulier dans ce qui est relatif à Pascal. On vient de le voir, mon illustre confrère avait non seulement admis cette violente aventure, mais il en avait tiré les plus graves conséquences, absolument celles auxquelles je suis arrivé. J'attache trop de prix à cette rencontre pour m'abstenir de la signaler.

Il ne se trouve que par les voies enseignées dans l'Evangile.

Grandeur de l'ame humaine.

Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je t'ai connu.

Joie, joie, joie, pleurs de joie.

Je m'en suis séparé ——————————

Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ

Mon Dieu me quitterez vous? ——————————

Que je n'en sois pas séparé éternellement.

Cette est la vie éternelle qu'ils te connaissent seul vrai Dieu et celui que tu as envoyé J. C.

Jésus Christ ——————————

Jésus Christ ——————————

Je m'en suis separé; je l'ai fui, renoncé, crucifié.

Que je n'en sois jamais séparé.

Il ne se conserve que par les voies enseignées dans l'Evangile.

Renonciation totale et douce,

etc...

La pièce dont on vient de lire le fac-simile forme, comme je l'ai dit, le commencement du manuscrit autographe des *Pensées*, actuellement à la Bibliothèque royale. Elle est collée sur le recto de la quatrième page, au verso de laquelle se trouve l'attestation suivante, écrite de la main de l'abbé Périer, neveu de Pascal.

« Je soussigné, prêtre, chanoine de l'église de

Clermont, certifie que le papier de l'autre part collé sur cette feuille est écrit de la main de M. Pascal, mon oncle, et fut trouvé après sa mort cousu dans son pourpoint sous la doublure, avec une bande de parchemin où étaient écrits les mêmes mots et en la même forme qu'ils sont ici copiés. Fait à Paris, ce 25 septembre 1711. PÉRIER. »

Sur le recto de la page qui vient ensuite est copiée de la main du même abbé Périer, l'écrit extrait de l'habit de Pascal, tel que l'offrait le parchemin et tel que je l'ai donné dans la seconde partie de cet ouvrage, c'est-à-dire avec les trois dernières lignes qui n'étaient point sur le papier.

En marge, et dans toute l'étendue de la copie, on lit cette déclaration écrite encore par l'abbé Périer : « Ceci est la copie figurée d'un parchemin trouvé après la mort de M. Pascal, mon oncle, écrit de sa main et cousu dans la doublure de son pourpoint. PÉRIER, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Clermont. »

Enfin, en marge toujours, et à côté des deux avant-dernières lignes, se trouve cette courte annotation, due au même ecclésiastique : « On n'a pu voir distinctement que certains mots de ces deux lignes. »

Si l'on compare entre eux le papier original et la copie du parchemin, on remarquera que ces deux

pièces, indépendamment de la différence qu'établit entre elles l'existence dans le parchemin seulement des trois dernières lignes de l'écrit, offrent encore quelques variantes de moindre importance. Ainsi au mot *martyrologe*, le parchemin ajoutait *romain*. Là où le papier dit *certitude*, *certitude*, *sentiment*, *joie*, *paix*, le parchemin disait *certitude*, *joie*, *certitude*, *sentiment*, *vue*, *joie*. De plus enfin, le parchemin donnait seul les trois renvois aux saintes Écritures.

A l'exemple de Condorcet, et avant lui de l'auteur du mémoire inséré dans le *Recueil d'Utrecht*, j'ai suivi la leçon du parchemin, en ajoutant, comme ils l'ont fait, à la dixième ligne de son texte le mot *vue* de celui du papier. Le motif de ma préférence, c'est que le parchemin contenait non seulement l'amulette complète, mais l'amulette originale. La manière même dont se termine le papier me semble le démontrer sans réplique. On voit que dans cette seconde façon de son *mémorial* Pascal s'est arrêté après le mot *renonciation totale et douce*, et que par un bel et cœtera il a renvoyé, pour les trois dernières lignes, au parchemin sur lequel il venait de les écrire.

Le P. Guerrier, dans son IIIe Recueil MS., pag. 214 et suivantes, a transcrit, d'après une co-

pie du papier, la pièce trouvée dans le pourpoint de Pascal. Il y a joint la note ci-dessous, qui fait connaître pour quelles raisons et sous quelles réserves il la donne néanmoins tout entière, c'est-à-dire avec les trois dernières lignes que contenait seul le parchemin.

« Peu de jours après la mort de M. Pascal, un domestique de la maison s'aperçut par hasard que dans la doublure du pourpoint de cet illustre défunt il y avait quelque chose qui paraissait plus épais que le reste, et, ayant décousu cet endroit pour voir ce que c'était, il y trouva un petit parchemin plié et écrit de la main de M. Pascal, et dans ce parchemin un papier écrit de la même main : l'un était une copie fidèle de l'autre. Ces deux pièces furent aussitôt mises entre les mains de madame Périer, qui les fit voir à plusieurs de ses amis particuliers. Tous convinrent qu'on ne pouvait pas douter que ce parchemin, écrit avec tant de soin et avec des caractères si remarquables, ne fût une espèce de *mémorial* qu'il gardait très soigneusement pour conserver le souvenir d'une chose qu'il voulait avoir toujours présente à ses yeux et à son esprit, puisque depuis huit ans il prenait soin de le coudre et découdre à mesure qu'il changeait d'habits.

» Quelque temps après la mort de madame Périer, messieurs et mesdemoiselles Périer communiquèrent cette pièce à un carme déchaussé, qui était un de leurs plus intimes amis, homme très éclairé. Ce bon religieux tira une copie de l'écrit de M. Pascal, et voulut en donner une explication par un commentaire de 21 pages in-folio qui est dans la bibliothèque des PP. de l'Oratoire de Clermont. Je n'ai pas voulu transcrire le commentaire, parce qu'il ne contient que des conjectures qui se présentent d'abord à l'esprit de ceux qui lisent l'écrit de M. Pascal. Je me suis contenté de copier l'écrit de M. Pascal sur le MS. du carme, n'ayant pu avoir recours à l'original, qui est à la bibliothèque de St-Germain des Prés à Paris (1).

» Il faut observer que je n'ai point trouvé dans le manuscrit du carme ces paroles : *Soumission totale à J.-C. et à mon directeur*, non plus que celles-ci : *Eternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre.* J'ai consulté le commentaire où l'on examine chaque parole de l'écrit, et j'ai trouvé qu'on passe sous silence ces deux lignes. Quand je dis que je n'ai pas trouvé ces paroles dans

(1) Cet original de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés est celui qui est maintenant à la Bibliothèque royale, et dont je donne le *fac simile.*

le manuscrit du carme, il faut entendre que je ne les ai pas trouvées écrites de la main de ce religieux; car elles y ont été ajoutées par une main étrangère, et mademoiselle Périer a écrit deux pages in-quarto de commentaire sur cette addition et a inséré ce feuillet dans le cahier du carme.

» Je fus hier, 31 janvier 1732, chez mademoiselle Périer, pour lui montrer l'écrit du carme et lui demander raison de l'addition faite à celui de M. Pascal et au commentaire de ce religieux. Elle me dit qu'on avait omis ces deux lignes, parce qu'elles étaient fort barbouillées dans l'original et presque effacées, en sorte que ce religieux n'avait pas pu les lire. Quoi qu'il en soit, l'addition n'a été faite, comme je l'ai appris de cette demoiselle, que trente ans après la mort de M. Pascal. En un mot, ces deux lignes ont été plutôt devinées que lues. Il faut encore remarquer qu'il n'y en avait pas la moindre trace dans le parchemin, et que c'est seulement dans le papier qu'on a trouvé ces caractères presque effacés (1). »

L'écrit extrait du pourpoint de Pascal se trouve aussi reproduit intégralement dans plusieurs manuscrits copiés des papiers originaux de Marguerite

(1) Ceci est une erreur du P. Guerrier. Ce n'est pas le papier, mais le parchemin qui contenait les trois dernières lignes

Périer, ou des premières copies que le P. Guerrier en avait faites. Ainsi il est consigné en son entier dans le manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds *supplément français*, n° 1485, intitulé : *Mémoires de Marguerite Périer*, p. 24 et 25 de la deuxième suite ; il y est même accompagné de la note ci-dessus du P. Guerrier, sous ce titre : *Remarques du premier copiste des manuscrits de mademoiselle Périer sur un écrit trouvé sur M. Pascal après sa mort.*

On trouve aussi cet écrit, avec la même note du P. Guerrier, p. 271, 272, 273, du manuscrit de la bibliothèque Mazarine, inscrit sous le n° 2109, et dont j'ai donné plusieurs fois le titre.

Enfin il forme le commencement d'un petit manuscrit in-8° de 173 feuillets, que j'ai indiqué comme ayant été communiqué par M. Sainte-Beuve à M. Faugère ; et il est bien probable qu'il existe encore dans d'autres manuscrits de la même époque, et relatifs aux mêmes opinions et aux mêmes affaires.

Pour ce qui est de la publication de la pièce trou-

de l'écrit trouvé sur Pascal. On en a la preuve dans la copie textuelle et *figurée* du parchemin prise par l'abbé Périer.

M. Faugère a déjà fait cette remarque, ainsi que la précédente.

vée sur Pascal, M. Faugère a commis une légère erreur en en attribuant l'initiative à Condorcet (1). Ce philosophe est bien le premier qui ait désigné cet écrit sous le nom d'*Amulette mystique;* mais il est tout au plus le quatrième dans ce qui a trait à sa publication. Lorsque Condorcet donna son édition des *Pensées*, l'*Amulette* était depuis plus de vingt-cinq ans imprimée dans le mémoire sur Pascal et sur sa famille qui fait partie du *Recueil d'Utrecht*, et regardée, ainsi que je l'ai dit, par l'auteur de ce mémoire, comme la preuve de la vision de Pascal. Quelques années après l'apparition du *Recueil d'Utrecht*, Besoigne, dans son *Histoire de l'Abbaye de Port-Royal*, et D. Clémencet, dans son *Histoire générale* de ce monastère, donnèrent textuellement cette pièce et tirèrent de son contenu la même conclusion. Condorcet ne vint que longtemps après eux. Depuis, l'*Amulette* a été publiée par Bossut, dans son édition des *Œuvres de Blaise Pascal*, et reproduite dans la réimpression de cette édition en 1819. Elle fait partie de la *Vie de Pascal* que M. H. Reuchlin a fait paraître à Stuttgard en 1840. Enfin M. Faugère l'a comprise dans son édition des *Pensées, fragments et lettres* de ce grand écrivain.

(1) *Pensées*, etc... *de Blaise Pascal*, t. I, pag. 238.

NOTE XII.

LA VISION. — L'ABBÉ DE BRIENNE.

On peut, sur la réalité de la vision de Pascal, s'en rapporter sans crainte aux indiscrétions de son confesseur et aux affirmations du *Recueil d'Utrecht*. Page 158.

La vision, l'apparition, l'extase de Pascal, comme on voudra l'appeler, n'a guère plus été mise en doute que l'accident du pont de Neuilly. Les mêmes autorités qui admettent le second de ces événements admettent le premier, et les rattachent l'un à l'autre comme on rattache la cause à l'effet. Je renvoie à cet égard aux nombreuses citations que j'ai faites dans l'avant-dernière note.

Une pièce qui suffirait presque seule à établir le fait de la vision, c'est l'*Amulette*, cette page extatique dont la signification n'est obscure que pour les yeux qui ne savent ou ne veulent pas voir. Elle acquiert toute sa valeur quand on la rapproche de la note qu'y a jointe le P. Guerrier dans son troisième recueil manuscrit. Il résulte, en effet, de cette note que madame Périer, après avoir exa-

miné, conjointement avec ses amis, les deux écrits trouvés sur son frère, fut d'avis, ainsi qu'eux, qu'ils constituaient « une espèce de *mémorial* qu'il gardait très soigneusement, pour conserver le souvenir d'une *chose* qu'il voulait toujours avoir présente *à ses yeux* et à son esprit. » Cette *chose*, une lettre adressée à madame Périer par M. de Brienne, en date du 7 septembre 1668, va nous apprendre ce que c'était. « On m'a dit, ce sont les termes de cette lettre, que vous saviez des histoires admirables de *songes*, de *sorciers*, *sortiléges*, *apparitions*, etc. J'en fais un petit recueil, et je voudrais que vous pussiez voir ce que j'ai déjà écrit. Je ne mets rien dans mon livre que de très exact et de très vrai, et de plus circonstancié que je puis. Si vous pouvez m'envoyer quelque chose de ce genre, ou si vous en apprenez de personnes très sûres, je vous supplie de me faire cette grâce. Toutes ces choses, lorsqu'elles sont véritables, sont de grandes preuves de la religion.

« Faites-moi, *à propos de cela*, faire une copie du billet qu'on trouva sur M. Pascal, dont M. de Roannez m'a parlé, figuré comme il est, *feu*, *flamme*, *jour de Saint Chrysogone*. Je serais bien aise de l'avoir (1). »

(1) *Mémoires de Marguerite Périer, première partie,*

Il est clair, d'après ce fragment de lettre, que les *visions*, les *apparitions*, *lorsqu'elles sont véritables*, étaient pour M. de Brienne, comme pour madame Périer, comme pour Pascal, comme pour la société d'alors, de grandes preuves de la vérité de la religion. Ce qui suit de là et ce qui ne me paraît pas moins clair, c'est que la demande que M. de Brienne fait, *à propos de cela*, à madame Périer, d'une copie du billet trouvé sur son frère montre que, pour l'un comme pour l'autre, cet écrit se rapportait à une vision. Ils n'avaient pas besoin de s'en expliquer davantage (1).

Puisque j'ai cité M. de Brienne et par conséquent invoqué son autorité, je demande, avant d'aller plus loin, la permission de dire quelques mots de ce personnage, des vicissitudes de sa vie, de la nature de son esprit. Ce ne sera pas un hors-d'œuvre

pag. 79.—M. Faugère a imprimé cette lettre d'après le IIe recueil MS. du P. Guerrier. (*Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, etc., t. I, pag. 392-399.)

(1) Je possède plusieurs pièces écrites dans des conditions d'esprit analogues à celles où se trouvait Pascal quand il traça l'*amulette*, et qui par leur teneur et leur disposition offrent quelque rapport avec elle. Je n'ai pas cru convenable de publier ici aucune de ces pièces; mais je rappellerai qu'il y a dix ans j'en ai signalé l'existence pag. 317 et 318 de mon ouvrage sur le *Démon de Socrate*.

dans une note qui roule sur un fait de trouble de l'imagination.

Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, appartenait par sa famille, qui n'avait de Brienne que le nom, aux rangs inférieurs de l'aristocratie de naissance du grand siècle. Après avoir fait partie des enfants d'honneur du jeune roi Louis XIV, il obtint, très jeune lui-même, à 16 ans, la survivance de la charge de secrétaire d'état pour les affaires étrangères, que remplissait alors son père. Il en exerça les fonctions à l'âge de 23 ans, après s'y être préparé par des voyages où il montra au moins beaucoup d'activité d'esprit. Au bout de deux ou trois années, en proie, dit-il dans ses Mémoires, au chagrin de la perte de sa femme, mais en réalité par des motifs beaucoup moins louables, il se démit de sa charge, quitta la cour pour se faire chartreux, et finit par se retirer dans la maison de l'Oratoire de Paris. Il y mena d'abord une vie assez édifiante, qu'il tempéra par la culture des lettres et par des productions poétiques d'un goût toujours fort singulier. Il reçut la tonsure à Angers, et bientôt après le sous-diaconat. A peine avait-il publié un recueil de *Poésies chrétiennes* (1), qu'il fut pris

(1) *Recueil de poésies chrétiennes et diverses, par M. de La Fontaine*, 3 vol. in-12, Paris, 1682. Il y a dans ce recueil,

d'idées qui ne l'étaient guère, fut à peu près chassé de l'Oratoire, passa en Allemagne, y fit quelques tours qui touchaient de près à l'escroquerie, et, à dater de cette époque, sa vie ne fut qu'une longue suite d'extravagances et déréglements. L'histoire, au dire de Lancelot, *en serait un vrai roman* (1), mais un roman dont plusieurs scènes eussent pu conduire le héros au Châtelet.

La famille de M. de Brienne, désespérée de sa conduite, cherchait tous les moyens d'interrompre le cours de ses voyages et de le faire enfermer. Aussi n'eut-elle rien de plus pressé, quand il fut de retour à Paris, que de le faire conduire à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il fut de là exilé à Saint-Benoît sur Loire, puis renfermé à Saint-Lazare, où il demeura plus de quinze ans. Enfin on l'autorisa à se retirer à l'abbaye de Château-Landon, où il mourut au bout de huit années. Saint-Lazare, où il fut retenu si longtemps, était à la fois à cette époque le quartier-général de la congrégation des missions,

publié en réalité par Brienne, quelques pièces qui sont de lui. La Fontaine ne fit que la dédicace au prince de Conti.

(1) *Lettre de Lancelot à M. Périer*, pag. 238 des *Mémoires de Marguerite Périer*. — C'est la lettre dont j'ai cité plus haut un fragment, celui où se trouve rapportée l'aventure diabolique arrivée dans une église de Riom.

une maison de correction et un hôpital de fous. Un des hôtes de cette maison était l'abbé Cassagne, à qui un vers de Boileau avait fait tourner la cervelle (1).

M. de Brienne, pendant le séjour qu'il fit à Saint-Lazare, composa, entre autres écrits, un poëme burlesque sur les *fous* de cet hospice. Mais l'ouvrage qui l'occupa presque exclusivement est une prétendue histoire du jansénisme, dont Cassagne revit les trois premières parties, et qui doit être digne à la fois et de cette collaboration et de l'extravagance de son titre : *Le Roman véritable, ou l'Histoire secrète du Jansénisme : dialogues de la composition de M. de Mélonie* (Loménie), *sire de Nébrine* (Brienne), *baron de Menteresse et autres lieux, bachelier en théologie dans l'Université Mayence, agrégé-docteur en médecine dans celle de Padoue, et licencié en droit-canon de la Fa-*

(1) Jacques Cassagne, tout à la fois prêtre, littérateur et même académicien, avait prêché avec quelque succès à la ville. Il était sur le point de prêcher à la cour quand parut la IIIe satire de Despréaux, celle où le bilieux convive dit qu'il

Ne compte rien, ni le vin, ni la chère,
Si l'on n'est plus à l'aise assis en un festin
Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin.

Le pauvre Cassagne, abasourdi de l'hémistiche, n'osa pas monter dans la chaire du Louvre, et il fallut à quelque temps de là lui donner une place à Saint-Lazare.

culté de Salamanque, maintenant abbé de Saint-Léger, habitué à Saint-Lazare depuis 11 *ans, en* 1685. Cet ouvrage, qui n'a pas été imprimé et dont je n'ai pu trouver le manuscrit nulle part, m'eût fourni, je n'en doute pas, les moyens de démontrer sans réplique le dérangement d'esprit de son auteur. Ce dérangement, du reste, a été véritablement avoué par M. de Brienne lui-même. Il raconte que dès son enfance ses étourderies et ses témérités l'avaient fait surnommer *la folie*, et que ce sobriquet, qui lui resta, présageait d'une manière fâcheuse ce qui devait lui arriver plus tard. Il ajoute qu'à l'Oratoire même sa tête *s'échauffa* à force de jeûnes, de veilles, de pénitences, qu'enfin elle *se cassa*, ce sont ses expressions, et qu'il devint tout-à-fait inhabile à toutes sortes d'exercices réguliers, et fort à charge à lui-même et aux autres. Aussi aucun des écrivains qui ont eu à s'occuper de M. de Brienne n'a-t-il fait difficulté de le traiter comme il se traitait lui-même. Saint-Simon, suivant ses habitudes de franchise brutale, parle sans se gêner de la folie du pauvre confrère de l'Oratoire (1), et tout récemment M. Cousin ne s'est pas fait scrupule de dire qu'il était *à moitié fou* (2).

(1) *Mémoires*, édit. de 1842, t. III, pag. 160, 161.

(2) *Des Pensées de Pascal, rapport à l'Académie française*, etc..., pag. 85.

C'est pourtant cet extravagant personnage qu'on vit prendre, à la première édition des *Pensées*, une part au moins fort active. Cette édition eut lieu de 1668 à 1670 par les soins d'Arnauld, de Nicole, du duc de Roannez, de Dubois de Lacour et d'Étienne Périer. M. de Brienne était alors à l'Oratoire, et c'est à l'occasion de cette publication qu'il écrivit, parmi plusieurs lettres à madame Périer, celle dont j'ai donné un extrait. D'après ce que je viens de dire du désordre de sa vie et de l'état de sa raison, on ne s'étonnera pas qu'il y manifeste une foi si robuste aux histoires de sorciers et d'apparitions, et qu'il les regarde, lorsqu'elles sont véritables, comme une grande preuve de la vérité de la religion. On ne s'étonnera pas davantage que ce soit à propos de ces histoires qu'il ait demandé une copie de l'amulette.

Je reviens à la vision dont cette pièce est si évidemment le signe.

Le premier témoignage imprimé sur cette particularité de la vie de Pascal est postérieur de près de quatre-vingts ans à sa mort. C'est celui que contient le *Recueil d'Utrecht* dans le mémoire sur ce grand homme et sa famille, et ce témoignage est irréfragable. Il résulte, je le répète à dessein, du dépouillement des manuscrits originaux relatifs à

Pascal, dépouillement fait par des plumes jansénistes, sous des yeux jansénistes, et dans le but de la glorification du jansénisme et de l'homme dans lequel il s'est survécu. C'est là qu'il est parlé pour la première fois, non point du ravissement, de l'extase même de Pascal, mais de sa *vision;* je prie qu'on retienne le mot, qui a toute la valeur désirable. Ce fait, en outre, y est rapproché de l'accident de Neuilly comme de sa cause occasionnelle, de l'amulette comme de sa preuve et de son explication. Les documents originaux auxquels se réfère l'auteur du mémoire, ce sont d'abord l'amulette et la note dont l'a accompagnée le P. Guerrier, note qui montre que pour madame Périer cette pièce était le *mémorial* d'un événement, d'une *chose* que son frère voulait toujours avoir sous les yeux. Ce sont ensuite, comme l'insinue le pieux écrivain, les *indiscrétions du confesseur* de Pascal (1). Or, ce confesseur, c'était un homme grave. Ce n'était pas seulement un homme, c'étaient deux hommes, aussi graves, aussi dignes de foi l'un que l'autre. C'étaient Singlin et Sacy.

Lorsque Pascal, après l'accident qui détermina sans retour son éloignement du monde et sa der-

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 258.

nière conversion, fut mis, par sa sœur Jacqueline, en relation plus étroite avec Port-Royal, et vint, accompagné du duc de Luynes, y faire une première retraite, le directeur, qui, après quelques difficultés (1), consentit à se charger d'une conscience aussi imposante, ce fut Singlin. Peu de temps après cette acceptation, Singlin, accablé de devoirs de cette nature, remit son précieux pénitent entre les mains de Sacy, qui était assez nouvellement investi du ministère de la confession et comme de la sous-direction des âmes à Port-Royal des Champs. C'était, comme le dit Jacqueline, un directeur de bonne race (2), et qui, par la portée de son esprit et la solidité de son savoir, semblait devoir mieux s'entendre avec l'illustre converti. Pascal ne tarda pas, en effet, à lui accorder toute sa confiance, et il est hors de doute qu'après avoir fait une première confidence de sa vision à Singlin, il eut à en faire une autre à son nouveau directeur.

(1) Lettre de Jacqueline Pascal à madame Périer, du 25 janvier 1655, dans le *Recueil d'Utrecht*, pag. 265, ou dans *Lettres, etc., de madame Périer, de Jacqueline Pascal*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 359.

(2) Lettre ci-dessus de Jacqueline Pascal dans le *Recueil d'Utrecht*, pag. 267, ou dans *Lettres, etc... de madame Périer, de Jacqueline Pascal, etc.*, publiés par M. Faugère, pag. 362.

D'où il suit qu'au lieu d'un indiscret sur ce grand événement de sa vie, suivant toute apparence il y en eut deux. Le *Recueil d'Utrecht* ne trouve pas mauvais qu'il y en ait eu un ; nous ne nous plaindrons pas qu'il faille doubler ce chiffre. Ce sont deux témoignages au lieu d'un.

Pascal borna-t-il sur ce fait capital sa confidence à ses directeurs? Il est plus que permis d'en douter. Ses sœurs durent en être instruites. Pour ce qui concerne madame Périer, dans le cas où on ne le conclurait pas de la signification si précise attribuée par elle à l'*Amulette*, on serait en droit de le supposer d'après un passage d'une de ses lettres, écrite bien longtemps après la mort de Pascal et la découverte de cette pièce. « Mon frère, dit-elle dans cette lettre, m'a toujours fait la grâce de vivre avec moi sans aucune réserve, et de me communiquer les plus secrets sentiments de son cœur (1). » Il est probable toutefois que Gilberte et Jacqueline Pascal imitèrent sur ce point la discrétion de leur frère, et lui gardèrent son secret. Surtout elles n'en écrivirent jamais rien, et c'est une nouvelle raison de

(1) Lettre de madame Périer à M. Beurrier, curé de Saint-Étienne du Mont, pag. 374 des *Mémoires de Marguerite Périer*, ou pag. 90 des *Lettres, etc., de madame Périer et de Jacqueline Pascal, etc...*, publiés par M. Faugère.

ne rien conclure de leur silence contre la réalité incontestable de quelques autres grands faits de sa vie.

Après la mort de Pascal, qu'avait précédée celle de Jacqueline, et plus encore après la mort de madame Périer, qui n'arriva que longtemps après, les indiscrétions, qui jusque là n'avaient pu se faire qu'à voix basse, durent se produire hautement et presque sembler méritoires. Il s'agissait de divulguer enfin un événement qui était un bien grand miracle opéré, avant tous les autres, au bénéfice de Port-Royal. La tradition janséniste dut donc s'en emparer, et le mémoire du recueil d'Utrecht, dans ce qu'il raconte de la vision de Pascal, est autant un écho de cette tradition que la production des témoignages originaux qui la garantissent.

Douze ou quinze ans après la publication de ce recueil, deux hommes d'église, fermes partisans des doctrines de Port-Royal, publient chacun une histoire de ce monastère. Ils la publient d'après des documents imprimés ou manuscrits accumulés depuis plus d'un demi-siècle. Arrivés à Pascal et au fait particulier de sa vision, ils ont à comparer, sous le contrôle et avec l'aide d'un membre de sa famille, le P. Guerrier, au silence de la plupart de ces documents l'affirmation du recueil d'Utrecht et celle des manuscrits dont il est le dépouillement. Cette

comparaison faite, ils n'hésitent ni l'un ni l'autre à se déclarer pour l'authencité de la vision. L'un de ces deux historiens est l'abbé Besoigne, grave docteur de Sorbonne, plusieurs fois enfermé à la Bastille pour son opposition inébranlable à la bulle *Unigenitus*. L'autre est le savant bénédictin D. Clémencet, dont les affections jansénistes éclatent à toutes les pages de son livre. Ce dernier surtout regarde tellement bien l'*Amulette* comme le résultat et la preuve de la vision, qu'abrégeant la note mise par le P. Guerrier à la suite de sa copie de cette pièce, il dit que « *cette vision se trouva écrite* de la main de Pascal sur un petit parchemin plié et sur un papier écrit de la même main (1). » Il ne se peut rien de plus affirmatif sur la réalité du fait, et de plus énergiquement précis sur la nature du talisman mystique destiné à en conserver le souvenir.

(1) *Histoire générale de Port-Royal*, t. III, pag. 420.

NOTE XIII.

LE GLOBE DE FEU DE BENVENUTO CELLINI.

Un globe de feu lui apparaît (à Pascal), qui est la lumière de la volonté divine. Page 161.

Ce globe de feu, que j'ai supposé s'être présenté aux yeux ou, si l'on veut, à l'imagination de Pascal, dans la nuit de sa vision, est un phénomène qui constitue assez souvent les hallucinations de la vue, et qu'on pourrait regarder à la fois comme leur forme la plus élémentaire et leur degré le plus intense. Il s'est produit chez un certain nombre de mystiques soumis à mon observation, je parle de mystiques même vivant dans le monde, qu'ils fussent ou non persuadés de la matérialité de cette apparition. J'ai publié, il y a dix ans, un fait de ce genre relatif à un halluciné qui n'avait été en proie qu'une seule fois à cette sorte de fausse sensation, et qui, sur tout le reste, pouvait sembler parfaitement raisonnable. *Un globe de feu, gros comme le soleil, lui était apparu durant une nuit d'extase, au milieu*

d'une prière, et de ce globe était partie une voix qu'il avait prise pour celle de Dieu (1).

Je rapprocherai de ce fait un fait identique qui, mieux que mes conjectures sur le globe lumineux de la vision de Pascal, montrera quelles purent être chez ce grand homme les circonstances de cette fausse perception. Le héros et le narrateur de cette histoire est un célèbre artiste qui l'a consignée dans celle de sa vie. Son récit est trop curieux, et se rapporte trop bien non seulement à l'objet de cette note, mais à celui de tout cet ouvrage, pour que je ne le transcrive pas textuellement.

Benvenuto Cellini avait été accusé, sous le pape Paul III, d'avoir, par un trop grand amour de l'orfévrerie, dérobé, pendant le sac de Rome, quelques uns des joyaux de la couronne pontificale. Il avait en conséquence été arrêté et conduit au château Saint-Ange. Il parvint à s'en évader au moyen d'une espèce de corde faite des draps de son lit ; mais dans cette évasion il se cassa la jambe. Il fut repris et renfermé plus étroitement. On le plaça dans une chambre souterraine où il jouissait à peine, durant tout le jour, de deux ou trois heures d'une faible

(1) Voyez tous les détails de cette curieuse et importante observation dans mon ouvrage sur le *Démon de Socrate*, pag. 285 et suiv.

lumière. Souffrant de sa jambe encore malade, des privations auxquelles il était soumis, de l'humidité et de l'obscurité de son cachot, il tourna naturellement son esprit vers Dieu, vers la religion de son temps, de son pays, de son enfance, et ne fit plus que lire la Bible. Toutefois sa longue et dure captivité lui devenant de plus en plus insupportable, il se décida à s'en délivrer en se délivrant de la vie. Je vais maintenant le laisser parler en retranchant seulement de son récit tout ce qu'il renferme d'étranger au sujet de cet ouvrage.

« Comme on ne m'avait pas laissé de couteau, l'exécution de mon projet devenait difficile. Une fois pourtant je suspendis avec beaucoup d'efforts au-dessus de ma tête un énorme morceau de bois, dont la chute m'aurait certainement écrasé. Cet arrangement terminé, je m'approchai de la poutre, et comme j'allais y porter la main pour la faire tomber, je fus retenu par un obstacle invisible et jeté à quatre brasses de là. J'eus si peur que j'en perdis connaissance, et je restai dans cet état jusqu'au soir.

. . . . . .

« Revenu à moi, je me demandai quelle pouvait être la cause qui m'avait empêché d'exécuter mon dessein, et je pensai qu'elle était de nature divine. Pendant la nuit m'apparut en songe un jeune

homme d'une beauté merveilleuse, qui me dit, en ayant l'air de me gronder : « Sais-tu qui t'a donné ce corps que tu voulais détruire avant le temps? » Il me sembla lui répondre que je le tenais de Dieu créateur de la nature. — « Pourquoi donc, reprit-il, fais-tu si peu de cas de ses ouvrages, et veux-tu les anéantir? Laisse-toi conduire à lui, et ne cesse pas d'espérer en son inépuisable bonté.» Il ajouta à cela beaucoup d'autres admirables paroles, dont je ne me rappelle pas la millième partie. Je commençai à croire que cette espèce d'ange (*forma di angelo*) m'avait dit la vérité. . . . . .

« Le mauvais vouloir du pape fit changer les dispositions du gouverneur, qui devint très méchant pour moi. Alors le jeune invisible, qui m'avait empêché de me tuer, vint encore à moi, mais invisiblement; puis d'une voix retentissante m'exhortant à me lever : « Mon cher Benvenuto! me cria-t-il, allons! allons! fais à Dieu tes prières accoutumées, et aussi fort que tu le pourras! » Rempli d'effroi, je me jetai à genoux, et récitai toutes mes oraisons, ensuite tout le psaume *qui habitat in adjutorio;* puis je conversai avec Dieu un instant. En ce moment la voix se fit entendre avec une clarté extrême et me dit : « Va te reposer à présent, et sois sans crainte. » Cela fut cause que le gouverneur,

changeant de sentiments à mon égard, révoqua l'ordre qu'il avait donné de me faire mourir.

» Je passais désormais tout mon temps à mes prières ordinaires. C'est alors que je commençai à faire toutes les nuits les songes les plus délicieux; et il me semblait toujours que j'étais en compagnie de cet invisible, que j'avais senti et que je sentais encore bien souvent. Je ne lui demandais qu'une grâce, mais je la lui demandais avec une ardeur extrême, celle de me mener dans un lieu d'où je pusse voir le soleil, lui disant que, si elle m'était accordée une seule fois, je mourrais dédommagé de ce que j'avais eu à souffrir dans ma longue captivité. J'étais devenu indifférent à tout ce que mes geôliers pouvaient me dire sur le sort qui peut-être m'attendait. Je n'avais plus qu'un désir, qu'une pensée, celle de voir le globe du soleil. Aussi dans mes grandes oraisons m'adressant avec passion au Christ : « Vrai fils de Dieu, lui disais-je, je te prie par ta naissance, par ta mort sur la croix, et par ta glorieuse résurrection, de daigner me faire voir le soleil, sinon en réalité, au moins en songe. Mais si tu me jugeais digne de le contempler de mes yeux mortels, je te promets d'aller visiter ton saint tombeau. » C'était le 2 octobre 1539 que je prenais cette résolution et que je faisais à Dieu ces prières.

Le lendemain matin m'étant éveillé à la pointe du jour, environ une heure avant le lever du soleil, je sortis de mon misérable lit, et m'étant couvert d'un mauvais habit, car il commençait à faire froid, je me mis à mes oraisons avec plus d'ardeur que jamais. Je suppliai J.-C. dans sa majesté divine de me faire savoir au moins par inspiration pourquoi il ne me croyait pas digne de voir le soleil même en songe, pour quelle faute je subissais une si rude pénitence. A peine avais-je prononcé ces paroles, que je fus saisi et transporté comme par un coup de vent, et conduit dans une chambre où mon invisible m'apparut alors visiblement sous une forme humaine, celle d'un jeune adolescent d'une figure merveilleusement belle, mais austère. Il s'attacha à moi, et, me montrant dans cette chambre une multitude innombrable, il me dit : « Ces hommes que tu vois sont tous ceux qui sont nés et morts jusqu'à ce jour.» Comme je lui demandais de m'expliquer pourquoi il m'avait amené ici : « Viens avec moi, me dit-il, et tu le verras.

» Je me trouvai avoir à la main un petit poignard et sur la poitrine une cotte de mailles. Ainsi armé, je suivis mon guide dans cette salle immense, où il me montrait par millions des personnages qui s'y promenaient dans tous les sens. Nous portâmes nos

pas plus loin, nous sortîmes par une petite porte, et j'entrai dans une rue étroite où il m'entraîna après lui. En y entrant, je me trouvai tout-à-coup désarmé, la tête nue, revêtu d'une chemise blanche, marchant à la droite de mon compagnon. J'étais plongé dans la surprise, ne reconnaissant pas cette rue. Je levai les yeux, et vis la lumière du soleil se réfléchir au-dessus de ma tête sur la muraille d'une maison. « O mon ami, dis-je alors à mon guide, comment m'élever assez pour voir la propre sphère du soleil? » Il me montra plusieurs degrés qui étaient à ma droite, en me répondant de monter par là. Je m'écartai un peu de lui, je montai les degrés à reculons, et je commençai peu à peu à découvrir le soleil. Je me dépêchai de monter, toujours de la même manière, et je finis par voir son disque tout entier. Comme la force de ses rayons me faisait fermer les paupières, je m'enhardis et le regardai fixement. « O soleil que j'ai tant désiré voir, m'écriai-je alors, je ne veux plus contempler que toi, dussé-je être aveuglé par tes feux. » Je demeurais donc ainsi les yeux fixés sur cet astre. Lorsque je fus resté un peu de temps dans cette attitude, je vis ses rayons se jeter sur sa droite, son globe en fut dépouillé tout entier. J'étais confondu d'une telle merveille,

et je me demandais dans ma joie comment elle avait pu s'opérer.

» Considérant quelle grâce l'Éternel m'avait faite ce matin, je disais à haute voix : « Mon Dieu, combien ta puissance est grande et glorieuse ! Combien elle a été bienveillante pour moi ! » Le soleil m'apparaissait comme une masse de l'or fondu le plus pur. Tandis que je le contemplais, je le vis se gonfler peu à peu, et il en sortit tout-à-coup un Christ sur sa croix de la même matière. Il avait une expression de grâce et de bonté que nulle imagination ne pourrait se représenter. En contemplant ces merveilles, je m'écriai : « Miracle ! miracle ! Clémence, vertu divine et infinie, de quelle félicité tu m'as comblé ce matin ! » Pendant que je disais ces paroles, le Christ se dirigeait du côté où s'étaient jetés les rayons du soleil. L'astre se gonfla une seconde fois, et il en sortit tout-à-coup une belle vierge qui était assise comme dans le ciel, tenant son fils dans ses bras, et me faisant le sourire le plus doux. A ses côtés étaient deux anges, les plus beaux qu'on puisse s'imaginer; à droite, et me tournant le dos, une figure revêtue d'habits sacerdotaux s'inclinait devant le Christ et la Vierge.

» Je voyais toutes ces choses d'une vue claire et nette, et je ne cessais de glorifier Dieu à haute voix.

Quand j'eus joui de ce merveilleux spectacle un peu plus d'un demi-quart d'heure, je fus soudain reporté sur mon grabat. Aussitôt je m'écriai : « Dieu, par sa toute-puissance, m'a enfin rendu digne de contempler toute sa gloire, telle peut-être que ne l'a jamais contemplée un autre œil mortel (1) ! »

Il y a, je l'ai dit, peu de faits psychologiques plus d'accord avec la doctrine générale de ce livre et le but particulier de cette note que cette relation faite par Benvenuto lui-même des hallucinations de sa captivité. Ces fausses perceptions se rattachaient à tout dans sa vie; d'abord aux croyances religieuses de son époque, croyances qui étaient les siennes, et dont l'expression se trouve constamment mêlée au récit de ses licencieuses aventures. Elles se rattachaient encore et plus étroitement à des idées superstitieuses qui déjà une fois lui avaient valu un semblable trouble de l'imagination. Un jour, en effet, à Rome, voulant savoir quand il reverrait une courtisane sicilienne nommée Angelica, il s'adresse à un négromant du même pays que cette fille, et qui lui inspirait d'autant plus de confiance qu'au talent de sa profession il joignait le saint caractère de prêtre. Celui-ci le mène durant la nuit, en compagnie de

(1) *Vita di Benvenuto Cellini, da lui medesimo scritta*, Milano, 1824, pag. 253 à 262.

deux ou trois amis, dans l'enceinte du Colysée, et là, après les plus effroyables conjurations, il fait apparaître à ses yeux des légions de diables qui la remplissent tout entière. Ces diables, Benvenuto les voit; mais il a beau les interroger, il n'en obtient aucune réponse. Ce n'était pas ce qu'il voulait. Aussi, à quelques jours de là, il retourne, avec son négromant, consulter les docteurs de l'enfer. Les sombres ruines du Colysée virent se renouveler les mêmes évocations, plus terribles, mais plus satisfaisantes. Cette fois, les démons parlèrent; Benvenuto les entendit, et en sut ce qu'il désirait savoir. Cette scène de magie et d'hallucination avait fait une telle impression sur l'esprit du fougueux orfèvre, elle lui était restée si présente, qu'il put, à trente ans de distance, la rapporter dans tous ses détails (1).

Quant aux hallucinations qu'il éprouva dans sa prison, elles étaient, d'après son récit, relatives aux sens du tact, de l'ouïe, de la vue; il croyait toucher, entendre et voir un esprit qui d'abord était resté invisible, et enfin voir le globe du soleil. Parmi ces fausses perceptions celles de la vue avaient été tellement fortes et déterminées qu'il en consacra

(1) *Ouvrage cité*, pag. 131 à 134.

le souvenir par le dessin et la ciselure [1]. Il était même persuadé qu'à la suite de sa vision il lui était resté sur le front un signe lumineux que pouvaient voir ceux qui voulaient s'en donner la peine, et qui même accompagnait son ombre durant la première moitié du jour, et au coucher du soleil [2].

C'est surtout des hallucinations de la vue qu'on peut dire dans toute la rigueur du mot qu'elles sont une transformation de l'idée sensible en sensation. C'est là un des points de doctrine de cet ouvrage, et rien ne peut mieux en montrer la vérité que les hallucinations visuelles de Benvenuto. Privé presque totalement dans son cachot de la lumière du soleil, le malheureux prisonnier finit par ne plus penser qu'à cet astre, par se le représenter dans la veille, par en rêver dans son sommeil. Lorsque la préoccupation fut devenue exclusive et l'excitation nerveuse excessive, l'image du soleil qui avait été constamment présente aux yeux de l'esprit apparut aux yeux du corps; elle devint une sensation, ou, si l'on aime mieux, une perception visuelle. Il ne se peut rien de plus direct dans la transformation qui constitue le phénomène, rien de plus légitime dans son expression.

(1) *Ouvrage cité*, pag. 262, 263, 264.
(2) *Ibid.*, pag. 271, 272.

fens (1), M. Reuchlin, M. Bordas-Demoulin (2), dans des travaux que j'ai cités (3) et beaucoup d'autres écrivains, adoptent ce fait sans discussion, et le rattachent les uns et les autres à l'accident du pont de Neuilly.

On n'en trouve cependant aucune trace dans les livres jansénistes où il est parlé de Pascal, et, par exemple, dans la correspondance d'Arnauld avec la famille Périer (4), dans le *Recueil d'Utrecht*, dans le nécrologe de Port-Royal, dans l'histoire de ce monastère par Besoigne. Il n'en est pas non plus

faible image de cet abîme du doute qui épouvantait intérieurement son esprit. » (*Discours et mélanges littéraires*, pag. 375.)

(1) « Il est vrai que l'événement arrivé sur le pont de Neuilly fit une impression profonde sur Pascal. Ses chevaux ayant pris le mors aux dents, faillirent le culbuter lui et sa voiture du haut du pont dans la rivière, et depuis lors il s'imaginait, soit dans la veille, soit dans le sommeil, voir à ses côtés un abîme dans lequel il se sentait entraîné. » (*Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin*, année 1837, pag. 182.)

(2) « Il croit n'être qu'une ruine immense, un immense péché, et, pour ajouter encore à cette effrayante situation, son imagination bouleversée par un triste accident lui montre un précipice ouvert sous ses pas. » (*Éloge de Pascal*, pag. 59.)

(3) Voir la NOTE X.

(4) *Lettres de M. Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne*, Nancy, 1743, t. IX, in-12.

fait mention dans la vie que madame Périer a donnée de son frère et dans les divers écrits de leur sœur Jacqueline. Enfin, jusqu'à présent au moins, on n'en a rien découvert dans les nombreux manuscrits relatifs à Pascal. Depuis quelques années tous ces papiers, qu'avaient déjà compulsés les auteurs du *Recueil d'Utrecht* et Bossut, ont été de nouveau dépouillés par MM. Cousin, Sainte-Beuve, Libri, Faugère. Ce dépouillement semble n'avoir donné aucun résultat sur le fait dont il est ici question. J'ai, pour ma part, examiné parmi ces manuscrits : 1° le 111e recueil MS. du P. Guerrier, faisant partie des manuscrits de la Bibliothèque royale, fonds *Supplément français*, n° 397 ; 2° une copie de ce troisième recueil du P. Guerrier, conservée, comme je l'ai dit, à la bibliothèque Mazarine, sous le n° 2109 ; 3° le manuscrit *Supplément français* de la Bibliothèque royale, n° 1485, ayant pour titre, *Mémoires de Marguerite Périer, première partie ;* 4° le manuscrit de cette bibliothèque, *Fonds de l'Oratoire*, n° 160 ; 5° les *Portefeuilles du médecin Vallant*, existant dans le même établissement. Je n'ai rien retiré non plus de cet examen relativement au fait du précipice imaginaire.

Il n'en devenait que plus nécessaire de rechercher comment une particularité aussi grave a pu

prendre dans l'histoire de Pascal une place si peu contestée que ses panégyristes mêmes l'ont admise presque sans contrôle. N'en existait-il qu'une sorte de tradition dont se sont rendus les échos les écrivains qui l'ont ainsi accueillie? Repose-t-elle au contraire sur un premier témoignage dont la gravité soit de nature à prévenir tous les doutes? Je me suis livré à cette recherche, et voici jusqu'à présent quel en a été le résultat.

Dans le recueil des lettres de l'abbé J.-J. Boileau, il y en a une qui a pour titre : *A une demoiselle. Difficulté de fixer et de guérir une personne dont l'imagination est frappée. Deux histoires à ce sujet, dont la première regarde M. Pascal.*

Cette lettre contient en effet le passage suivant :

« Voilà ce que c'est que d'avoir plus d'esprit que les autres. On raisonne bien autrement. Tous ces gens-là qui passent pour clairvoyants n'y voient goutte en comparaison de vous, ou voient tout de travers. Où ils n'aperçoivent qu'un chemin uni, vous voyez d'affreux précipices. Cela me fait souvenir de M. Pascal dont la comparaison ne vous déplaira pas, car vous savez qu'il avait de l'esprit, qu'il a passé dans le monde pour être un peu critique, et qu'il ne s'élevait guère moins haut,

quand cela lui plaisait, que le P. M. (1). Cependant ce grand esprit croyait toujours voir un abîme à son côté gauche, et y faisait mettre une chaise pour se rassurer. Je sais l'histoire d'*original*. Ses amis, son confesseur, son directeur, avaient beau lui dire qu'il n'y avait rien à craindre, que ce n'étaient que des alarmes d'une imagination épuisée par une étude abstraite et métaphysique; il convenait de tout cela avec eux, et un quart d'heure après il se creusait de nouveau le précipice qui l'effrayait (2).»

Cette allégation est formelle, et il n'y a pas à douter de la nature du fait sur lequel elle porte. Mais l'écrivain dont elle émane a-t-il le droit d'en être cru sur parole? L'abbé J.-J. Boileau était-il un auteur tellement grave, un homme surtout tellement considéré, que son témoignage puisse avoir une telle autorité? Avait-il en second lieu donné une attention suffisante et suffisamment éclairée aux faits du genre de celui qui est rapporté dans sa lettre? Enfin ce fait pouvait-il lui être aussi bien connu

(1) Probablement le Père Mascaron, qui fut le protecteur et l'ami de l'abbé Boileau.

(2) *Lettres de M. B. sur différents sujets de morale et de piété*, Paris, in-12, t. I, 1737, Lettre XXIX, pag. 206, 207. — Un second volume de ces Lettres fut publié en 1742. On y fait connaître le nom de l'auteur des deux volumes, et on y dit quelque chose de sa vie.

qu'il le prétend, et, comme il le dit, *d'original?* Je crois pouvoir dans ce qui va suivre montrer que, soit en lui-même, soit sur ce fait particulier, le témoignage de l'abbé Boileau réunit en effet ces trois conditions.

L'abbé J.-J. Boileau, qu'il ne faut pas confondre avec un autre abbé Boileau, frère du satirique, et auteur de l'*Histoire des flagellants* (1), l'abbé J.-J. Boileau ne peut sans doute être donné pour un écrivain bien recommandable. Son nom ne fait pas même partie de ceux de second ou de troisième ordre qui comblent dans les annales de la gloire littéraire les intervalles des grands noms. Ses ouvrages ne sont guère connus que des biographes, ou des hommes que la nécessité ou le hasard de leurs études a conduits à les consulter. Toutefois l'abbé Boileau est loin d'être sans habitude de l'art d'écrire. Son style, quoiqu'un peu recherché, est clair, cor-

(1) Il ne faut pas non plus le confondre avec l'abbé Charles Boileau, prédicateur assez goûté à la cour et membre de l'Académie française, sur qui son tendre confrère, Jean Racine, fit l'épigramme suivante, qui coupait des deux côtés. « Pourquoi, demandait la Champmêlé à son illustre amant, pourquoi la *Judith* de Boyer, qui vient de tomber à la rentrée de Pasques, avait-elle été assez bien accueillie du public pendant le carême? — C'est, répondit Racine, que pendant le carême les sifflets étaient à Versailles, aux sermons de l'abbé Boileau. »

rect, facile, parfois agréable et même attachant. Aussi de son temps, dans le meilleur monde, passait-il non seulement pour un théologien habile, mais pour une plume élégante, pleine de délicatesse et d'esprit (1). Consulté souvent, et durant tout le

(1) Saint-Simon a dit de l'abbé Boileau que c'était un *docteur de beaucoup d'esprit, d'une grande érudition, une plume belle, forte, éloquente, de beaucoup de suite et de justesse, et qu'il avait toujours vécu en très homme de bien* (a). On ne s'attendrait pas, après cette dernière déclaration, à voir l'auteur des *Mémoires* accuser cet ecclésiastique d'un acte de la plus grande ingratitude, disons le mot, d'une infamie. Qu'on me permette d'anticiper pour détruire cette accusation.

M. de Noailles, n'étant encore qu'évêque de Châlons, avait *approuvé*, peut-être sans les avoir bien examinées, les *Réflexions morales* du P. Quesnel, qui se trouvèrent contenir les erreurs des cinq propositions attribuées à Jansénius. Devenu archevêque de Paris, il avait *condamné l'Exposition de la foi*, de M. de Barcos, entachée de la même doctrine. Il parut à cette occasion, sous le titre de *Problème ecclésiastique*, un pamphlet anonyme où l'on demandait auquel il fallait croire, de l'approbateur des *Réflexions morales* ou du censeur de l'*Exposition*. Or, Saint-Simon prétend que l'auteur de cette brochure, qui dut faire et fit en effet beaucoup de peine à M. de Noailles, n'était ni plus ni moins que l'abbé Boileau, lui que ce prélat avait investi de sa confiance, comblé de bienfaits, logé même à l'archevêché, ce qui l'avait fait appeler *Boileau de l'archevêché*. Il ajoute que la chose une fois

(a) *Mémoires*, éd. Paris, 1842, t. IV, pag. 77.

cours d'une longue vie sur des sujets de religion et de piété, il faisait aux questions qu'on lui adressait des réponses qui avaient la réputation d'être éminemment littéraires et qui sont contenues dans deux volumes de lettres imprimées après sa mort. Il a en outre écrit et publié lui-même la *Vie de madame de Liancourt*, placée en tête du règlement donné par cette dame pour la conduite de sa maison (1); celle *de madame de Combé*, institutrice de la maison

constatée, M. de Noailles fit sortir l'abbé Boileau de son palais, non point pour le punir, comme il l'eût certes bien mérité, mais pour le pourvoir d'un canonicat (a). Rien de plus absurde que ces assertions et de plus contradictoire avec le témoignage qui précède. Il n'y a que Saint-Simon capable d'en émettre de pareilles et de se démentir lui-même avec cet aplomb de grand seigneur. L'auteur du *Problème ecclésiastique* est bien connu, et il l'était du vivant même de Saint-Simon. C'était un bénédictin nommé dom Thierry, de la congrégation de Sainte-Vanne, janséniste des plus ardents, qui fut mis à la Bastille et avoua la paternité du libelle. C'est d'Aguesseau qui affirme le fait, et on peut l'en croire, car ce fut lui qui, en qualité de plus ancien avocat-général, porta la parole pour faire condamner le *Problème* au feu (b).

(1) *Vie de madame de Liancourt*, à la tête du règlement donné par cette dame pour la conduite de sa maison, Paris, 1698, in-12.

(a) *Mémoires*, t. IV, pag. 78; t. IX, pag. 26.

(b) *Mémoires historiques sur les affaires de l'Église de France*; Œuvres du chancelier d'Aguesseau, in-4°, 1789, tom. XIII, pag. 196, 197.

du Bon-Pasteur (1); la première partie de l'*Instruction pastorale* donnée en 1696 par l'archevêque de Paris sur les matières de la grâce (2). Il y a encore de lui deux *Vies*, restées manuscrites, la *Vie* de la première duchesse de Luynes, née Louise Séguier, et celle d'une noble carmélite, amie de la duchesse de Longueville, madame d'Épernon.

Quel que soit maintenant pour nous le mérite de ces divers ouvrages, toujours avaient-ils valu à leur auteur une sorte de position dans les lettres, et pouvaient-ils ajouter quelque chose à la considération qu'il devait à des titres d'une autre nature. L'abbé Boileau, en effet, était docteur de Sorbonne, ami de l'évêque d'Agen, le Père Mascaron, qui lui donna une des cures de cette ville. Il fut ensuite vicaire-

(1) *Relation abrégée de la vie de madame de Combé*, institutrice de la maison du Bon-Pasteur, avec les règlements de la communauté, Paris, in-12, 1700, réimprimée in-8° en 1732.

(2) *Ordonnance et instruction pastorale portant condamnation du livre intitulé*, Exposition de la foi, etc., dans le Recueil des mandements, ordonnances, instructions et lettres pastorales de son éminence monseigneur le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, 1 vol. in 4°, Paris, 1718, pag. 20 et suivantes.

Puisque l'abbé Boileau était de moitié au moins dans la composition de cette ordonnance, il ne put donc, comme le prétend Saint-Simon, être l'auteur du *Problème ecclésiastique*, où elle était attaquée.

général et archidiacre de l'église de Sens. Enfin, investi de la confiance de l'archevêque de Paris, le cardinal de Noailles, il devint un de ses vicaires-généraux et fut pourvu par ce prélat d'un des canonicats de l'église collégiale de Saint-Honoré.

C'étaient là de graves honneurs, et les biographes s'accordent à dire que, par sa science et ses mœurs, l'abbé Boileau en était digne. Un *Avertissement* placé en tête du deuxième volume de sa correspondance le représente comme un homme chez lequel une grande science, une piété sincère, n'excluaient pas les qualités les plus affectueuses et les plus aimables (1). C'est, en effet, le jugement qu'on porterait de lui, à la lecture de ses lettres et ce que supposent les relations honorables dont quelques unes sont le témoignage. Une de ces lettres est adressée à Fénelon, à l'occasion de sa nomination à l'archevêché de Cambray, et les félicitations qu'elle contient ont quelque chose de l'amitié (2). Dans une autre, l'abbé Boileau fait à la duchesse de Noailles sur l'élévation de son fils à l'archevêché de

(1) L'auteur de cet avertissement l'appelle *un grand maître dans la vie spirituelle, un théologien profond, un écrivain délicat, qui avait su joindre le talent de plaire à celui d'instruire et d'édifier.*

(2) Tome I, *Lettre* X.

Paris des compliments qui ont le même caractère (1). Dans une troisième, il remercie l'abbesse de Maubuisson, Louise-Hollandine de Bavière, d'un tableau qu'elle lui avait envoyé et qu'elle avait peint elle-même (2). Dans une quatrième, adressée au duc de ***, il plaide contre les partisans les intérêts de sa ville natale, Agen, et cette lettre, pleine de spirituelles saillies, témoigne d'une certaine familiarité avec le grand seigneur à qui elle est écrite (3).

De telles amitiés, une telle position, une telle réputation de piété, de science, et même de talent littéraire, faisaient donc de l'abbé Boileau un homme dont le témoignage devait avoir une grande valeur. Ce n'est pas à la légère qu'il eût pu articuler, au sujet de Pascal, un fait des plus graves, et sur lequel la moindre possibilité de doute n'eût pas manqué de lui attirer quelque démenti. Ses lettres, comme celles de tous les épistoliers alors en renom,

(1) Tom. I, *Lettre* XI.

(2) *Ibid.*, *Lettre* XVI. — L'abbesse de Maubuisson était belle-sœur de la princesse palatine Anne de Gonzague de Clèves, dont Bossuet a écrit l'oraison funèbre. Elle était en intime union avec Port-Royal, où elle mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Elle y fut enterrée dans le chœur en grande odeur de sainteté. (*Mémoires historiques et chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal des Champs*, t. VI, p. 254.)

(3) *Ibid.*, *Lettre* IX.

devaient être vues non seulement des destinataires, mais de tout le cercle de leurs connaissances. Il y perce même, ainsi que dans toutes ces correspondances, une certaine prévision d'une publicité plus complète. Cette dernière circonstance eût rendu leur auteur encore plus réservé pour les faits qu'il y rapporte, comme pour les opinions qu'il y émet.

Une seconde condition qui donne au témoignage de l'abbé Boileau sur l'abîme imaginaire une grande force, c'est que ce savant théologien ne parlait pas de ce fait en passant, et comme d'une chose étrangère à ses réflexions et à ses études. Loin de là, il en connaissait la nature, les connexions, les conséquences. Il savait qu'un phénomène de ce genre peut n'être que le résultat d'une *imagination échauffée* dont les *fausses impressions* se reproduisent jusque dans les songes. Voici, par exemple, le récit qu'il fait, dans sa *Notice sur madame de Combé*, de la manière dont cette dame, qui était de la religion réformée, se convertit à la foi catholique. « Après avoir passé une partie de la nuit à pleurer et à prier Dieu de lui enseigner la vraie voie, épuisée et accablée de tristesse, elle se jeta sur son lit tout habillée et s'endormit. *Soit que son imagination échauffée retraçât les mêmes idées qui venaient de faire en elle de si vives impressions*, ou que ce

fût un de ces songes que Dieu envoie, selon le prophète Joël, aux enfants de la nouvelle alliance, madame de Combé demandait à Dieu, tout endormie qu'elle était, qu'il ne la laissât pas dans le sommeil de la mort. Elle s'éveilla en sursaut, entendant ou *croyant entendre* une voix forte qui l'appelait. Elle avait retenu ces mots qu'elle a rappelés plusieurs fois depuis : « Levez-vous et allez à la fenêtre, vous y connaîtrez la religion véritable. » Elle court à la fenêtre et voit passer un prêtre qui portait le saint viatique. Frappée de ce spectacle, éclairée jusqu'au fond du cœur, elle se prosterne et adore le saint sacrement. Je vous connais enfin, ô mon Dieu ! s'écria-t-elle ; me voilà catholique (1) ! » L'abbé Boileau n'ignorait pas non plus que ces erreurs de la fantaisie, lorsqu'elles prennent un grand développement et revêtent certains caractères, peuvent constituer des apparitions mal à propos regardées comme divines, et être le point de départ des impiétés de quelques mystiques. Dans la lettre même où il donne en preuve de ces maladies de l'imagination l'abîme fantastique de Pascal, il parle d'une autre histoire de ce genre qui n'est, sous une sorte de voile, que l'histoire même de la personne à qui

(1) *Relation abrégée de la vie de madame de Combé*, pag. 8.

est adressée cette lettre, et dont elle est destinée à combattre les susceptibilités morbides, et, suivant une expression de Bossuet, les superbes singularités. « Quelquefois, dit-il en parlant de cette personne, dans des accès de bile ou de mélancolie elle croyait s'en prendre à Dieu, aux saints et aux hommes, et, dans la rapidité de son imagination échauffée, elle voyageait en Orient et en Occident, faisait des irruptions par toute la terre et jusque dans le ciel, et tout cela sans changer de situation ni de place (1). »

A l'époque où l'abbé Boileau écrivait cette lettre, le Quiétisme dans toute sa fureur menaçait d'envahir les âmes les plus pures et les esprits les plus éclairés. A la suite de consultations auxquelles ce théologien n'était pas resté étranger (2), Bossuet s'était cru obligé de réunir dans la même censure le mysticisme cynique de Molinos, la spiritualité exaltée de madame Guyon, l'amour trop désintéressé de Fénelon (3). L'archevêque de Paris, dans

(1) Tome I, pag. 210, *Lettre* XXIX.

(2) Fénelon lui-même avait demandé l'abbé Boileau pour examinateur du livre qui lui attira la censure de la cour de Rome. (*OEuvres de Fénelon*, Versailles, 1820, t. IV, p. 109.)

(3) *OEuvres de Bossuet*, Versailles, 1817, t. XXVII, *Ordonnance et Instruction sur les états d'oraison*; t. XXVIII,

une *Ordonnance contre les erreurs du Quiétisme*, rendue à l'époque où il n'était encore qu'évêque de Châlons, avait paru signaler comme une source de cet Alexandrinisme du XVIIe siècle la vie de sainte Thérèse écrite par elle-même (1). L'abbé Boileau, expliquant dans une autre lettre cette partie du mandement de son supérieur, convient qu'une lecture inintelligente de cette œuvre de la tendre sainte peut en effet avoir ce mauvais résultat. Il sent bien que les visions qui y sont racontées sont de nature

Déclaration des trois évêques, *Summa doctrinæ*, etc.—Voir aussi le volume ci-dessus cité des œuvres de Fénelon.

(1) « Nous vous recommandons, disait M. de Noailles aux prêtres de son diocèse, de veiller avec un soin particulier pour empêcher les personnes de piété dont vous avez la conduite de lire aucun livre qui puisse les porter à ces nouveautés, et de ne leur permettre que ceux qui sont approuvés dans toute l'église, comme les ouvrages de saint François de Sales, les livres de sainte Thérèse, à la réserve de sa vie, qu'elle a souhaité elle-même qu'on ne laissât pas lire à ses religieuses, de peur qu'elles ne désirassent trop les visions et les autres grâces extraordinaires, et que quelques unes ne crussent faussement marcher dans les mêmes voies. » *Ordonnance de monseigneur l'évêque comte de Châlons, pair de France, contre les erreurs du Quiétisme*, etc.., in-4°, Châlons, 1695, pag. 16.

M. de Noailles insista encore sur le même sujet, en 1697, dans son *Instruction pastorale sur la perfection chrétienne et sur la vie intérieure, contre les illusions des faux mystiques*, deuxième édition, in-12, Paris, 1698, pag. 148, 166.

à conduire les esprits faibles ou exaltés à des extases purement maladives. « La perfection, dit-il à propos de ces extases, ne consiste point dans ces grâces extraordinaires et gratuites qui pourraient flatter l'amour-propre, mais dans les vertus solides qui entretiennent et augmentent la charité. On ne doit pas estimer la contemplation pour les grandes lumières qu'on y peut recevoir, mais pour les sentiments affectifs du cœur qu'elle engendre et pour les fruits qu'on en tire (1). »

Dans plusieurs autres de ses lettres il revient encore sur le même sujet. Dans l'une il va jusqu'à traiter de *folie* cette nouvelle spiritualité qui n'est pas celle de l'église (2). Dans une autre il se demande comment on ose s'éloigner de la pratique de l'église sainte, pour se conformer à la pratique de la malheureuse secte de Molinos, ce faiseur de romans *visionnaires* (3), visiblement conduit par l'esprit du démon (4). » Ailleurs, enfin, il fait voir le danger de marcher dans la voie du pur amour des mystiques, et parle de l'abîme des peines éternelles auquel elle conduit infailliblement (5).

(1) Tom. II, pag. 10, *Lettre* I.
(2) Tom. I, pag. 321, 327, *Lettre* XXXVII.
(3) Tom. II, pag. 188, *Lettre* XXIX.
(4) Tom. I, pag. 342, *Lettre* XXXIX.
(5) Tom. I, pag. 350, *Lettre* LII.

Evidemment l'abbé Boileau était un juge très compétent de la nature du fait du précipice imaginaire. C'était en pleine connaissance de cause qu'il le donnait pour ce qu'il était. Peut-être même que s'il eût été mis en demeure de dire toute sa pensée sur le fait de la vision, il eût bien pu le placer sur la même ligne et le soumettre à la même condamnation.

Il se présente une dernière question. Ce fait d'un précipice fantastique dont l'abbé Boileau était un garant à la fois si éclairé et si grave, comment en avait-il eu connaissance? Comment en était-il si sûr que de dire qu'il le savait d'*original?* La réponse à cette question ne sera pas la partie la moins facile, ni la moins décisive de ma tâche.

L'abbé Boileau, malgré l'aménité de ses mœurs et la réserve de ses opinions, était un des partisans les plus sincères et les plus fermes des doctrines du jansénisme, un des hommes surtout qui avaient eu les plus constants et les plus intimes rapports avec tout ce que l'on comptait de célèbre et d'élevé dans ce grand parti ultra-religieux de la société du XVIIe siècle. Il avait été admis très jeune dans la noble famille de Luynes pour y faire l'éducation des deux derniers fils de cette maison (1). Or, la maison de

(1) Moréri, *Grand dictionnaire historique*, édit. de 1759, art. *Boileau* (J.-J.).

Luynes, c'était comme le Port-Royal du grand monde. Ses maîtres avaient presque été des solitaires de celui des Champs. La première duchesse de Luynes, l'intéressante Louise Séguier, ne pouvant consacrer sa vie à Dieu dans le saint monastère, avait fait bâtir dans son voisinage un château dont la mort ne lui permit pas de voir l'achèvement (1). Singlin avait été son directeur avant de devenir celui de Pascal, et avait reçu ses derniers soupirs (2). Quant au mari de cette dame, Louis-Albert de Luynes, pendant de longues années au moins il fut de moitié avec elle dans les opinions et les affections jansénistes les plus ardentes. C'est lui qui, de concert avec Dugué de Bagnols, durant les guerres de la Fronde, fit fortifier et presque rebâtir Port-Royal des Champs, et devint son munitionnaire (3). C'est à ce même duc qu'Arnauld dédia les deux lettres qui lui valurent son exclusion de la Sorbonne, et dont la défense fut l'occasion des *Provinciales*. C'est lui enfin qui conduisit Pascal à une de ses maisons lors de la retraite qui précéda la dernière conversion du futur auteur des *Pensées*. Dans cette maison de Luynes se réunissaient tous les plus

(1) *Histoire générale de Port-Royal*, t. III, pag. 129 et suivantes.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

hauts personnages du jansénisme. On y discutait, pour les recevoir dans le sens le plus sévère, les doctrines de la grâce, on en exaltait les héros, on y rappelait les principaux traits de leur vie. L'abbé Boileau passa dans cette atmosphère les premières années de la sienne, et y puisa les opinions théologiques auxquelles il resta constamment fidèle. Le premier ouvrage qu'il écrivit témoigne de cette influence. Ce fut la vie de la duchesse de Liancourt, femme d'un esprit élevé, d'une âme pieuse, et inébranlablement engagée dans les voies jansénistes les plus profondes. Elle avait fait élever sa petite-fille, mademoiselle de la Roche-Guyon, dans le monastère de Port-Royal, circonstance qui, dans les démêlés de son mari avec le curé de Saint-Sulpice, le mystique Olier, devint une des occasions des deux fameuses lettres d'Arnauld. L'abbé Boileau écrivit plus tard la vie de la première femme du duc de Luynes, celle qui vint mourir en vue des ombrages de Port-Royal; et bien que cet ouvrage n'ait pas été imprimé, il fut employé dans l'histoire de cette maison comme le document le plus authentique pour tout ce qui concerne cette dame, et les relations qu'elle entretint jusqu'au dernier jour avec ses pieux habitants (1).

(1) *Histoire générale de Port-Royal*, t. III, pag. 129.

On doit, d'après tout cela, pressentir quelles devaient être les liaisons de l'abbé Boileau, soit avec Port-Royal, soit avec les docteurs qui, sans faire partie de ses solitaires, étaient aussi jansénistes qu'eux, et devaient savoir toutes leurs histoires. Ménage rapporte, par exemple, que pour toute réponse à une consultation sur un cas de conscience, l'abbé Boileau conseilla une neuvaine sur le tombeau du célèbre docteur Sainte-Beuve (1), un des premiers directeurs du duc et de la duchesse de Luynes, qui jadis, pour avoir refusé de souscrire à la censure portée contre Arnauld, avait été comme lui exclu de la Sorbonne, où il occupait une chaire de théologie.

Mais la preuve la plus éclatante des intimes relations de l'abbé Boileau avec Port-Royal et ses plus célèbres ermites résulte de plusieurs lettres qu'il écrivit à l'occasion de la mort de Sacy (2). La première ne porte pas de suscription (3). La seconde est adressée à mademoiselle de Vertus, cette pieuse amie de madame de Longueville, qui eut

(1) *Menagiana*, édit. de 1725, t. II, pag. 128.

(2) *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal*, 1742, t. IV, pag. 91, 92, 105, 422.

(3) Elle a pour titre : *Lettre de M. Boileau, docteur de la maison et société de Sorbonne, archidiacre et grand-vicaire*

successivement pour directeurs les deux directeurs de Pascal, Singlin et celui dont il est question dans cette lettre. La troisième est écrite à la mère Angélique de Saint-Jean, abbesse de Port-Royal, et tante du défunt (1). Dans toutes ces lettres, l'abbé Boileau pleure la mort de Sacy comme celle de l'ami le plus cher, d'un ami *éclairé, compatissant*, *fidèle*, *qui*, *après Jésus-Christ*, *aurait pu être sa force*, *et sur qui il fondait l'unique espoir de sa vie*, *sa sûreté*, *sa consolation*. Dans la première surtout, après avoir rappelé tout ce qui rendait l'illustre mort si regrettable, confondant sa douleur avec celle de tout Port-Royal, il s'écrie : *La couronne de notre tête est tombée!*

Nous voici, je crois, arrivé à la source où l'abbé Boileau a puisé le fait de l'abîme imaginaire, ce fait dont il semble si sûr et qu'il dit savoir d'*original*. On se rappelle que dans la lettre où il rapporte cette circonstance de la vie de Pascal, le grave abbé dit que les *amis* de ce grand homme, son *confesseur*, son *directeur*, s'efforçaient en vain de le

de Sens, *ensuite de Paris*, *et mort chanoine de Saint-Honoré.*

(1) Dans une quatrième lettre, l'abbé Boileau revient sur la mort de Sacy à l'occasion de celle de la mère Angélique. Cette lettre est signée *Boileau*, *archidiacre de Paris.*

mettre en garde contre une sensation illusoire dont lui-même ne méconnaissait pas la fausseté. Or, ces amis, ce confesseur, ce directeur de Pascal, étaient tous de la connaissance particulière de l'abbé Boileau.

Parmi ces confesseurs de Port-Royal il en était un qui avait eu le premier la confiance de Pascal, et ne l'avait jamais perdue. Ce confesseur, c'était Sacy, l'ami dont l'abbé Boileau déplore la perte dans les termes que j'ai rapportés. Il n'y aurait rien que de fort naturel à prétendre que c'est par ces *amis*, ce *confesseur*, ce *directeur* de Pascal, et en particulier par Sacy, que l'abbé Boileau sut d'*original* le fait de l'abîme imaginaire. Et ici, qu'on le remarque bien, les indiscrétions du confessionnal n'étaient pas nécessaires; ce n'était pas comme pour la vision. Le fait de l'abîme était un fait journalier qui n'avait jamais pu être caché pour personne, j'entends pour personne du Port-Royal, pour aucun des amis de Pascal.

Que ces amis de l'illustre mélancolique, que les admirateurs de sa gloire, les partisans des doctrines qu'il a si éloquemment défendues, n'aient, durant sa vie surtout, parlé de cette particularité qu'avec une grande réserve, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Ils ne devaient pas être très empressés à

faire connaître un accident de son esprit qui était bien évidemment une maladie, et où il n'y avait pas moyen de voir un coup de la grâce. Quant aux sœurs de Pascal et à sa nièce Marguerite, elles devaient être bien plus retenues encore à consacrer le souvenir d'une infirmité dont elles avaient eu plusieurs années sous les yeux le triste spectacle. C'est, pour le dire en passant, une nouvelle raison qui explique pourquoi madame Périer et Jacqueline n'ont rien dit de l'accident du pont de Neuilly. Le fait de l'abîme imaginaire se rattachait d'une manière nécessaire au fait de l'abîme réel dans lequel Pascal avait failli être précipité. On ne pouvait parler du second sans parler du premier. Pour lever la difficulté on a mieux aimé ne parler ni de l'un ni de l'autre.

Je ne veux pas étendre davantage le détail de ces conjectures, ou plutôt de ces démonstrations. Leur évidence est manifeste. Oui, l'abbé Boileau a pu savoir, a su d'original, par plus d'un témoignage, peut-être même par ce qui restait de la famille de Pascal, sa sœur, son neveu, sa nièce, la particularité de l'abîme imaginaire. Cette particularité, que garantissent et sa haute moralité, et ses lumières, et la nature de ses amitiés, est encore garantie par cette circonstance que son attestation à

cet égard n'a jamais été contredite. Les lettres de l'abbé Boileau, qui ne sont plus guère lues maintenant, l'ont été beaucoup à l'époque de leur publication. Le succès du premier volume de cette correspondance, celui où se trouve rapporté le fait de l'abîme, engagea l'éditeur à en publier un second quelques années après, et même à en promettre un troisième (1). Ce livre devait être surtout recherché par les amis du savant abbé, par les hommes qui étaient avec lui en communauté d'opinions théologiques. Le premier volume en parut en 1735, avant la publication du *Recueil d'Utrecht* et de l'*Histoire générale de Port-Royal*. Les auteurs de ces deux ouvrages en eurent certainement connaissance. L'abbé Boileau était un des leurs, et, comme je l'ai déjà fait remarquer, l'historien de Port-Royal a une telle confiance en son témoignage, qu'il cite jusqu'à ses compositions restées manuscrites. Si donc ils ne lui empruntèrent pas le fait de l'abîme, c'est que, cette triste circonstance de la vie de Pascal étant indifférente à l'histoire du jansénisme, ils aimaient autant la taire que la publier. Mais si ce fait eût été faux, ou seulement douteux, avec quel empressement ne l'auraient-ils pas démenti, ou tout au moins mis en

(1) Supplément de 1749 au *Dictionnaire de Moréri*, art. *Boileau*, J.-J.

question! Avec quel empressement n'auraient-ils pas invoqué des dépositions contraires, celle surtout du P. Guerrier, qui ne mourut que vingt ou trente ans plus tard, et qui, par les matériaux que leur fournissaient sur Pascal et sur sa famille ses copies des papiers de Marguerite Périer, était réellement devenu leur collaborateur (1)! Bien plus, le P. Guerrier n'eût pas attendu cet appel à son témoignage. Du vivant de Marguerite Périer, il partageait la sollicitude de sa vieille parente pour la gloire de Pascal, et tout ce qui s'y rapportait. Bien que cette demoiselle eût quitté définitivement Paris depuis longtemps, elle y avait conservé de hautes relations qui la tenaient au courant de tout ce qui s'imprimait sur son oncle. C'est ce qui résulte par exemple d'une lettre que lui écrivait, en date du 28 juin 1728, c'est-à-dire cinq ans seulement avant sa mort, l'abbé d'Étemare, au sujet de la publication faite par le P. Desmolets, bibliothécaire de l'Oratoire, dans le tome V de ses *Mémoires d'histoire et de littérature*, d'un certain nombre de

(1) Cette collaboration est manifeste dans le récit que fait le *Recueil d'Utrecht* de la manière dont l'amulette fut trouvée dans l'habit de Pascal. Ce récit n'est autre chose qu'une abréviation de la note mise par le P. Guerrier, dans son IIIe recueil, à la suite de sa copie de cette pièce.

Pensées de Pascal jusqu'alors inédites (1). Cet intérêt pour tout ce qui concernait le grand écrivain ne s'éteignit point à Clermont après la mort de Marguerite Périer. Le P. Guerrier en fut naturellement le légataire. On a la preuve de la correspondance qu'il entretenait à Paris avec l'oratorien dont je viens de parler, et le bénédictin dom Clémencet (2). Il prit donc certainement lecture des principales publications jansénistes, de celles surtout où il était question de son illustre parent. Sous ces deux rapports les lettres de l'abbé Boileau vinrent à coup sûr à sa connaissance, et il n'eût pas manqué de s'inscrire en faux contre la mention qui y est faite du précipice imaginaire, si cette mention eût été attaquable. Mais elle n'était qu'un des mille échos de la tradition janséniste sur une chose qui ne pouvait pas se cacher, et dont on ne pouvait que retarder la divulgation authentique. Aussi suis-je bien persuadé que, si jusqu'à présent au moins le court récit de

(1) IIIe *Recueil MS.* du P. Guerrier, pag. 339.

Le 20 juin 1731, l'abbé d'Etemare eut encore à répondre à Marguerite Périer à propos de l'insertion qu'avait faite le même P. Desmolets, dans la *Continuation des mémoires* ci-dessus cités, de l'entretien de Pascal et de Sacy sur Épictète et Montaigne. (*Recueil d'Utrecht*, pag. 271.)

(2) *Lett., opusc., et Mém. de madame Périer, de Jacqueline Pascal*, etc., publiés par M. Faugère, préface, pag. XIII.

l'abbé Boileau est l'allégation la plus ancienne et la plus grave de cette circonstance de la vie de Pascal, il n'est pourtant pas la source exclusive des assertions qui s'y rapportent.

Je regarde comme assuré, par exemple, que Bossut, qui, dans sa préface, dit formellement que Pascal *croyait voir de temps en temps à côté de son lit un précipice prêt à l'engloutir*, n'admet pas ce fait sur la seule autorité de l'abbé Boileau, que, du reste, il ne cite pas. Bossut, entre autres contemporains de Marguerite Périer, avait pu connaître le P. Guerrier (1), ce dernier représentant des familles Périer et Pascal, et apprendre de lui le fait qu'il rapporte avec tant d'assurance. A son défaut il pouvait le tenir de M. Guerrier de Bezance, lequel lui avait communiqué un des recueils de cet oratorien, qui était son oncle. Peut-être, enfin, en avait-il trouvé quelque chose dans celles des copies des papiers de Marguerite Périer qui ne sont pas venues jusqu'à nous, et dont il put aussi faire usage pour son édition des œuvres de Pascal. Cette conjecture

(1) Bossut était né en 1730, et le P. Guerrier a dû vivre, ou peu s'en faut, jusqu'en 1770. Ce dernier fait résulte du témoignage de M. Faugère, qui dit que M. Bellaigue de Rabanesse, né en 1758, avait reçu une partie de son éducation du P. Guerrier l'oratorien. (*Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, t. I, Introduction, pag. 41.)

est d'autant plus plausible, que Bossut, dans sa préface, donne sur quelques points de la vie de Pascal, et notamment sur la catastrophe de Neuilly, des détails qu'on ne trouve pas même dans le *Recueil d'Utrecht.*

En somme donc, par quelque côté qu'on aborde le fait de l'abîme imaginaire, si positivement articulé par l'abbé Boileau, il n'y a moyen ni de le nier ni d'infirmer le grave témoignage sur lequel il s'appuie. On doit le considérer désormais comme un fait irrévocablement acquis à l'histoire de Pascal. Rapproché de celui de la vision et du funeste accident qui fut leur source commune, il restera comme un grand exemple de ce que peut sur une raison supérieure, unie à une imagination ardente, l'ébranlement de cet organisme nerveux sans lequel il n'y a d'exercice ni de l'imagination ni de la raison.

NOTE XV.

MYSTICISME DE PASCAL.

Jeté à jamais dans les voies d'une religion mystique. Page 168.

Il y a dans la partie des manuscrits de Pascal publiée pour la première fois par M. Faugère (t. II, pag. 338 et suiv.) quelques pages ayant pour titre le *Mystère de Jésus*, et dont le mysticisme ardent touche d'assez près à cet état de l'âme auquel nous devons l'amulette. La seconde moitié surtout de cet écrit offre éminemment ce caractère. C'est une conversation entre Pascal et le Sauveur, dont ce dernier fait presque tous les frais, et qui rappelle un pareil dialogue entre Jésus-Christ et Malebranche dans les *Méditations chrétiennes et métaphysiques* de ce philosophe. Dans le *Mystère de Jésus*, l'homme-Dieu, après beaucoup d'autres conseils, finit par dire à Pascal : « Interroge ton directeur, quand mes propres paroles te sont occasion de mal et de va-

nité ou de curiosité. » Le fond de cette recommandation est le même que celui du dernier engagement formulé dans l'amulette. Les jésuites n'auraient rien pu prescrire qui allât mieux à leur but.

NOTE XVI.

PIEUSE SALETÉ DE PASCAL.

Docile comme un enfant aux exhortations et aux représailles de sa sœur. Page 168.

Ces exhortations finirent par prendre forcément un bien singulier caractère. En voici un exemple qui fera voir en même temps dans quel abandon maladif de soi-même se complaisait alors Pascal.

« On m'a congratulée (c'est Jacqueline qui s'adresse à son frère) pour la grande ferveur qui vous élève si fort au-dessus de toutes les manières communes, *que vous mettez les balais au rang des meubles superflus*. . . . . .
Il est nécessaire que vous soyez, au moins durant quelques mois, *aussi propre que vous êtes sale*, afin qu'on voie que vous réussissez aussi bien dans l'humble diligence et vigilance sur la personne qui vous sert, que dans l'humble négligence de ce qui vous touche ; et après cela il vous sera glorieux, et édifiant aux autres, *de vous voir dans l'ordure*,

s'il est vrai toutefois que ce soit le plus parfait, dont je doute beaucoup, parce que saint Bernard n'était pas de ce sentiment (1). »

(1) *Extrait d'une lettre de la sœur Euphémie à M. Pascal, son frère; dans le* IIIe *Recueil MS. du P. Guerrier*, p. 292; dans le *Rapport* de M. Cousin sur les *Pensées*, etc., pag. 412; dans les *Lett., opusc. et Mém. de madame Périer et de Jacqueline Pascal*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 374.

Dans le cas où saint Bernard eût été partisan de l'*ordure*, il est permis de croire que Jacqueline eût passé outre à cette opinion, et eût donné les mêmes bons conseils à son frère.

NOTE XVII.

CROYANCE DE PASCAL AUX MIRACLES.

Pascal ne douta pas un instant du miracle opéré sur sa nièce. Page 199.

Voici en deux mots ce que c'était que ce miracle.

Une des nièces de Pascal, celle dont le nom est si souvent cité dans ce livre, était alors pensionnaire à Port-Royal. Elle était atteinte d'une fistule lacrymale avec carie du petit os dont le canal conduit les larmes de l'angle de la paupière dans l'intérieur du nez. Cette maladie, pour laquelle les chirurgiens avaient jugé l'usage du feu nécessaire, guérit presque subitement à la suite de l'application, sur l'œil de la petite Marguerite Périer, d'un fragment d'épine de la couronne de J.-C., gardé comme une précieuse relique par les religieuses de Port-Royal. Ce miracle, qui fut le premier des nombreux *miracles* dits *de la sainte Épine*, fut attesté par une commission mipartie d'ecclésiastiques et de médecins, et instituée

à cet effet par l'archevêque de Paris. Port-Royal entra dans de saints transports de joie, et Jacqueline Pascal, retrouvant son ancienne verve, consacra la miraculeuse guérison de sa nièce par une pièce de vers, dont voici un fragment.

Au milieu de l'Auvergne, une enfant de sept ans,
Soit pour son péché propre ou ceux de ses parents,
Ou pour une autre fin, sans qu'ils fussent coupables,
Par l'ordre de Celui qui fait vivre et mourir,
Fut surprise d'un mal si pénible à souffrir,
Qu'elle eût touché le cœur des plus impitoyables.

L'œil de cette petite en imminent danger,
Jetant incessamment une liqueur impure,
Obligeait ses parents à ne rien négliger
Pour arrêter le cours de cette pourriture.
Paris, où tous les arts se savent signaler,
Les voit venir chez elle ou plutôt y voler,
Pour trouver un remède à ce mal qui s'obstine.
Mais n'étant pas un mal facile à secourir,
L'avis des médecins est qu'il ne peut guérir
Sans appliquer le feu jusque dans sa racine.

Je renvoie, pour le reste de ce naïf petit poëme et pour tous les détails du miracle qui en fait le sujet, au mémoire du *Recueil d'Utrecht* (1). Je me

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 281 à 304. Voir aussi *Lettres, opusc. et Mém. de madame Périer, de Jacqueline*, etc., publiés par M. Faugère, pag. 148 et suiv., pag. 376-385.

bornerai à citer de cette partie du Mémoire le paragraphe suivant.

« M. Paschal fut longtemps dans l'admiration à l'occasion de ce miracle ; et il avait une raison d'en être encore plus touché que les autres. Car il paraissait que Dieu l'avait accordé non seulement aux prières et aux besoins de Port-Royal, mais encore à sa foi. Quelques jours devant il eut un entretien avec un homme qui n'avait point de religion, et qui concluait de ce qui se passait dans l'Église qu'il n'y avait point de Providence. « Car, disait-il, il est » évident qu'il n'y a rien de plus injuste que de per- » sécuter comme hérétiques des personnes qui dou- » tent d'un fait non révélé et indifférent à la Reli- » gion, tel qu'est celui de Jansénius. Comment donc, » ajoutait-il, si Dieu se mêle de nos affaires, si la » Religion est son œuvre par excellence, si l'Église » est le royaume de la vérité, comment peut-il ar- » river que les seuls théologiens qui défendent toute » vérité soient opprimés, excommuniés, et sans » ressource soit du côté des hommes, soit du côté » de Dieu qui garde un profond silence ? » A ce discours du libertin, M. Paschal répondit sans hésiter, qu'*il croyait les miracles nécessaires, et qu'il ne doutait point que Dieu n'en fît incessamment* (1). »

(1) *Recueil d'Utrecht*, pag. 300.

Rapprochez de cette réponse les Pensées de Pascal sur les miracles, quelque magnifique que puisse en être l'expression; mais rapprochez-en surtout sa vision et son amulette, et dites si tout cela ne se tenait pas d'une connexion intime et nécessaire.

NOTE XVIII.

LE PROBABILISME D'ESCOBAR ET DE TAMBOURIN.

Bien que Pascal ait consacré la plupart de ses *Provinciales* à accabler de sa logique passionnée et de son éloquente moquerie le probabilisme inepte et souillé des Escobar et des Tambourin, etc. Page 203.

Il n'est personne qui, dans ces dernières années, n'ait eu l'occasion d'apprécier par de longs extraits les scandaleuses imaginations des casuistes. J'ai voulu aller un peu plus loin, j'ai voulu faire connaissance entière avec un ou deux de ces corrupteurs de conscience, et j'ai choisi parmi eux la réputation la plus proverbiale et le nom le plus ridicule, Escobar et Tambourin. Je ne saurais dire tout ce qu'a soulevé en moi de dégoût la lecture de ces Sommes d'impuretés ineptes, où des *confesseurs*, des *pénitents* vont apprendre des turpitudes, se familiariser avec des friponneries, ignorées peut-être dans les plus mauvais lieux. C'est toujours aux titres *De matrimonio*, *luxuriâ*, *stupro*, *furto*, que se trouve ce qu'il y a de plus fétide et de plus épais dans ces égouts du probabilisme.

Le petit ouvrage d'Escobar, le seul que j'aie lu (l'autre a 7 tomes in-folio), est en un volume, et a pour titre : *Liber theologiæ moralis, viginti quatuor societatis Jesu doctoribus reseratus, quem R. P. de Escobar et Mendoza, vallis oletanus, e societate Jesu theologus, in examen confessariorum digessit; in-12, Lugdini*, 1644.

C'est dans ce livre que se trouve (tract. I, ex. VIII, n° 102, p. 151) une défense des prêtres Sodomites que Pascal n'a pas osé *rapporter, parce que*, dit-il, *c'est une chose effroyable* (VIe Provinciale). Et Pascal n'avait que trop raison. Voici un point de cette défense : « *Clericus fœminam in indebito subigens vasi non committit propriè sodomiam, quia, licet non servet debitum vas, servat tamen sexum.* »

Le livre de Tambourin (Tamburini), imprimé presque à la fois en Italie, en Allemagne et en France, contient des abominations toutes pareilles. Il est intitulé : *Methodus expeditæ confessionis, tum pro confessariis, tum pro pœnitentibus, complectens libros quinque, in quibus omnes ferè conscientiæ casus ad pœnitentiæ sacramentum, quà ministrandum, quà suscipiendum, pertinentes, dilucide ac breviter enodantur; 1 vol. in-16, Coloniæ Agrippinæ*, 1658.

La courte préface de ce manuel du Probabilisme annonce dignement la manière honteusement facile dont les cas de conscience y seront résolus.

En voici la traduction exacte.

«Je veux, ami lecteur, te donner ici un petit avertissement. Toutes les fois que dans ce livre ou dans d'autres ouvrages de ma façon j'aurai appelé une opinion probable, ou, ce qui revient au même, non improbable (*non improbabilem*), tu pourras l'embrasser sans crainte du péché, et la suivre en toute sûreté dans la pratique. C'est ainsi que l'entendent tous nos bons docteurs, lorsqu'ils disent que celui qui agit par une raison probable se conduit avec prudence et ne court aucun risque de tomber en faute. Tu peux tenir la chose pour assurée. Si je parviens, en la gravant dans ton esprit, à te délivrer de toute inquiétude, je ne regretterai pas ma peine. *Vale.* »

C'est contre ce livre de Tambourin et trois autres ouvrages du même casuiste qu'est exclusivement dirigé le plus violent peut-être de ces espèces de pamphlets jansénistes auxquels Pascal a travaillé, et qui font partie du recueil de ses OEuvres, les factum pour les curés de Paris (1).

(1) *Neuvième factum des curés de Paris*, présenté le

10 d'octobre de l'année 1659, à MM. les vicaires-généraux de M. l'éminentissime cardinal de Retz, archevêque de Paris, pour demander la condamnation du livre du P. Thomas Tambourin, jésuite; dans les Œuvres de Blaise Pascal, édition de 1819, t. III, pag. 307 et suivantes.

NOTE XIX.

HALLUCINATIONS DES GRANDS ESPRITS.

Mais Pascal avait fini par puiser bien davantage ce ton si absolu d'autorité dans sa foi à la religion et à la grâce, cette foi qui était devenue son génie, et dans les circonstances étranges où son organisation exceptionnelle et fatiguée avait abusé son esprit sur la réalité d'une communication divine. Page 209.

Je donnerai pour terminaison à ces notes, et pour corollaire à l'ensemble de ce travail, un opuscule imprimé il y a huit ans (1), et où se trouvent développées d'un point de vue plus général les idées plus particulièrement exprimées à la fin de la première partie du présent ouvrage.

Après les considérations que renferme ce fragment, après les preuves de fait et de droit contenues dans le livre que j'ai publié sur le *Démon de Socrate* et dans celui qu'on vient de lire sur l'*Amulette de Pascal*, je ne vois pas, je l'avoue, ce qui pourrait manquer à la démonstration du fait fécond

(1) Dans la *Gazette médicale de Paris*, numéro du 15 septembre 1838.

que j'ai voulu mettre en lumière, à savoir, l'existence d'un état intellectuel essentiellement constitué par de fausses sensations, et jusqu'à un certain point compatible avec l'exercice de la raison la plus entière, quelquefois même la plus puissante.

« SUR UN DES POINTS DE VUE DE LA PSYCHOLOGIE DE L'HISTOIRE.

« Il est une espèce d'histoire, la plus intime dans ses sources, la plus élevée dans ses résultats, qui, loin de se borner à rassembler les faits de la vie des peuples et à les enchaîner dans leurs rapports extérieurs, recherche dans les profondeurs de l'âme leurs plus secrètes origines. Elle y saisit à leur naissance, et dès les temps les plus reculés, les instincts et la raison de l'homme; elle en suit le développement à travers le cours des nations et le mélange des races qui les constituent; elle en signale enfin les variations, les écarts, les folies, comme elle a fait ressortir leur marche fatale vers une intelligence plus claire de l'ordre des choses et une observation plus rigoureuse de ses lois.

» Si dans l'accomplissement de cette tâche la *Psychologie de l'histoire* porte naturellement ses regards sur les masses, en interroge les mouvements, cherche à en pénétrer la pensée, elle ne doit pas

une moindre attention à l'étude des hommes supérieurs qui les dominent et les conduisent.

» Indépendamment des faits psychologiques généraux et communs à chaque période historique, à chaque grande phase du progrès des races et des nations, il y a, en effet, pour chacune de ces périodes des hommes, en plus ou moins grand nombre, qui en sont comme l'*expression* vivante, et qui reflètent, en l'exagérant sans doute, mais aussi en la rendant plus sensible, l'idée de l'époque à laquelle ils appartiennent. La psychologie de ces hommes éminents, lorsque les matériaux nécessaires pour la tracer n'auront pas été détruits par le temps, donnera souvent, à elle seule, le secret des pensées de leur siècle, comme à son tour elle pourra être éclairée et complétée par ces dernières. Et, il importe de le remarquer ici, l'influence de ces hauts personnages sur les hommes parmi lesquels ils ont vécu, n'a pu être ou plutôt se montrer aussi grande qu'elle nous apparaît, que parce qu'ils représentaient parfaitement la raison et surtout les passions de leur époque, j'ajouterai que parce qu'ils en partageaient les erreurs, l'enthousiasme et même le délire. La fourberie politique et religieuse à la fois, dont on a accusé souvent tel ou tel grand acteur des anciens temps, est, à mon avis, une des erreurs les plus

grossières qui se soient commises dans l'appréciation des faits et des hommes historiques. On a ainsi mal à propos importé l'esprit politique ou philosophique moderne dans des événements ou dans des intelligences où il fait le plus évident contre-sens.

» Laissant de côté les TEMPS SAUVAGES avec lesquels l'histoire proprement dite n'a presque rien à démêler, mais où la philosophie trouverait tout analysés les rudiments de l'intelligence humaine, on peut arriver tout d'abord aux SIÈCLES HÉROÏQUES, à ces siècles d'ignorance absolue et de naïve croyance, où l'imagination encore toute puissante, et vierge comme la nature de ce temps-là, peuplait le monde d'agents invisibles, et comme l'a dit Barthélemy, confondant le mouvement avec la vie, et la vie avec le sentiment, faisait de la foudre Jupiter, du feu Vesta, du soleil Apollon, et préparait ainsi aux âges futurs les terreurs de la superstition et les hallucinations de l'ignorance et du fanatisme.

» Cette imagination créatrice, vivifiante et divinisante, est, en effet, ce qui constitue la plus haute et la plus réelle expression de la psychologie générale des siècles héroïques, comme de celle de leurs représentants, je veux dire de leurs intelligences culminantes et conductrices. Sans doute, parmi ces sommités ou ces *expressions*, il s'en trouve d'ani-

males, telles que le brigand Cacus, le niveleur Procuste, le gros mangeur Milon; il s'y trouve des expressions guerrières, telles qu'Achille, Ajax, Diomède; des expressions intelligentes, fines et astucieuses, comme Ulysse; des expressions poétiques ou musicales, Orphée, Linus, Musée, Homère lui-même; des expressions savantes, les deux fils d'Esculape, Macaon et Podalyre; mais il s'y trouve surtout des expressions religieuses, enthousiastes, des prêtres, des sacrificateurs, des devins, des hommes de Dieu, Amphiaraüs, Calchas, qu'on rencontre toujours au premier rang dans toutes les affaires guerrières de ces époques, c'est-à-dire dans leurs affaires publiques les plus importantes.

» Il y a quelques distinctions à établir parmi ces expressions du sentiment religieux ou de causalité surnaturelle dans les siècles héroïques, et même, comme nous ne tarderons pas à le voir, dans les siècles historiques. Ou bien, et cela a pu avoir lieu dans un grand nombre de cas, ces expressions, prêtres, devins, oneïroscopes, avaient foi dans la puissance de leurs cérémonies et de leurs sacrifices, dans leur pouvoir de divination, sans pourtant se sentir précisément inspirées, et c'étaient là des *expressions* religieuses, calmes et *raisonnables;* ou bien, telles que les pythies, les sibylles, elles pou-

vaient entrer, par le fait de leur nature maladive, ou de la stimulation de vapeurs ou de boissons excitantes, dans un état d'inspiration générale, sans détermination précise vers aucune des surfaces sensitives, et c'étaient là des *expressions* au moins *enthousiastes;* ou bien enfin, ces expressions religieuses étaient réellement, comme Socrate, en proie à des hallucinations des sens, de ceux surtout de la vue et de l'ouïe, qui les persuadaient de l'influence immédiate de la divinité; et c'étaient là les plus hautes *expressions du sentiment religieux* dans des siècles où il n'était pas encore possible d'établir une distinction exacte entre la raison et la folie.

» Il y a eu certainement dans les siècles héroïques soit de la Grèce, soit des autres peuples, comme dans les siècles prophétiques des Hébreux, dont les récits portent le nom de Vieux-Testament, il y a eu, dis-je, beaucoup de ces expressions hallucinées. Mais l'histoire, qui n'était pas encore née, n'a pu nous en transmettre les biographies particulières, et la fable ainsi que la tradition ne font que nous les signaler en masse, sous les noms de Devins, Pythons, Pythies, Pythonisses, Sibylles. Les générations contemporaines, et même les générations pendant longtemps subséquentes, étaient si éloignées de voir, dans ces expressions religieuses, des mal-

heureux atteints pour la plupart de folie sensoriale, qu'elles ne regardaient même pas comme des maniaques furieux, Oreste, Athamas, Alcméon, et que, dans leurs croyances superstitieuses, elles ne voyaient en eux que des coupables tourmentés par les Euménides; erreur que pendant longtemps encore a partagée la philosophie antique, d'accord, en cela, avec la religion.

» Lorsqu'on arrive aux TEMPS HISTORIQUES ou dans le passage progressif des temps héroïques à ces derniers, les documents nécessaires pour apprécier avec vérité la psychologie des époques et celle des hommes éminents qui les représentent, naissent, se multiplient et acquièrent un certain degré de précision. L'histoire s'écrit presque en même temps qu'elle se fait. L'écriture, apportée aux hommes sauvages par les hommes héroïques et presque déjà historiques, tels que Cadmus (1), l'écriture se perfectionne en s'enrichissant de nouvelles lettres, en même temps que le langage acquiert plus de variété et se ploie à de nouvelles articulations. La prédominance graduelle de la raison sur l'instinct, qui avait marqué la fin des temps sauvages et la naissance des temps civilisés, se continue

(1) Hérodote, lib. V, § LVIII. — Diodore de Sicile, lib. III, § LXVI. — Pline, lib. VII, cap. 56.

et s'accroît. La force personnelle et brutale est neutralisée par les moyens qu'offrent à la défense les découvertes de l'art. Les besoins, les appétits perdent peu à peu de leur empire. Les principes, ou plutôt les sentiments de bienveillance et de droiture, entrent en lutte avec les sentiments égoïstes ou malveillants. L'homme réfléchit, raisonne sur ce qui l'entoure et sur lui-même. Mais sa raison n'est pas encore assez puissante, et sa connaissance du monde extérieur assez étendue, pour qu'une appréciation exacte des causes naturelles lui permette de se soustraire aux terreurs de la superstition, aux exagérations de l'enthousiasme, aux hallucinations de la folie, en un mot à toutes les conséquences extrêmes de l'action du sentiment religieux, surexcité et trompé par une imagination toute puissante.

» Malgré des connaissances assez étendues en géométrie, transmises aux âges suivants par Pythagore, Platon, Euclide, Archimède, et appliquées à certaines parties des arts, à la mécanique, à l'architecture; malgré les travaux sur la science de l'homme moral et intellectuel dus à Socrate, Platon, Aristote, Épicure, Zénon et à une foule d'autres philosophes, la science physique proprement dite n'existait pas jusqu'à des temps peu éloignés de nous, et la science psychologique, dont nul

regard n'avait encore sondé les profondeurs anormales, était aussi fort imparfaite. L'homme n'avait presque aucune idée des forces qui animent et bouleversent la nature, non plus que du bouleversement qu'opère si souvent en lui-même le pouvoir désordonné de l'imagination. Il résultait de cette double ignorance, d'une part, le sentiment erroné de causalité surnaturelle qui avait peuplé de Dieux la terre, le ciel et les eaux, d'autre part, la persuasion que des sensations morbides, des visions, des hallucinations, en un mot, étaient des sensations réelles dues à l'action matérielle de ces puissances célestes sur les sens; et, si la première de ces erreurs a disparu à la chute du polythéisme, la seconde, fortifiée, au contraire, par les croyances chrétiennes, a persisté jusqu'à nos jours. Jusqu'à la naissance de la vraie physique, et par conséquent fort tard encore dans les temps historiques, l'homme, ne connaissant pas les limites respectives de sa puissance propre et de celle du monde qui l'environnait, s'exagérait l'une et l'autre, et pour conjurer des influences dont il avait peur, ou en provoquer qui lui vinssent en aide, n'ayant pas encore de science évidente, il s'adonnait avec passion à l'étude des sciences occultes, aux calculs de l'astrologie judiciaire, aux pratiques de la cabale, aux évocations

de la magie, naturelle ou surnaturelle, blanche ou noire, théurgique ou goëtique; sciences occultes, qu'on le remarque bien, auxquelles se sont livrés avec une égale ardeur les docteurs chrétiens les plus recommandables, comme les philosophes païens les plus célèbres, de saints papes, aussi bien que les athées et les panthéistes qu'ils faisaient brûler. La liste des grands hommes accusés de magie est d'une longueur effrayante, et je ne sais rien de plus incontestable que la vérité de cette accusation. Mais le fait sur lequel elle porte, qu'il fût absurde ou coupable, signifie tout simplement que tous ces grands personnages, artistes, savants, philosophes, politiques, prêtres, papes même, étaient de leur temps, qu'ils en partageaient, en les exagérant, les croyances et les erreurs.

» La philosophie moderne a cru faire preuve de sagacité et de hardiesse en établissant que tous, ou presque tous ces hommes célèbres ne croyaient point à l'art qu'ils pratiquaient, ni à l'assistance des puissances surnaturelles qu'ils invoquaient, dans un but soit religieux, soit politique. Mais déjà saint Augustin (1), et avant lui les philosophes de l'ancienne Rome, avait fait le même reproche ou adressé le même éloge à Hermès-Trismégiste, à Zamolxis, à

(1) *De civitate Dei*, lib. II, cap. 16.

Charondas, à Minos, à Lycurgue, à Numa, à Pythagore, et de quelque part que vienne le reproche ou l'éloge, à mon avis il n'est pas fondé. Sans doute il a pu se faire, et cela a eu lieu quelquefois, que parmi les anciens philosophes, politiques ou législateurs, qui se livraient à des pratiques superstitieuses, ou qui disaient recevoir leurs doctrines ou leurs lois de la Divinité elle-même, il a pu se faire, dis-je, que parmi eux se soient trouvés des fourbes, bien supérieurs à leur siècle, et qui aient cru nécessaire de donner dans le ciel une base aux doctrines ou aux institutions qu'ils entreprenaient d'établir sur la terre. Mais tel n'a pas été le cas le plus général. Chez la plupart de ces hommes, au contraire, le sentiment religieux et politique était porté au plus haut degré, il y prenait le caractère de l'enthousiasme et bientôt celui d'hallucinations externes. C'est là, je ne le mets pas en doute, ce qui a eu lieu chez Pythagore, Mahomet, Jeanne-d'Arc, Luther, Loyola et chez une foule d'autres personnages plus ou moins importants, dont la pensée s'est exaltée et hallucinée lorsque des circonstances politiques et religieuses, ardentes, hallucinaient l'esprit des nations ou des époques dont ils sont les représentants (1).

(1) Un recueil des biographies psychologiques de ces per-

» A mesure qu'on approche des TEMPS MODERNES, de ceux surtout où nous vivons, à mesure qu'on s'éloigne de la sorcellerie grecque et romaine et de la démonologie platonicienne, chrétienne et du moyen-âge, on voit les expressions enthousiastes et hallucinées de la psychologie des peuples perdre peu à peu de leur caractère grand, immense, national, tout à la fois politique et religieux, pour prendre les étroites proportions d'hallucinations particulières et sans importance sociale : hallucinations imaginatives, poétiques, comme dans le Tasse; hallucinations plus intellectuelles, et quelquefois scientifiques, comme dans Paracelse, Vanhelmont, Barloeus, Swammerdam. Tous ces enthousiastes, ces hallucinés occupent une place de plus en plus séparée dans une société qu'ils ont cessé de représenter. On les désigne bien encore sous leur ancien nom de mystiques, de théosophes; mais le monde ne les suit plus. Il les regarde avec étonnement; il les plaint; et, dans son sein, les hommes instruits savent comment appeler les inspirations de Swedenborg, les terreurs de Pascal, la défiance de Rousseau. Comme la société moderne est essentiellement calme, réfléchie, éclairée, ou qu'elle tend à

sonnages, sous le titre de *Vies des hallucinés célèbres*, constituerait un livre intéressant et utile.

le devenir; comme chez elle, les sens, l'instinct, l'imagination, doivent céder, et cèdent peu à peu la place à l'entendement et à la raison, les représentants de cette société ne sauraient plus être des personnages ardents, mystiques et hallucinés, mais bien des hommes froids, réfléchis, savants. Ils devront être surtout des hommes chez lesquels la réflexion et la science ne fassent que servir d'auxiliaires aux éternels principes de la morale, au sentiment composé de la justice et de la bienveillance générale, qui est la plus haute expression du perfectionnement de l'espèce humaine, comme la somme la plus grande et la plus également répartie de bien-être sera son résultat. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE. V

PREMIÈRE PARTIE.

Du retour des idées à leur point de départ.

I. POINT DE DÉPART DES IDÉES. LEUR NATURE REPRÉSENTATIVE. LEUR VIE PROPRE 1
II. RETOUR DES IDÉES A LEUR POINT DE DÉPART. . 40
§ I. IDÉES-IMAGES. 41
1. Idées-images dans les préoccupations violentes. 41
2. Idées-images dans les créations des arts. 43
§ II. IDÉES-SENSATIONS. 47
1. Idées-sensations dans les rêves du sommeil 49
2. Idées-sensations dans les rêves du somnambulisme. 65
3. Idées-sensations dans les hallucinations dont le moi apprécie la nature. . . . 70
4. Idées-sensations dans les illusions dont le moi apprécie la nature et dans celles où il la méconnaît. 78
5. Idées-sensations dans les hallucinations dont le moi méconnaît la nature, ou hallucinations par excellence. 82
Hallucinations externes. 89
Hallucinations internes 96
Hallucinations solitaires. 101

DEUXIÈME PARTIE.

L'AMULETTE DE PASCAL,

ÉTUDE

SUR LES RAPPORTS DE LA SANTÉ DE CE GRAND HOMME A SON GÉNIE.

I. Misère et grandeur de l'homme, des grands hommes, de Pascal 113
II. Pascal au berceau. Nature nerveuse et singulière de sa première maladie. 119
III. Précocité du génie chez Pascal. Son emportement dans le travail. Premières altérations profondes de sa santé. 129
IV. Paralysie de Pascal 134
V. Sa première conversion. 137
VI. Dix ans de travaux et de gloire 139
VII. Pascal à Paris, consultant les docteurs. 144
VIII. La nature nerveuse et mélancolique de sa maladie se prononce de plus en plus. 146
IX. Halte dans le travail et la piété. Pascal homme du monde 148
X. Accident du pont de Neuilly 152
XI. Vision et amulette. Leur nature et leur explication. Abîme imaginaire. 154
XII. Retour à Dieu et à la maladie. 166
XIII. Pascal devient tout-à-fait valétudinaire 169
XIV. Les *Provinciales*. Fatigue et redoublement de maladie 171
XV. Mal de dents. Problèmes de la Roulette 175
XVI. Les *Pensées* ou fragments de l'*Apologie du Christianisme*. 178

XVII. Quatre années de douleur et de défaillance. . . . 179
XVIII. Dernière maladie de Pascal. 182
XIX. Son autopsie cadavérique. 185
XX. Résumé de ce qui vient d'être établi sur les rapports de la santé de Pascal à son génie. 191

TROISIÈME PARTIE.

NOTES

Et pièces justificatives.

Note I. Manuscrits et imprimés relatifs à Pascal . . 211
II. Dépendance où l'âme est du corps, d'après Voltaire, Pascal, Montaigne 222
III. Disproportion, grandeur et misère de l'homme suivant Pascal 224
IV. Accusation de sorcellerie portée contre la maréchale d'Ancre. 226
V. Jugement de Descartes sur les *Essais pour les Coniques* de Pascal. 229
VI. Les médecins de Pascal 231
VII. Les amis mondains de Pascal. 234
VIII. Croyance à la diablerie au XVIIe siècle, dans Port-Royal et dans la famille de Pascal. . 240
IX. Le carrosse à quatre chevaux. 264
X. L'accident du pont de Neuilly 266
XI. Fac simile de l'écrit trouvé dans le pourpoint de Pascal après sa mort, et auquel Condorcet a donné le nom d'*Amulette mystique*. Découverte, transmission et publication de cette pièce. 279
XII. La vision. L'abbé de Brienne. 288
XIII. Le globe de feu de Benvenuto Cellini 301

XIV. L'abîme imaginaire. L'abbé J.-J. Boileau. . 313
XV. Mysticisme de Pascal. 343
XVI. Pieuse saleté de Pascal. 345
XVII. Croyance de Pascal aux miracles. 347
XVIII. Le Probabilisme d'Escobar et de Tambourin. 351
XIX. Hallucinations des grands esprits. 355

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

FAUTES D'IMPRESSION.

—

Page 74, ligne 24, *au lieu de :* M. C. de Savigny, *lisez :* M. de Savigny.

Page 90, ligne 4, *au lieu de :* proprement parler, *lisez :* à proprement parler.

Page 109, ligne 23, *au lieu de :* et plus la forme qu'elle imprime aux pensées sera, dans l'état régulier, nette, vive, sensitive, plus l'hallucination, etc.... *lisez :* plus la forme qu'elle imprime aux pensées sera, dans l'état régulier, nette, vive, sensitive, et plus l'hallucination, etc...

Page 130, ligne 14, *au lieu de :* il est aussi parlé, *lisez :* il en est aussi parlé.

Page 135, ligne 20, *au lieu de :* que j'ai vue, *lisez :* que j'ai vu.

Page 171, dans le titre marginal, *au lieu de :* XIII, *lisez :* XIV.

Page 177, ligne 1, *au lieu de :* orninaire, *lisez :* ordinaire.

Page 282, ligne 21, *au lieu de :* le mot, *lisez :* les mots.

Page 336, ligne 19, *au lieu de :* du Port-Royal, *lisez :* de Port-Royal.